This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 1,002,859

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
1817

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

APRÈS LE CONGRÈS DE BERLIN

★

LA MISSION

DU COMTE

DE SAINT-VALLIER

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1918.

DU MÊME AUTEUR

A LA LIBRAIRE PLON

Une Vie d'ambassadrice au siècle dernier.
Louis XVIII et le duc Decazes (1815-1820).
La Conjuration de Pichegru.
La Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire.
Poussière du passé. (Notes et tableaux d'histoire.)
Le Duc d'Aumale (1822-1897).
Joseph de Maistre et Blacas.
L'Ambassade du duc Decazes en Angleterre (1820-1821).
La Police politique *Chronique des temps de la Restauration.*
La Chronique de nos jours.

EN PRÉPARATION

La Mission du baron de Courcel.
La Diplomatie française et la guerre.

A LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

L'Exil et la Mort du général Moreau.
Le Roman d'un Conventionnel.
La Terreur blanche.
La Révolution de 1830 et le procès des ministres de Charles X.
Histoire de l'Émigration pendant la Révolution française. Trois volumes in-8°. (Grand prix Gobert.)
Récits des temps révolutionnaires.
Nouveaux Récits des temps révolutionnaires.
A travers trois siècles.
Tragédies et Comédies de l'Histoire.
Dans les palais des rois.

EN PRÉPARATION

Soixante années du règne des Romanoff.

A LA LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

Les auteurs de la guerre. Bismarck, Guillaume II et François-Joseph.
Leurs complices. Ferdinand Ier, tsar des Bulgares.

EN PRÉPARATION

Constantin Ier, roi des Hellènes.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 22917.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE
APRÈS LE CONGRÈS DE BERLIN

★

LA MISSION
DU COMTE
DE SAINT-VALLIER

(DÉCEMBRE 1877-DÉCEMBRE 1881)

PAR

ERNEST DAUDET

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1918

DC
341
.D24
v.1

Copyrigth 1918 by Plon-Nourrit et Cie.

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

PRÉFACE

Durant les quarante-trois années qui se sont écoulées entre la guerre de 1870 et celle de 1914, la France a été représentée à Berlin par sept ambassadeurs. Le vicomte de Gontaut-Biron, le comte de Saint-Vallier, le baron de Courcel, M. Jules Herbette, le marquis de Noailles, M. Bihourd et M. Jules Cambon se sont succédé dans ce grand poste dont la guerre qui venait de finir avait accru l'importance et y ont secondé avec autant de dévouement que d'habileté l'action du gouvernement français en vue du maintien de la

paix. Antérieurement au premier d'entre eux, l'ambassade avait été gérée à titre provisoire par un chargé d'affaires, le marquis de Gabriac, qui n'y resta que quelques mois et eut l'honneur et le mérite de préparer les voies à ses successeurs.

Ces missions diplomatiques, quand on les étudie de près, permettent de suivre les divers changements qui se sont opérés dans la mentalité du gouvernement impérial en ce qui concerne ses rapports avec la France. C'est ainsi qu'on peut établir, et surtout après la lecture des Mémoires et des Souvenirs publiés par le marquis de Gabriac et par le vicomte de Gontaut-Biron (1), que la mission du premier fut

(1) Les *Mémoires de Gontaut-Biron,* mis en ordre par M. André Dreux, 2 vol., et les *Souvenirs diplomatiques du marquis de Gabriac* (Paris, Plon, éditeurs).

une période de défiance et la mission du second une période d'irritabilité de la part de Bismarck.

La mission du comte de Saint-Vallier, que j'ai pu reconstituer à l'aide de documents inédits, celle du baron de Courcel qui fera l'objet d'un prochain volume dont la documentation a été empruntée aux mêmes sources, rappellent au contraire une période de détente; elles symbolisent en quelque sorte le calme après la tempête. Elles présentent en outre un autre intérêt: elles précisent le moment où le gouvernement d'Allemagne a cru à la possibilité d'éteindre dans l'âme française toute pensée de revanche et où le prince de Bismarck « délivré de Gontaut » a poursuivi ce but avec opiniâtreté en comblant la France, dans la personne de Waddington,

ministre des Affaires étrangères, dans celle de l'ambassadeur Saint-Vallier, et plus tard dans celle de Courcel sous les ministres Freycinet et Jules Ferry, d'attentions, de prévenances et d'offres de concours qui, maintes fois, furent acceptées.

On ne s'étonnera pas que j'aie passé rapidement sur les difficultés entre lesquelles eurent à se débattre Gabriac et Gontaut, puisqu'ils les ont eux-mêmes racontées. Je ne peux que renvoyer le lecteur à leurs récits. En revanche, il m'a paru utile de tirer de l'oubli les souvenirs évoqués dans ce volume et dans celui qui suivra. Outre qu'ils font honneur à la diplomatie française et qu'encore aujourd'hui, elle y puisse trouver des enseignements, ils nous révèlent les projets et les calculs du prince de Bismarck. Ses propos y tien-

nent une place considérable ; ils permettent de mesurer la déception qu'il dut ressentir lorsqu'il eut constaté son impuissance à réaliser ses desseins. J'ai pensé que, ne serait-ce qu'à ce titre, les pages qui suivent méritaient d'être livrées à l'Histoire, et ce sera l'avis, j'en suis convaincu, de tous ceux qui les auront lues.

E. D.

LA MISSION

DU

COMTE DE SAINT-VALLIER

(DÉCEMBRE 1877-DÉCEMBRE 1881)

CHAPITRE PREMIER

AU LENDEMAIN DU TRAITÉ DE FRANCFORT

Personne n'ignore qu'au lendemain de la guerre, le président Thiers avait eu pour principal souci de donner le plus grand éclat à la représentation de la France à l'étranger; on le voit alors choisir comme ambassadeurs dans les grandes capitales les hommes les plus considérables de notre pays sans se préoccuper de leurs opinions

politiques. Il voulait montrer au dehors une France toujours unie quand il s'agissait de réparer ses désastres et prouver partout qu'elle ne songeait à cette heure à aucune revendication susceptible de rallumer la guerre. J'ai entendu le duc de Broglie raconter combien il fut surpris et troublé lorsque au mois de février 1871, un jour qu'il était venu voir Thiers, celui-ci lui dit brusquement :

« Je vous ai nommé ambassadeur de France à Londres. » Et comme le duc, alléguant trop modestement son insuffisance, déclinait cette offre flatteuse, Thiers ajouta : « Je fais appel à votre patriotisme ; vous ne pouvez refuser. »

En même temps, il envoie à Constantinople le marquis de Vogüé, à Saint-Pétersbourg le général Le Flô, à Vienne le marquis de Banneville et dans les postes secondaires, il maintient comme ministres de France les agents de l'ancien régime

impérial, diplomates de carrière, dont les services n'étaient ni contestables, ni contestés.

Ces nominations faites, restait à pourvoir à l'ambassade de Berlin. Mais d'accord avec l'Allemagne, il décidait qu'il n'y serait pourvu que lorsque auraient été résolues les diverses questions que soulevait le paiement de l'indemnité de guerre; en attendant, la France ne serait représentée en Allemagne et l'Allemagne en France que par des chargés d'affaires.

Lorsque au début du conflit, il entreprenait à travers l'Europe la tournée patriotique qui lui fait tant d'honneur bien qu'elle n'ait pas donné les résultats qu'il en attendait, il était reçu à Saint-Pétersbourg par le premier secrétaire de l'ambassade de France, à qui sur l'ordre du gouvernement de la Défense nationale, le dernier ambassadeur impérial, le général Fleury, avait délégué ses pouvoirs. C'était le marquis

de Gabriac. Durant son court séjour en Russie, Thiers avait apprécié les mérites de ce chargé d'affaires et quelques mois plus tard, ayant à envoyer un agent à Berlin « pour essuyer les plâtres » et préparer les voies à un ambassadeur définitif, il s'était souvenu de lui.

Gabriac confesse dans ses Souvenirs qu'il hésita durant quelques heures à se charger d'une mission qu'on ne lui imposait pas, mais qu'on lui demandait d'accepter pour rendre service à son pays. Il prévoyait d'avance combien nos défaites et l'enthousiasme avec lequel l'Allemagne les célébrait rendraient douloureux le rôle en vue duquel on faisait appel à son patriotisme. Mais ce patriotisme même lui faisait un devoir de ne pas se dérober à la tâche dont on désirait le charger. Quelques jours plus tard, il était à Versailles, recevait ses instructions et se mettait en route pour Berlin.

« Gardez-vous, lui avait dit le président, de prendre un air mécontent, dédaigneux ou boudeur qui déplairait sans profit pour personne et vous fermerait toutes les portes. Il vaut mieux dévorer en silence les faits accomplis et faire bonne mine à mauvais jeu. »

Il a raconté, et nous renvoyons le lecteur à son récit, ce que fut sa première entrevue avec le chancelier de l'Empire. Bismarck l'accueille avec courtoisie, mais ne lui cache pas qu'il se défie des dispositions de la France et que lorsqu'elle proclame par la voix de ses gouvernants qu'elle ne poursuit qu'une œuvre de paix, il ne croit pas à sa sincérité. Il sait bien qu'elle n'est pas encore en état de recommencer la guerre et qu'elle paiera sans difficulté les premiers milliards de l'indemnité; mais il prévoit que lorsqu'il faudra payer les milliards complémentaires, elle se révoltera et prendra les armes. Il assigne

même une date à cette levée de boucliers. C'est en 1874 qu'elle éclatera. Le chargé d'affaires proteste avec énergie en des termes qu'il n'y a pas lieu de reproduire ici. Mais le langage que lui a tenu Bismarck, il le retrouve dans les propos des sous-ordres du chancelier. C'est à l'un d'eux, Delbruck, sous-secrétaire d'État, que lassé d'entendre des accusations imméritées, il fait une réponse qui nous le montre résolu à détruire partout où il les rencontrera les soupçons injustes dont son pays est l'objet.

Peu de temps avant, dans l'Est, des soldats allemands appartenant au corps d'occupation, avaient été assassinés par des paysans. Traduits en cour d'assises par la juridiction française, les assassins avaient été acquittés et Delbruck, en des propos violents et amers, imputait au gouvernement de Thiers la responsabilité de cet acquittement :

« Vous ne nous comprenez pas, s'écrie Gabriac. L'Allemagne est victorieuse; son régime intérieur n'est pas contesté par les partis. Elle peut donc être calme. En est-il de même de nous? Le nouvel empire germanique a-t-il vu ses départements envahis, son territoire démembré? Doit-il payer une contribution de guerre écrasante? Puisqu'il n'en est pas ainsi, l'Allemagne devrait être modérée et ne pas donner tant de retentissement à quelques acquittements scandaleux. Est-il juste de faire tomber sur la France la faute de quelques personnes? Est-il juste de dire, comme le fait votre presse, que nous sommes une nation sans honneur? Il ne faut pas pousser un peuple au désespoir. Vous désirez la paix, je n'en doute pas, mais vous vous trompez si vous croyez l'assurer par un régime de dureté. Vous avez reconnu le légitime orgueil de la France; ne lui faites pas d'incurables

blessures. Quand nous nous efforçons de libérer notre territoire et de tenir nos engagements, ne nous rendez pas la tâche impossible, car nous serions débordés par le parti radical et hors d'état de les remplir. »

Delbruck s'émeut de cette protestation, il bat en retraite, il reconnaît qu'il y a du vrai dans ce qu'il vient d'entendre et se contente d'observer qu'il faut de part et d'autre beaucoup de prudence.

Au lendemain de cette algarade, Gabriac écrivait à Rémusat, son ministre (1) : « Il y a un point qu'il sera bien important de faire accepter chez nous en principe, c'est qu'aujourd'hui, à quelque point de vue que l'on se place, celui de l'acceptation douloureuse du fait accompli ou celui d'une revanche dans l'avenir, le vrai patriotisme consiste à se taire. Imitons la

(1) Cette lettre ne figure pas dans ses Souvenirs.

Russie qui a dévoré en silence pendant quinze ans l'outrage de la limitation de sa flotte dans la mer Noire et qui n'a élevé la voix que le jour où elle a été à même de déchirer un traité humiliant. L'exemple que donne le gouvernement français devrait bien être imité par le pays, car on ne saurait croire combien les provocations de la presse et celles de la tribune nous font du tort ici. Quand on n'est pas assez fort pour jeter quelqu'un à la porte, il faut l'inviter poliment à s'en aller et ne pas lui laisser comprendre que lorsqu'il aura franchi votre seuil, on lui tirera un coup de revolver dans le dos. Mais je m'aperçois que je prêche un converti et qu'il est inutile d'insister auprès de vous. »

On peut voir à ces traits que, durant son séjour à Berlin, le marquis de Gabriac traversa des jours difficiles. Partout et à tout instant, il se heurtait à une opinion qui peut se résumer en quelques mots :

l'Allemagne trouvait que la France se relevait trop vite. De là le langage haineux de la presse germanique. Les discours de Thiers à l'Assemblée nationale, ses visites dans les camps, toutes les entreprises ayant pour but la réorganisation militaire étaient prétexte à des articles violents qui n'étaient que l'écho des récriminations du cabinet de Berlin ou des notes impertinentes du comte de Waldersee, chargé d'affaires d'Allemagne à Paris. Lutz, ministre de l'instruction publique en Bavière, étant venu à Berlin, déclare à un membre du corps diplomatique, qui répète le propos à Gabriac, « que la haine contre la France est plus forte que jamais ». Il ajoute « que les Alsaciens sont de vraies brutes qui ne peuvent comprendre les Allemands et que leur ignoble patois est inintelligible pour ceux-ci. Voilà, fait-il, le résultat de deux siècles d'abjection. »

De tels propos ne peuvent qu'offenser

l'oreille du représentant de la France, mais ses yeux ne sont pas plus épargnés. Le retour de la garde impériale à Berlin donne lieu à des manifestations qui retentissent cruellement dans son cœur de patriote. A Cologne, à Cassel, à Francfort, à Hanovre, à Dresde, se déroule le même spectacle. Le kronprinz Frédéric revient exprès d'Angleterre pour célébrer à Munich le triomphe des armées allemandes. A la tête des officiers bavarois qui ont été ses auxiliaires pendant la campagne, il défile devant le roi Louis II.

D'autre part, un rapprochement s'opère entre l'Autriche et l'Allemagne. Guillaume Ier et François-Joseph, après une rencontre à Ischl, se retrouvent à Gastein et le comte de Beust, chancelier austro-hongrois, assiste avec le prince de Bismarck aux divers entretiens qu'ont entre eux les deux empereurs. Il s'agit pour le vieux Guillaume de ramener entre son

neveu Alexandre II et le souverain d'Autriche une confiance détruite par leurs rivalités en Turquie. François-Joseph, par son attitude, seconde cette tentative pour plaire à l'Allemagne. Il donnera ainsi satisfaction aux quelques millions d'Allemands qu'il compte parmi ses sujets et s'assurera une base protectrice contre la dissolution des nationalités qui menace son empire depuis ses déboires en Italie. Redoutant un rapprochement entre la Russie et la Turquie qui affaiblirait sa situation en Orient, il cherche à le conjurer pour contenter à la fois ses sujets slaves et ses sujets allemands sans altérer ses rapports avec ses sujets hongrois. Il veut enfin se faire pardonner ses sympathies françaises d'avant la guerre. Tel sera pour l'Autriche le résultat de l'entrevue de Gastein.

Ce résultat n'est pas moins avantageux pour l'Allemagne, puisque l'entrevue des

souverains et de leurs chanceliers équivaut à la reconnaissance par l'Autriche de l'empire allemand. Bismarck travaille ainsi à se créer partout des appuis contre la France. Il entrevoit déjà une alliance entre Vienne et Berlin. L'Autriche n'y est pas prête encore; elle hésite à aller jusque-là. Mais c'est beaucoup pour Bismarck de s'être assuré de l'hommage du souverain qu'il combattait cinq ans avant. Il ne néglige rien pour persuader à ses voisins que les menaces contre la paix ne peuvent venir que de la France et que c'est contre elle qu'il faut se protéger. Sa manœuvre est couronnée de succès et il peut se flatter d'avoir créé entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche, une ligue en défiance du pays qu'il a vaincu.

L'attitude du comte de Beust lui facilite ce succès diplomatique. Le chancelier austro-hongrois déclare à propos de Bismarck, en se séparant de lui : « Nos deux

esprits ont été comme une clef dans une serrure. » Il ne se rend pas compte que la personne maîtresse de l'entrée est celle qui a la clef en main.

Du reste aucun des deux hommes d'État qui semblent tenir en ce moment les destinées du monde ne prévoit qu'avant peu les esprits en Europe seront déconcertés par le vide que laisse la France dans le concert européen. « L'Europe, dira un diplomate, a toujours besoin d'être peu ou prou gouvernée. Aura-t-elle à se louer que la suprématie de la France soit remplacée par celle de Bismarck? Six mois de campagne ne donnent pas la prédominance intellectuelle et morale; il y faut des siècles. »

C'était l'opinion du marquis de Gabriac et alors que tant d'événemenis contradictoires mais douloureux à son patriotisme se déroulaient sous ses yeux, il attendait avec confiance le jour plus ou moins prochain où, s'inquiétant déjà des entreprises

de l'Allemagne avide d'établir son hégémonie sur le monde, les nations européennes reconnaîtraient qu'elles s'étaient trompées en laissant la France complètement à la merci du vainqueur et applaudiraient à son relèvement avec l'espoir d'en tirer parti si le péril germain devenait trop menaçant. Gabriac, au moment de quitter Berlin, ne se dissimulait donc pas les nouveaux périls que l'avenir portait dans ses flancs, mais il avait lieu de se flatter de les avoir sinon conjurés, du moins écartés pour longtemps. D'autre part, il laissait derrière lui dans le monde politique les plus sympathiques souvenirs. Son attitude lui valut d'inspirer bientôt une confiance dont le prince de Bismarck et l'empereur lui-même lui donnèrent un témoignage au moment où il se préparait à quitter Berlin, le premier en allant lui-même à l'ambassade pour le remercier d'avoir favorisé la reprise des bons rap-

ports, et le second en lui offrant la décoration de l'Aigle-Rouge, que d'ailleurs le diplomate refusa, considérant qu'il ne lui convenait pas de l'accepter, alors que les armées allemandes occupaient encore une partie du territoire français. Au terme de sa mission, il pouvait donc se féliciter d'avoir facilité la tâche de son successeur.

Entre temps le cabinet de Berlin et le cabinet de Versailles s'étaient entendus pour régulariser leurs relations diplomatiques. Le comte d'Arnim était nommé ambassadeur d'Allemagne à Paris et le vicomte de Gontaut-Biron, ambassadeur de France auprès du gouvernement allemand. Les Mémoires de Gontaut, universellement connus aujourd'hui, nous dispensent de nous attarder au récit des événements qui caractérisent son ambassade. Elle embrasse une période de six années pendant lesquelles éclata la fameuse crise qui est entrée dans l'Histoire sous le

nom de « crise de 1875 ». Nous n'en voulons retenir qu'un trait à savoir que Bismarck ne pardonna jamais à Gontaut le rôle joué par celui-ci dans cette affaire et la clairvoyance avec laquelle il avait contribué, de concert avec le duc Decazes et le général Le Flô, à déjouer la manœuvre du chancelier.

Jusqu'à ce jour, et malgré les discussions toujours courtoises mais parfois assez vives qui les mettaient aux prises, les relations des deux personnages étaient restées cordiales. Bismarck se défiait des opinions royalistes de l'ambassadeur français, le rétablissement d'une monarchie en France étant considéré par lui comme le plus grand malheur qui pût arriver à l'Allemagne.

Il disait volontiers que tant que la France resterait en république, elle n'était pas à craindre et qu'elle ne deviendrait redoutable que si la royauté y était rétablie,

parce qu'alors, elle trouverait des alliances que le régime républicain ne lui permettait pas de contracter. Toutefois cette opinion, dont on retrouve les échos dans sa correspondance avec le comte d'Arnim et dans ses confidences à son historiographe Moritz Busch, n'était pas formulée par lui comme un grief contre le représentant de la France. Mais il n'en fut plus de même après la crise de 1875.

A dater de ce moment, Gontaut devient de sa part l'objet d'une malveillance systématique. Il incrimine la faveur dont ce brillant gentilhomme, allié aux grandes familles de l'aristocratie mondiale, jouit à la cour de Berlin. Il ne lui pardonne pas d'y avoir accès et d'y être reçu presque comme un ami. Il l'accuse d'avoir inventé de toutes pièces, avec la complicité de l'impératrice Augusta et de la princesse impériale, les projets belliqueux qu'on lui attribue et qu'il affirme n'avoir jamais

existé. Il comprend dans la même accusation la reine de la Grande-Bretagne et le chancelier de Russie Gortschakoff. Mais, à l'en croire, c'est Gontaut qui a machiné cette intrigue et, dès lors, il lui voue un ressentiment qui ne s'apaisera plus. Il demande son rappel en alléguant « que les opinions légitimistes et ultramontaines de M. de Gontaut, ses relations d'amitié avec les adversaires du gouvernement allemand ne permettent pas que les rapports entre lui et le cabinet de Berlin restent satisfaisants. Si le gouvernement français veut que le prince de Bismarck lui conserve sa confiance, il doit remplacer M. de Gontaut. Il y va de la bonne entente entre les deux pays. »

Ces propos étaient au plus haut degré calomnieux ; notre ambassadeur n'avait à se reprocher que l'accueil qu'il recevait à la cour. Aussi le duc Decazes refusa-t-il d'obéir à l'injonction qui lui était faite.

C'est seulement après sa chute que son successeur Waddington donna satisfaction au chancelier, ayant reconnu — ce qui était vrai — que le maintien de Gontaut constituait une entrave à la bonne marche des affaires, le chancelier ayant rompu ses relations personnelles avec l'ambassadeur et laissé à Bülow, le secrétaire d'État, le soin de le recevoir.

C'est au mois de décembre 1877 que Gontaut fut rappelé. A peine en possession de la nouvelle, Bismarck écrivait : « Le changement de l'ambassadeur de France m'a causé une joie extraordinaire. Si quelque chose pouvait développer chez nous la confiance dans les dispositions pacifiques de la France, c'est bien le rappel de Gontaut, qui avait noué d'étroites relations avec tous les éléments hostiles de l'empire. » Il entassait ainsi mensonges sur mensonges pour se justifier d'être resté deux ans sans recevoir l'ambassa-

deur de France. Mais les témoignages de sympathie et de regret dont celui-ci fut l'objet au moment de son départ infligent à ce langage un éclatant démenti. Gontaut était sacrifié à la haine de Bismarck.

Il a raconté que lorsqu'il alla prendre congé de l'empereur, celui-ci se lamenta de le voir partir et même versa des larmes. Il ne convient pas de douter de leur sincérité, mais il est permis de faire remarquer que lorsque quelques années plus tard, Saint-Vallier qui avait succédé à Gontaut, donna sa démission pour des motifs tirés uniquement des changements survenus dans la politique intérieure de la France, la peine que son départ causait à l'empereur se traduisit par des propos analogues à ceux qui, quatre ans avant, avaient été tenus au vicomte de Gontaut. Il y a souvent dans le langage des souverains, sans qu'on puisse toujours mettre en doute leur sincérité, une part de protocole et de

convention qui prouve tout au moins que s'ils sont affligés de voir s'éloigner un ambassadeur ami, ils se consoleront bientôt si le successeur est assez habile pour gagner leur confiance.

Nous ignorons si Bismarck, en cette circonstance, encourut les reproches de son souverain et si celui-ci se plaignit que le chancelier se fût attaché à éloigner de lui un homme qu'il affectionnait. On voudrait, comme preuve de la sincérité de Guillaume Ier, que cette scène ait eu lieu; en ce cas, il serait logique de supposer que Bismarck put répondre qu'avec le comte de Saint-Vallier, les relations entre la France et l'Allemagne seraient plus faciles qu'elles ne l'avaient été pendant l'ambassade de son prédécesseur.

CHAPITRE II

UN RETOUR VERS 1870-1871

Le comte de Saint-Vallier, qui venait d'être désigné par le gouvernement français pour remplacer Gontaut, appartenait depuis vingt-six ans à la carrière diplomatique. Né en 1833, il y était entré en 1852. Attaché d'abord à la Légation de France à Lisbonne, il avait conquis tous ses grades dans divers postes, soit à l'extérieur, soit à Paris. On peut le suivre à Munich, à Vienne, à Constantinople, puis à Paris au ministère d'État comme chef du cabinet de Rouher, à l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères et enfin

à Stuttgard où, en 1868, il est envoyé comme ministre de France.

Durant les deux années de sa mission auprès du gouvernement wurtembergeois, il fut le confident des récriminations qu'arrachaient aux cabinets des États du sud de l'Allemagne les visées que trahissait l'attitude de la Prusse. Leurs inquiétudes dataient de la guerre de 1866 et du traité de Prague. Ils redoutaient que la Prusse ne s'efforçât de les englober dans le groupe qui formait la confédération du Nord.

La diplomatie française accréditée dans ces royaumes tirait de l'attitude des gouvernants cette conclusion que si un conflit éclatait entre la France et la Prusse, ceux-ci n'y participeraient pas et observeraient une neutralité rigoureuse. Telle était en effet l'intention qu'ils exprimaient, mais Berlin répondait qu'en cette affaire, la décision appartenait à la Prusse et non aux

États du Sud et que si elle ordonnait, ils devraient obéir. Néanmoins les espérances françaises, bien qu'il y entrât une part d'illusion, n'étaient pas sans fondement; les incidents qui se déroulaient en Bavière, dans la Hesse-Darmstadt, dans le Wurtemberg permettaient de prévoir que des exigences de la part du gouvernement prussien provoqueraient des manifestations particularistes.

En Bavière, le jeune roi Louis II prêtait inconsciemment la main à la politique bismarckienne. Léger, fantasque, instrument docile de favoris qui l'adulaient et qu'on savait dévoués à la Prusse, il se laissait traiter comme un dieu et se laissait dire qu'il était un souverain absolu, libre de faire ce qui lui plaisait. Sa conviction à cet égard était si forte que le roi de Wurtemberg étant allé à Munich pour essayer de convertir son voisin à des idées plus sages, plus conformes surtout à l'intérêt

des deux royaumes, sa démarche était restée vaine et le roi Louis, par son attitude inconsidérée, avait excité contre lui l'animosité du plus grand nombre de ses sujets.

Ce n'est pas cependant qu'il fût disposé à jouer le jeu du gouvernement prussien; lorsque au mois de mai, Bismarck lui faisait dire que l'empereur Guillaume serait heureux de recevoir sa visite, il trouvait un prétexte pour décliner l'invitation. En réalité, son attitude résultait de son désir de ne pas laisser réduire l'armée, contrairement à la volonté de son peuple qui demandait une large réduction des effectifs.

Cette volonté s'affirmait au mois de mars 1870, dans un programme politique que publiait le parti patriote bavarois; il prétendait briser les chaînes forgées par le canon de Sadowa. Dans ce programme, rédigé par Windhorst, l'ancien ministre

du roi de Hanovre, on n'allait pas jusqu'à avouer cette intention; on se bornait à exposer les conditions dans lesquelles devaient être réglés les rapports de la Bavière avec la Prusse pour échapper au joug militaire de celle-ci. L'accord se faisait entre les autonomistes de Bavière et ceux de Wurtemberg, malgré la résistance du souverain bavarois.

A Stuttgard, le roi Charles, marié à la princesse Olga, fille du grand-duc Constantin et sœur du tsar Alexandre II, ne dissimulait pas les ressentiments très amers que lui suggérait la politique de la Prusse; il s'irritait contre le représentant de celle-ci, le baron de Rosemberg, qui se livrait à des intrigues annexionnistes de concert avec des hommes connus pour leur hostilité envers la dynastie.

Le grand-duc de Hesse n'était pas mieux disposé pour le gouvernement de Berlin. Mais sa situation était plus difficile que

celle de ses voisins, une partie de ses États appartenant à l'Allemagne du Nord et l'autre à l'Allemagne du Sud. Au mois d'avril, il se décidait à rendre à l'empereur les visites qu'il avait reçues de lui depuis 1866 et auxquelles il n'avait jamais répondu. C'était une démarche toute de convenance, mais on ne s'en inquiétait pas moins à Munich et à Stuttgard. Le baron de Warnbuller, chef du gouvernement wurtembergeois, cherchant à savoir à quoi s'en tenir sur les intentions du grand-duc, faisait interroger Bismarck qu'on surprend ici, comme on devait le faire en tant d'autres circonstances, s'expliquant avec une bonhomie mêlée de cynisme et sans qu'on puisse dire s'il est sincère ou s'il ment.

« Le voyage du grand-duc n'a aucune portée politique, dit-il; il est uniquement inspiré par des devoirs de courtoisie vis-à-vis du roi Guillaume, lequel étant allé plusieurs fois à Darmstadt, se trouvait

froissé que le grand-duc ne fût jamais venu lui rendre ses visites à Berlin. Vous savez combien mon souverain tient à ces choses-là, auxquelles pour ma part je n'attache aucune importance. J'ai dû insister vivement auprès du grand-duc afin de complaire au roi, mais ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à le décider. Ce voyage, je le répète, n'a rien à faire avec une éventualité quelconque de l'admission de la Hesse dans notre Confédération. »

Après avoir longtemps brodé sur ce thème, Bismarck termine par cette extraordinaire déclaration :

« Rappelez-vous qu'il ne faut pas prendre mes discours dans le Reichstag comme parole d'Évangile. Regardez comme sincères les déclarations que je vous fais à vous, ici où personne ne nous entend ; mais là-bas, à la tribune, il n'en est pas de même, et il me faut varier plus ou moins selon les exigences parlementaires. »

On peut voir par ces traits, qui pourraient être multipliés abondamment, quelles étaient, à la veille de la guerre, les dispositions des États du Sud; on ne doit donc pas s'étonner si, lorsque, au mois de juillet, éclate l'affaire Hohenzollern, ils sont saisis d'indignation, de stupeur et d'effroi. Ils s'irritent contre Bismarck, et l'accusent de provoquer la guerre pour peser sur eux en faisant jouer le *casus fœderis*. Un journal de la Hesse écrit :

« La Prusse peut avoir des raisons personnelles pour tirer le canon; mais elle ne peut vouloir que le peuple allemand la suive. La guerre que va faire M. de Bismarck ne sera pas une guerre nationale. Celle dont il est question soulèverait le courroux du peuple allemand; le peuple prussien ferait là une mauvaise action sans seconde dans l'histoire... Nous autres, depuis que nous sommes dans la gloire, c'est-à-dire depuis que nos troupes sont

prussiennes, nous n'avons plus le mot à dire. On a maintenant une idée très nette chez les Allemands de ce qu'est une politique à la Bismarck. »

Ce langage trahit la colère, mais aussi la résignation. Il est confirmé par celui du gouvernement hessois, qui gémit et redoute le moment où le grand-duché sera obligé de prendre part à une action de guerre contre la France, car ses sympathies sont toujours les mêmes ; il est sous le canon de Mayence, et, par la convention militaire, son armée est dans les mains des généraux du Nord. Le 17 juillet, le baron de Dalwig, chef du gouvernement, dicte au comte d'Astorg, ministre de France, la note suivante qu'il le prie de transmettre au gouvernement français :

« Le gouvernement hessois regretterait plus que personne le moment où le grand-duché serait obligé de prendre part à une action de guerre contre la France et nos

sympathies sont toujours les mêmes. Mais notre position nous rend la neutralité non seulement plus difficile qu'aux autres États du Sud, mais à peu près impossible, vu que nous sommes sous le canon de Mayence et que, par la convention militaire, notre troupe est dans l'armée prussienne et même dans les mains de généraux et de colonels du Nord. Ainsi la Hesse espère que l'empereur ne jugera pas sa manière d'agir autrement que découlant de la nécessité, mais que Votre Excellence sait que le grand-duc se réserverait la liberté de ses résolutions du moment où les événements lui auraient rendu l'indépendance de ses actes. »

En Bavière et dans le Wurtemberg, on est d'abord plus résistant. Mais le 19 juillet, la Prusse exige l'exécution du *casus fœderis*, et on se décide à en admettre l'application aux circonstances actuelles. Comme il faut un prétexte, on le trouve dans la

prétention du gouvernement français d'obtenir du roi de Prusse qu'il garantisse pour l'avenir la renonciation du prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne. On s'exprime à cet égard en des termes irrités, qu'on ne pouvait prévoir quelques jours plus tôt; le sort en est jeté, et tous les États allemands emboîteront le pas derrière la Prusse.

Ce fut pour le ministre de France une très cruelle déception et, comme ses collègues accrédités dans les capitales allemandes, il dut quitter son poste pour ne pas se trouver plus longtemps en pays ennemi. Du moins, il avait appris à connaître l'Allemagne et les Allemands.

Cette circonstance, en 1871, après la conclusion de la paix, le désigna au choix du gouvernement français lorsque celui-ci eut à se donner un représentant auprès du maréchal de Manteuffel, commandant du corps d'occupation, afin de résoudre d'ac-

cord avec lui les difficultés qui éclataient à toute heure entre les troupes allemandes et les populations des pays qu'elles occupaient. Dans ces fonctions délicates, Saint-Vallier rendit de très importants services au cabinet de Versailles, dont il était le délégué, et sut gagner à ce point l'estime et la confiance des chefs allemands qu'à plusieurs reprises, le vieux maréchal chanta ses louanges à Berlin et prépara de cette manière la faveur dont le jeune diplomate, quand il fut désigné pour aller y représenter la France, fut l'objet dès son arrivée.

Lorsqu'il prenait possession de son nouveau poste, la situation en Allemagne, comme d'ailleurs dans toute l'Europe, restait si troublée et si grosse de périls qu'il était difficile d'en prévoir l'issue. La guerre russo-turque venait de se terminer par les victoires de la Russie sur les Ottomans, le Congrès de Berlin, imposé au cabinet de Saint-Pétersbourg par l'Angle-

terre et par l'Autriche, avec la complicité de Bismarck, se préparait à reviser le traité de San-Stefano. Les négociations engagées pour faire accepter d'avance au gouvernement russe les décisions que prendrait ce Congrès, traînaient en longueur et se heurtaient à des obstacles dont l'Europe s'alarmait.

Des difficultés non moins graves, quoique d'une autre nature, se multipliaient à l'intérieur de l'empire. A la veille même du Congrès, elles allaient devenir plus inquiétantes, car déjà on sentait monter, autour des institutions impériales, le flot sans cesse grossissant du socialisme dont les progrès, dans ces dernières années, étaient devenus singulièrement encourageants pour les fauteurs de désordre. Les 69 voix qu'à Berlin les élections pour le Reichstag lui donnaient en 1867 avaient suivi une progression telle que, dix ans plus tard, en 1877, il en recueillait plus de 30 000.

Les Allemands, qui s'étaient longtemps flattés d'être à l'abri de ce fléau et s'étaient plu à penser qu'il ne franchirait pas leurs frontières, le voyaient avec stupeur se développer. En 1876, Bismarck avouait que « le socialisme était avec l'ultramontanisme le plus grand ennemi que l'empire eût à combattre ». Après avoir affecté de prendre en pitié les pays que menaçaient les doctrines anarchistes, on s'alarmait maintenant et par toute l'Allemagne régnait une inquiétude qui était l'écho de l'immense déception dont souffrait, dans son orgueil, le gouvernement allemand. Tels sont résumés à grands traits les incidents qui, sans parler du kulturkampf dont la fin s'annonçait, agitaient l'Allemagne au début de l'année 1878 lorsque Saint-Vallier débarquait dans la capitale.

CHAPITRE III

LES DÉBUTS D'UN AMBASSADEUR

Le surlendemain, il recevait la visite du comte de Bülow, secrétaire d'État à la Wilhelmstrasse, lequel venait lui apprendre que l'empereur s'était informé de son arrivée et le recevrait aussitôt qu'il le demanderait. Bismarck, qui était alors à Varzin, lui faisait dire qu'il se réjouissait de sa nomination.

« Oui, ajouta Bülow, nous sommes heureux de vous voir ici, car vous représentez une politique absolument conforme aux vues pacifiques et amicales de notre gouvernement à l'égard de la France. Je suis, en vous parlant ainsi, sans aucune

espèce de réserve, l'organe du chancelier. Il n'en aurait pas été de même avant le 14 décembre qui a vu disparaître les hommes du 16 Mai. Ils nous inspiraient des défiances bien motivées, car nous ne pouvions voir en eux que des serviteurs du parti ultramontain et le produit de la coalition des partis monarchiques, formée pour détruire la République et la remplacer par l'une des anciennes monarchies qui n'aurait pu se maintenir qu'en nous faisant la guerre. Avec un ministre comme M. Waddington et un ambassadeur comme M. de Saint-Vallier, nous n'avons plus les mêmes craintes. »

Ce secrétaire d'État terminait en décrivant le séduisant tableau de ce que seraient désormais les rapports de l'Allemagne avec la France et de leurs représentants. Il y mettait tant d'éloquence que Saint-Vallier glissait railleusement cette courte remarque : « Ce sera l'âge d'or. »

Il ne prenait pas au pied de la lettre cette brûlante déclaration d'amour. Il savait déjà par expérience qu'en Allemagne « rien ne s'oublie et que dans les cœurs allemands les rancunes et les griefs se transmettent comme un héritage ». Mais s'il se défendait ainsi d'illusions dangereuses, et qui lui auraient valu d'amers déboires, il n'en était pas moins heureux de l'accueil qu'il recevait du comte de Bülow et qui semblait de nature à faciliter sa mission.

Cet accueil ne fut pas démenti par celui que lui firent l'empereur Guillaume et le prince de Bismarck. Là encore il fut couvert de plus de fleurs qu'il n'en avait attendu ; il débutait donc à Berlin sous les plus favorables auspices. Bismarck étant venu le voir en rentrant de Varzin lui avait dit que son discours à l'empereur, en présentant ses lettres de créance, répondait entièrement aux vues du cabinet de Berlin et définissait dans un langage doré le ter-

rain sur lequel celui-ci voulait marcher de concert avec l'ambassadeur de France.

Dès ses premiers rapports avec les princes et princesses de la famille impériale, le monde de la cour et ses collègues du corps diplomatique, Saint-Vallier pouvait constater combien étaient nombreuses et graves les questions qui préoccupaient l'Allemagne et s'imposaient à l'attention de son gouvernement. Dans la pensée du prince de Bismarck, l'heure était venue de substituer à la persécution contre l'Église une politique d'apaisement et de pacification; il consentait à répondre aux avances du Saint-Siège formulées par le pape Léon XIII et s'engageait, contrairement à ses résolutions antérieures, sur le chemin de Canossa, transformation totale de sa politique et qui nécessitait de sa part une prodigieuse habileté s'il ne voulait pas que sa renommée dans l'empire fût atteinte.

La difficulté de plus en plus accentuée

que rencontrait en Alsace-Lorraine l'œuvre de germanisation était aussi une cause de soucis. Il fallait également tenir la main au développement de la puissance militaire de l'Allemagne. C'était de même la préparation du Congrès de Berlin et les négociations engagées entre les puissances européennes pour résoudre les difficultés soulevées par la guerre russo-turque et par les victoires de la Russie (1).

C'était enfin les progrès vertigineux du socialisme, lesquels exigeaient des mesures immédiates et radicales pour porter remède à une situation devenue plus menaçante de jour en jour. Mais l'ambassadeur de France constatait également que, parmi ces préoccupations, les deux dernières dominaient en ce moment toutes les autres. On sait que le gouvernement français ne prit part

(1) J'ai résumé ces négociations laborieuses dans mon livre : *Ferdinand Ier, tsar des Bulgares* (Paris, Attinger frères, éditeurs).

aux négociations qui précédèrent le Congrès que pour déclarer qu'il était uniquement acquis à la cause de la paix et qu'il donnerait son concours à toute mesure susceptible d'en assurer le développement d'une manière conforme à la justice et à l'intérêt des populations. En fait, au mois de mai, la réunion du Congrès était assurée par le consentement unanime de toutes les puissances. La date en était fixée au 13 juin et c'est le chancelier qui devait le présider. Quant à la question du socialisme, elle allait se poser, comme on le verra tout à l'heure, d'une manière imprévue et tragique. Mais, entre temps, surgissaient des incidents de nature très différente et qui donnaient tour à tour à l'ambassadeur de la République des satisfactions et des inquiétudes.

Il y a lieu de rappeler d'abord un épisode sans rapport direct avec sa mission, mais qui préoccupa un moment les mem-

bres du Congrès et plus particulièrement le gouvernement français. C'était au mois de juillet. Le Congrès venait de finir. Les plénipotentiaires allaient se séparer, après avoir siégé durant plusieurs semaines et, en dépit de leurs efforts et de leurs prétentions, fondé le repos de l'Europe sur des bases dont la fragilité devait bientôt apparaître. Le ministre des Affaires étrangères de France, Waddington, qui, avec l'ambassadeur et M. Desprez, directeur de la politique au quai d'Orsay, avait représenté son pays dans cette réunion diplomatique, préparait son départ, lorsqu'une dépêche de Victor Tiby, ministre de France en Danemark, lui apportait à l'improviste une nouvelle sensationnelle.

Elle portait que le prince impérial, fils de Napoléon III, qui voyageait dans les pays scandinaves, était attendu à Copenhague au mois d'août et devait être reçu par la famille royale, au château de

Bensdorff. Le but du jeune prince, en procédant à cette visite, était, racontait-on, de se faire connaître des souverains danois et de leur plus jeune fille, la princesse Thyra, la seule qui ne fût pas mariée; la reine d'Angleterre s'intéressait vivement aux deux jeunes gens et souhaitait leur union. Si, comme tout le laissait supposer, ils se plaisaient, les fiançailles ne se feraient pas attendre et le mariage suivrait promptement. A Copenhague, dans les milieux de la Cour, on gardait le secret sur ce projet; mais, d'après les initiés, les informations auxquelles il donnait lieu étaient l'expression de la vérité.

Une autre circonstance tendait à prouver leur exactitude; la famille royale qui, peu de temps auparavant, se proposait de résider en France durant quelques jours, avant de se rendre en Angleterre à l'invitation de la reine Victoria, venait de renoncer à passer par Paris; elle irait direc-

tement à l'île de Wight où elle était attendue. Ce changement d'itinéraire était attribué, d'une part, à la crainte qu'avaient conçue les souverains danois de provoquer, en voyageant, en France, les commentaires des journaux sur l'éventualité de ce mariage dont on entendait parler pour la première fois, et, d'autre part, à l'accord intervenu entre la famille royale et le prince impérial, aux termes duquel ils devaient se retrouver à la cour britannique.

Cette nouvelle, arrivée à Berlin au moment où Waddington allait quitter la capitale allemande, ne pouvait le laisser indifférent et ne pas l'émouvoir. Bien qu'il n'en eût pas la confirmation officielle, elle lui venait d'une source qu'il devait considérer comme sûre, et c'eût été de sa part un témoignage d'imprévoyance de ne pas mesurer dans toute son étendue le prestige dont se parerait aux yeux des Français

le fils de l'Empereur déchu, en épousant la princesse Thyra de Danemark.

Il convient de rappeler quelle situation privilégiée et respectée avaient créée au roi Christian IX, dans l'aréopage des empereurs et des rois, bien qu'il n'y figurât que comme souverain d'un petit État, la dignité de sa vie, la pureté de ses mœurs, la sûreté de son commerce, les agréments de sa cour, dont on disait que c'était une cour patriarcale, et surtout les alliances qu'à la faveur de la grâce captivante de ses filles aînées, Alexandra et Dagmar, il leur avait fait contracter. En 1863, neuf mois avant qu'il montât sur le trône comme successeur de Frédéric VII, et alors qu'il n'était encore que le prince de Gluksbourg, la première épousait le prince de Galles, le futur Édouard VII. C'était sa mère, la princesse Louise, qui avait préparé ce mariage, en intéressant à son projet la princesse impériale d'Alle-

magne, sœur du jeune héritier de la couronne britannique. Celui-ci s'était promptement épris de l'élue de sa sœur, et le mariage avait été célébré, le 10 mars, à Windsor. Le 15 novembre, Frédéric VII expirait et le prince de Gluksbourg lui succédait, sous le nom de Christian IX, dans des circonstances critiques qui, l'année suivante, aboutissaient au démembrement de ses États, accompli en quelques semaines par la Prusse et l'Autriche. Mais moins de deux ans plus tard, le mariage de sa seconde fille venait en quelque sorte le dédommager des malheurs de son royaume et de sa maison.

Fiancée d'abord au grand-duc héritier de Russie, la princesse Dagmar avait eu la douleur de le voir mourir avant la célébration de leur mariage. Mais, au moment d'expirer, il avait pris la main de son frère cadet Alexandre, à qui son trépas allait donner le trône, et, la mettant dans celle

de leur père qui se tenait à son chevet, il avait dit : « Aimez-le, mon père, c'est une âme de cristal. » On peut croire qu'il avait tenu le même langage à sa fiancée puisqu'en 1866, elle épousait celui qui devait être Alexandre III. Si donc le prince impérial s'alliait à la maison de Danemark, il deviendrait le beau-frère d'un futur roi d'Angleterre et d'un futur empereur de Russie, l'allié de la famille régnante de Grèce issue du pays danois, sans parler de parentés plus éloignées avec d'autres dynasties, que lui auraient créées ces alliances.

Il est aisé de comprendre les préoccupations auxquelles une telle perspective devait livrer le ministre français, et on ne saurait s'étonner qu'il se fût empressé d'en faire part à l'un des plénipotentiaires anglais, lord Beaconsfield, qui n'avait pas encore quitté Berlin. Les deux personnages s'étaient liés pendant la durée du Congrès.

Il semble même y avoir eu entre eux plus d'attirance réciproque qu'entre Waddington et l'autre ministre britannique, le marquis de Salisbury. C'est donc à lord Beaconsfield « qu'en toute franchise » Waddington exprima le déplaisir que ressentirait le gouvernement de la République, si ces bruits venaient à se confirmer.

« Je les crois sans fondement, déclara lord Beaconsfield. S'il était question d'un tel mariage, je le saurais. »

Waddington n'était pas convaincu; les affirmations reçues de Copenhague autorisaient ses doutes. Il insista « sur les embarras intérieurs et les complications extérieures que l'événement pourrait provoquer. » Son interlocuteur ne semblait pas les craindre au même degré que lui, mais ajouta que le gouvernement français pouvait compter sur ses bons offices personnels, « dans la mesure où son action pourrait se faire sentir en une matière aussi

délicate. » Waddington rentrait à Paris le lendemain, y voyait le prince de Galles qu'il entretenait de cette affaire et dont le langage l'eût rassuré, si l'ambassadeur britannique, lord Lyons, en affirmant « que le projet paraissait abandonné », n'eût implicitement avoué qu'il avait existé. Le 9 août, le ministre des Affaires étrangères danois affirmait au ministre de France que la nouvelle était fausse. Mais celui-ci n'en croyait rien et maintenait ses informations antérieures. Ne sachant plus que penser, Waddington se décidait le 28 à écrire au marquis d'Harcourt, notre ambassadeur à Londres.

« Sans méconnaître l'influence que les liens dynastiques peuvent exercer sur la politique des gouvernements, lui mandait-il, nous considérons cette influence comme un faible appoint des forces qui agissent de notre temps sur le destin des peuples. Nous ne devons pas cependant rester inat-

tentifs aux symptômes qui nous annoncent cette tentative d'union entre le fils de Napoléon III et une famille régnante que des alliances antérieures rattachent étroitement aux plus grandes monarchies de l'Europe. Nous pouvons d'autant moins nous montrer indifférents que ce projet nous est représenté comme rencontrant de hautes approbations et même un appui à la cour d'Angleterre. » Après ce préambule, le ministre des Affaires étrangères racontait ce qui s'était passé à Berlin entre lui et lord Beaconsfield, et la promesse d'intervenir faite par ce dernier à qui le marquis d'Harcourt était prié de la rappeler. Waddington invitait en même temps son représentant à Copenhague à faire comprendre au gouvernement royal « qu'une telle union serait peu conforme au caractère amical des relations du Danemark avec la France ».

« Mais il n'en a jamais été question, »

répliquait le premier ministre danois, en réponse à cette communication.

A Londres, lord Beaconsfield parlait dans le même sens et n'était pas moins affirmatif. Après information « auprès de la plus haute autorité du royaume », il affirmait que « les bruits recueillis par le chargé d'affaires de France étaient sans fondement et qu'il était notamment inexact que le prince impérial dût venir à l'île de Wight ». Il semble bien que c'était la vérité et que le diplomate français accrédité en Danemark s'était laissé tromper par les apparences. Cependant, on ne saurait l'affirmer, bien que, pour démontrer l'invraisemblance des rumeurs dont notre représentant s'était fait l'écho, on puisse rappeler qu'à cette même époque, les familiers du prince impérial laissaient entendre que, s'il avait été libre d'obéir à ses sympathies et aux impulsions de son cœur, c'est sur une princesse d'Angleterre,

fille de la Reine, que son choix se serait porté. Au surplus, outre qu'il n'est point aisé de pénétrer dans les secrets des familles royales, un autre événement allait couper court à toutes les incertitudes avant que ce jeune prince eût péri prématurément dans une aventure tragique. Alors qu'à Paris, on commençait à peine à se rassurer, on apprenait tout à coup que la princesse Thyra, recherchée par un prétendant dont il n'avait pas été question jusque-là, venait, avec le consentement de ses parents, de lui accorder sa main. C'était le duc de Cumberland, fils du roi de Hanovre dépossédé de ses États par la Prusse en 1866. La nouvelle des fiançailles coupait court aux inquiétudes de Waddington, mais il avait eu bien peur.

Parallèlement à cet incident il y en eut un autre dont on parla moins et même pas du tout en vertu d'un ordre donné par le prince de Bismarck, et qui fut si rigoureu-

sement exécuté qu'il en est à peine question dans les documents diplomatiques. On découvrit un complot dont les auteurs se proposaient d'assassiner les principaux membres du Congrès et notamment les trois chanceliers : Bismarck, Gortschakoff et Andrassy. Les détails manquant sur l'événement, on ne peut que le mentionner.

Au surplus ces épisodes accidentels n'étaient pas pour détourner Saint-Vallier du but qu'il s'était proposé en acceptant l'ambassade de France en Allemagne. Son idéal consistait à établir avec le cabinet de Berlin des relations cordiales et à dissiper toutes les causes de dissentiment. Il avait amèrement regretté que l'Allemagne eût refusé de participer à l'Exposition universelle qui devait s'ouvrir à Paris en 1878. Il était maintenant trop tard pour qu'il pût espérer qu'elle reviendrait sur cette décision, mais il n'en était pas de même pour l'Exposition des Beaux-Arts, à laquelle le

gouvernement allemand pouvait concourir par le simple envoi des œuvres de peinture et de statuaire qu'il possédait dans ses musées ou dans ses collections particulières. Pénétré de la pensée qu'il pouvait y avoir là pour la France l'occasion d'une victoire diplomatique, Saint-Vallier avait rédigé un projet qu'il présenta à la Wilhelmstrasse ; le secrétaire d'État Bülow le reçut de ses mains pour le soumettre au chancelier. Peu de jours après, le baron de Holstein, premier secrétaire de la chancellerie, venait faire à Saint-Vallier, de la part de Bismarck, une déclaration qui comblait ses vœux. Le gouvernement d'Allemagne consentait à prendre part à l'Exposition des Beaux-Arts.

« Je suis chargé de vous dire, ajouta l'envoyé du chancelier, qu'en vous choisissant pour venir la représenter à Berlin, la République française nous a remis une carte de visite amicale qui appelait la nôtre

et que nous sommes heureux de lui rendre. »

C'était pour les débuts de l'ambassadeur un succès qui lui permettait d'augurer favorablement des démarches qu'il pourrait avoir à faire dans l'avenir. Le 6 mars, le prince Rodolphe, archiduc héritier d'Autriche-Hongrie, étant venu à Berlin, offrit un dîner à l'empereur Guillaume à l'ambassade austro-hongroise. Saint-Vallier y étant convié profita de l'occasion pour remercier le souverain allemand. Mais, dès ses premières paroles, Guillaume Ier l'interrompit.

« Ne me remerciez pas, monsieur l'ambassadeur, fit-il; c'est moi qui devrais vous remercier, puisque votre attitude depuis que vous êtes parmi nous, me permet aujourd'hui de prendre une décision qui répond à mes plus vifs désirs. J'avais vivement regretté de ne pouvoir la prendre à une autre époque bien que je fusse animé déjà des mêmes vues qu'actuellement;

mais j'avais dû m'incliner, en souverain respectueux de la Constitution, devant l'avis unanime de mes ministres; il était alors contraire au mien et je me réjouis qu'il soit devenu aujourd'hui, grâce à vos efforts, conforme à mon propre sentiment. Je vous promets de contribuer à l'éclat de votre Exposition en y envoyant les plus beaux tableaux de mes palais; je vois dans ma décision un gage de concorde profitable à nos deux pays. »

En présence de cette déclaration, Saint-Vallier était autorisé à se demander si « cet âge d'or » annoncé par Bülow dans leur premier entretien allait produire d'autres heureux effets. Peut-être put-il en douter lorsque, durant les jours suivants, la lecture des journaux allemands lui apporta la preuve que tout le monde à Berlin n'approuvait pas la décision impériale : on en était plus surpris que satisfait; on allait même jusqu'à taxer d'incon-

séquence la conduite du gouvernement allemand.

Une autre circonstance vint d'ailleurs jeter un nuage sur la satisfaction de Saint-Vallier. Une ambassade marocaine était arrivée à Berlin et avait reçu l'accueil le plus empressé. Des chevaux et des voitures de la cour, des piqueurs des écuries impériales avaient été mis à la disposition des envoyés du sultan du Maroc; des revues avaient été données en leur honneur; on leur avait offert des loges au théâtre et des dîners au palais impérial. Lorsqu'ils étaient partis, ils avaient été accompagnés à la frontière par une escorte d'honneur et l'empereur avait voulu payer sur sa cassette tous leurs frais de voyage et de séjour. Le général Chanzy, gouverneur de l'Algérie, s'était ému de cette réception; on n'eût pas mieux fait pour un souverain. Il craignait que, dès ce moment, l'Allemagne essayât d'obtenir un port sur

la côte du Maroc ou sur celle de Tripoli.

Saint-Vallier, consulté, n'en disconvint pas. Mais il ne croyait pas que Berlin eût un objectif immédiat. On avait voulu laisser aux envoyés marocains une impression favorable et durable de leur séjour en Allemagne et les éblouir par le spectacle de la puissance militaire de l'empire qu'on leur avait fait admirer chaque jour dans des revues et des manœuvres. On espérait que, grâce à la bienveillance de l'empereur et de la cour, ils seraient disposés, en rentrant dans leur pays, à y préparer un terrain propice à l'influence allemande, lequel pourrait être utilisé plus tard. On avait posé des jalons pour avoir sous la main, le cas échéant, un facteur efficace. Pour dissimuler ces intentions, on avait feint de travailler surtout à obtenir du Maroc une commande pour les usines d'Essen, que les envoyés avaient visitées avant de quitter la Prusse pour aller

par la Suisse s'embarquer à Marseille.

Après cette explication, Saint-Vallier, en homme soupçonneux et prévoyant, était d'avis qu'il fallait tenir compte des renseignements donnés par le général Chanzy et veiller à Berlin, à Tanger et en Algérie, sur les faits et gestes des Allemands et des Marocains. A ce moment, c'est-à-dire à la veille du Congrès, Bismarck n'avait pas fait encore à la France les ouvertures sur la Tunisie qu'entendit, quelques jours plus tard, Waddington dans la bouche du chancelier, et si notre ambassadeur trouvait exagérées les craintes de Chanzy en tant que menace d'un effet immédiat, il ne les écartait pas pour l'avenir, donnant ainsi, comme le gouverneur de l'Algérie, un témoignage de sa perspicacité.

CHAPITRE IV

LES ORIGINES DE LA POLITIQUE COLONIALE ALLEMANDE

L'année 1878 n'était pas encore achevée que les ambitions coloniales allemandes se faisaient jour à travers les multiples incidents de la politique impériale. Elles s'étaient éveillées déjà en 1866 dans la Confédération et plus particulièrement dans les villes hanséatiques, mais la résistance de la Prusse en avait entravé l'expansion et en fait, elles s'étaient endormies. Persévérant dans un principe qu'il déclarait conforme à l'intérêt de la monarchie prussienne, Bismarck avait écarté diverses

offres venues de l'extérieur, formulées par des puissances secondaires qui voulaient se défaire de colonies improductives. La Hollande avait offert l'île de Curaçao, le Danemark l'île de Sainte-Croix, et, après le départ des ambassadeurs marocains, on apprenait en Allemagne qu'ils avaient proposé de lui ouvrir un port sur la côte du Riff où elle pourrait établir un dépôt de charbon, un bassin de radoub et même construire un fort de défense.

« Nous avons refusé, racontait Bismarck lorsqu'il rappelait ces souvenirs. Curaçao est une terre inculte; à Sainte-Croix, les indigènes massacreraient nos colons et quant au Maroc, nous ne pourrions y prendre pied sans entrer en conflit avec l'Espagne. »

Maintenant l'opinion du chancelier, à la faveur d'un incident qui se produisait au mois de novembre dans l'archipel des Navigateurs, à l'île de Samoa, prenait une

autre direction. L'initiative privée avait créé dans cette île un petit établissement allemand d'un caractère purement commercial et qu'il était devenu nécessaire de protéger. Un navire de guerre y fut envoyé à cet effet non sans provoquer les défiances des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Il y eut une discussion dans le Conseil des ministres afin de décider quelle réponse il convenait de faire à ces deux gouvernements. Le chancelier, à l'avis duquel s'était rangé le prince impérial, soutint qu'il était de l'intérêt de l'Allemagne de n'avoir pas de colonies.

« Elle commence à peine à être puissance maritime, dit-il, et ne peut espérer d'égaler l'Angleterre, la France ou l'Espagne qui sont colonisatrices depuis des siècles. Pour dominer des populations barbares et posséder des territoires d'une valeur contestable, nous nous exposerions à de graves embarras, à des risques exces-

sifs et à beaucoup de dépenses dont nous ne tirerions aucnn profit. »

A la suite de ce conseil, les entreprises coloniales parurent abandonnées. Mais elles ne l'étaient que provisoirement et Saint-Vallier pouvait prédire qu'elles reprendraient une vie nouvelle et plus intense lorsque l'Allemagne posséderait une importante flotte de guerre. C'était aussi l'avis de Bismarck. Mais son sentiment à cet égard devait encore se modifier sous la poussée des influences contraires qui s'exerçaient dans l'empire depuis la prise de possession de l'île de Samoa. Dès 1880, on verra le gouvernement et la presse à ses gages vanter les avantages d'un empire colonial. La pensée dont s'inspirent alors les ambitieux promoteurs de cette doctrine nouvelle est d'amener peu à peu l'opinion allemande à se convaincre du profit qu'il y aurait à changer le courant de l'émigration, qui s'est porté jusque-là

vers les États-Unis, et à le diriger vers des territoires qui appartiendraient à la mère patrie et dont il assurerait la prospérité.

Pour comprendre ce désir qui se manifestait pour la première fois, il faut se rappeler l'importance qu'avait prise depuis dix ans, c'est-à-dire depuis la guerre de 1870, l'émigration allemande. Les lourds impôts, les exigences du service militaire, la crise agricole et industrielle l'avaient rendue plus importante et plus active. Elle résultait, on le voit, de la situation intérieure de l'empire et du malaise économique, mais elle se fortifiait aussi par suite de l'imagination vagabonde du Germain et de son esprit d'aventure, se développant ou se ralentissant tour à tour, suivant les bonnes ou les mauvaises années. Dans la Saxe, en Bavière, en Posnanie, on voyait s'expatrier des villages entiers, se dépeupler des contrées agricoles dont les habitants, découragés par les mauvaises

récoltes, ruinés par les impôts, décimés par la loi militaire, abandonnaient leurs cabanes et leurs terres sans même toujours trouver à les vendre, pour s'enfuir vers l'Eldorado américain où les attiraient les parents et les amis qui les y avaient précédés. Beaucoup succombaient dans ce long voyage; ceux qui arrivaient au terme n'y trouvaient pas tous la richesse rêvée, mais l'exemple de quelques pionniers du Far-West suffisait pour encourager et enflammer les autres. Du reste, leur existence dût-elle demeurer précaire, ils considéraient comme un bien inestimable qui leur était assuré d'avoir affranchi leurs fils de l'esclavage militaire de l'empire.

Au surplus, transportés dans le nouveau monde, ils n'y oubliaient pas la patrie. Ils lui demeuraient fidèles, s'intéressaient à sa grandeur, donnaient leur concours à toutes les œuvres auxquelles ils pouvaient participer, conservant leur

langue, leurs mœurs, leurs coutumes. Des écoles allemandes, des temples allemands, des journaux en langue allemande, des librairies pourvues surtout d'ouvrages allemands surgissaient comme par miracle partout où se créait un centre de population germanique. On avait pu apprécier pendant la guerre de 1870 combien les Allemands établis en Amérique s'étaient passionnés pour la cause de la métropole, et nous les avons vus en ces derniers temps se passionner encore davantage pour la mère patrie et pousser le dévouement qu'ils lui ont conservé jusqu'à trahir le noble et grand pays où ils avaient reçu l'hospitalité.

Mais, malgré la vivacité de ces sentiments, on objectait, à l'époque dont nous parlons, que ces émigrés n'étaient plus les sujets de l'empire et que les éléments si considérables qu'ils représentaient étaient perdus pour l'État. Aussi le gouvernement

avait-il cherché, à divers reprises, à entraver le courant de l'émigration. Il avait successivement tenté de le diriger vers les régions incultes de la Prusse orientale ou vers l'Alsace-Lorraine. Mais le sol pauvre et glacé de la première et l'hostilité marquée des habitants de la seconde avaient rendu vaines ces tentatives. C'est ainsi qu'avait pris faveur avec une énergie extraordinaire l'idée de créer des colonies lointaines dans les parages où l'Allemagne pourrait acquérir des territoires vierges encore de toute domination européenne, et d'y porter peu à peu les émigrants en les tentant par la perspective d'avantages plus grands qu'aux États-Unis : terres fertiles largement distribuées, concours financier pour les frais de premier établissement, transport gratuit, et surtout en faisant vibrer la note patriotique d'un grand service à rendre à l'Allemagne, de nouveaux domaines à lui assurer, d'im-

portants débouchés à donner à son commerce, à son industrie et, par-dessus tout, la satisfaction de demeurer sujets de l'empire sans être astreints aux impôts et aux charges de la métropole. A la faveur de ces considérations, le gouvernement germanique était conduit à modifier la politique qu'il avait pratiquée jusque-là quant à son action au delà des mers et, quelques mois après son arrivée à Berlin, l'ambassadeur de France voyait s'ouvrir la voie dans laquelle l'Allemagne allait marcher à grands pas vers le but, réalisé depuis, la constitution d'un empire colonial vaste et puissant.

Cette résolution prise, il ne reculera devant aucun moyen pour en assurer le succès, les journaux ne cesseront pas d'appeler l'attention sur le brillant avenir que promet au commerce allemand cette importante entreprise. Dès 1880, il fondera une grande société coloniale océanienne dont

le développement sera le principal levier dont il compte se servir. Dans des tableaux statistiques publiés périodiquement, il montre les incessants progrès des échanges de l'Allemagne avec ses établissements océaniens.

Ces progrès sont attestés ainsi par des chiffres qui mettent en lumière l'importance des avantages rémunérateurs; il démontre non sans orgueil que tandis qu'en 1868, le total des exportations allemandes n'atteignait pas 750 000 marks, en 1880 il avait sextuplé. Dès lors, quel avenir économique n'était pas réservé à l'Allemagne!! Bien qu'encore à ce moment elle ne parût le chercher qu'en Océanie et que ses espérances ne semblassent pas se porter sur les contrées riveraines de la Méditerranée, ne pouvait-on prévoir qu'un jour viendrait où ses ambitions encore limitées ne subiraient plus aucun frein et se porteraient vers des rivages où d'au-

tres nations s'étaient constitué de vastes possessions. L'Afrique et l'Asie étaient, comme l'Océanie, des proies bonnes à saisir et d'autant plus enviables que, depuis longtemps, elles étaient prospères. Ce n'était là, d'ailleurs, qu'une hypothèse et, en supposant qu'en 1878, les débuts de la puissance coloniale de l'Allemagne eussent été de nature à inspirer à la France des inquiétudes pour son empire africain, elle allait bientôt se rassurer par suite des propos du prince de Bismarck à Waddington venu à Berlin pour prendre part au Congrès, et au comte de Saint-Vallier, déjà désigné en sa qualité d'ambassadeur pour y siéger avec lui.

CHAPITRE V

L'ATTENTAT CONTRE GUILLAUME Ier ET SES SUITES

Mais avant de rappeler ces propos, nous devons mentionner un événement qui venait assombrir tout à coup la période solennelle dont se réjouissaient les Berlinois en raison des distractions qu'elle leur promettait. Le 11 mai, au retour d'une promenade dans la capitale avec sa fille, la grande-duchesse de Bade, l'empereur rentrait au palais lorsqu'un ferblantier de Leipzig, nommé Hædel, qui l'attendait au passage, tira sur lui un coup de revolver. Heureusement, Guillaume Ier ne fut pas

atteint et l'assassin se laissa arrêter sans opposer aucune résistance.

Bien que cette tentative de meurtre n'eût pas abouti, elle produisit par toute l'Allemagne une émotion considérable que le gouvernement interpréta comme la preuve que le pays, qui aimait et respectait son vieux souverain, demandait des lois de répression. Un projet qui livrait à la police la liberté de la presse, la liberté d'association et la liberté de réunion fut déposé au Reichstag. Contrairement à l'attente du chancelier, ce projet eut pour effet immédiat de provoquer une réaction violente. Dans la pensée de la partie la plus éclairée de la nation, c'était par des réformes et non par des lois d'exception qu'après avoir châtié inexorablement un forfait abominable, il fallait en conjurer le retour. Mais le 2 juin, avant qu'un débat se fût ouvert au Reichstag sur ce point, l'empereur était l'objet d'un second attentat et celui-là plus

grave que le premier. L'auteur, un certain docteur Nobiling, homme de condition assez relevée, avait tenté de tuer le souveraiu à l'aide d'un fusil de chasse. L'attentat n'avait réussi qu'à moitié; aucune des blessures n'était mortelle, mais elles étaient assez nombreuses pour occasionner une perte de sang, qui n'était pas sans danger, étant donné l'âge de la victime. Après les avoir examinées, les médecins déclarèrent que l'état de l'empereur ne s'améliorerait que s'il se condamnait à un repos absolu. Lui-même comprenait qu'il n'était pas en état de s'occuper des choses du gouvernement. Sa famille le pressait d'ailleurs de renoncer provisoirement à l'exercice du pouvoir et de confier la régence au prince impérial. Ce n'est pas sans regret ni sans appréhension qu'il se décida à nommer son fils régent de l'empire pendant la durée de sa maladie, regret d'autant plus vif qu'il savait le kronprinz

hostile aux mesures exceptionnelles de rigueur, dont lui-même, en reprenant connaissance après l'attentat, avait violemment affirmé la nécessité.

Si de telles mesures ne pouvaient suffire à désarmer l'anarchie, elles eussent été justifiées en cette circonstance par le langage de Nobiling :

« Oui, j'ai voulu tuer l'empereur, avouait-il dans son premier interrogatoire, et je regrette qu'il ne soit pas mort. J'avais cependant tout fait pour que les blessures fussent mortelles. Mais si j'ai manqué mon coup, un autre réussira. J'ai laissé derrière moi cinquante compagnons prêts à recommencer; ils ont juré de marcher comme moi, si comme moi ils sont désignés par le sort pour en finir non seulement avec Guillaume Ier, mais encore avec ses successeurs, et ce qui se passe en Allemagne se passera dans tous les pays; nous ne voulons plus d'empereurs ni de rois. »

Ce langage menaçant porté par les journaux à la connaissance de leurs lecteurs terrorisait ceux-ci. Il était évident qu'on se trouvait en présence d'un complot dont les auteurs répandus à cette heure par toute l'Europe ne reculeraient devant aucun moyen pour réaliser leurs projets criminels. On rappelait qu'à Saint-Pétersbourg, quelques semaines plus tôt, le tsar Alexandre II avait failli périr sous le plomb d'un assassin..

Ce souvenir de date si récente, rapproché des deux tentatives de meurtre dont Berlin venait d'être le théâtre, ne prouvait que trop combien était grand le péril qui menaçait les souverains de tous les États. Eux-mêmes s'en rendaient compte. Le 18 juin, l'ambassadeur de France étant allé à Dresde pour porter au roi et à la reine de Saxe, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage, les félicitations du maréchal de Mac-

Mahon, président de la République française, ils ne lui avaient pas dissimulé les inquiétudes que leur causaient les forfaits anarchistes. Ils s'alarmaient de l'état de l'Allemagne, révélé par les attentats et confirmé chaque jour par des offenses contre l'empereur, par les lettres anonymes qu'il recevait et qui lui annonçaient qu'il serait assassiné s'il osait se montrer dans les rues de la capitale.

Il est cependant remarquable que, sauf dans le monde de la Cour et dans les milieux militaires, personne ne paraissait vouloir des lois d'exception. Les projets déposés au Reichstag étaient généralement désapprouvés. Le prince de Bismarck n'en était pas moins résolu à les défendre, bien que l'attitude des députés témoignât d'une ferme volonté de les repousser. Le 8 juin, huit jours après l'attentat, ils les condamnaient par un vote auquel le pays paraissait disposé à applau-

dir. Mais comme le vote venait d'être émis, le chancelier se levait et donnait lecture d'un rescrit impérial qui prononçait la dissolution du Reichstag; un autre décret convoquait les électeurs de l'empire pour le 30 juillet suivant.

Les députés dont le nom sortit de l'urne et qui allaient former le nouveau Reichstag étaient en majorité plus complaisants que ceux qu'ils venaient remplacer. Il s'y trouvait cependant plusieurs membres résolus à refuser leurs voix au gouvernement et en particulier ceux d'Alsace-Lorraine dont le vote des électeurs des deux provinces avait prouvé leur fidélité à la France et le peu d'influence du germanisme. Partout ses candidats avaient été battus; le parti autonomiste mordait la poussière et des noms chers aux amis de la France reparaissaient au Reichstag. A cette occasion les journaux de Paris avaient constaté que les pays annexés n'avaient rien oublié,

et la presse allemande répondait qu'ils n'avaient rien appris et que c'était tant pis pour eux s'ils faisaient ajourner « les bienfaits qu'on leur réservait ».

A la veille de l'ouverture de la session, annoncée pour le 9 septembre, une opposition très vive s'agitait contre les lois nouvelles; le chancelier était contraint, pour obtenir certaines concessions, d'en promettre plusieurs autres; il cherchait un terrain d'entente pour annihiler ses adversaires, mais le parti du Centre ne se prêtait pas à des arrangements tels que les souhaitait Bismarck. L'un des chefs de ce grand parti, Schorlemer-Alst, avouait nettement qu'il repousserait les lois antilibérales :

« Si l'on m'offrait d'un côté la paix religieuse, disait-il, telle qu'elle existait avant le Kulturkampf et de l'autre la restriction des libertés publiques et l'augmentation des impôts, je me refuserais à cette

transaction. La liberté religieuse ne peut exister sans la liberté civile, ni la liberté civile sans la liberté religieuse et ces deux biens étant inséparables, toute transaction est impossible. »

On pouvait donc craindre qu'une fois de plus les projets gouvernementaux fussent repoussés par le nouveau Reichstag comme ils l'avaient été par l'ancien. Mais cette éventualité ne se produisit pas, l'habileté du chancelier, son consentement à diverses modifications eurent raison de tous les obstacles et finalement la loi fut votée à la fin d'octobre.

Son application suivit immédiatement le vote. Déjà dans Berlin l'autorité militaire avait été investie de pouvoirs dictatoriaux : postes doublés et visités à tout instant, les soldats munis de cartouches à balle, la ville sillonnée de patrouilles nuit et jour; mêmes mesures dans les grandes cités de l'empire et enfin, de toutes parts,

affirmation par les journaux officieux de l'existence au dedans et au dehors de groupements anarchistes. Vraies ou inventées, ces rumeurs amenaient les populations à se résigner à ces mesures rigoureuses.

Néanmoins, les socialistes redoublaient d'audace et les innombrables condamnations prononcées par les tribunaux restaient sans effet comme si elles n'eussent plus effrayé personne. Un témoin écrivait :

« Une explosion serait à craindre dans un pays moins accoutumé à se plier sous le joug d'une discipline de fer; mais le gouvernement s'appuie sur deux forces puissantes et encore intactes, une dynastie respectée et incontestée, une armée fidèle et résolue. »

Au cours de ces événements, l'empereur s'était peu à peu rétabli et à Kissingen, où s'achevait sa convalescence, il s'irritait des retards que subissait l'exécution de sa volonté. Il en accusait son fils, sachant

que celui-ci n'approuvait pas les atteintes portées à la liberté et les dépenses engagées par le gouvernement sous le prétexte de défendre l'empire contre les fauteurs de complots, alors que la misère des classes ouvrières était à son comble. Lassé des reproches de son père, le kronprinz déclarait qu'il avait hâte de ne plus gouverner et c'est avec une satisfaction marquée qu'il vit l'empereur reprendre les rênes du gouvernement, malgré les supplications de l'impératrice qui aurait voulu qu'il prolongeât sa période de repos.

Au mois de janvier 1879, Guillaume Ier, rentré à Berlin, recevait le corps diplomatique et lui annonçait l'intention de former contre les assassins une Sainte-Alliance entre les chefs d'État. Il s'engageait à ne pas faillir à sa tâche, mais il comptait sur l'aide des autres gouvernements. Il disait à l'ambassadeur de Russie :

« Écrivez à mon neveu que si j'étais

moins vieux et moins brisé, j'irais le trouver à Saint-Pétersbourg pour fêter avec lui la saint-Georges et m'unir à lui dans un serment commun et dans une confraternité d'armes et de danger au moment de commencer la croisade moderne contre les hommes de crime et de désordre. »

C'étaient là des paroles de combat, destinées à rester sans écho. La Sainte-Alliance dont parlait le vieil empereur était inexécutable, dans l'état où se trouvait l'Europe, en proie à des rivalités que le Congrès de Berlin, bien qu'il se fût flatté de les éteindre, laissait, malgré les apparences contraires, aussi vives qu'avant la signature du traité qui avait couronné ses travaux. Du reste de ces souvenirs nous ne retiendrons ici que ce qui est de nature à démontrer que le prince de Bismarck y trouva l'occasion de manifester envers la France les sentiments bienveillants dont le comte de Saint-Vallier à son arrivée à

Berlin avait recueilli les témoignages de la bouche du chancelier et de celle de l'empereur. Ce n'était qu'un début dans la voie nouvelle où s'était engagée l'Allemagne envers la nation qu'elle avait vaincue et spoliée en 1870. Autant il s'était montré défiant envers Gabriac, soupçonneux et même malveillant envers Gontaut-Biron, autant maintenant, il allait être tout miel et tout sucre envers Saint-Vallier.

CHAPITRE VI

TENTATIVES DE SÉDUCTION

Cette bienveillance inattendue s'était manifestée dès la réunion du Congrès de Berlin. A cette heure, le gouvernement français se heurtait en Tunisie, où il s'efforçait de maintenir son influence séculaire, à l'hostilité déclarée du Bey d'alors dont notre consul général à Tunis avait depuis longtemps à se plaindre, hostilité d'autant plus irritante et dangereuse que la résistance de ce potentat rencontrait à Constantinople un appui effectif sur cette terre africaine limitrophe de nos possessions algériennes; il provoquait et favorisait les intrigues qui menaçaient la sécu-

rité de notre colonie et qui se traduisaient souvent par des incursions de tribus voisines, en deçà de notre frontière. Le gouvernement français, bien qu'il s'efforçât de dénouer pacifiquement ces difficultés, s'était vu obligé à plusieurs reprises de défendre par les armes l'accès de son territoire. Mais le Bey de Tunis, dont le successeur est devenu depuis notre protégé très loyal et notre ami très dévoué, persistait à nous témoigner son mauvais vouloir et à se dérober aux demandes légitimes que nous lui adressions pour mettre un terme à une situation qu'il semblait prendre à cœur de rendre intolérable.

Au cours des loisirs que lui laissaient les travaux du Congrès, le chancelier d'Allemagne causant avec les plénipotentiaires français s'était étonné de la longanimité de notre gouvernement envers le prince tunisien et, dans des entretiens caractérisés par leur cordialité, il les invitait à en finir

avec ce péril en prenant possession de la Tunisie.

« C'est une terre qui vous appartient de droit. Elle doit vous revenir tôt ou tard. Sa possession sera la sauvegarde de votre sécurité dans votre colonie algérienne et de votre influence dans le bassin de la Méditerranée. Allez-y, vous ne m'y trouverez pas et je me ferai un devoir de vous seconder à cet effet dans la mesure où je le pourrai. »

Dans des conversations avec les plénipotentiaires anglais et italiens qu'il savait peu disposés à laisser la puissance française se développer sur les rivages africains, il exprimait la même opinion.

« A mon sens, leur déclarait-il, la Tunisie fait partie du domaine français et ne peut lui être disputée par aucune puissance. Je crois devoir vous prévenir que si la France jugeait à propos de s'en emparer, elle aurait l'appui de l'Allemagne. »

Bien que Waddington et Saint-Vallier eussent ainsi constaté que les entreprises de leur gouvernement en Tunisie ne rencontreraient de la part de Bismarck que des encouragements, ils étaient d'avis qu'il n'y avait pas lieu encore pour la France de renoncer, dans ses rapports avec le Bey, aux procédés de conciliation, mais elle ne recevait de son attitude aucun résultat satisfaisant. A la fin de l'année 1878, la situation en Tunisie était devenue intolérable et de plus en plus s'accusait la nécessité de mesures énergiques.

Dans la dernière semaine de décembre 1878, Bismarck, qui se trouvait alors à Friedrichsruhe, invita le comte de Saint-Vallier à venir y passer quelques jours auprès de lui. L'ambassadeur se rendit à cette invitation le 5 janvier suivant. Dès son premier entretien avec son hôte, il entendit, plus accentués encore qu'à Ber-

lin, les propos bienveillants et encourageants que celui-ci lui avait déjà tenus.

« Eh bien! lui fut-il dit, je crois que la poire tunisienne est mûre et qu'il est temps pour vous de la cueillir. L'insolence du Bey a été le soleil d'août de ce fruit africain qui pourrait bien maintenant se gâter ou être pris par un autre si vous le laissiez trop longtemps sur l'arbre. J'ignore si cela vous tente et ce que vous voulez faire, mais je tiens à vous rappeler ce que j'ai dit en juillet à M. Waddington; mon désir est de vous donner des gages de bon vouloir dans les questions qui vous touchent et où il n'y a pas d'intérêts allemands opposés aux vôtres. »

Saint-Vallier remerciait. Mais Bismarck reprenait :

« Ce n'est que juste, car j'apprécie les efforts que vous avez faits lui et vous pour apaiser les passions et ramener la sécurité et la confiance entre nos deux pays. Je

tiens trop à la paix pour ne pas apprécier la valeur du service et je désire le reconnaître. Je me félicite donc que l'affaire de Tunis me donne l'occasion de vous déclarer que M. Waddington au ministère et vous ici, vous êtes à mes yeux des gages de paix et d'entente ; je connais vos difficultés intérieures et je veux vous aider à donner à votre opinion publique des satisfactions nécessaires pour un grand peuple qui a souffert et qui a besoin de sentir qu'on le respecte à l'étranger. L'intérêt de ma politique me commande d'ailleurs cette conduite, car pas plus que l'empereur, qui veut mourir glorieux et tranquille, je ne me soucie d'avoir encore en ma vie une autre guerre sur les bras. Je ne veux plus d'annexion, je vous l'ai déjà dit ; nous n'en avons fait que trop. Je repousse donc les aventures et je tiens au calme et à la sécurité, garantis par des rapports amicaux. »

Saint-Vallier n'était pas surpris de ces propos, car, à plusieurs reprises, il en avait entendu d'analogues. Il n'en ressentait pas moins une grande satisfaction, car ils lui prouvaient que l'âge d'or annoncé par Bülow ne serait pas un vain mot et qu'il faciliterait la politique de paix, qui s'imposait pour longtemps à la France puisqu'elle n'était pas en état de faire la guerre.

« On a dit, continuait Bismarck, que j'étais favorable à la République en France, parce que j'y voyais une cause de faiblesse pour votre pays. Le traître Arnim a voulu accréditer cette calomnie; la vérité, c'est que la République sage et modérée comme vous l'avez en ce moment, est à mes yeux une garantie de paix, parce qu'elle n'a pas besoin de redorer dans le creuset de la victoire le prestige indispensable aux dynasties sans racine comme la dernière que vous avez eue. Voilà pourquoi je

souhaite le maintien de la République en France; voilà pourquoi je suis prêt à vous seconder dans vos entreprises non contraires à nos intérêts. Je crois qu'il faut au peuple français des satisfactions d'amour-propre, et je désire vivement lui voir obtenir celles qu'il peut rechercher dans le bassin de la Méditerranée, sa sphère d'expansion naturelle. Plus il aura du succès de ce côté, moins il sera porté à faire valoir contre nous des griefs et des douleurs dont je ne discute pas la légitimité, mais qu'il n'est pas en notre pouvoir d'apaiser. »

Bismarck terminait en annonçant confidentiellement à son interlocuteur qu'il avait conseillé aux gouvernements amis d'inviter leurs agents à Tunis à la modération.

Saint-Vallier ne pouvait que se réjouir de ce qu'il venait d'entendre. Mais certaines de ces affirmations le laissaient

incrédule, notamment celle qu'avait émise Bismarck en faveur de la République. Lorsqu'il déclarait que ce n'était pas pour affaiblir la France qu'il souhaitait qu'elle conservât cette forme de gouvernement, il ne disait pas la vérité. Ses confidents savaient déjà, et il devait encore le leur répéter, que, selon lui, une France républicaine ne trouverait pas d'alliances en Europe, et que, sans alliances, elle ne pourrait jamais entreprendre une guerre de revanche. Dans presque toutes les paroles prononcées par lui relativement à notre pays, il y a toujours une part de dissimulation et de mensonge. Dans la circonstance que nous rappelons, les propos qu'il a tenus à Moritz Busch démentent en partie ceux qu'il tenait à Saint-Vallier. Celui-ci les enregistrait comme des symptômes pacifiques, mais il se demandait quelle était la cause de tant d'empressement à nous venir en aide et pourquoi Bismarck

nous offrait son concours avant de savoir si nous le désirions et si nous le lui demanderions.

Il n'en est pas moins vrai que les démarches officieuses qu'il avait faites dans l'intérêt de notre cause auprès des puissances européennes ne tardaient pas à porter leurs fruits. Peu de jours après l'entretien que nous venons de reproduire, le bey de Tunis accordait à la France les satisfactions qu'elle avait exigées et l'incident était clos. Malheureusement, cette détente devait être de courte durée. On verra bientôt de nouvelles difficultés éclater en Tunisie et se prolonger jusqu'au moment où le gouvernement français se décidera à recourir à des mesures énergiques pour faire respecter ses intérêts et ses droits dans les pays africains. Bismarck, de son côté, restera animé des dispositions dont il a fait part à Saint-Vallier, fidèle à ses promesses et encouragé par son empereur

à persévérer dans la voie où il s'est engagé pour établir entre la France et lui des rapports cordiaux et durables. Mais le 30 janvier, à l'improviste, un nuage passait sur cette situation rassurante.

CHAPITRE VII

AUTOUR DE LA DÉMISSION DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Dans la soirée de ce jour, on apprenait à Berlin que le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, avait donné sa démission à la suite d'un désaccord qui s'était produit entre lui et le ministère Dufaure sur la question des commandements de corps d'armée. L'événement, on s'en souvient, eut par toute l'Europe un bruyant retentissement et des conséquences qui d'abord firent craindre qu'un changement radical se produisît dans la politique du gouvernement français. Mais, dès le lendemain, le congrès réuni à Ver-

sailles choisissait Grévy comme président de République, et celui-ci, le ministère Dufaure s'étant retiré, chargeait Waddington d'en former un nouveau.

A la nouvelle de l'événement, Saint-Vallier avait quitté Berlin en y laissant derrière lui le comte de Moüy, comme chargé d'affaires. Appartenant au Sénat, l'ambassadeur était tenu d'aller prendre part à l'élection présidentielle; il était en même temps résolu à ne pas conserver le poste qu'il occupait en Allemagne si Waddington ne restait pas au pouvoir.

Dès qu'il sut que son ami gardait le portefeuille et adjoignait à sa fonction la présidence du Conseil, ses velléités de démission se dissipèrent et il se prépara à repartir. Mais plusieurs de ses collègues accrédités dans les grandes capitales ne suivirent pas son exemple. De Saint-Pétersbourg, le général Le Flô prévenait son gouvernement de son intention de prendre

sa retraite. Il avait voulu la prendre l'année précédente, après la mort de sa femme. Puis, à la prière du maréchal-président, il était resté à son poste. Maintenant, il considérait que ce n'était plus possible; il tenait à s'en aller avec lui, « étant convaincu comme lui que les armées, comme la diplomatie, ne sauraient, sans de graves dangers pour les gouvernements, être soumises aux fluctuations de la politique ».

De Vienne, notre ambassadeur, le marquis de Vogüé, faisait connaître aussi sa résolution de se retirer. Il ne dissimulait pas le mauvais effet produit dans les milieux officiels austro-hongrois par la chute de Mac-Mahon. Sans doute, on admirait la rapidité et le calme avec lesquels s'était opérée la transmission des pouvoirs. On les admirait et on nous enviait d'avoir si promptement mis fin à cette crise.

« C'est même trop beau, observait un homme d'État russe, le prince Lobanoff,

j'y aurais aimé un peu moins de facilité, car c'est pour d'autres d'un bien mauvais exemple. Un peu de sang répandu n'aurait pas été un mal et aurait évité à l'Europe dans l'avenir de plus redoutables commotions. » Mais on s'inquiétait surtout du lendemain; on redoutait les progrès du parti révolutionnaire et la défaite plus ou moins prochaine des partis modérés. Le marquis de Vogüé se gardait bien d'ailleurs de laisser voir au gouvernement auprès de qui il représentait la France qu'il partageait ses inquiétudes. Lorsqu'il alla prendre congé de l'empereur François-Joseph, celui-ci ne les lui dissimula pas. Il s'alarmait des tendances des hommes nouveaux qui arrivaient au pouvoir. L'ambassadeur démissionnaire était trop bon patriote pour ne pas s'attacher à dissiper ces alarmes. Son langage était tel qu'il laissa l'empereur entièrement rassuré pour l'avenir ou tout au moins feignant de l'être.

En le quittant le marquis de Vogüé écrivait avec autant de vérité que de justice envers lui-même :

« J'ai la conscience d'avoir fait mes efforts pour représenter dignement mon pays, pour lui acquérir des sympathies et pour inspirer confiance dans sa puissance et dans son avenir. »

Il conformait sa conduite à ses paroles et loin de montrer de l'humeur et de sortir en faisant claquer les portes, il ne quittait son poste qu'à la fin du mois de mars.

Ayant pris la résolution de conserver le sien tant que Waddington dirigerait les affaires de la République, Saint-Vallier rentrait à Berlin le 18 février. Invité pour le surlendemain à une soirée que Guillaume Ier offrait au corps diplomatique, il fut charmé de voir le vieux souverain revêtu du grand cordon de la Légion d'honneur; c'était une attention à laquelle l'ambassadeur ne pouvait ne pas être sen-

sible et qui témoignait de dispositions bienveillantes à l'égard du nouveau Président de la République. L'élection de Versailles avait rassuré Guillaume et sa tranquillité, troublée un moment lorsqu'il avait appris la démission du maréchal, lui avait été rendue grâce au retour de Saint-Vallier.

Il ne le lui cacha pas :

« Vous voilà donc enfin de retour parmi nous, monsieur l'ambassadeur, lui dit-il; nous avions regretté votre absence tout en la comprenant. Soyez doublement le bienvenu et pour le plaisir que j'ai à vous revoir et parce que votre présence me donne un gage de confiance et de sécurité. »

Il s'engagea ensuite dans une dissertation technique de laquelle il résultait que selon lui le maréchal était dans son droit en se refusant à laisser les partis lui imposer leur volonté en ce qui touchait les

questions militaires. Il parlait avec autant de vivacité que de conviction, tandis que l'ambassadeur écoutait sans répondre. Revenant ensuite à ce qui touchait celui-ci il continua :

— Je sais par les rapports du prince de Hohenlohe, mon ambassadeur à Paris, que vous avez lié votre sort politique à celui de M. Waddington et que vous êtes décidés l'un et l'autre à quitter immédiatement les affaires si elles prenaient une couleur dont nous pourrions avoir à nous inquiéter. Je ne puis que vous approuver. Mais dites-moi si Hohenlohe nous a exactement renseignés.

— Oui, sire, telle est bien notre intention.

— Je vous en félicite; M. Waddington nous inspire une grande confiance; c'est même un regret pour moi de n'avoir pas été en état de le recevoir quand il est venu ici; nous avons apprécié la droiture et la

loyauté de son caractère. Hohenlohe me fait un grand éloge du président Grévy. Je m'étais ému de la démission du digne maréchal parce que je le connais depuis bien des années et que j'ai pour lui une profonde sympathie; mais je vois qu'avec M. Grévy rien ne sera changé.

En s'éloignant de l'empereur, Saint-Vallier se trouva en présence de l'impératrice. Depuis qu'il résidait à Berlin, elle avait toujours été pour lui attentive et prévenante; elle le fut encore davantage ce soir-là et lui tint des propos qui n'étaient qu'une répétition de ceux du souverain. Du reste, il semblait qu'un mot d'ordre eût été donné pour le convaincre que ce qui venait de se passer à Paris ne modifierait ni les dispositions ni l'attitude du cabinet de Berlin.

Bismarck était alors à Friedrichsruhe, mais le secrétaire d'État Bülow parla à sa place.

« Hohenlohe, dit-il, nous a tenus au courant de tous les incidents de la crise et envoyé des appréciations rassurantes qui nous ont permis de calmer l'empereur. Comme chef d'État et comme chef d'armée, il se sentait froissé des conditions imposées au maréchal sur le terrain militaire. Mais le rapport de notre ambassadeur a remis les choses au point et vous avez pu voir que notre vieux maître est de ce côté complètement rassuré. Cependant il s'inquiète encore un peu du langage des socialistes réfugiés à Londres et à Genève. A les en croire, la France va leur être livrée et leur servira de point d'appui dans leurs campagnes contre les monarchies. Dites bien à l'empereur qu'il n'en sera rien et que ni le changement présidentiel ni la retraite de M. Dufaure ne modifieront l'esprit qui a présidé jusqu'ici à vos relations avec nous. »

Saint-Vallier n'eut aucune peine à don-

ner cette assurance à son interlocuteur. Les instructions qu'il avait reçues en quittant Paris étaient de nature à le rendre, sur ce terrain, éloquent et persuasif. Cette soirée mémorable eut encore un autre résultat : les journaux de Berlin, ayant laissé entendre que le gouvernement impérial se montrait défavorable aux changements survenus à Paris, reçurent et durent publier un démenti formel. Dans la note qu'ils insérèrent, on constatait que des assurances amicales avaient été échangées entre les deux gouvernements et que le prince de Hohenlohe avait offert une soirée au nouveau Président de la République française.

La confiance paraissait donc complètement rétablie ; elle s'accentua lorsque l'on connut à Berlin les choix qu'avait faits le gouvernement français pour remplacer à l'étranger les ambassadeurs démissionnaires ; on se montra particulièrement ras-

suré en apprenant que le général Chanzy était nommé à Saint-Pétersbourg en remplacement du général Le Flô. Celui-ci à peine averti répondait que non seulement il approuvait ce choix, mais qu'il s'en réjouissait : « Chanzy peut compter sur mes bons offices pour faciliter sa réception et son établissement à Saint-Pétersbourg ; je me suis empressé d'aller dire à l'empereur tout ce que j'en pense. »

CHAPITRE VIII

LE GÉNÉRAL CHANZY CHEZ BISMARCK

Un mois plus tard, le général Chanzy, en se rendant à son poste, s'arrêta à Berlin, Saint-Vallier, avec qui il était lié, ayant pensé qu'il serait utile qu'il fût connu de l'empereur Guillaume et du prince de Bismarck. Le chancelier lui fit l'accueil le plus cordial et l'invita à dîner avec l'ambassadeur. Naturellement, la conversation tomba sur la Russie; à la grande surprise de ses convives, le chancelier fit de l'empire moscovite, de son gouvernement et de sa population le tableau le plus sombre : « Fatigué, mal secondé, mal renseigné, le tzar n'exerce plus d'une façon assez cons-

tante et assez énergique l'action directe qui est la condition essentielle d'un gouvernement autocratique. La Russie est un pays en pleine décomposition. » Il y avait vécu, il prétendait en parler en connaissance de cause. Il sembla cependant à Saint-Vallier que ces critiques étaient exagérées et dépassaient la mesure : « Il veut atténuer l'intérêt que nous portons à la Russie et détruire la confiance qu'elle cherche à nous inspirer en vue de l'avenir. »

On pouvait croire, en effet, en entendant Bismarck, qu'il cherchait à jeter le trouble dans l'esprit de Chanzy et à le mettre en garde contre les impressions favorables que les Russes s'efforceraient de lui inspirer.

Après s'être livré à des critiques amères, il passa à un autre sujet, parlant avec volubilité, s'écoutant avec complaisance et ne dissimulant pas l'effort qu'il faisait pour prouver à ses convives qu'aucun des faits

qui s'accomplissaient en Europe, grands et petits, politiques et sociaux, n'échappait à son observation. Il se plaignit particulièrement de l'invasion des idées nouvelles dans tous les pays, là même où on ne croyait pas qu'elles fussent acceptées.

« Elles ont, en Allemagne, envahi la bourgeoisie qui n'a plus assez de ressources pour vivre comme elle l'entend. Le socialisme fait la tache d'huile et pénètre, sans qu'on s'en rende suffisamment compte, dans toutes les institutions qui sont destinées à le surveiller et à l'enrayer. A Berlin la police elle-même contient de nombreux adeptes. On a eu l'idée de soustraire ces agents à cette influence en leur créant, par une rémunération plus large de leur service, une vie meilleure. Les résultats obtenus en Saxe par ce moyen ont prouvé qu'il ne valait rien et on en est resté là. »

Ayant ainsi constaté le mal et les périls que le socialisme faisait courir à tous les

gouvernements, il indiquait le remède à l'aide duquel on pourrait les conjurer, mais démontrait aussitôt son inefficacité ou plutôt l'impossibilité de l'appliquer.

« Le remède serait dans la sagesse des Parlements appuyant un pouvoir fort et ayant conscience des véritables besoins du peuple. Malheureusement la composition même de ces Parlements s'y oppose. Il n'arrive là que des gens qui recherchent une position honorable ou agréable et qui bientôt s'occupent d'eux beaucoup plus que du pays. En France, l'attrait de Paris, la rétribution des fonctions parlementaires excitent bien des convoitises. Ici, au Reichstag, nombre de gens sont enchantés de vivre à Berlin alors qu'ils seraient moins pressés d'exercer leur mandat ailleurs. »

Le chancelier était amené de la sorte à parler du retour des Chambres françaises à Paris ; il considérait cette mesure comme

une faute parlementaire, une complication sérieuse pour le gouvernement et un danger pour le pays : « Dieu a mis le cerveau de l'homme dans la partie de son organisme la plus abritée; il l'a enfermé dans une boîte qui est évidemment la partie la plus résistante de sa charpente osseuse. Il y a là un enseignement dont il faudrait tenir compte, » finissait-il en blâmant la loi d'amnistie que venaient de voter les Chambres françaises. Par contre il les approuvait d'avoir renoncé à faire le procès des ministres du 16 Mai, « ce qui eût été, disait-il, une concession dangereuse à un entraînement irréfléchi. »

Il n'y a pas lieu d'extraire de ce monologue une citation plus longue; on sait que le chancelier était verbeux et qu'il aimait surtout, en présence d'étrangers, à juger les hommes et les choses. Chanzy ne dissimula pas l'intérêt qu'il avait pris à cette conversation, mais il ne se laissait pas

séduire par les raisonnements qu'il venait d'entendre; il comprenait que Bismarck avait surtout parlé pour l'enguirlander et l'éblouir. Il poussa la coquetterie jusqu'à laisser croire qu'il était ébloui et enguirlandé, et par cette feinte il gagna en une soirée la sympathie du chancelier de l'empire.

Du reste, il laissait derrière soi la meilleure impression. Sa visite à l'empereur lui valut des sympathies analogues. Guillaume lui parla de sa carrière, des fonctions qu'il venait de remplir en Algérie; puis il ajouta : « Votre mission à Saint-Pétersbourg vous intéressera. Vous recevrez de l'empereur Alexandre le meilleur accueil. Nous travaillerons tous à la paix; c'est mon désir et ma volonté; je ne cesse d'agir en conséquence. »

Dans un pays imprégné de militarisme, un général illustre devait forcer l'estime et le respect et l'accueil qu'il reçut dans

la famille impériale lui prouva qu'il avait largement réussi.

Le kronprinz Frédéric fit gracieusement allusion à leur rôle réciproque pendant la guerre : « Nous avons rempli loyalement notre devoir, général; nous pouvons nous donner la main. J'ai toujours aimé la France et je tiens à vous le répéter. » En réalité, alors qu'à Berlin comme à Saint-Pétersbourg et à Vienne, on s'était inquiété de la démission du maréchal de Mac-Mahon et de l'avènement de Grévy, en se demandant si la politique française n'allait pas s'orienter à l'intérieur vers le socialisme, la présence et le langage de Chanzy rassuraient, comme avaient déjà rassuré le maintien de Waddington dans le ministère français et celui de Saint-Vallier à l'ambassade de Berlin; on estimait que pas plus qu'eux, il ne consentirait à servir et encore moins à représenter à l'étranger un gouvernement révolutionnaire et qu'aussi

longtemps que des hommes semblables à ceux-là, professant leurs opinions et animés de leur esprit conserveraient leurs fonctions, le socialisme international, devenu de plus en plus menaçant, ne trouverait ni complaisance ni complicité dans le gouvernement de la République : constatation qui ne pouvait que le faire bien voir de celui de Berlin en un moment où le monde impérial était si gravement préoccupé des menées anarchistes.

Ainsi à ce début de l'année 1879, la confiance des cabinets étrangers, et plus particulièrement de ceux d'Allemagne et de Russie, dans la sagesse de notre gouvernement et dans son caractère conservateur, était entière et, semble-t-il, dépourvue de toute arrière-pensée. Malheureusement, elle allait être bientôt ébranlée par certains votes de la Chambre des députés, et la tâche de nos ambassadeurs dans les grandes capitales allait devenir plus

lourde. Néanmoins l'heure n'avait pas encore sonné où cette éventualité se produirait. Saint-Vallier pouvait donc consacrer tout son zèle à entretenir de bons rapports avec le gouvernement impérial.

L'empressement de Bismarck à lui donner la réplique facilitait sa marche vers le but qu'il s'était proposé. Il le poursuivait avec persévérance sans perdre de vue toutefois les devoirs imposés à son patriotisme. Au mois de mai de grandes manœuvres allaient avoir lieu en Alsace en présence de Guillaume Ier. Le gouvernement français avait été invité à y envoyer une mission militaire. Consulté sur le point de savoir quelle réponse il convenait de faire à cette invitation, l'ambassadeur écrivait :

« Le soin de notre dignité, les égards que nous devons aux populations de nos chères et regrettées provinces, le souci même de la plus vulgaire prudence, doivent interdire absolument à nos officiers de

prendre part aux manœuvres du XVe corps et de paraître en uniforme français dans l'état-major allemand, comme des hôtes de l'empereur d'Allemagne sur un sol que la fortune de la guerre nous a récemment arraché. »

C'étaient là du reste des faits accidentels qui formaient en quelque sorte le courant ordinaire des préoccupations de l'ambassadeur et auxquels il serait sans intérêt de s'attarder. D'autres faits d'un ordre plus grave allaient se produire et créer à notre gouvernement et à ses représentants à l'étranger de cuisants soucis avec lesquels nous allons les voir aux prises.

CHAPITRE IX

L'ALSACE-LORRAINE ET LE MARÉCHAL DE MANTEUFFEL

Dans la mission du comte de Saint-Vallier, le point noir, c'est la question d'Alsace-Lorraine, dont Bismarck s'est fait un instrument pour arracher au Reichstag le vote des lois militaires. Elle surgit toujours à l'improviste; elle envenime tout et la moindre parole du chancelier sur ce sujet est une cause d'irritation dans la presse française. Cette irritation se trahit avec véhémence; dans les accents qu'elle suggère, Bismarck trouve des prétextes pour légitimer le langage souvent acerbe qu'il tient contre la France, non pas dans ses

entretiens avec l'ambassadeur, car là, il fait montre de beaucoup de bienveillance et de modération, mais dans les manifestations publiques et plus particulièrement à la tribune quand il veut obtenir des députés un vote favorable.

Le 14 octobre 1878, tandis que Saint-Vallier est attendu à Berlin et que le comte de Moüy gère l'ambassade comme chargé d'affaires, le tout-puissant ministre agite le spectre français devant le Reichstag auquel il demande un crédit qu'il ne serait pas sûr d'obtenir s'il ne terrorisait ses auditeurs. Il laisse entendre, sans l'affirmer, mais assez clairement pour donner à sa parole le caractère d'une accusation, que les résistances qu'il rencontre en Alsace-Lorraine sont encouragées par le gouvernement français.

Averti par une dépêche de son ambassadeur à Paris du déplorable effet produit par son langage, il comprend qu'il est allé

trop loin et il décide de s'excuser. Il fait donc appeler le chargé d'affaires de France et comme entrée en matière il lui déclare qu'il a à cœur de dissiper un malentendu ; il le dissipe en ces termes :

« Je n'ai jamais le temps de préparer mes discours au Reichstag et de me rendre bien exactement compte de l'effet de mes paroles, mais j'étais à cent lieues de vouloir rien dire qui fût désagréable au gouvernement français. De tous les gouvernements de la France, il est celui qui est le plus irréprochable et qui eût le moins mérité une allusion désobligeante. » Pour finir, il proteste de la sincérité de ses intentions amicales, couvre Waddington d'éloges en chargeant le comte de Moüy de lui transmettre ses excuses pour la fâcheuse impression qu'il lui a causée involontairement.

Peut-être faut-il voir dans l'accès d'humeur qu'il cherchait à se faire pardonner

un effet du mécontentement que lui causait l'échec de la politique allemande dans les provinces annexées. L'œuvre d'assimilation n'avait fait aucun progrès et les procédés de gouvernement employés pour germaniser les populations s'étaient successivement brisés contre une inébranlable fidélité au souvenir du passé; alors que depuis sept ans, elles subissaient le joug étranger, elles n'étaient pas résignées au fait accompli et leur attitude faisait prévoir qu'elles ne se résigneraient jamais. A Berlin, on se demandait avec impatience comment on mettrait un terme à cette situation fâcheuse et qui deviendrait rapidement grosse de périls s'il n'y était porté remède.

A une date antérieure, un parti autonomiste s'était formé dans les deux provinces, composé en grande partie de partisans secrets de l'Allemagne, convaincus d'ailleurs de la nécessité de dissimuler leurs sympa-

thies pour faire accepter le projet auquel ils s'étaient ralliés. Cherchant à détacher les annexés de leur ancienne patrie, ils espéraient en trouver le moyen en leurrant les populations d'un masque trompeur d'autonomie par la constitution de l'Alsace-Lorraine en apanage pour le prince impérial, qui résiderait fréquemment à Strasbourg et y tiendrait une cour. Ce projet ayant été soumis au kronprinz et à sa femme, ils y avaient donné leur consentement. L'empereur, l'impératrice et Bismarck s'y montraient hostiles, mais rien ne faisait encore prévoir ce que serait la décision du souverain.

L'attentat dont il fut victime au mois de février, la nécessité en laquelle il se trouva de désigner son fils comme régent de l'empire, et enfin les préparatifs du Congrès de Berlin obligèrent les autonomistes à renoncer provisoirement à leurs tentatives ; mais au début de l'année 1879, ils

les recommençaient et cette fois, ils trouvaient dans les régions gouvernementales un accueil plus favorable; loin de les décourager, on les écoutait avec complaisance. A cette époque, le prince de Bismarck cherchait à éloigner de la cour le kronprinz Frédéric, dont l'hostilité contre lui s'accusait chaque jour davantage; si le projet des autonomistes était adopté et le prince héritier nommé lieutenant de l'empereur à Strasbourg, le désir du chancelier se réaliserait.

Au mois de mars, la proposition qui devait être présentée au Reichstag était rédigée et l'assemblée priée « d'inviter la chancellerie de l'empire à faire en sorte que l'Alsace-Lorraine fût pourvue d'un gouvernement autonome résidant dans le pays ». Le terrain était ainsi préparé pour la discussion du projet constitutif de l'autonomie formulé en quatre propositions. Elles avaient pour but, la première, d'of-

frir au prince de la Couronne le gouvernement de l'Alsace-Lorraine, la seconde de doter le pays d'une organisation constitutionnelle, la troisième de transférer de Berlin à Strasbourg le siège de l'administration centrale des deux provinces, et la quatrième enfin de leur accorder d'être représentées au Bundesrath (conseil de l'empire).

Celle-ci semblait destinée à soulever une vive résistance, car son adoption aurait eu pour résultat de renverser, au préjudice des petits États, la proportion des voix telle qu'elle avait été réglée et établie en 1872. D'après le chiffre de sa population, l'Alsace-Lorraine, pays d'empire, dépendant directement de l'empereur, aurait droit à trois voix qui seraient un renfort ajouté à celles de la Prusse, du Hanovre et d'autres pays de la Couronne et constitueraient pour la chancellerie impériale une majorité qui mettrait à néant les qua-

torze suffrages accordés aux petits États et qu'ils regardaient comme la dernière garantie de leur indépendance. Le différend menaçait de s'envenimer; mais Bismarck y coupa court en faisant décider que les délégués alsaciens-lorrains au Conseil de l'empire n'auraient que voix consultative.

Ce n'était pas d'ailleurs le seul changement apporté au projet primitif. Peu à peu, tout ce qui dans l'organisation de l'autonomie était avantageux pour les Alsaciens-Lorrains en avait disparu. Par la volonté formelle de l'empereur, la candidature du prince de la Couronne était écartée; écartée aussi la motion par laquelle on demandait une Assemblée provinciale élue par le suffrage universel et qui élaborerait une constitution.

Le bruit s'étant ensuite répandu que ces diverses dispositions ne seraient que transitoires et que l'empereur Guillaume se

proposait d'augmenter ultérieurement l'apanage de sa fille préférée, la grande-duchesse de Bade, en ajoutant l'Alsace au grand-duché tandis que la Lorraine serait incorporée dans la Prusse rhénane, les petits États demandaient que le lieutenant impérial ne pût être choisi parmi les princes régnants. La demande ne fut pas admise, mais elle était une preuve des jalousies qui régnaient dans les pays d'empire et qui ne s'apaisaient que lorsqu'il s'agissait de s'entendre sur les moyens de fortifier dans les provinces annexées la domination allemande.

Néanmoins, même décapité des dispositions qui l'eussent fait accueillir comme un bienfait par les Alsaciens-Lorrains, le projet leur paraissait préférable à l'état de choses qu'ils avaient subi jusque-là. Comment n'auraient-ils pas ouvert l'oreille à la voix du tentateur qui leur disait : « Vous deviendrez un État neutre, un trait d'union

entre la patrie regrettée et celle que la force des choses vous impose »? Le gouvernement impérial ne négligeait rien pour entretenir cette illusion à l'aide de promesses retentissantes, de largesses et d'une savante mise en scène. Il voulait convaincre l'Allemagne et l'Europe que les provinces annexées ne regrettaient plus la France et préféraient à l'existence difficile à laquelle elles étaient vouées depuis l'annexion cette autonomie qui leur ferait croire que Strasbourg était une capitale et en posséderait désormais tous les avantages et toutes les immunités.

En exposant avec tristesse à son gouvernement les détails de ce projet, le comte de Saint-Vallier ajoutait :

« On prêchera aux populations qu'elles doivent s'estimer heureuses d'être attachées par les liens de la reconnaissance à un souverain qui les a dotées d'une organisation aussi libérale que bienfaisante.

Mais le fonctionnarisme prussien, à qui on laissera carte blanche, continuera à les régenter avec la raideur pédante et gourmée qui le rend vite et partout antipathique, et quand elles s'apercevront qu'on a rivé plus solidement leurs chaînes, il sera trop tard pour se libérer. »

La remarque était juste, mais dans les pays intéressés, les esprits n'étaient pas frappés par cette perspective au même degré que l'ambassadeur et que les membres du parti français qui siégeaient au Reichstag. Ils faisaient part à Saint-Vallier des impressions qu'ils recueillaient parmi leurs électeurs et ne lui cachaient pas les inquiétudes qu'ils éprouvaient en constatant ici et là un certain affaiblissement, non de la fidélité à la France, mais de la faculté de résistance à l'influence allemande.

Les hommes éclairés se rendaient compte de l'inanité des prétendues concessions libérales octroyées par le projet : « Ce

n'est pas la suppression de la dictature, disait l'un d'eux, mais son déplacement. » C'était en effet la dictature transportée de Berlin à Strasbourg et d'autant plus dure qu'on en sentirait davantage le poids; ce serait en outre une augmentation de dépenses, un accroissement de charges pour les contribuables, toutes choses propres à provoquer parmi eux une crise de mécontentement, difficile à conjurer et qui leur vaudrait de nouvelles rigueurs, un retour pur et simple au régime passé, contre lequel, cette fois, il n'y aurait plus de remède.

« L'émigration, déclarait l'un des correspondants de l'ambassadeur de France, a enlevé du pays la partie la meilleure des classes élevées; il n'y est resté que ceux qui n'ont pas pu réaliser leur fortune ou aliéner leurs propriétés. D'autres se sont enfermés dans leurs regrets, laissant la place aux immigrants allemands,

et avoués, notaires, huissiers ont été obligés, pour éviter la ruine, de se faire les séides du gouvernement. Les villes, dans la Basse-Alsace surtout, ont subi cette influence; les campagnes en Lorraine et dans la Haute-Alsace ont résisté; les élections de l'an dernier l'ont prouvé, mais depuis on dirait que les habitants sont entrés dans une période de lassitude et de découragement. »

La fin probable et prochaine du Kulturkampf en Allemagne était aussi pour les patriotes français une cause d'inquiétude. Ils en prévoyaient les résultats douloureux pour l'influence française dans les provinces annexées à l'Allemagne. Jusqu'à ce jour, l'élément protestant s'était montré bien moins réfractaire à la propagande germanique que la population catholique. Ce fait, également constaté en Alsace et en Lorraine, s'expliquait aisément. En effet les fonctionnaires impériaux et les immi-

grants accourus en grand nombre de l'autre côté du Rhin, appartenaient presque tous à la religion protestante; il en était beaucoup d'origine allemande, et les autres ayant reçu l'instruction dans les universités d'Allemagne, la conformité de religion, d'éducation, d'habitudes, de langue dans la plupart des cas, les disposait naturellement à tourner leur sympathie vers l'Allemagne, et leur influence, s'exerçant parmi leurs coreligionnaires, agissait trop souvent d'une manière efficace pour les réconcilier avec la domination étrangère. Aussi constatait-on dans certains villages que la jeunesse catholique s'enfuyait en France pour échapper au service militaire, tandis qu'il ne s'y trouvait pas un seul réfractaire protestant.

C'est qu'entre l'Allemagne et le clergé catholique d'Alsace-Lorraine, il y avait jusqu'ici des causes considérables d'éloignement. Élevé dans les séminaires fran-

çais à Nancy, à Metz ou à Saint-Dié, ce clergé gardait d'autant plus le culte de la patrie qu'il avait été, depuis l'annexion, l'objet de vexations, d'outrages, de poursuites dont le but avait été de le lasser et de l'obliger à abandonner ses ouailles pour rentrer en France.

Encouragé par les prélats dont il relevait, l'évêque de Metz, ceux de Nancy, de Saint-Dié, de Verdun, il avait fermement résisté et entamé une lutte acharnée contre l'autorité allemande, qui y répondait par des expulsions de prêtres, de religieux, de frères de la Doctrine chrétienne et des sœurs de charité, blessant ainsi les consciences, attisant la haine et donnant aux prêtres persécutés la plus grande influence, qu'ils consacraient à entretenir dans les cœurs l'amour de la patrie perdue. Ils étaient devenus les grands électeurs et c'est à eux que les députés restés fidèles à la France, attribuaient leur réélection.

Tout à coup, au moment ou le Kulturkampf semblait finir en Allemagne et où, en France, la politique du gouvernement semblait s'en inspirer, ces sentiments se modifiaient, l'amour professé pour la République se refroidissait. « Le jour où Gambetta a dit dans un de ses discours : *le cléricalisme, voilà l'ennemi,* la cause française, avouait un député alsacien, a perdu dans ma circonscription la moitié de sa force et moi la moitié de mes électeurs. »

Un autre sujet d'inquiétude pour les députés protestationnistes était la menace que leur faisait Bismarck de briser, s'ils ne changeaient pas d'attitude, le faisceau des forces alsaciennes-lorraines en séparant la Lorraine de l'Alsace et en rompant les liens qui les unissaient. Le chancelier se servait de ce projet pour les intimider; il leur avait déclaré qu'il consentait à commencer le nouvel essai de gouvernement local des deux provinces réunies, qui ne

seraient pas séparées si elles témoignaient des sentiments reconnaissants et plus favorables à l'empire allemand en raison des libertés qu'elles allaient recevoir, mais que, dans le cas contraire, la Lorraine serait purement rattachée à la province prussienne voisine, avec son chef-lieu à Trèves, tandis que l'Alsace redeviendrait un pays d'empire directement administré de Berlin.

« Voyez quelle est notre situation, disaient à l'ambassadeur de France les députés de Metz et de Sarreguemines : si nous demeurons inébranlables comme jusqu'ici dans notre résistance, on nous sépare à jamais de nos frères d'Alsace pour nous noyer dans l'élément purement prussien de la province de Trèves ; si nous montrons, ne fût-ce que dans la forme, des dispositions moins rebelles à toute conciliation, nous serons accusés de désertion par le pays qui, hésitant, cherchant sa

voie, se jettera dans les bras de l'Allemagne. »

Le spectacle des agitations intérieures de la France ne semble pas avoir été étranger à cette situation. On lit dans une autre lettre :

« A quoi bon tenir toujours nos regards fixés sur la France, supporter pour elle l'effet des rancunes des Allemands, repousser les avantages qu'ils nous promettent en retour de notre docilité, quand cette France, pour laquelle, depuis huit ans, nous nous résignons à tous les sacrifices, semble nous avoir oubliés dans des luttes intestines où elle dépense ses forces et son ardeur? Si la perte de notre province n'a pas suffi à grouper tous les Français pour les unir en vue d'un but grandiose, il faut nous résigner et nous dire qu'on a fait de nous des Allemands. »

Sans doute, il y avait quelque injustice dans ces propos dont les auteurs oubliaient

que notre pays, hors d'état de se jeter dans une guerre de revanche, était tenu de comprimer les élans de son cœur, de vivre en bons termes avec ses ennemis et que c'était un devoir pour son gouvernement de pratiquer vis-à-vis d'eux une politique de résignation et d'attente ; mais il est plus aisé de prêcher la patience à des populations tombées sous le joug étranger que de la leur imposer, et c'est sans répugnance qu'elles accueillaient le projet d'autonomie dont elles ne voyaient pas les dessous trompeurs et perfides.

Il est vrai que pour le leur faire accepter, l'empereur et le prince de Bismarck avaient choisi, parmi les candidats au poste de statthalter, le maréchal de Manteuffel et c'est même sa nomination qui allait faciliter l'application du nouveau régime. Le prestige du maréchal, au dire de Saint-Vallier, constituait un péril en ce sens qu'il rallierait à ce régime un grand nom-

bre de mécontents. Manteuffel n'avait laissé en Lorraine, où il était resté longtemps comme commandant militaire, que de bons souvenirs; on se rappelait qu'en diverses circonstances, il s'était interposé en faveur des Alsaciens-Lorrains et les avait protégés contre le fonctionnarisme allemand en révélant un esprit d'inflexible justice, tempéré par beaucoup d'humanité. Son goût du faste, sa générosité, sa bienfaisance, dont sa fortune et son traitement faciliteraient l'exercice, seraient pour lui des moyens d'action et attireraient des sympathies au régime qu'il allait inaugurer.

« Depuis 1871, écrivait-on, il n'a jamais cessé de dire que l'annexion a été une immense faute politique qui a affaibli l'empire en le chargeant d'une Vénétie et d'une Pologne et en creusant entre lui et la France un abîme de haine et de revendications séculaires qui amèneront un jour

ou l'autre de nouvelles effusions de sang. Il l'a dit à Thiers à Versailles, à Pouyer-Quertier à Compiègne, à Saint-Vallier à Nancy et à Verdun; il l'a écrit et encore aujourd'hui, il le dit à Berlin et il le dira à Strasbourg. Il ajoute, il est vrai, que le mal est fait, qu'il est trop tard pour revenir sur le fait accompli et réaliser ce qu'il conseillait en 1871 : Metz et la Lorraine laissés à la France et l'Alsace autonome sous un prince de la maison de Prusse. »

De tels antécédents ne pouvaient que le faire bien venir et en cela, ils servaient la cause des autonomistes. Néanmoins, il n'accepta pas d'emblée le poste qui lui était offert; un jour où il était venu voir le comte de Saint-Vallier, il ne lui dissimula pas les raisons qui l'avaient fait hésiter et s'effrayer des difficultés de la tâche en vue de laquelle on avait fait appel à son concours.

Maintenant que sa décision était prise

et son acceptation définitive, il n'avait aucun motif pour taire ce qui s'était passé dans son âme et comment il comprenait l'accomplissement de la mission qui lui était confiée. Les aveux auxquels il se livra dans cet entretien et l'exposé de la conduite qu'il se proposait de tenir dans son nouveau poste présentent, quoique rétrospectifs, un intérêt qui commande de leur faire place dans ce récit.

« Mon rêve, confie-t-il à l'ambassadeur de France, serait d'adoucir le sort des populations et de rendre plus tolérable le régime qu'elles subissent, sans prétendre étouffer en elles les regrets légitimes, leur attachement si respectable dans sa constance pour leur ancienne patrie; je veux leur faire bien comprendre que c'est la fidélité même de cet attachement qui m'inspire pour elles le plus d'intérêt et de sympathie; je leur dirai que moi, qui suis un Poméranien, si ma province venait à

être annexée à un autre pays que la Prusse, j'en mourrais de douleur si je ne pouvais me faire tuer auparavant et que je mépriserais comme les derniers des hommes ceux de mes compatriotes qui se feraient les serviteurs et les complaisants du conquérant. Eh bien! la manière dont on a gouverné jusqu'ici l'Alsace-Lorraine a amené l'administration allemande à considérer comme des ennemis, à traquer et à poursuivre tous les habitants dont je respecte le caractère et les sentiments et à chercher ses amis parmi ceux que je méprise et dont je me défie en raison même de la facilité avec laquelle ils ont oublié leur ancienne patrie pour se donner au vainqueur. »

De tels propos ne pouvaient qu'accroître l'estime et la déférence que l'ambassadeur avait antérieurement conçues pour le vieux soldat, mais le laissaient quelque peu incrédule sur le caractère pratique des intentions de celui-ci. Traiter les Alsaciens-

Lorrains comme il se proposait de le faire, ce serait leur assurer un sort tolérable. Mais pourrait-il réaliser ses desseins? Lui-même en doutait et il l'avouait avec tristesse :

« Voyez la difficulté de ma situation, toute ma sympathie est pour les hommes qui forcément se détourneront de moi et qui seront mes adversaires, les députés protestationnistes et surtout le digne et vénérable évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges, le prélat patriote dont j'admire la conduite et la résistance; je n'éprouve qu'éloignement pour ceux qui chercheront à m'accaparer, à m'entourer, à se jeter à ma tête, doubles renégats qui ne peuvent que me mentir comme ils ont menti à d'autres. Encore, si j'étais libre de les écarter, d'attirer leurs adversaires; mais on a eu soin de me composer à l'avance tout un personnel administratif qui me liera les mains. »

C'était, décrit par avance, le tableau des difficultés que le maréchal de Manteuffel devait rencontrer dans son gouvernement. Les plus graves lui vinrent d'abord des fonctionnaires qu'on lui avait adjoints en l'envoyant à Strasbourg et par ceux qu'il y trouva. Ligués avec le secrétaire d'État Herzog, qui se flattait d'être « pour la manière forte », ils critiquaient acrimonieusement le maréchal, le dénonçaient à l'empereur et à Bismarck comme pratiquant une politique fatale.

Peut-être se rappelle-t-on qu'il mit fin à ces intrigues au commencement de 1881, en offrant sa démission si Herzog n'était pas rappelé à Berlin : « Lui ou moi », écrit-il. Herzog fut rappelé et les intrigues auxquelles il se livra à la chancellerie restèrent sans effet.

Mais après cet incident, Manteuffel comprit la nécessité de donner certaines satisfactions au parti qui lui était hostile

en modifiant quelque peu sa conduite et en témoignant à ses administrés un peu moins de confiance et un peu plus de fermeté; il prit même certaines mesures qui contrastaient avec d'autres par lesquelles s'étaient antérieurement affirmées sa modération et son impartialité.

C'est ainsi qu'afin de favoriser les compagnies d'assurances allemandes en brisant la concurrence que leur faisaient les compagnies françaises établies depuis longtemps dans le pays, il prit contre celles-ci un arrêté de proscription. Saint-Vallier ne fut pas déçu; il avait toujours pensé que le maréchal ne pourrait pas donner suite aux intentions qu'il manifestait en prenant possession de son poste et qu'une heure viendrait où il serait contraint d'adopter une politique moins bienveillante.

« Quel démenti douloureux, s'écriait l'ambassadeur, donné aux efforts que le maréchal avait faits jusqu'ici pour éteindre

les haines et assurer une ère de paix et de conciliation! »

Les populations n'étaient pas moins attristées en constatant que la bienveillance administrative n'avait été qu'un déjeuner de soleil et que le statthalter revenait aux anciens errements sans voir que l'opinion se détachait de lui bien qu'elle demeurât calme et parût se réserver. Elle passait à ce moment par des transes particulièrement visibles parmi le clergé alsacien par suite de la politique anticléricale de la France.

« Que de mal cette politique nous a fait partout, écrivait encore Saint-Vallier; mais il est fâcheux qu'ici le clergé ne s'aperçoive pas que l'esprit prussien cherchera à luthérianiser le pays. »

Sous une autre forme, Manteuffel s'abandonnait à des aveux analogues.

« Notre kulturkampf, disait-il, a créé des obstacles à notre œuvre d'assimilation

en Alsace-Lorraine ; mais aujourd'hui qu'il s'éteint chez nous et qu'il sévit en France, les cartes se retournent et nous deviennent favorables. Le gouvernement français m'a construit le pont qui me manquait pour pénétrer dans le fort du parti catholique alsacien. »

Quelques mois plus tard, la réconciliation de Bismarck avec le Vatican exerçait en Alsace-Lorraine un commencement d'influence et les journaux de Berlin mentionnaient et commentaient le ralliement de l'abbé Guerber, membre éloquent et actif du parti de la protestation alsacienne au Parlement d'empire. Il s'était présenté à l'improviste dans la grande assemblée catholique qui siégeait à Bonn, en disant :

« J'arrive seulement aujourd'hui bien que vous m'ayez convoqué au milieu de vous depuis plusieurs années. Si je n'ai pas saisi plus tôt la main allemande que des

frères catholiques me tendaient, c'est que cette main était dans un gant de fer. Aujourd'hui ce sont des cœurs catholiques allemands qui viennent à moi et j'accours avec eux me joindre à l'Allemagne sous l'égide de notre sainte Église. »

Il résulte de ce souvenir que lorsque l'ambassadeur s'alarmait de voir le maréchal de Manteuffel nommé statthalter d'Alsace-Lorraine et prévoyait que sa bienveillance naturelle constituait un danger pour l'influence française, il ne se trompait pas ; et des faits ultérieurs devaient démontrer la sagesse de ses prévisions.

Il est cependant remarquable que le gouvernement du maréchal, qui se prolongea jusqu'en 1885, ne donna pas satisfaction en Allemagne aux défenseurs d'un régime rigoureux dans les pays annexés. Ils trouvaient que ce gouvernement avait été trop bienveillant, trop indulgent et que sa

main ne s'était pas assez appesantie sur les populations.

Le prince de Hohenlohe qui lui succéda reproche à l'administration du maréchal d'avoir trop agi selon son bon plaisir et mécontenté les fonctionnaires allemands; la sienne devait s'exercer plus rigoureusement, sans parvenir d'ailleurs à germaniser la population indigène; elle restait fidèle à la France.

Les incidents que nous venons de résumer furent pour le comte de Saint-Vallier, au cours de son ambassade, une source de préoccupations et de soucis d'autant plus douloureux que ces incidents, se rattachant à des questions considérées par les Allemands comme d'ordre intérieur, il lui était interdit d'intervenir et même, lorsque quelque mesure lui paraissait trop sévère, de s'en plaindre ou d'essayer de la faire annuler. Tout au plus le voit-on s'entremettre au profit de quelque infortune per-

sonnelle; mais il lui eût été impossible d'aller plus loin sans s'exposer, malgré les égards et la déférence dont il était l'objet, à encourir le reproche de se mêler de ce qui ne le regardait pas.

CHAPITRE X

L'ALLIANCE AUSTRO-ALLEMANDE

Tandis que Saint-Vallier suivait avec une anxiété patriotique les intrigues dont nous venons de présenter le tableau, un événement bien autrement important, au point de vue de la sécurité de l'Europe, se produisait à l'improviste et mettait en émoi toutes les chancelleries.

Dans les derniers jours de septembre 1879, le prince de Bismarck arrivait à Vienne avec sa femme et son fils Herbert et y était reçu avec des honneurs quasi royaux. L'empereur François-Joseph, le chancelier comte Jules Andrassy, le baron Haymerlé, ministre des Affaires étran-

gères, s'empressaient d'aller le voir, et le bruit ne tardait pas à se répandre qu'il était venu à Vienne pour signer avec le gouvernement austro-hongrois un traité d'alliance caractérisé par cette formule : « Offensive et défensive, avec garantie réciproque de l'état territorial actuel des deux empires. »

La nouvelle était vraie ; elle annonçait l'exécution d'un projet qui hantait depuis longtemps la cervelle du chancelier d'Allemagne. Il s'en était déjà préoccupé au lendemain du traité de Prague. Mais le comte de Beust, qui dirigeait alors les affaires de la monarchie dualiste, n'admettait pas que son pays pût s'allier avec la nation qui venait de le dépouiller de sa puissance séculaire en Allemagne. Il resta sourd aux insinuations de Bismarck.

La guerre de 1870 et le conflit russo-turc créèrent des circonstances plus favorables aux desseins du chancelier allemand.

Le comte de Beust avait disparu ; son successeur, Jules Andrassy, semblait plus disposé à ouvrir l'oreille à des propositions d'alliance et le Congrès de Berlin, où il siégeait, fournit à Bismarck l'occasion qu'il cherchait, de reprendre l'entretien qui, jusque-là, avait été à peine ébauché. Il se poursuivit durant les loisirs que laissaient aux deux diplomates les séances du Congrès. C'est là que furent jetées les bases de l'accord. L'appui que donna Bismarck à Andrassy lorsque celui-ci revendiqua pour l'Autriche l'administration de la Bosnie-Herzégovine facilita la négociation. Le chancelier d'Allemagne tenait d'autant plus à la voir aboutir qu'il ne se dissimulait pas que son attitude dans le Congrès aurait pour conséquence de refroidir les relations de l'Allemagne avec la Russie. C'était tout au moins un risque à prévoir ; il le prévoyait et cherchait à en conjurer par avance les effets, en se donnant

un allié qu'il savait hostile à la politique russe.

« Nous préférerions évidemment avoir à la fois une bonne entente avec la Russie et avec l'Autriche, disait-il alors, mais si nous sommes obligés de choisir entre les deux, notre choix est tout fait et nous prenons l'Autriche pour des raisons nationales et autres. Il y a en Autriche neuf ou dix millions d'Allemands qui sont de cœur avec nous; les Hongrois et même les Tchèques sont de notre côté. »

Vis-à-vis d'Andrassy, il faisait valoir les avantages de l'alliance.

« Elle vous offrira une sûreté contre le panslavisme et à nous-mêmes une garantie contre toute alliance basée sur un désir de revanche; elle consolidera la paix et le nouvel ordre européen. »

Andrassy se laissait aisément convaincre; le rapprochement des deux empires serait un bienfait pour chacun

d'eux et il déclarait qu'il voulait en faire « la pierre angulaire de sa politique ». Comme, après avoir exercé le pouvoir durant treize années, il se sentait fatigué et annonçait l'intention de prendre sa retraite, Bismarck lui arrachait la promesse de ne pas se retirer avant la conclusion de l'alliance. Lorsque le Congrès prit fin, leur accord était entier, il n'y manquait plus que l'approbation des deux empereurs.

François-Joseph donna la sienne sans hésiter. Bien qu'il fût alors visible que le traité, dans la pensée de Bismarck, était une arme contre la Russsie et contre la France, le souverain austro-hongrois y voyait une certitude de paix pour l'Europe plus encore qu'un instrument de guerre. Du reste, il ne lui déplaisait pas d'être à même de tenir la Russie en respect et de refréner les ambitions du tsar Alexandre II ainsi que les ressentiments

qu'on devait lui supposer contre les auteurs principaux de la revision du traité de San Stefano.

L'empereur Guillaume ne se laissa pas persuader au même degré, de la nécessité de se précautionner contre la Russie; mais avant qu'il se fût prononcé définitivement un incident éclatait qui allait précipiter la réalisation des désirs de Bismarck. Le tsar Alexandre s'était offensé de l'attitude des diplomates allemands qui siégeaient dans la commission internationale réunie à Novi-Bazar à l'effet de rectifier, conformément au traité de Berlin, la frontière turco-bulgare. Il écrivit à son oncle l'empereur Guillaume pour se plaindre de l'hostilité dont ne cessaient de faire montre envers les représentants du cabinet de Saint-Pétersbourg ceux du cabinet de Berlin. Bismarck, à qui son maître avait transmis cette lettre à Gastein où il faisait sa cure annuelle, considéra qu'il n'y avait

pas lieu de prendre au sérieux « les réclamations d'un homme inconscient et malade ». Il y répondit par des explications qui ne donnèrent pas satisfaction au tsar. Celui-ci répliqua par un télégramme où son mécontentement se trahissait en termes irrités; on y sentait gronder la menace : « C'est une provocation », s'écria Bismarck en le recevant.

« Si ces mots se trouvaient dans une dépêche officielle, mande-t-il à son maître, il ne resterait qu'une chose à faire, ce serait de conseiller à Votre Majesté de mobiliser les forces armées allemandes contre la Russie. Je prie par conséquent Votre Majesté d'engager le tsar à traiter cette affaire par la voie officielle. »

Guillaume Ier adhère pour la forme à ce conseil. Mais il prévoit que cette manière de procéder l'expose au risque d'entrer en guerre avec la Russie. La guerre avec le neveu qu'il chérit, ce serait l'horreur des

horreurs ; il en est par avance épouvanté ; il n'en veut à aucun prix. Il lui propose d'aller conférer avec lui à Alexandrovo en Pologne russe et charge le maréchal de Manteuffel de lui porter sa proposition, convaincu qu'un entretien amical dissipera en quelques instants ce pénible et dangereux malentendu. Averti, Bismarck jette les hauts cris, il déconseille l'entrevue ; il voudrait tout au moins qu'elle n'eût pas lieu en territoire russe. Mais l'empereur ne l'écoute pas et part pour Alexandrovo d'où il reviendra quelques jours plus tard après avoir atteint le but qu'il s'est proposé. Entre lui et Alexandre, l'accord s'est fait.

Mais, pendant ce temps, Bismarck, qui ne se résigne pas à avoir été battu, a préparé sa revanche. Il a mandé Andrassy à Gastein et là, recommencent les pourparlers en vue d'une alliance entre l'Allemagne et l'Autriche ; les deux hommes

d'État mettent sur pied un projet dans lequel est nettement formulée l'hostilité contre la Russie. Il est envoyé à l'empereur Guillaume et lui arrache une protestation.

« L'Allemagne et l'Autriche, mande-t-il au chancelier, voudraient arriver toutes deux à se protéger contre des attaques subites d'un ennemi extérieur. Or, je ne peux accepter que vous considériez la Russie comme cet ennemi extérieur et que vous concluiez un traité contre elle dans les termes proposés. Lorsque je viens de tendre amicalement la main à l'empereur Alexandre, lorsque tout malentendu vient d'être dissipé entre nous, puis-je maintenant conclure secrètement contre lui une alliance même défensive dans laquelle lui seul est considéré comme pouvant être l'agresseur? Je ne puis commettre un tel acte de déloyauté. »

Le dissentiment qui s'était élevé entre

le souverain allemand et le chancelier, dont témoignent ces propos n'est entré dans l'histoire que plusieurs années après par les révélations de Moritz Busch et par les documents qui y figurent. Aussi lorsque à la fin de septembre 1879, Bismarck arrivait à Vienne et bien que l'objet de son voyage ne fît doute pour personne, l'esprit et les termes du traité qui allait être signé le 7 octobre restaient enveloppés de mystère.

On ignorait notamment que, par la volonté de Guillaume Ier, il avait perdu tout caractère agressif et que Bismarck avait été obligé de le rédiger de manière à ce qu'il n'inquiétât personne. On ne saurait donc s'étonner qu'il donnât lieu aux commentaires les plus variés et les plus contradictoires. Pour les uns, il était un gage de paix ; pour les autres, une menace pour le repos de l'Europe et notamment pour la Russie et pour la France. A Berlin

on triomphait; à Vienne on jubilait. Autrichiens et Hongrois s'offraient avec un joyeux empressement à la germanisation entreprise par la Prusse. L'ambassadeur de France, Teisserenc de Bort, qui avait succédé au marquis de Vogüé, écrivait : « On a perdu ici toute dignité. »

C'est en ces circonstances que, peu de jours après l'arrivée du prince chancelier, celui-ci se présenta à l'ambassade sans avoir fait annoncer sa visite. Mais Teisserenc de Bort, prévenu par Saint-Vallier, l'attendait et s'était préparé à la recevoir. Nouveau venu dans la diplomatie et n'ayant été jusque-là que très peu mêlé aux incidents de la politique extérieure, il n'était pas familiarisé avec les formes réservées et discrètes auxquelles ont recours le plus souvent les diplomates de carrière quand ils cherchent à surprendre les secrets d'un gouvernement dont ils suspectent les desseins. Mais à défaut d'habitude et d'expé-

rience, il possédait ce don de franchise qui parfois est une force dans les discussions délicates; il ne savait pas dissimuler sa pensée et le prouva au chancelier en lui demandant avec autant de simplicité que de bonhomie si la France devait s'inquiéter de sa présence à Vienne et s'alarmer des bruits mis en circulation relativement à une alliance austro-allemande.

Bismarck ne se fit pas prier pour répondre et le fit presque en riant. Sa réponse est abondante et s'inspire visiblement du besoin de convaincre son interlocuteur de sa sincérité, ce qui ne veut pas dire qu'elle est sincère. Avec ce grand comédien, il n'est pas facile, quand il parle, de deviner s'il dit la vérité ou s'il ment. En tout cas, sincères ou menteuses, ses paroles méritent de figurer dans ce récit, car elles sont comme un écho du langage qu'à Berlin, il tient à Saint-Vallier afin de lui démontrer qu'il professe la plus haute

estime pour lui, pour le gouvernement de la République, pour le ministre Waddington et combien il est disposé à la bienveillance envers eux.

« Je suis bien aise, affirme-t-il, que vous me fournissiez une occasion de vous faire connaître la vérité à cet égard et de démentir toutes les fausses conjectures qui pourront éveiller les préoccupations de votre gouvernement. Je ne suis pas de ceux qui se servent de la parole pour déguiser leur pensée. On m'a souvent accusé d'être un peu brutal, parce que je vais droit mon chemin sans chercher les voies détournées, les petites finesses, sans m'envelopper dans des ambiguïtés. Votre ancien ambassadeur, le comte de Gontaut-Biron, y excellait. Aussi je ne me suis pas gêné pour lui dire un jour : « Monsieur l'ambassadeur, « vous êtes entré dans la diplomatie deux « siècles trop tard. »

Après avoir donné en passant et sans

nécessité ce coup de patte au galant homme à qui il ne pardonnait pas d'avoir percé à jour en 1875 sa politique de ruse et de déloyauté, il continue :

« Les relations personnelles que j'ai eues avec M. Waddington pendant la durée du Congrès de Berlin ont, je l'espère, donné à votre ministre confiance en ma parole, comme j'ai confiance dans la sienne. Eh bien! vous pouvez l'assurer que dans ce qui s'est dit à Vienne, il n'y a rien qui touche à la France, rien qui puisse éveiller sa méfiance ou lui donner de l'ombrage. La politique de modération inaugurée par M. Thiers et fidèlement continuée depuis, a fait tomber peu à peu les préventions qu'inspirait à son début la forme du gouvernement que vous avez adoptée. M. de Saint-Vallier et moi, nous nous entendons d'une manière parfaite. Les rapports mutuels de nos deux pays sont excellents, je n'ai d'autre désir,

que de les maintenir et de les consolider.

« Du reste l'histoire impartiale me rendra cette justice qu'à aucune époque, je n'ai eu spontanément de mauvais desseins vis-à-vis de votre pays, je n'ai jamais désiré engager la guerre avec la France, même quand votre empereur nous excitait par ses exigences déraisonnables. J'en ai donné la preuve dans l'affaire du Luxembourg : alors le parti militaire très fort en Prusse disait bien haut qu'il fallait en finir, qu'une guerre avec la France était inévitable et que, puisqu'on était prêt, mieux valait l'engager tout de suite que de la différer. Vous n'êtes pas sans savoir assurément, monsieur l'ambassadeur, que j'ai résisté à cette pression et annoncé hautement que je me retirerais plutôt que d'y céder. Mais Napoléon nous a provoqués, il nous a jeté le gant. J'ai dû répondre à cette agression, comme doit le faire le ministre chargé de l'honneur et de l'indépen-

dance d'un grand pays, et laisser la parole au canon. Ce n'est pas à moi qu'incombe la responsabilité des conséquences pénibles pour la France qui s'en sont suivies. »

A l'époque où il débitait cette tirade *pro domo sua*, on pouvait croire qu'en attribuant uniquement à Napoléon III la guerre de 1870, le chancelier ne disait rien qui ne fût vrai. Mais nous avons su depuis par ses propres aveux tout ce qu'il a fait pour la rendre inévitable. Guerre contre le Danemark, guerre contre l'Autriche, guerre contre la France constituaient un plan longuement prémédité et préparé, que Guillaume Ier avait repoussé comme inexécutable et trop gros de risques lorsque Bismarck le lui soumit pour la première fois et qui lui fut imposé par la crainte, s'il ne l'acceptait pas, de voir son ministre se démettre et l'abandonner.

Teisserenc de Bort avait écouté sans interrompre cette apologie. Mais elle ne répondait pas à la question qu'il avait posée quant aux motifs du voyage de Bismarck à Vienne, et il la posa de nouveau. Ramené ainsi au principal objet de ce suggestif entretien, le chancelier s'expliqua :

« Vous voulez savoir comment j'ai été amené à venir à Vienne. C'est une triple occasion qui m'a décidé. D'abord j'étais à Gastein, et, pour rentrer de Gastein à Berlin, le détour de Vienne n'occasionne qu'un supplément de voyage de quelques heures ; puis je tenais à rendre au comte Andrassy la visite qu'il était venu me faire à Gastein. Mais ce qui a été pour moi, — je dois le dire franchement, — la considération décisive, c'est l'inébranlable résolution du comte. Quand j'ai vu que cette résolution était définitive et que la politique étrangère de l'Autriche allait passer dans d'autres mains qui pourraient à leur

tour la transmettre à de nouveaux titulaires, je me suis dit qu'il y avait une haute influence qui n'était pas soumise à ces vicissitudes, et j'ai voulu m'assurer *de visu* — car l'intermédiaire des ambassadeurs, que je respecte, ne vaut jamais une conversation directe — que la politique d'alliance avec l'Allemagne, cette alliance qui est une si précieuse garantie pour le maintien de la paix de l'Europe, pratiquée avec tant d'intelligence et de fidélité par le comte Andrassy, était bien l'expression de la pensée intime de l'Empereur, en sorte qu'elle ne se trouverait dans aucun cas ni ébranlée, ni déviée par les changements ministériels.

« Un ministre du roi Louis-Philippe s'était servi dans le temps d'une expression qui a eu beaucoup de retentissement en France, et qui exprime bien l'état des esprits en Allemagne. Il avait dit que la France était satisfaite. Eh bien! je le dis

aujourd'hui de mon pays, l'Allemagne est satisfaite. Elle se trouve à l'aise dans sa nouvelle configuration; elle ne demande qu'à s'y maintenir en paix pour se donner tout entière à ses intérêts intérieurs.

« Il n'en était pas de même avant 1866. Vous vous souvenez de ce qu'était alors la carte de la Prusse et la configuration géographique qui nous avait été léguée par le traité de Vienne. La Prusse se composait de provinces disséminées sur un long ruban, séparées par des enclaves; elle manquait de moyens d'expansion vers la mer pour son commerce. Il n'y avait pas de forte organisation, de bonne administration compatible avec cet état de choses. J'ai dû à mon pays d'y porter remède. Les guerres avec le Danemark, avec l'Autriche sont devenues ainsi une nécessité. Mais aujourd'hui, je le répète, nous n'aspirons qu'à jouir en repos des fruits de nos efforts et de nos sacrifices, c'est-à-dire à assurer

la paix pour nous et autour de nous. Ma conviction bien arrêtée est qu'une union étroite de l'Allemagne et de l'Autriche peut beaucoup, surtout dans les circonstances présentes, pour assurer ce résultat.

« La Russie, depuis le traité de Berlin, a une attitude équivoque qui demande à être surveillée. L'empereur est parfaitement sincère dans son désir d'exécuter loyalement le traité, mais il est entouré de courants d'influences qui dominent souvent sa bonne volonté ou qui en paralysent les effets dans la mise en pratique. Rien ne sera plus efficace pour contenir et décourager ces velléités que l'intime union des deux États de l'Europe centrale, que leur proximité des provinces en réorganisation semble désigner d'une façon plus particulière pour surveiller les événements. »

En présence du chancelier, l'ambassadeur, à qui ces explications étaient données d'un accent familier et comme l'expres-

sion d'une conscience en repos, ne pouvait que s'en montrer satisfait. Il eût été malséant de paraître incrédule, alors surtout qu'il n'ignorait pas quels efforts étaient faits à Berlin pour prouver au gouvernement français que l'Allemagne entendait vivre en bon accord avec lui, voire lui rendre des services. Il est d'ailleurs probable qu'eût-il voulu ouvrir un débat, Bismarck ne s'y serait pas prêté ou tout au moins aurait eu réponse à tout. L'entretien se termina donc aussi courtoisement qu'il s'était engagé, et le même jour Teisserenc de Bort envoyait à Paris le résumé que nous venons de reproduire en l'accompagnant de réflexions personnelles auxquelles il serait superflu de s'attarder.

Bientôt après, le comte de Saint-Vallier eut connaissance du monologue de Bismarck. Son sentiment sur l'alliance austro-allemande nous est révélé par cette brève appréciation que nous relevons dans une

lettre qu'il envoyait à Paris au commencement de 1880 : « Il est hors de doute qu'on agit à Berlin de façon à isoler la France en détachant d'elle ou en menaçant les puissances qui pourraient former avec elle un faisceau de résistance. »

On verra plus loin que c'était aussi l'opinion du général Chanzy, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Bismarck était alors obsédé par la crainte d'un rapprochement entre la France et la Russie et, non content de s'efforcer de mettre les deux pays en défiance l'un de l'autre, il s'était allié à l'Autriche pour être en mesure, le cas échéant, de paralyser le rapprochement qu'il redoutait. Cette politique quelque peu ténébreuse ne l'empêchait pas de continuer à combler la France, dans la personne de Saint-Vallier, de prévenances et de déclarations d'amour.

Au mois d'octobre, le comte de Bülow, secrétaire d'État des affaires étrangères,

étant tombé gravement malade, dut abandonner ses fonctions. Les médecins l'envoyaient à Cannes où il mourut peu après. En attendant la désignation de son successeur, le comte de Radowitz fut chargé d'occuper le poste vacant. Dans les instructions que lui envoyait de Varzin le chancelier, il était dit :

« Faites savoir à M. de Saint-Vallier que dans les questions orientales, la politique de l'Allemagne sera dirigée par un double objectif : marcher d'accord avec la France sans jamais se séparer de l'Autriche-Hongrie. » A quelques semaines de là il accentuera la note : « Ma politique en Orient consiste à appuyer et seconder l'Autriche, pour laquelle les affaires de la péninsule des Balkans ont un intérêt vital, et en second lieu, à complaire à la France dont j'apprécie depuis deux ans la politique désintéressée. »

En dépit de ces propos, Waddington

s'inquiétait du mystère dont restait encore enveloppé le but de l'alliance austro-allemande. Il s'était flatté de bien vivre avec l'Allemagne et avec l'Angleterre. Au mois de septembre, il était allé à Puy, près de Dieppe, pour conférer avec lord Salisbury, chef du ministère anglais, qui y passait l'automne ; il était revenu enchanté de son voyage, avec la certitude qu'un parfait accord existait entre les deux gouvernements sur toutes les questions. Mais l'entente austro-hongroise laissait planer un nuage sur sa joie. Saint-Vallier lui ayant annoncé que le chancelier l'avait invité à aller passer quelques jours à Varzin, il se hâte de lui envoyer des instructions confidentielles où se reflètent ses inquiétudes.

« Le point le plus important à élucider à Varzin est la portée précise de la convention franco-allemande. On s'en préoccupe beaucoup ici. Y a-t-il eu un traité en règle ou seulement un protocole consta-

tant une communauté d'idées sur certains points et prévoyant un traité en vue de certaines éventualités? Y a-t-il garantie des territoires actuels des deux monarchies? C'est là le point capital pour nous et aussi le plus difficile à établir complètement. Il est important que vous reveniez de Varzin avec une conviction faite sur ce point. L'abandon par l'Autriche de sa liberté d'action est en tout cas un élément considérable dans la politique générale de l'Europe, et il faut savoir dans quelle mesure cette révolution est dirigée contre nous. »

Les réponses faites à l'ambassadeur ne furent pas moins satisfaisantes que celles qu'avait reçues Teisseirenc de Bort : non, la France n'avait rien à craindre du traité austro-allemand, répéta Bismarck. Mais il n'en produisait aucune preuve; il fallait s'en tenir à ses assurances si l'on ne voulait pas se donner l'air de douter de sa

parole, ce qui aurait eu des conséquences funestes.

On sait que le texte de la convention ne fut connu qu'en 1888 et qu'en fait, il calma, par son caractère inoffensif, les anxiétés qu'elle avait éveillées par toute l'Europe, anxiétés d'autant plus vives et d'autant plus légitimes qu'au lendemain du jour où elle avait été signée, l'attitude de l'Allemagne envers la Russie affecta des allures nettement malveillantes, presque agressives. Tandis qu'à Vienne, le ministre Haymerlé et à Berlin, le chancelier tenaient un langage rassurant aux ambassadeurs de France, le gouvernement allemand massait des troupes sur la frontière russe, l'Autriche suivait cet exemple sur sa frontière italienne et la violence de la presse faisait écho à ces mesures belliqueuses. Le commandeur Nigra ne dissimulait pas ses alarmes. Dans ce qui se passait et bien loin de se douter que l'Italie entrerait un jour,

à titre défensif, dans l'alliance, il voyait une menace contre son pays. « On poursuit, disait-il, la réalisation d'un plan général en profitant des circonstances favorables, dût-on au besoin les faire naître. »

Ce malaise persista jusqu'au mois de juin 1880. A cette époque, comme nous le raconterons plus loin, Gortschakoff étant venu à Berlin vit Bismarck, et les deux chanceliers se réconcilièrent. Mais le traité austro-allemand n'en resta pas moins comme un poignard suspendu sur l'Europe.

CHAPITRE XI

LA CHUTE DU MINISTÈRE WADDINGTON

Au commencement du mois de janvier 1880, la chute inattendue du ministère Waddington vint aggraver à l'improviste l'émotion qui régnait dans toutes les chancelleries. Elle fut particulièrement vive à la Wilhelmstrasse. On se demandait si l'événement n'aurait pas pour conséquence de détruire la bonne harmonie qui, depuis le Congrès de Berlin, s'était établie entre la France et l'Allemagne.

Fidèle à l'engagement qu'il avait pris envers son ami le ministre renversé, le comte de Saint-Vallier s'était empressé d'envoyer sa démission à M. de Freycinet

qui succédait à Waddington. Elle était conçue en termes si précis que le nouveau titulaire du ministère des Affaires étrangères, quelque regret que lui inspirât la résolution de l'ambassadeur, avait renoncé à le retenir. Mais, en lui envoyant ses lettres de rappel, il le priait instamment d'en différer la remise. Saint-Vallier était trop bon patriote pour résister à ces instances. Il résolut de rester à son poste à titre provisoire et de voir venir. Il y était encore au mois d'avril, lorsqu'il reçut la circulaire en date du 16, que le ministre des Affaires étrangères envoyait aux agents de France à l'étranger afin de leur donner l'assurance que les questions pendantes entre les divers gouvernements seraient abordées par lui dans l'esprit où les avait conduites Waddington : cette politique était commandée par les bons rapports établis entre les puissances.

Il y a lieu de s'arrêter un instant sur ce

document et de l'analyser, parce qu'en fait, il énumère les difficultés que le Congrès de Berlin, qui se flattait de les avoir résolues, léguait à la diplomatie de tous les pays.

Au premier rang, se plaçaient les affaires roumaines. Aux termes des décisions du Congrès, le cabinet de Bucarest était tenu d'établir l'égalité civile et politique entre tous les sujets de la principauté sans distinction de confession religieuse. Israélites et musulmans devaient être traités comme les chrétiens. Mais en Roumanie, cette décision avait rencontré la plus vive résistance, le gouvernement alléguant qu'il ne pouvait comprendre dans cette mesure les israélites émigrés des pays voisins, qui, d'ailleurs, étaient en petit nombre. Il avait à la vérité abrogé l'article de la Constitution qui excluait de l'égalité des droits en matière politique les adhérents d'un culte non chrétien. Mais le principe admis, la

nouvelle loi imposait aux israélites roumains la nécessité de naturalisations individuelles, subordonnées pour chaque cas particulier à un vote des pouvoirs législatifs. Ce système, susceptible de conduire dans l'avenir au résultat souhaité par l'Europe, ne pouvait être accepté comme lui donnant dès maintenant satisfaction complète.

Néanmoins le gouvernement roumain ayant affirmé la volonté de se conformer le plus tôt qu'il pourrait au vœu des puissances et ayant admis au bénéfice intégral des droits de citoyen plusieurs groupements d'israélites, la question s'était posée pour elles de savoir si, quant à présent, il n'y avait pas lieu de se contenter de ce qu'il avait fait. La Russie, l'Autriche et l'Italie l'ayant résolue affirmativement, l'Angleterre et l'Allemagne, et la France avec elles, avaient suivi cet exemple : « En prolongeant sans profit nos instances, écrivait

Freycinet, nous aurions risqué d'amener à se méprendre sur nos dispositions véritables une nation qui nous a toujours inspiré la sympathie la plus sincère. » En conformité de ce sentiment, les relations diplomatiques avec la principauté avaient été nouées et la nomination d'un ministre plénipotentiaire de la République à Bukarest avait consacré la conclusion de ce long débat en portant d'ailleurs une première atteinte au traité de Berlin.

Dans des conditions moins défectueuses, les stipulations de ce traité avaient été méconnues par l'accord intervenu entre le gouvernement de Cettigné et la Turquie pour modifier le tracé fixé par le Congrès. La fixation de la frontière entre la Grèce et le gouvernement ottoman et entre la Roumanie et la Bulgarie, restait toujours en suspens et devait y rester longtemps encore. Les puissances ne pouvaient que se résigner à subir une situation qu'elles

avaient eu le tort de ne pas prévoir et que Freycinet, dans sa circulaire, expliquait en ces termes :

« Les incidents de la dernière guerre d'Orient et les modifications territoriales sanctionnées par l'acte du 13 juillet 1878 ont provoqué dans la péninsule des Balkans des mouvements d'émigration qui ont porté une grave atteinte à la stabilité des populations et aux conditions mêmes de la propriété foncière. Le retour des réfugiés qui tend à s'opérer maintenant, les revendications que ces malheureux élèvent contre les occupants de leurs anciens domaines et de leurs foyers désertés, jettent un trouble profond dans les relations civiles auxquelles les administrations de Serbie, de Bulgarie et du Monténégro ont aujourd'hui mission de présider. Le Congrès de Berlin, en prévision de ce douloureux état de choses, a prescrit un certain nombre de mesures destinées à en

atténuer les conséquences. Nous nous occupons de hâter la mise à exécution de ces dispositions et nous recommandons aux gouvernements chrétiens qui ont recueilli les avantages de la guerre d'accepter de bonne foi tous les devoirs de leur situation nouvelle en accordant à leurs sujets musulmans le traitement qu'exigent l'humanité, la tolérance et la justice. »

On peut voir dans ce langage l'aveu de la faillite du Congrès et la preuve que les gouvernements qui y avaient pris part se reconnaissaient impuissants à imposer leur volonté et étaient obligés à se contenter de peu.

C'est sur le même ton plaintif que la circulaire ministérielle s'expliquait quant aux affaires d'Égypte qui allaient créer tant de complications et dont les Français ne pouvaient se désintéresser; elle parlait en termes émus de « cette terre arrosée autrefois de notre sang, fécondée aujour-

d'hui par nos capitaux, riche en produits qui alimentent notre trafic dans la Méditerranée. Elle constitue un débouché nécessaire pour notre activité industrielle et commerciale, et elle se rattache à la France par tout un ensemble de traditions que nous ne saurions laisser péricliter sans qu'une des sources de notre grandeur nationale fût atteinte ».

En cherchant à conjurer ce péril, le gouvernement français avait été amené à penser que nos intérêts n'étaient pas incompatibles avec ceux de l'Angleterre et qu'en associant les efforts des deux gouvernements, il parviendrait au but qu'il se proposait, c'est-à-dire l'organisation d'un régime administratif et gouvernemental pouvant garantir l'indépendance de l'Égypte contre les risques, soit d'un désarroi à l'intérieur, soit d'une intervention du dehors qui ne manquerait pas d'en être la conséquence. C'est ainsi que l'Angle-

terre et la France s'étaient mises d'accord pour sauvegarder, avec le concours de l'Italie, de l'Autriche et de l'Allemagne les intérêts financiers de toutes ces nations. Le 31 mars de cette même année 1880, un accord international avait été signé au Caire qui semblait répondre à cette nécessité.

« Trop d'intérêts, écrivait encore Freycinet, trop de susceptibilités diverses sont en jeu dans les affaires d'Égypte pour que nous puissions nous flatter que ce succès d'ailleurs notable de nos efforts doive être considéré comme mettant fin aux tiraillements qui accompagnent inévitablement l'œuvre laborieuse d'une liquidation générale. Mais si nous ne nous dissimulons pas que notre tâche est encore incomplète, nous nous félicitons des résultats acquis et nous y puisons confiance pour tendre vers le but que nous nous sommes proposé. »

Peut-être jugera-t-on que c'était se con-

tenter de peu et que cet exposé d'une politique qu'on voudrait voir plus prévoyante et plus active était un témoignage attristant de la facilité avec laquelle le gouvernement français se laissait déposséder de son influence séculaire en Égypte et laissait l'influence anglaise se substituer à la sienne.

Il n'était rien cependant dans cette circulaire qui pût détourner le comte de Saint-Vallier de conserver son poste alors qu'il pouvait y rendre service à son pays en l'aidant à surmonter des difficultés sur lesquelles, au cours de sa mission, d'autres allaient se greffer, qu'il pouvait déjà prévoir. Son attention fut du reste encore plus attirée par le dernier paragraphe du document ministériel relatif aux congrégations religieuses et aux mesures draconiennes prises contre elles par le gouvernement français.

On était au lendemain des décrets du

29 mars, le bruit s'était accrédité qu'ils auraient pour conséquence l'abandon de notre politique séculaire en Orient et dans l'Extrême-Orient et que nous allions cesser de protéger les missionnaires qui contribuaient à étendre notre influence et à faire connaître au loin le nom français. Freycinet protestait contre cette interprétation : « Les motifs qui ont dicté les décrets sont exclusivement d'ordre intérieur. Il s'agit de ramener à l'observation des lois des associations qui s'en étaient depuis longtemps écartées et qui ont appelé sur elles l'attention des pouvoirs publics. Mais notre sollicitude pour les intérêts religieux et notre respect pour les droits individuels n'en sont nullement affaiblis, les mesures n'affectent en rien les conditions de notre protection à l'égard des missionnaires à l'étranger. »

Il est douteux que le comte de Saint-Vallier ait accueilli ces assurances comme

paroles d'Évangile; il prévoyait déjà que quelle que fût la sincérité de ces témoignages de bon vouloir, les décrets du 29 mars étaient le prologue de la politique d'intolérance qui allait à brève échéance devenir celle du gouvernement français et nous faire tant de mal parmi les catholiques de tous les pays. Prétendre, comme le faisait Freycinet, que le sectarisme antireligieux pratiqué au dedans n'exercerait aucune action au dehors, c'était se payer de mots trompeurs et d'illusions décevantes, ainsi que l'a prouvé la suite des événements.

L'ambassadeur put croire cependant que les périls qu'il envisageait seraient conjurés aussi longtemps que Freycinet conserverait le pouvoir, qu'en somme mieux valait demeurer auprès de lui pour l'assister et seconder ses résolutions que le livrer, en l'abandonnant, aux influences meurtrières du sectarisme qui préludait à ses entre-

prises futures contre la liberté de conscience par des actes révélateurs de ses desseins. Cédant aux conseils de Waddington et au désir de Freycinet, il décida de ne pas quitter Berlin.

Sa résolution combla d'aise le prince de Bismarck :

« Je suis heureux du maintien du comte de Saint-Vallier, affirma-t-il à plusieurs personnes ; c'est le meilleur ambassadeur que la France ait jamais eu à Berlin et j'espère l'y garder toujours. »

A la cour, l'empereur et l'impératrice s'associaient à ces éloges et les accentuaient par les procédés cordiaux dont, en toutes circonstances, ils usaient vis-à-vis de l'ambassadeur et de sa mère. Saint-Vallier n'étant pas marié, cette noble femme venait souvent à Berlin pour l'aider à faire les honneurs de l'ambassade. A la fin de février, l'empereur et l'impératrice ayant consenti à dîner chez lui le 1er mars,

il lui demanda de venir l'assister en cette circonstance. Mais étant souffrante, elle dut renoncer à ce voyage. En constatant son absence, les souverains exprimèrent les plus vifs regrets. L'empereur ajouta que cette absence lui gâtait un peu la joie qu'il éprouvait « à se trouver à l'ambassade de France et en terre française ».

Quant à l'impératrice, elle envoyait le même soir à Mme de Saint-Vallier un télégramme ainsi conçu : « L'empereur et moi venons de dîner chez votre fils qui nous a fait passer des moments bien agréables dans l'ambassade de France ; je n'ai eu que le regret de ne pas vous y trouver. — Mille vœux pour votre santé. »

Ainsi Saint-Vallier était l'objet, dans la famille impériale, de la même bonne grâce que le vicomte de Gontaut-Biron qu'elle traitait toujours en ami, quoique absent, ainsi qu'en témoigne la dépêche que voici,

datée du 29 mars et signée : *Guillaume, empereur-roi :*

« Les bons vœux que vous voulez bien m'adresser pour ma fête me prouvent que vous n'oubliez pas celui qui ne cessera de vous garder le souvenir le plus vrai. »

C'est ici l'occasion de faire remarquer que l'empereur-roi et sa compagne se sont toujours appliqués, dans leurs rapports avec les Français, de leur faire oublier, à force de prévenances et de paroles amicales, les défaites de 1870-1871. Les exemples sont innombrables de l'accueil bienveillant fait par eux à ceux de nos compatriotes qui, de passage à Berlin, étaient reçus à la cour. On peut rappeler à cet égard le souvenir de celui dont Ferdinand de Lesseps fut l'objet en 1887 durant son séjour dans la capitale allemande. L'impératrice Augusta ayant exprimé le désir de le connaître, il se rend au palais avec l'ambassadeur de France

qui était alors Jules Herbette. Elle vient bientôt les rejoindre dans le salon où ils avaient été introduits.

Après les compliments d'usage, la conversation s'engage sur les entreprises auxquelles le grand Français a attaché son nom. Elle dure assez longtemps. Puis, lorsqu'il va se retirer, la vieille souveraine lui dit d'un accent dont la grâce souriante atténue le reproche qu'on y sent passer :

« Vous n'avez pas remarqué, monsieur de Lesseps, que je porte une robe vert eau de Nil. C'est pour vous faire honneur que je l'ai mise. »

Cette disposition des souverains à la bienveillance, qu'on ne saurait contester, n'était pas toujours du goût de Bismarck ; Gontaut l'avait appris à ses dépens. Si le chancelier n'en prit jamais ombrage lorsque Saint-Vallier en était l'objet, c'est qu'elle servait ses desseins ; c'est aussi parce que celui-ci, plus prudent que son prédé-

cesseur et connaissant mieux le terrain sur lequel il évoluait, s'appliqua à ne jamais traiter les affaires avec le souverain à l'insu du tout-puissant ministre et à rester étranger aux ressentiments du parti de la cour contre l'homme terrible qui exerçait en dictateur l'influence qu'il s'était assurée dans l'État, grâce aux services qu'il avait rendus à son pays.

Saint-Vallier, au cours de sa mission, dut à son attitude d'innombrables avantages. Lorsqu'au mois de mars, par suite du refus du gouvernement français de livrer à la police russe l'anarchiste Hartmann, auteur d'une tentative d'assassinat contre le tsar Alexandre II, éclate entre la Russie et la France le plus grave des conflits, l'impression à la cour d'Allemagne nous est résolument hostile. Les circonstances de l'incident sont encore peu ou mal connues et la conduite de Freycinet est considérée comme un acte de faiblesse

qui s'est accompli sous la pression du parti révolutionnaire. Mais Bismarck se porte résolument au secours du gouvernement de la République en déclarant à qui veut l'entendre que M. de Freycinet a eu raison d'agir ainsi qu'il l'a fait. Il le dit formellement à Saint-Vallier :

« En l'absence d'un traité d'extradition, il n'y avait pas lieu de livrer Hartmann et de faire ce que la Russie n'eût pas osé demander à la Grande-Bretagne. C'est une question de dignité nationale qui ne pouvait être résolue autrement qu'elle l'a été. »

Il modifie ainsi l'opinion de l'empereur, arrête les clabaudages des courtisans et oblige la presse allemande à changer de ton. Il ajoute, il est vrai, qu'il est nécessaire que les puissances s'entendent en vue d'introduire dans le droit international des dispositions qui empêchent les assassins de couvrir leurs forfaits du nom de crimes politiques.

« Assurément, un complot pour détruire un gouvernement, pour détrôner un monarque, pour renverser un président de République, est un crime politique. Mais il n'est pas admissible qu'un assassin puisse frapper impunément un empereur Guillaume ou un président Lincoln. »

En proclamant ces principes conformes à ceux de son maître et de tous les hommes du gouvernement, le chancelier demeurait fidèle à lui-même. Il n'en reste pas moins qu'il avait apporté à la France, dans une circonstance critique, un secours efficace. Il le lui continua jusqu'à la fin de l'incident Hartmann et notamment par le langage qu'il tint au prince Orlof, ambassadeur de Russie à Paris, lorsque ce diplomate, mandé par son gouvernement, traversa Berlin en rentrant à Saint-Pétersbourg. Rappelons en passant qu'au mois de mai suivant, Orlof reprit possession de son poste et que s'étant arrêté de nouveau

dans la capitale allemande, il alla déclarer à Saint-Vallier « que la mauvaise impression causée d'abord par cette affaire était maintenant effacée. » Bismarck se flattait alors de n'avoir pas été étranger à ce dénouement.

CHAPITRE XII

LES GOUVERNEMENTS ET LE SOCIALISME

A cette époque, le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris, avait accepté de venir gérer à Berlin la chancellerie à titre transitoire, sous la condition que son poste en France lui serait conservé. Dans ses rapports avec lui, Saint-Vallier retrouva l'empressement à plaire dont, par ordre du chancelier, Bülow et Radowitz lui avaient prodigué les témoignages. Je n'en citerai qu'un exemple.

Un matin du mois de juillet, l'ambassadeur, en lisant les journaux qu'on dit inspirés par la Wilhelmstrasse, y constate une levée de boucliers contre la France à propos des affaires de Tunis. Il n'est

pas encore revenu de son étonnement et de son indignation lorsqu'on lui annonce Hohenlohe. Le secrétaire d'État est accouru pour lui exprimer des excuses et des regrets, lui affirmer que la chancellerie n'est pour rien dans ces violences de plume et lui déclarer qu'un blâme vient d'être envoyé aux journaux avec l'ordre de se rétracter dès le lendemain. A la suite de ces déclarations, Saint-Vallier écrivait : « Le chancelier nous soutiendra à Tunis, tant que nous ne porterons pas nos regards sur l'Alsace-Lorraine. »

Toute la politique de Bismarck envers la France tient dans ces deux lignes. N'empêche qu'au Reichstag, il agite le spectre français quand c'est nécessaire pour obtenir les votes dont il a besoin. Il l'avait fait antérieurement ; il le fait de nouveau le 24 février à propos de la loi militaire. Mais l'ambassadeur ne s'inquiète plus de

ces procédés de ruse et, cette fois, il a d'autant plus raison que le banquier von Bleischrœder, confident de Bismarck, lui apporte l'assurance « que tout cela va cesser dès que la loi sera votée ».

Il importe d'ailleurs d'observer qu'en ce moment, le chancelier était loin de vouloir provoquer des complications à l'extérieur. L'attitude des socialistes allemands lui causait les plus vives inquiétudes. Le maintien des lois d'exception votées par le Reichstag à la suite de l'attentat de Nobiling contre l'empereur, qui continuaient à être appliquées avec une rigueur inexorable, soulevait des récriminations parmi les agents actifs du socialisme. Ses représentants dans le Parlement demandent au mois de mai 1880 l'abrogation de ces lois et comme on la leur refuse, l'un d'eux, Hasselmann, proteste avec énergie; sa protestation prend même un ton menaçant.

« Les répressions iniques dont souffre le

peuple, déclare-t-il, amèneront bientôt les travailleurs allemands à agir comme les nihilistes russes et comme les ouvriers français au temps de la Commune. Je m'identifie avec l'énergique sentiment révolutionnaire du peuple et je déplore que, dans cette assemblée, le parti socialiste ait autrefois refusé d'admettre l'alliance qui unit les socialistes aux anarchistes russes. Pour moi j'accepte cette solidarité, mais en ce qui me concerne seulement, ignorant jusqu'où mes collègues me suivront. J'ai la conviction que le peuple en arrivera bientôt à se persuader que le temps des bavardages parlementaires est passé et que le moment de l'action est arrivé. »

Il semble qu'après cette déclaration, Bismarck ait compris que les mesures de rigueur ne parviendront pas à remédier au mal qui sévit à travers l'Europe. Il projette alors de combattre les socialistes par leurs propres armes en faisant de l'État le

pivot de toute l'organisation ouvrière. Il veut créer des sociétés de secours mutuels, des compagnies d'assurances sur la vie, contre les accidents et contre la misère, des établissements d'asile, de retraite, des logements à bon marché, la nourriture économique, voire des banques populaires. Toute cette organisation serait dans les mains de l'État qui, par ce moyen, se rendrait maître de l'anarchie. Mais les difficultés que rencontre ce projet ne tardent pas à le lui faire abandonner et, plus que jamais, c'est aux lois d'exception qu'il demande le remède.

On le retrouvera dans ces dispositions lorsque, après la mort de Guillaume Ier, le successeur de celui-ci, le jeune empereur Guillaume II, prend à son compte l'ancien projet de Bismarck et pour le modifier et le rendre applicable réunit à Berlin une conférence ouvrière dans laquelle figurent des représentants du prolétariat français.

C'est alors qu'entre le souverain et son chancelier éclate le dissentiment dans lequel celui-ci succombera. Mais lorsque se produira sa chute il y a longtemps que le comte de Saint-Vallier a résilié ses fonctions et a quitté Berlin, de telle sorte qu'il ne sera pas témoin de ce coup de théâtre.

Nous devons donc revenir en arrière pour le montrer au début de 1880 recueillant avec son exactitude accoutumée et sa rare faculté d'observation les propos et les actes qui prouvent combien sont alarmés les empires du Nord par les progrès du socialisme.

Au mois de juin de cette même année, le prince Gortchakoff, chancelier de Russie, traverse Berlin et reçoit le comte de Saint-Vallier. Dans l'entretien qu'ils ont ensemble, le vieux diplomate trace le plus sombre tableau des dangers que font courir à l'Europe entière, monarchique ou répu-

blicaine, les entreprises des socialistes et des nihilistes :

« Voilà nos véritables ennemis, dit-il à Saint-Vallier, bien plus redoutables que l'ambition ou les visées de tel ou tel voisin. Si nous étions sages nous devrions nous unir tous dans une ligue de défense sociale qu'il serait grand temps de former. Tant que les gouvernements ne se coaliseront pas contre l'ennemi commun, le flot de la révolution anarchique montera et deviendra de plus en plus menaçant. Il importe qu'à Paris les hommes au pouvoir opposent, à ses entreprises, une résistance déterminée. »

Tel était bien l'avis de Saint-Vallier et si, malgré la chute de Waddington, il n'avait pas abandonné son poste, c'est qu'il était convaincu que les personnages qui formaient toujours le gouvernement français étaient résolus à cette résistance. Mais il ne s'illusionnait pas, quant à la réalisation

du projet que conseillaient l'Allemagne et la Russie et qui aurait eu pour effet de réunir tous les gouvernements en vue de conjurer un péril qui devenait de jour en jour plus redoutable. Comment leur demander de se réunir et de se concerter alors que les péripéties de la politique avaient créé entre certains d'entre eux des dissentiments assez aigus pour empêcher la formation d'une ligue conservatrice? De plus en plus, les ambitions politiques des uns, les ressentiments des autres, tendaient à créer deux groupes d'alliance, nécessairement disposés à se contredire, à se desservir et à chercher à tirer parti les uns contre les autres de leurs embarras intérieurs.

Dans l'état des choses tel qu'il existait alors, l'entente que souhaitaient les gouvernements autocratiques était irréalisable et la guerre actuelle nous a prouvé que si, à l'époque dont nous décrivons les péripé-

ties, les socialistes de tous les pays songeaient à se grouper pour faire triompher leurs revendications, il n'y avait pas chez tous une égale sincérité. Nous savons aujourd'hui qu'en dépit de ses vantardises et de ses prétentions à l'union générale du prolétariat européen, le socialisme allemand ne s'était pas assez libéré des influences dynastiques pour passer en temps opportun des paroles à l'action. Il prévoyait et prédisait des tentatives révolutionnaires contre le gouvernement organisé, mais le jour où il aurait pu s'y livrer il s'est fait l'instrument servile du régime impérial qu'il déclarait vouloir détruire.

D'ailleurs, et nous le disons à l'honneur du socialisme français, il en a été de même de la majorité de ses partisans. Il avait déclaré que le jour où les empereurs et les rois voudraient entraîner les peuples dans la guerre, il lèverait la crosse en l'air et refuserait de marcher. Son patriotisme a

fait justice de cette menace; devant les dangers que courait la patrie, il a, sauf de très rares exceptions, pris les armes pour la défendre, et est entré résolument dans l'Union sacrée.

De tous les détails qui précèdent et de divers autres qu'on y pourrait ajouter, il résulte que l'ambassade de France à Berlin, durant les années qui suivirent le Congrès, ne constituait pas une sinécure et que chaque jour amenait quelque incident qui rendait plus lourde la tâche du représentant de la France. Au mois d'avril 1880, c'est la chute en Angleterre du cabinet tory que présidait le marquis de Salisbury et qui s'était toujours montré hostile à la Russie. L'événement met un terme, au moins en apparence, au désaccord qui, depuis le Congrès, régnait entre le cabinet de Saint-James et celui de Saint-Pétersbourg. L'Autriche et l'Allemagne s'alarment de cette réconciliation qui menace de

transformer l'échiquier européen, et le gouvernement français se demande avec anxiété si l'appui du chancelier ne va pas lui faire défaut alors qu'il devient plus que jamais nécessaire. Mais Saint-Vallier est bien vite rassuré en apprenant que les nuages qui assombrissaient les relations de Berlin avec Saint-Pétersbourg sont dissipés, ce qui équivaut à dire qu'en dépit des difficultés que rencontre dans les Balkans, par suite de la mauvaise foi des Turcs, l'exécution du traité de Berlin, la paix mondiale ne court aucun péril. C'est Gortschakoff qui se plaît à le lui déclarer dans l'entretien auquel nous avons fait allusion plus haut et qui mérite que nous en citions encore un extrait :

« Eh bien, vous savez, s'écrie le chancelier de Russie, lorsque le 4 juin l'ambassadeur de France entre dans son appartement, j'ai vu Bismarck hier au soir; j'ai passé une heure en tête à tête avec lui et

je puis dire que nous nous sommes entendus à merveille. Nous nous retrouvons de vieux amis comme nous l'avons été bien des années, heureux tous deux d'avoir dissipé, par une franche explication, le nuage qui, lors du Congrès de Berlin, s'était élevé entre nous. C'est lui d'ailleurs qui a pris l'initiative de l'entrevue satisfaisante que nous venons d'avoir et qui a amené une réconciliation complète, et je puis dire hautement qu'aujourd'hui rien ne trouble plus la politique amicale de nos deux empereurs.

« — Je vous félicite, mon prince, répond gaiement Saint-Vallier; vous avez mieux fait que César, à qui il a fallu trois jours pour dire : *Veni, vidi, vinci*. A vous, une heure a suffi, et vous avez su redresser d'un mot l'édifice un peu lézardé du *Dreikaiserbund* (alliance des trois empereurs).

« — Oh! ça ne va pas peut-être jusque-là, objecte Gortschakoff, et je préfère les

choses aux mots. L'alliance des trois empereurs a eu sa raison d'être. Je ne veux pas examiner dans quelle mesure elle est encore dans les nécessités de l'heure présente; il y aurait beaucoup à dire là-dessus. Mais l'essentiel à mes yeux, c'est que tout ferment de défiance a cessé d'exister entre l'Allemagne et la Russie. »

Il y avait jusque-là peu de choses en beaucoup de mots, et peut-être le vieux chancelier se faisait-il illusion lorsqu'il déclarait qu'entre lui et Bismarck l'entente était faite. Peut-être aussi en parlait-il sans y croire autant qu'il le disait. Ce qui permet de le supposer, c'est qu'aussitôt il entonnait sur la France un dithyrambe que Saint-Vallier interpréta comme la preuve d'un désir de plaire et de rétablir les relations sur le pied le plus amical.

« Je suis heureux de voir votre politique demeurer calme et sage, comme elle l'est depuis quelques années, et j'espère

qu'aucun motif de dissidence ou de refroidissement ne s'élèvera plus entre les Français et les Russes si bien faits pour se comprendre et s'aimer. L'affaire Hartmann a été un incident désagréable, provoqué par des maladresses réciproques avec de bonnes intentions de part et d'autre. Elle est terminée aujourd'hui et il convient de l'oublier. »

L'entretien que nous résumons se termina sur ces propos flatteurs et rassurants el laissa l'ambassadeur sous l'impression la meilleure. La paix assurée et le bon vouloir de la Russie, se greffant sur celui du cabinet de Berlin, que pouvait-il souhaiter de mieux?

CHAPITRE XIII

A TRAVERS LA POLITIQUE BISMARCKIENNE

Au mois de mai 1881, Barthélemy Saint-Hilaire étant ministre des Affaires étrangères, la question tunisienne, qui d'ailleurs n'allait pas tarder à être définitivement réglée à l'avantage de la France grâce au traité imposé au bey de Tunis, menaçait de soulever encore quelques difficultés et de troubler la politique internationale du gouvernement français. Il importait à celui-ci de savoir quelle serait, le cas échéant, l'attitude du chancelier d'Allemagne et si nous le trouverions toujours, comme par le passé, disposé à nous aider

dans notre entreprise coloniale. Saint-Vallier fut donc invité à provoquer à cet égard une explication et il entendit une fois de plus dans la bouche du chancelier les paroles significatives que depuis son arrivée à Berlin, il avait maintes fois entendues. Mais jamais elles n'avaient été aussi énergiques :

« Veuillez répéter à votre gouvernement, lui fut-il dit, que je demeure et demeurerai fidèle aux assurances qu'il y a trois ans, j'ai données à M. Waddington et à vous, et que, depuis lors, je vous ai renouvelées souvent au sujet de votre politique, de vos vues, de l'extension de votre influence et de votre action en Tunisie, au Maroc, dans le bassin africain de la Méditerranée. Loin d'y rien changer, je veux y insister aujourd'hui où votre entreprise commencée rend utiles et opportunes mes déclarations. Soyez certain que dans cette question nous garderons envers vous l'atti-

tude d'un bon voisin sympathique à votre cause qui est celle de la civilisation contre la barbarie, faisant des vœux pour votre prompt succès, dont toute l'Europe est appelée à bénéficier.

« Quant à la limite que vous comptez assigner à votre expédition, je n'ai pas à m'en occuper ; elle vous regarde seuls ; elle dépend de vos intérêts ; elle ne peut rien changer à mes dispositions. Qu'il s'agisse de conquête totale ou partielle, de la régence ou bien d'un protectorat, cela ne saurait modifier mes idées. Aussi ai-je fait signifier à la Porte que je n'admets nullement sa prétention de considérer la Tunisie comme partie intégrante de l'empire ottoman. Réclamer mon ingérence en vertu du traité de Berlin n'est pas sérieux. Entre qui s'exercerait cette médiation? Ce ne pourrait être entre la France et le Sultan, puisque celui-ci n'a aucun titre à faire valoir. Serait-ce entre la France et le Bey?

Poser la question suffit à démontrer le peu de convenance de cette idée.

« D'ailleurs, l'Allemagne tient trop à la paix avec la France pour s'exposer à la blesser ainsi. Si j'admettais une telle idée, est-ce que les Français ne seraient pas fondés à trouver que je les poursuis dans toutes leurs entreprises lointaines ou rapprochées? Si un voisin qui leur a enlevé une province vient les gêner ou les entraver là même où il n'a aucun intérêt à le faire, n'est-il pas évident qu'ils seront poussés naturellement à regarder ce voisin comme un ennemi acharné contre lequel il vaut mieux jouer la partie décisive? Qu'on ne s'étonne donc pas que je voie avec faveur les Français trouver des satisfactions sur un terrain où aucun germe d'hostilité ne peut s'élever entre eux et nous.

« Quant au bey, vous connaissez les protestations dont il a accablé nos consuls; je n'y ai pas répondu jusqu'ici et je n'ai pas

même l'intention d'y répondre ; cependant, pour le cas où les autres puissances répondraient et où je devrais agir de même, je me suis fait autoriser par l'empereur à déclarer au bey que l'Allemagne n'a qu'un conseil à lui adresser, celui de donner au plus vite satisfaction à la France et de chercher à la désarmer par sa soumission. »

Le chancelier ne s'en tenait pas à ces déclarations faites directement à l'ambassadeur de France. Il les répétait à des tiers, à des membres du corps diplomatique, désireux que son opinion fût connue et répandue. Il disait à ses confidents :

« Un grand peuple comme la France a besoin d'expansion extérieure ; il lui faut des satisfactions de politique étrangère. S'il en trouve dans l'orbite de son domaine méditerranéen et africain, il sera moins disposé à tourner ses revendications et ses tentatives sur les provinees que la guerre

lui a coûtées en 1870. La France satisfaite en Algérie ou dans le Levant, c'est pour l'Allemagne la tranquillité sur les bords du Rhin. »

Imbu de cette idée, ce qui prouve tout au moins qu'il ne connaissait pas le peuple français et qu'en se flattant de l'espoir de le détourner de l'Alsace-Lorraine, il se trompait lourdement, il redoublait d'efforts pour le prendre au piège. Au mois d'octobre, Hohenlohe remplacé à la Wilhelmstrasse par le comte de Hatzfeld, quittant Berlin pour aller reprendre à Paris possession de son ambassade, il le chargeait de déclarer à Barthélemy Saint-Hilaire « qu'il désirait toujours les succès du gouvernement français en Tunisie. » Il le prouvait en exerçant en Angleterre et en Italie une action persuasive en notre faveur et en amenant le cabinet de Londres, après la signature du traité de Tunis, à se résigner à ce qu'il ne pouvait plus

empêcher et à accepter les faits accomplis. Dans cette campagne dont le but apparaît si visiblement, l'empereur, chapitré par lui, le secondait en enveloppant l'ambassadeur d'approbations données à la politique française et d'encouragements à y persévérer. A un dîner intime chez le duc de Sagan auquel assistait Guillaume Ier, il félicita Saint-Vallier et lui tint un discours dont la forme oratoire autorise à penser qu'il avait été préparé d'avance et appris par cœur ; il le récita comme une leçon.

« Le chancelier m'a rapporté vos entretiens avec lui et avec le comte de Limbourg, les explications que vous avez données sur vos mobiles et sur vos vues ; impossible, si l'on est impartial, de n'en pas reconnaître la légitimité et la modération. Votre expédition, nécessitée par des agressions sauvages contre vos populations, par des désirs de justice à vos nationaux, se justifiait d'elle-même par l'objet

qu'elle avait en vue, la défense de vos frontières, la sécurité de vos possessions, le respect de vos droits, et je me félicite que l'attitude de mon gouvernement vous ait été utile pour atteindre votre but sans trop de difficultés extérieures. Votre cause dans cette affaire est celle de la civilisation et l'on ne saurait vous contester le droit d'étendre votre influence, votre autorité dont toute l'Europe sera appelée à bénéficier parmi les peuplades barbares qui entourent vos possessions africaines lorsqu'on reconnaît ce droit à l'Angleterre et à la Russie dans d'autres régions. Vous auriez annexé la Tunisie directement au lieu de vous contenter d'un traité de garantie, qu'on n'aurait pu vous opposer des objections bien valables. Est-ce que depuis vingt ans, la Russie n'a pas annexé l'immense plateau de l'Asie Centrale, ce que je suis loin d'ailleurs de désapprouver? Est-ce que l'Angleterre n'en a pas fait

autant si ce n'est plus dans toutes les parties du monde? »

Ce langage que Saint-Vallier avait fréquemment entendu dans la bouche du chancelier prenait encore plus d'autorité dans celle de l'empereur et bien que l'attitude du vieux souverain et de son ministre fût intéressée, l'ambassadeur s'en réjouissait puisque son pays en tirait profit. Mais il n'en était pas dupe ; il avait vu clair dès le premier jour dans le jeu de Bismarck et jugeait le personnage avec autant de prévoyance que de sagacité.

« Il n'est pas guidé dans sa politique par des idées mesquines de haine ou de rancune, mais par des considérations plus élevées, basées sur ce qu'il croit être l'intérêt de l'Allemagne ; il est trop sceptique, trop dédaigneux des moyens, trop indifférent aux jugements de l'opinion, pour subordonner ses plans et ses vues soit à des passions haineuses, soit à des sympathies

nationales ou particulières pour atteindre le but de ses efforts, la consolidation et l'unification de son œuvre ; il s'unira aussi volontiers à l'ennemi d'hier qu'il brisera facilement l'ami, l'instrument de la veille.

« Toutefois, si nous devons nous défendre de parti pris, nous ne devons pas moins nous garder contre une interprétation amicale ou sympathique, de son attitude ; elle nous est favorable et nous demeurera telle tant qu'il y verra son intérêt. »

Ce jugement ne manque pas de sympathie, et peut-être s'en étonnerait-on si l'on ne se rappelait que le vrai Bismarck ne nous était pas encore apparu tel que l'ont révélé ses actes postérieurs, ses confidences à Moritz Busch et ses cyniques aveux. On était toujours vis-à-vis de lui dans la période de l'admiration. Celle de l'indignation n'avait pas commencé et ses déloyautés étaient encore ignorées aussi bien que

les vastes desseins dont la guerre du Danemark avait été le prologue. Saint-Vallier, qui n'avait jamais été partisan d'une alliance franco-russe et qui même la redoutait, ajoutait avec une entière bonne foi :

« Pour nous, notre intérêt est de garder de bonnes relations entre outre-Rhin et outre-Manche. Nous serons plus forts ainsi que si nous étions réduits à une seule alliance. Il n'y a que deux puissances avec qui nous pouvons nouer des relations utiles, l'Allemagne et l'Angleterre, la Russie et l'Autriche ayant abdiqué entre les mains de Berlin. »

A la date où Saint-Vallier constatait cette double abdication, — juillet 1881, — elle était vraie pour l'Autriche depuis la conclusion de l'alliance austro-allemande et pour la Russie depuis la mort tragique du tsar Alexandre II assassiné à Saint-Pétersbourg le 13 mars précédent. Mais tandis que celle de l'Autriche était définitive,

celle de la Russie n'était qu'accidentelle. Alexandre III, au lendemain du trépas de son père, prenait l'initiative d'un rapprochement avec l'Allemagne et l'Autriche et s'attachait à reconstituer l'alliance des trois empereurs, édifice fragile qu'on verra bientôt s'effondrer, tandis qu'en face de ses ruines, s'élève le monument de l'alliance franco-russe dont le même Alexandre III, exaspéré par les déloyautés de Berlin, avait pris l'initiative. Après l'assassinat de son père, cette alliance semblait bien improbable. Cependant, de bons esprits la souhaitaient, peut-être même la prévoyaient. Dans le nombre, figurait le général Chanzy. Depuis qu'il représentait la France à Saint-Pétersbourg, il avait à plusieurs reprises causé avec Bismarck et, plus pénétrant que Saint-Vallier, il avait mieux deviné les desseins du dictateur allemand. Il les dénonçait au gouvernement de la République avec

une clairvoyance qui lui fait honneur.

« Il est évident que le chancelier a eu la pensée de détruire chez nous la confiance que la Russie pouvait nous inspirer comme il cherche à détruire à Pétersbourg celle que nous pourrions inspirer à la Russie. Son but est d'isoler l'une et l'autre des deux grandes puissances antagonistes naturelles de l'Allemagne. Cette politique a été servie par les événements plus tôt qu'on ne pouvait le prévoir. Aujourd'hui, il s'agit d'achever cet isolement en persuadant à la Russie qu'elle ne doit plus s'occuper uniquement que de sa politique intérieure, et que l'Allemagne qui résiste au socialisme par sa forte organisation est la seule à même de lui venir en aide pour conjurer un danger commun, à la condition que tout en paraissant céder à des affections de famille, le jeune empereur inféodera sa politique à celle de son oncle.

« Paralyser les forces du grand empire,

en disposer peut-être si les circonstances s'y prêtent, diriger de haut la politique des grandes cours de l'Europe, amener les autres par la crainte ou par l'intérêt à suivre l'impulsion donnée à Berlin ; sans menacer la France, l'isoler, la réduire à l'impuissance, nous faire supporter la responsabilité de toutes les commotions qui peuvent ébranler l'ordre de choses en Europe, tel est le rôle, tel est le but du chancelier, tout cela avec les formes les plus courtoises, avec l'apparence d'un intérêt qui semble croître à mesure que nous lui cédons, comme s'il pressentait qu'un jour, satisfaits d'une situation matérielle que nous chercherons à conserver quand même, nous en arriverons, nous aussi, comme l'Autriche et le Danemark, sinon à oublier notre plaie de 1871, du moins à nous y habituer, en laissant s'achever l'œuvre entreprise, qu'il ne s'agira plus que de consolider, pour faire de l'Alle-

magne l'arbitre de la situation en Europe.

« Ce travail se voit dans ce qui se passe en ce moment pour les mesures à prendre en commun contre le parti révolutionnaire international qui, encouragé par les succès du nihilisme, ne cesse de s'affirmer, comme dans la réunion qui a eu lieu au château de Weder, en Suisse. »

En terminant ce suggestif exposé de la politique de Berlin, Chanzy en tirait cette conclusion, que la France ne devait rien « négliger pour retenir de notre côté » le tsar Alexandre.

Il est douteux que le vieil empereur d'Allemagne, dont Bismarck évitait volontiers de prendre les avis quand il n'y était pas obligé, se fût inféodé à cette politique et même qu'il eût eu connaissance des plans d'hégémonie formés par le chancelier contre la Russie et la France. Il était sous le coup du meurtre dont son neveu avait été victime, forfait abominable qui

lui rappelait que deux ans avant, lui-même avait failli périr sous le fer d'un assassin. Il ne dissimulait ni son effroi ni sa douleur. Au service funèbre célébré à Berlin en mémoire du défunt, on le vit serrer la main de Saint-Vallier et on l'entendit soupirer :

« Plaignez-moi, c'est la plus cruelle douleur de ma vie et je tremble des conséquences que peut avoir pour l'Europe entière le meurtre de ce souverain qui a affranchi les serfs et toujours cherché à améliorer le sort de ses sujets. Quelle récompense! »

CHAPITRE XIV

APRÈS L'ASSASSINAT D'ALEXANDRE II

A la lumière des événements que nous avons évoqués, on a pu voir quelles avaient été les conséquences du Congrès de Berlin en ce qui touche l'alliance des trois empereurs, qui durant soixante ans avait servi de base à la politique européenne à travers d'innombrables péripéties. Le traité qui couronna les travaux du Congrès en 1878 et l'entente austro-allemande contractée l'année suivante avaient porté un coup fatal à l'ancienne union des cours du Nord. Dès ce moment et quoique les relations de famille qui existaient entre les Romanoff

et les Hohenzollern dissimulassent encore plus ou moins la fissure qui s'était produite dans le vieil édifice, l'alliance n'existait plus. A tout instant des difficultés éclatent entre les gouvernements impériaux, Allemagne et Autriche-Hongrie d'un côté, Russie de l'autre. Les incidents qui se produisent en Europe et dans lesquels les trois empires sont intéressés aboutissent à des froissements qui font craindre qu'une rupture retentissante succède à l'improviste au système des anciens jours qui résista à tant d'assauts.

Cet état de choses va sans cesse en s'aggravant. Les Russes s'offensent des accusations portées contre eux par la presse allemande ; ils voient avec depit l'Autriche, à l'instigation du cabinet de Berlin, chercher à dominer sur le Danube et dans les Balkans et ce même cabinet jouer ostensiblement à Constantinople un rôle qui leur sera d'autant plus désavantageux que la Porte

trouve dans cette attitude de l'Allemagne un point d'appui qui lui permet de méconnaître les décisions de l'Europe. Gortschakoff a eu beau se flatter, en traversant la capitale allemande, de s'être réconcilié avec Bismarck, il n'en reste pas moins que les dissentiments s'accentuent et font dire que la prétendue réconciliation des deux chanceliers n'a été qu'une comédie.

Au mois de février 1881, dans un discours au Reichstag, Bismarck, parlant comme si ces dissentiments n'existaient pas, a déclaré que la paix européenne est assurée pour longtemps; mais cette déclaration a suscité dans le parlement des démentis et des résistances; alors, changeant brusquement son fusil d'épaule, il fait publier dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* des articles dénonçant « les visées secrètes de la Russie et les intrigues de ses agents en Posnanie et en Silésie prussienne ». Le journal officieux va même

plus loin. Dans l'exposé des projets qu'il attribue à mots couverts au gouvernement russe, il associe Gambetta dont, par toute l'Europe, on prévoit en ce moment l'arrivée au pouvoir; il le présente comme l'un des instruments d'une politique hostile à l'Allemagne. D'autres journaux mettent en doute ces prévisions alarmantes et même les raillent; mais le coup est porté. Les inquiétudes dont le chancelier a besoin pour réduire les oppositions qu'il rencontre dans son Parlement se répandent dans tout l'Empire et y rendent plus actives les défiances qu'on y nourrit contre la Russie. Toutes ces intrigues battent leur plein au commencement de 1881 ; elles se traduisent à Berlin par des agitations parlementaires qui ont des échos dans la presse de tous les pays.

Nous avons marqué précédemment que le comte de Saint-Vallier ne se laissait plus tromper par ces apparences d'une animo-

sité grosse de menaces, voulue et provoquée par le chancelier.

« Elle ne peut surprendre, m'écrivait-il confidentiellement, ceux qui ont comme moi une expérience de quelques années passées dans ce pays. Depuis trois ans, c'est la quatrième fois que je vois pareille campagne se produire et toujours dans les mêmes circonstances et en vue des mêmes intérêts, c'est-à-dire chaque fois que le Reichstag ou le Landtag vont se réunir et qu'on veut leur arracher des sacrifices qu'ils sont peu disposés à accorder. Il y a deux ans, il s'agissait de la réforme économique, l'an passé des augmentations d'effectifs et des lourdes charges qu'elles entraînaient. Il y eut alors une campagne plus vive encore, plus forte et surtout plus soutenue que celle de cette année. Vous devez vous souvenir de l'émotion qu'elle causa à Paris où l'on en rapprochait à la fois une récente démission et les racontars

du *Times* sur le prochain départ du prince de Hohenlohe qu'on nous montrait à la veille de quitter son ambassade. On jouait alors du spectre de l'alliance russo-française et l'on avait imaginé toute une histoire de propositions apportées en France par les généraux russes venus pour assister aux grandes manœuvres. Le chancelier obtint au Reichstag les votes qu'il voulait et le lendemain il n'était plus question des projets belliqueux qu'on nous avait attribués ; les accusations étaient brusquement remplacées par les assurances les plus satisfaisantes. Il en sera de même cette année quand on aura obtenu le vote des impôts dont on a besoin et l'achat dans des conditions avantageuses de deux lignes de chemins de fer ayant une importance stratégique l'une sur la frontière russe, l'autre sur la frontière française.

« Du reste, cette année, la campagne de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* n'a

été prise au sérieux par personne et plusieurs journaux l'ont plaisantée à l'unisson. Elle arrivait en effet fort maladroitement au lendemain d'une déclaration solennelle faite à la tribune par le prince de Bismarck lui-même disant qu'il regardait la paix européenne comme assurée pour longtemps. La feuille berlinoise se contredisait à trois jours d'intervalle, et après avoir affirmé dans un article pompeux de satisfaction qu'aucun sujet d'inquiétude n'assombrissait l'horizon, elle lançait trois jours plus tard son brûlot, qui a eu pour effet d'alarmer toute l'Europe. »

Telle était la situation lorsque Alexandre II fut assassiné. Dès lors les rapports de Saint-Pétersbourg avec Berlin subissaient peu à peu des modifications profondes. Déjà par suite des nombreux attentats commis en Russie sur la personne de plusieurs grands fonctionnaires et les tentatives d'assassinat dont Guillaume Ier et

Alexandre II avaient été l'objet, produisaient l'effet qu'on devait en attendre; dans toutes les cours l'effroi régnait. On a vu plus haut avec quelle émotion Guillaume Ier laissait se trahir le sien. Après les attentats de Hœdel et de Nobiling, il avait émis l'idée d'une entente entre tous les États à l'effet de prévenir de nouveaux crimes. Depuis, elle semblait s'être dissoute dans des entretiens platoniques sans caractère officiel. Il s'étonnait et s'attristait qu'elle n'eût pas trouvé plus d'écho parmi les souverains, comme s'ils n'eussent pas eu le même intérêt que lui à désarmer les assassins. Mais voici qu'Alexandre II à peine dans la tombe, elle renaissait. Au Reichstag, plusieurs députés, sur la proposition de Windhorst, demandaient qu'on détruisît le droit d'asile là où il existait et Bismarck approuvait leur initiative. A Vienne, le mouvement en faveur d'une nouvelle législation internationale n'affectait

pas moins d'activité. Cette réforme nécessaire, en vue de laquelle on invitait tous les gouvernements à s'unir, était en outre présentée comme ayant pour les trois cours du Nord un intérêt primordial ; elle serait la preuve de leur rapprochement et le prologue de la reconstitution de leur ancienne alliance. A Paris on reconnaissait que des mesures de préservation s'imposaient ; la même opinion se manifestait en Italie et même en Angleterre. A la Chambre des communes, sir William Harcourt, parlant au nom du gouvernement, déclarait que les complots de meurtre ourdis par les sociétés secrètes devaient être considérés comme des crimes ordinaires : « Ils doivent être assimilés aux crimes de droit commun qu'il n'y a lieu ni de souffrir ni d'excuser sous prétexte de politique. »

Sur ces entrefaites, les cabinets européens recevaient du gouvernement russe une proposition qui semblait répondre aux

questions diverses qui s'agitaient autour d'eux. Alexandre III les invitait à examiner dans une délibération commune les mesures pratiques qu'il y aurait lieu d'adopter dans un intérêt général. Dans la circulaire qui leur était adressée par le ministre de Giers, on disait : « En proposant la réunion d'une conférence à cet effet, nous avons la conscience de nous inspirer non point seulement des préoccupations bien naturelles causées par le dernier attentat, mais aussi du désir de rechercher avec tous les gouvernements intéressés les moyens de raffermir les bases de l'ordre social sans qu'une pareille délibération puisse porter atteinte à la plénitude de leur droit souverain en matière de législation intérieure. »

Cette note, datée du 30 mars, fut communiquée par le prince Orloff au ministre Barthélemy Saint-Hilaire à qui il en laissa copie, après lui en avoir donné lecture. Soumise à l'examen du gouvernement et

quelque désir qu'il eût de donner satisfaction à la Russie, il ne lui parut pas qu'elle pût être acceptée sans provoquer des protestations dans les partis avec qui il était tenu de compter. On pouvait craindre en effet que dans une conférence qui réunirait les représentants de nations si différentes les unes des autres par les mœurs, par les habitudes et par le régime politique, les débats ne tournassent rapidement à la querelle surtout si les puissances autocratiques étaient amenées à critiquer les idées et les vues des nations libérales. En raison de ce danger qu'il était aisé de prévoir, étant donné aussi que ni l'Angleterre ni l'Italie n'adhéraient à la réunion d'une conférence, le gouvernement français fut d'avis qu'il serait plus simple de recourir à des traités d'extradition pour la conclusion desquels seraient ouvertes des négociations successives, qui coordonneraient la matière et qui aboutiraient au résultat que

souhaitait la Russie. Le général Chanzy fut chargé d'exposer au cabinet de Saint-Pétersbourg cette manière de voir et de donner les raisons qui la justifiaient.

La communication fut accueillie sans surprise; on s'y attendait, mais de Giers, tout en reconnaissant la légitimité des motifs qu'on alléguait et tout en déclarant que le gouvernement impérial attachait plus de prix au résultat des négociations qu'à leur forme, laissa entendre qu'il eût préféré voir les solutions qu'il y avait lieu de prendre revêtues de l'autorité d'une conférence dans laquelle toutes les puissances seraient représentées. S'étant convaincu par le langage de Chanzy que cette satisfaction ne pouvait lui être donnée par la France, il avoua à son interlocuteur qu'il s'attendait à recevoir de Londres et de Rome une réponse analogue.

En même temps, le cabinet de Paris chargeait le comte de Saint-Vallier de

communiquer la sienne au prince de Bismarck et de lui dire qu'il lui soumettrait sous peu une contre-proposition avec l'espoir qu'il l'approuverait et la défendrait à Saint-Pétersbourg. On était en train d'en rédiger le texte et on se hâterait de le lui faire parvenir.

L'approbation du chancelier fut telle qu'on pouvait la désirer; il la donna de la manière la plus formelle.

« Mais, conseilla-t-il à Saint-Vallier, qu'on fasse vite pour ne pas tenir en éveil l'orgueil russe qui s'offensera peut-être qu'on substitue une autre idée à la sienne et dans ce cas pourrait répondre par un refus. On lui prouvera ainsi qu'on veut lui donner satisfaction dans la mesure du possible; on apaisera sa vanité en attribuant au projet de Giers le mérite d'avoir provoqué un échange de vues pouvant conduire à la conclusion de traités d'extradition, rassurants pour tous les États. On

l'amènera ainsi à abandonner son plan de conférence dont, je le sais, il commence à prévoir l'insuccès. J'attends le texte que vous m'annoncez et qui selon moi doit avoir pour base l'application internationale du code pénal français, qui répond parfaitement aux besoins de la société européenne. »

Après avoir exprimé son opinion, il y revenait le lendemain par l'intermédiaire de l'un des fonctionnaires de la chancellerie. Il le chargeait de faire remarquer à Saint-Vallier que dans les derniers traités d'extradition conclus par la France et notamment dans celui qu'elle avait signé en 1877 avec le Danemark, on n'avait compris comme assimilés au crime de droit commun que les attentats commis contre le souverain et les membres de sa famille. C'était à son sens une limitation un peu étroite, car il y a des États où la vie d'un homme politique considérable est d'un plus grand prix

pour son pays que celle d'un prince. « Un Beaconsfield, un Gladstone, un Gortschakoff, un Bismarck ont, dans leur pays, une situation plus considérable qu'un duc de Cambridge, qu'un Georges de Prusse, que la plupart des grands-ducs de Russie. C'est plus vrai encore pour les Républiques où le chef de l'État peut n'être pas toujours le personnage dirigeant de la politique active. Le président du Conseil, les ministres pourraient être plus particulièrement visés par les passions révolutionnaires. N'avait-on pas découvert lors du Congrès de Berlin un complot ourdi par les nihilistes contre les plénipotentiaires afin de faire disparaître Bismarck, Beaconsfield, Gortschakoff et Andrassy? Il serait donc aussi nécessaire qu'équitable de comprendre les hommes de cette importance dans la clause de l'assimilation de l'assassinat politique au crime de droit commun. » De ces propos le comte de Saint-

Vallier tirait cette conclusion qu'en somme le prince de Bismarck ne désapprouvait pas plus les mobiles du projet russe que les vues autocratiques du nouveau tsar et qu'il s'agissait seulement de les adapter aux nécessités intérieures de chaque gouvernement. « En ces circonstances, ajoutait l'ambassadeur, le rôle de la France doit consister à rester sur la réserve en observant avec soin la partie politique qui semble devoir se jouer entre le chancelier de Berlin et le gouvernement russe. »

C'était aussi l'opinion du général Chanzy, mais les détails qui viennent d'être résumés démontraient qu'il se trompait lorsqu'il écrivait à son gouvernement que c'était le chancelier qui avait fait conseiller à Alexandre III de provoquer la réunion d'une conférence et qu'il s'efforcerait de la faire aboutir avec l'espoir qu'il en résulterait quelque désagrément pour la nation française. Le langage qu'il avait tenu à

Saint-Vallier démontrait la fragilité de ce soupçon. S'il avait voulu la conférence, il est probable que sa volonté l'aurait emporté. On a vu qu'il n'en soutint pas le projet. Du reste la contre-proposition française elle-même ne tarda pas à se perdre dans les pourparlers auxquels elle donnait lieu.

CHAPITRE XV

EN VUE D'UNE SAINTE-ALLIANCE

Tandis que s'ouvrait ainsi cette négociation, Alexandre III avait écrit à Guillaume Ier qu'il viendrait le voir à une date prochaine. Cette démarche était accueillie avec reconnaissance par le vieil empereur à qui elle faisait espérer la réalisation de l'un de ses plus chers désirs. Bismarck le poussait dans cette voie malgré l'espèce de mépris qu'il affectait de professer pour la Russie. La reconstitution de l'ancienne alliance des trois empereurs ne pouvait que servir les projets du chancelier en creusant un fossé entre le tsar et la Ré-

publique française et dans la pensée d'Alexandre III elle serait un moyen efficace de briser le nihilisme.

Au lendemain du trépas de son père, il avait formellement déclaré qu'il continuerait la politique de celui-ci.

« Ne changez rien aux ordres qu'il vous a donnés avant de mourir, » avait-il répondu à son ministre Loris Mélikoff qui lui demandait ses instructions.

Mais dans son manifeste d'avènement, cette intention n'apparaissait plus qu'accompagnée de paroles qui semblaient la démentir. La politique d'Alexandre II s'était inspirée visiblement du désir d'améliorer le sort de ses sujets par des mesures libérales dont quelques-unes avaient été déjà mises à exécution. Or, dans le message que son fils adressait au peuple russe en montant sur le trône, il était dit textuellement « qu'il maintiendrait l'autocratie » et aurait recours à une politique de compres-

sion. C'est à l'occasion de ce manifeste qu'on voit Bismarck se livrer aux critiques dont il était coutumier pour les actes d'autrui.

« Ce manifeste serait bon s'il était complet, mais il y a une lacune grave et que je regrette. Le tsar a bien fait d'affirmer son pouvoir autocratique et la volonté de tenir d'une main ferme le gouvernement de son empire. Mais ses déclarations autoritaires et compressives appelaient une contre-partie, des promesses de réformes dont quelques-unes sont nécessaires et même urgentes et qu'il aurait fallu promettre pour l'avenir comme des récompenses qu'il accorderait peu à peu lorsque ses sujets auraient su les mériter par leur calme, leur obéissance et leur attachement. Le tsar est inexpérimenté ; il ne connaît pas les hommes. Il ne comprend pas qu'il est essentiel de placer toujours comme un appât la récompense en regard du châti-

ment et qu'il aurait rendu moins amer son programme de rigueurs en ayant soin de dorer l'horizon. Je n'ai jamais châtié mes enfants sans leur promettre des bonbons s'ils changeaient de conduite. Les peuples se mènent comme les enfants, dont ils ont les instincts, les passions et les défauts. »

Il y avait beaucoup de vrai dans ces critiques. L'histoire du règne d'Alexandre III, quand elle pourra être écrite, mettra en lumière l'erreur que commit à ses débuts ce souverain, erreur qu'ultérieurement il a réparée avec tant d'éclat vis-à-vis de la France, mais qui pour la conduite des affaires de son empire le détourna de la voie libérale que lui avait ouverte son père. Il trompait ainsi l'attente de ceux de ses sujets — ils forment l'élite de la nation — qui pensaient que le plus sûr moyen de fermer l'ère des crimes, c'était d'orienter l'empire, prudemment mais résolument, vers un avenir de liberté.

Cette erreur, Saint-Vallier la constatait et par là son opinion se rapprochait de celle de Bismarck. Mais tandis que le chancelier ne dissimulait qu'imparfaitement la satisfaction que lui donnaient les embarras intérieurs de la Russie, l'ambassadeur de France ne s'inspirait que de son patriotisme. La reconstitution de l'alliance des trois empereurs lui apparaissait comme un grave danger pour notre pays ; il prévoyait que si l'anarchie qui menaçait tous les gouvernements n'était pas promptement écrasée, c'est les États soumis au régime parlementaire et la France surtout que les cours autocratiques accuseraient de favoriser le déchaînement effectif et brutal des doctrines de désordre et de destruction.

On retrouve la trace des inquiétudes de l'ambassadeur dans une lettre qu'il m'adressait le 29 mars 1881.

« Un nuage à l'horizon dont il m'est im-

possible de ne pas m'inquiéter, c'est la menace du fait de la Russie d'une sorte de sainte-alliance des États monarchiques absolus contre ceux qui servent d'asile à la révolution cosmopolite. Il est faux que l'Allemagne en ait pris ou en veuille prendre l'initiative comme l'ont dit les journaux de Vienne, mais je ne sais si elle refuserait de se joindre à la Russie dans le cas d'une proposition de celle-ci. »

Dans la même lettre, il déplorait les agitations gouvernementales et parlementaires qui se succédaient à Paris et témoignaient du désarroi des hommes chargés du pouvoir.

« C'est déplorable, écrivait-il, au point de vue extérieur. Cette annulation du gouvernement nous met dans une bien fâcheuse posture vis-à-vis de l'Europe. Jamais les événements qui se succèdent dans le monde n'ont nécessité la présence à la tête de nos affaires d'un pouvoir fort, sachant vouloir

et exécuter sa volonté ; et nous en sommes si loin ! »

Passant à la question extérieure, il gémissait sur les lenteurs qui caractérisaient en ce moment l'action que nous avions engagée en Tunisie ; elles lui semblaient inexplicables alors que nous étions assurés des encouragements et de l'appui de l'Allemagne.

« Je pleure des larmes de sang en nous voyant perdre par faiblesse à Tunis et notre sécurité en Algérie et notre situation dans le bassin de la Méditerranée. C'est là que devraient se porter aujourd'hui toutes nos forces, toutes nos préoccupations. La question grecque et autres sont des affaires *platoniques* pour nous et terriblement secondaires à côté de celle qui peut nous coûter les restes de notre grandeur du seul côté où nous en ayons encore conservé quelques débris. »

Peut-être estimera-t-on que ces ré-

flexions mélancoliques révélaient dans l'âme de l'ambassadeur un excès de pessimisme, mais il convient de rappeler qu'il était péniblement impressionné par ce qui se passait en Alsace-Lorraine, où le régime nouveau auquel ces provinces étaient soumises semblait porter d'heureux fruits au profit des Allemands, et par les difficultés qu'il éprouvait à obtenir satisfaction sur certains faits au sujet desquels il avait réclamé par ordre de son gouvernement comme, par exemple, la question des compagnies d'assurances françaises soulevée en Alsace par le gouvernement impérial. Lorsqu'elles avaient été menacées d'expulsion, il était intervenu pour faire valoir les causes qui légitimaient leur maintien ; mais on ne lui avait même pas répondu et il se plaignait de se heurter à un parti pris évident de gagner du temps pour aboutir à une fin de non-recevoir.

Assurément, il ne pouvait mettre en

doute le bon vouloir du prince de Bismarck, toujours disposé à favoriser notre politique extérieure, mais de plus en plus il en constatait le mobile; il eût fallu être aveugle pour ne pas comprendre que ce bon vouloir était dû non à la bienveillance, mais uniquement à l'intérêt. C'était toujours le même système qu'un an plus tard, à l'occasion des conflits diplomatiques qui s'étaient élevés entre le cabinet de Paris et le cabinet de Saint-James, le chancelier exposait au prince de Holenlohe.

« Nous n'avons pas à nous inquiéter si les locomotives françaises et anglaises entrent quelque part en collision. Nous en restons à notre attitude bienveillante, nous ignorons les aboiements des chauvins et déclarons aux Français que nous ne les menacerons en aucune circonstance, même si les calamités fondaient sur eux, tant qu'ils se détourneront du Rhin. Partout ailleurs, qu'ils suivent leur bon plaisir. La

République nous agrée. Dans la monarchie, nous aurions une menace de guerre. S'ils nous attaquent, nous nous défendrons. Il se pourrait même que nous les attaquions si la monarchie nous paraît menaçante. »

Depuis longtemps, Saint-Vallier connaissait ces dispositions; ne les ignorant pas, il ne s'en étonnait plus. Elles n'en étaient pas moins affligeantes pour un bon Français tel que lui. Condamné à s'en contenter faute de mieux, il se résignait en restant sur le qui-vive, toujours préoccupé de ne pas se méprendre à ce qu'elles présentaient de favorable à la politique française et surtout à en tirer parti au profit de son pays,

Dans cette attitude de l'ambassadeur où l'art du comédien égale celui du diplomate, il faut voir une preuve du patriotisme qui parlait toujours si haut dans son cœur et qui se manifeste à tout instant dans

son langage. Un jour, c'est à propos du mariage d'un officier français, qui doit être célébré à Sainte-Marie-aux-Mines. Ses camarades de bataillon ont obtenu des autorités allemandes d'assister en uniforme à la cérémonie et à la soirée qui doit suivre. Saint-Vallier écrit à ce sujet :

« Je regrette de voir des officiers français revêtir leur uniforme avec la permission d'un commandant allemand dans une ville hier française, aujourd'hui sous le joug étranger. Je suis surpris qu'ils n'éprouvent pas le sentiment d'humiliation qu'excite en moi l'idée que l'uniforme français va reparaître pour la première fois à Sainte-Marie-aux-Mines, dans une soirée, grâce à la tolérance d'un officier allemand. Il eût été plus digne de s'en abstenir. »

Une autre fois, un de ses subordonnés ayant assisté en uniforme, à Munich, aux obsèques du général von der Thann, l'am-

bassadeur exprime son mécontentement avecplus de véhémence :

« Il y a assisté en uniforme, alors que le corps diplomatique n'avait pas été convié et que les ministres de Russie et d'Italie n'y sont pas allés. Le souvenir des implacables rigueurs du général pendant la guerre aurait dû en écarter un Français. C'est un spectacle douloureux de voir la cocarde française derrière le cercueil de l'homme qui a brûlé Bazeilles, ravagé la Beauce et fait fusiller des paysans désarmés avec une inhumanité demeurée légendaire. »

CHAPITRE XVI

DE BERLIN A SAINT-PÉTERSBOURG

Fort heureusement pour l'ambassadeur, les divers incidents qui alimentaient son activité quotidienne ne présentaient pas tous le même caractère; dans plusieurs d'entre eux, il trouvait des dédommagements qui atténuaient pour lui la rigueur des heures que parfois il traversait. C'est ainsi que le 25 mai, l'empereur ayant accepté de dîner à l'ambassade de France y vient en uniforme de cadet pour ne pas porter celui d'un corps ayant fait la guerre de 1870, attention à laquelle l'ambassadeur est d'autant plus sensible que le maréchal de Moltke assiste à ce dîner.

« Je ne l'avais jamais invité, mais au mariage du prince Guillaume, il m'a fait des avances et manifesté des sentiments pacifiques; je n'avais donc pas de raisons pour ne pas l'inviter. »

Quelques semaines plus tard, le comte de Hatzfeld qui était ambassadeur à Constantinople est nommé ministre des Affaires étrangères et Saint-Vallier retrouve à la Wilhelmstrasse la bienveillance dont il n'a jamais cessé d'y être l'objet. Tout serait pour le mieux, au moins en apparence, si le langage de la presse allemande ne venait souvent lui rappeler qu'il est en pays ennemi. Elle le lui rappelle en toute occasion et avec plus d'âpreté au mois d'août 1881 en relevant le passage d'un récent discours de Gambetta relatif à l'Alsace-Lorraine. Elle fait ressortir « que cet homme, maître de la France, cherche toujours à raviver la blessure au lieu de la cicatriser ». Pour couper court à de telles

manifestations, elle conseille l'annexion de l'Alsace au grand-duché de Bade. Cet article a-t-il été inspiré par le gouvernement ou faut-il n'en imputer la responsabilité qu'à l'auteur, Saint-Vallier l'ignore, mais il est trop accoutumé à ces coups de colère pour s'en émouvoir et après une visite à Hatzfeld, il écrit : « Ce n'est pas sérieux. »

C'est à travers cette succession d'incidents contradictoires et qui, pour tout autre que pour lui, seraient déconcertants qu'il poursuivra jusqu'au bout sa mission, ayant toujours en vue le but qu'il s'est proposé et que vise comme lui le général Chanzy. Dans un rapport du général daté de Saint-Pétersbourg, on lit : « Il dépend de nous, de notre sagesse, de notre politique intérieure, de nous réserver en Europe un terrain ouvert et favorable aux alliances qu'il pourrait être plus tard de notre intérêt de contracter. Si nous savons à la fois demeurer fidèles à notre ligne

pacifique et modérée à l'égard de l'étranger et maintenir dans notre pays un ordre de choses assez ferme, assez fort contre les revendications radicales pour ne pas effrayer l'Europe, nous pouvons envisager l'avenir sans inquiétude et être certains qu'il nous réserve des dédommagements dont l'heure viendra en sachant l'attendre. »

Paroles prophétiques auxquelles Saint-Vallier s'associait sans avoir la même confiance que son illustre collègue dans l'avenir heureux qu'entrevoyait celui-ci. On sait que le représentant de la France à Berlin, partageant les idées de Waddington, ne croyait pas à la possibilité d'une alliance franco-russe. Il restait convaincu que de plus en plus le nouveau tsar subirait l'influence allemande et qu'en tout cas, menacé par les entreprises révolutionnaires, disposé à accuser la France de les avoir fomentées ou tout au moins favorisées par la contagion de l'exemple, il

renoncerait à toute velléité de se rapprocher d'elle.

La conviction de Saint-Vallier se fortifiait au spectacle du trouble profond qui régnait dans les régions gouvernementales russes. Le comte Loris Mélikoff venait de quitter le pouvoir pour ne pas s'associer à la politique nettement réactionnaire dans laquelle s'engageait le successeur d'Alexandre II. Il était remplacé, au ministère de l'Intérieur qu'il abandonnait, par le général Ignatieff, ambassadeur de Russie à Constantinople, considéré dans le monde diplomatique comme plus ardent qu'habile dans l'exécution de ses projets et comme partisan d'une politique uniquement autoritaire. Son arrivée était accueillie avec défiance, éveillait des inquiétudes. Saint-Vallier le constatait avec une sévérité peut-être excessive, témoignage de son peu de sympathie pour le principal négociateur de ce traité de San Stefano qu'avait revisé au

détriment de la Russie le Congrès de Berlin. « On se rappelle ici le passé agité, les conversions subites, les actes dangereux, irréfléchis, compromettants du général comme militaire et diplomate, les aventures dans lesquelles il avait lancé la Russie, les sacrifices, les pertes, les malheurs, l'échec en dernier ressort qu'a amenés sa politique orientale; on montre en lui l'instrument docile des comités panslavistes et des vieux-Russes du parti de Moscou, c'est-à-dire des ennemis invétérés de l'Allemagne. »

Ces inquiétudes, l'empereur Guillaume les partageait. Le jour où la nouvelle de la nomination d'Ignatieff était arrivée à Berlin, Saint-Vallier ayant été reçu par l'empereur Guillaume fut le confident des inquiétudes qu'elle lui suggérait.

« Choisir un tel personnage pour gouverner la Russie, quelle erreur! s'écriait le vieillard. Un pays aussi troublé, théâtre

de si grands événements et d'aussi douloureuses catastrophes, aurait eu besoin d'une administration non moins prudente et sage que ferme et résolue. Peut-on espérer qu'un homme ayant le passé d'aventures du général Ignatieff apportera dans le gouvernement les idées de calme et d'apaisement qui seraient nécessaires? »

Le doute exprimé par l'empereur se retrouvait dans la bouche de la plupart des personnages officiels qui revenaient de Saint-Pétersbourg, après avoir assisté aux obsèques de l'empereur défunt. Ils se félicitaient d'ailleurs que l'action d'Ignatieff dût être circonscrite dans la politique intérieure. La politique extérieure était confiée à de Giers, nommé ministre des Affaires étrangères en remplacement du chancelier Gortschakoff dont la retraite était prochaine. De Giers inspirait confiance, et sa présence à la tête de la chancellerie russe corrigeait en partie ce que la présence

d'Ignatieff dans le ministère offrait d'inquiétant. Telle semblait être l'impression de Bismarck. Il parlait de l'événement avec plus de calme et de philosophie que son souverain et son attitude restait énigmatique. En se rappelant les jugements que, soit à la tribune, soit dans ses entretiens et ses lettres, il avait toujours portés sur Ignatieff, on devait croire que le choix fait par le tsar lui causait une irritation profonde, et c'est le contraire qu'on découvrait en lui.

« Avec un homme aussi souple, aussi peu scrupuleux que le général, écrivait encore Saint-Vallier, il faut s'attendre à de si brusques métamorphoses suivant les intérêts ou les calculs de son ambition qu'en le voyant arriver au pouvoir par la protection du grand-duc Wladimir, le prince le plus inféodé à la politique allemande, dans un moment où l'étroit rapprochement des deux empires n'est plus un

secret pour personne, je me suis demandé si le panslaviste Ignatieff, cet ennemi déclaré de l'Allemagne, n'avait pas opéré quelque nouvelle conversion et donné au chancelier des gages de docilité et de soumission suffisante pour se faire accepter par le grand homme d'État de Berlin. Le prince de Bismarck tient en général si peu de compte des hommes; il est si dédaigneux du choix des instruments ou des moyens, qu'avec lui on peut s'attendre à beaucoup de surprise et qu'on a vu souvent son adversaire de la veille qu'il écrasait de son mépris, qu'il stigmatisait dans ses jugements, devenir son serviteur le plus zélé et parfois même, en apparence du moins, son familier bien accueilli. Les doutes que j'éprouvais ont été confirmés par un article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* défendant avec une remarquable vivacité le général Ignatieff contre les attaques de la *Gazette nationale*. »

Les attachantes appréciations de l'ambassadeur ne se fondaient jusque-là que sur des hypothèses. Mais, bientôt après, il était en mesure de leur donner une base plus solide. S'étant rencontré avec « le confident le plus intime » de Bismarck, il l'avait interrogé sur la véritable pensée de celui-ci et consignait sa réponse dans le rapport d'où nous tirons ces détails.

« Pour vous dire le vrai, j'ai éprouvé un certain étonnement en ne le trouvant pas très monté contre l'avènement d'Ignatieff. Il s'est borné à me dire qu'il faut attendre et juger à l'œuvre le nouveau ministre en l'observant avec un soin attentif, en se tenant dans une grande réserve et en gardant au fond une défiance qu'il convient de ne pas laisser paraître. »

L'interlocuteur de Saint-Vallier complétait sa confidence en répétant textuellement la réflexion par laquelle Bismarck avait terminé l'entretien. « Si le général

est resté l'Ignatieff d'autrefois, il n'en a pas pour deux mois; en tout cas, il ne serait pas le premier dont le pouvoir aurait changé les idées. Rappelez-vous le duc d'Orléans devenu Louis XII. »

Ce n'était pas assez pour changer les idées de Saint-Vallier et le convaincre de la possibilité et de l'efficacité d'une alliance entre Paris et Saint-Pétersbourg. La tenant pour irréalisable, il s'inspirait non moins vivement qu'à son arrivée à Berlin de la nécessité de bien vivre avec l'Allemagne, mais il se dissimulait de moins en moins que cet accord ne laissait pas d'être fragile et que sa durée restait subordonnée à l'abandon par la France, au moins momentanément, de toute pensée de revanche.

Ce renoncement s'était manifesté dans les actes du gouvernement français et dans les déclarations pacifiques, alors que les présidents de la République s'appelaient Thiers, Mac-Mahon, Grévy, et les minis-

tres des Affaires étrangères, Decazes, Waddington, Ferry, Freycinet, Barthélemy-Saint-Hilaire. Mais en serait-il de même si, comme on le prédisait, Gambetta était porté au pouvoir? Consacré aux yeux de la nation par son rôle en 1870-1871 comme l'homme de la revanche, son avènement, quelque prudent et habile qu'il fût, ne serait-il pas considéré par l'Allemagne comme une provocation? Les souverains autocrates ne verraient-ils pas dans les doctrines d'idéal républicain dont il s'était fait le champion et qu'il s'appliquerait à mettre en honneur, un danger dressé contre leur couronne, une forme nouvelle de la guerre des peuples contre les rois? Partout le socialisme faisait rage et si Bismarck, alléguant les progrès du fléau anarchique et les désordres qu'il déchaînait ici et là, entreprenait de nous anéantir, les agitations qui se manifestaient dans les Balkans à la suite d'une guerre

qui avait détruit la puissance musulmane en Europe, les rivalités qui déjà se disputaient hypothétiquement ce cadavre, ne favoriseraient-elles pas son entreprise? Sans doute, il protestait sans cesse de son désir de maintenir la paix. Mais dans quelle mesure pouvait-on ajouter foi aux déclarations de ce grand comédien qui s'était fait du mensonge un moyen de gouvernement? Ne se tenait-il pas toujours prêt à saisir l'occasion de réaliser ses rêves d'hégémonie?

Telles étaient les questions qu'éveillait dans l'esprit de Saint-Vallier la reconstitution annoncée de l'alliance des trois empereurs, question effroyablement angoissante pour les patriotes français, alors que, même pour les plus avisés et les plus réfléchis, la réponse restait incertaine, étant encore enfouie dans les ténèbres de l'avenir.

CHAPITRE XVII

ENTREVUES DE SOUVERAINS

Des agitations contradictoires que nous rappelons résultait la preuve que l'alliance des trois empereurs, sujet de vastes espoirs pour les uns et de craintes incessantes pour les autres, rencontrait tant de difficultés dans l'exécution qu'on pouvait craindre qu'elle ne se reconstituât jamais. On racontait notamment que, pour se prêter à un rapprochement avec la Russie, l'Autriche posait des conditions que le cabinet de Saint-Pétersbourg jugeait inacceptables. Celui de Vienne voulait se faire autoriser à s'annexer la Bosnie et l'Herzégovine et même compléter sa prise de pos-

session en occupant le Sandjak de Novi-Bazar sous la garantie des puissances. La résistance de la Russie avait fait avorter cette prétention. Il n'en restait pas moins, quant à l'issue de ce conflit diplomatique, beaucoup d'incertitudes qui se prolongèrent jusqu'au jour où le bruit commença à se répandre que la prétendue alliance s'était bornée à une entente momentanée, bien que certains faits eussent autorisé à croire qu'il en serait autrement.

Le 4 août, Guillaume Ier et François-Joseph s'étaient rencontrés à Gastein. On avait attribué d'abord la plus grande importance à cette entrevue et laissé entendre que les deux empereurs seraient accompagnés de leurs principaux ministres ; mais on apprit bientôt que leur rencontre avait eu un caractère purement privé ; durant la journée qu'ils avaient passée ensemble, ils étaient restés seuls dans la villa qu'habitait Guillaume. Il est vrai qu'en quittant Gas-

tein, l'empereur d'Autriche s'était rendu à Munich pour rencontrer le roi de Saxe en visite chez le roi de Bavière, à Friedrichshafen pour rencontrer le roi de Wurtemberg et à l'île de Macnau pour rencontrer le grand-duc de Bade. Mais, objectait-on, ce n'étaient là que des démarches de courtoisie sans portée politique et qui devaient être interprétées seulement comme une preuve du caractère intime et cordial de l'alliance austro-allemande.

Sur les débats de presse auxquels donnaient lieu ces incidents tombait tout à coup une nouvelle autrement significative. Le 7 septembre, à Dantzig où Guillaume Ier assistait à ses grandes manœuvres, Alexandre III était venu lui donner l'assurance qu'il resterait fidèle à la politique extérieure de son père. Mais, malgré cette déclaration, la visite était considérée plus encore comme un témoignage d'affection familiale que comme un acte politique. Les

journaux de Berlin affirmaient qu'il n'y fallait pas voir une nouvelle alliance des trois empereurs, mais une expression de leur désir réciproque de maintenir de bons rapports entre eux. C'était tout ce qu'on pouvait espérer depuis que le traité de Berlin, en plaçant la Russie et l'Autriche face à face dans la péninsule des Balkans, avait compliqué le problème slave bien loin d'en faciliter la solution. L'Autriche, poussée vers Salonique par la main implacable de sa puissante alliée, était vouée dans un avenir plus ou moins éloigné à une terrible lutte de races sans laquelle il serait difficile qu'elle parvînt à poser définitivement son sceptre sur l'Orient.

« Cette lutte, écrivait-on, atteindrait l'Allemagne elle-même et ces deux États, en présence du désordre des idées qui règne actuellement en Russie, de l'irrésolution de son gouvernement, des intrigues qui l'assiègent, de la liberté et de la faveur

même avec laquelle les comités de Moscou reprennent leur propagande, des symptômes alarmants qui se manifestent dans les provinces du sud de la Hongrie, de la haute et compromettante complicité que ces faits ont révélée, ne peuvent se dissimuler qu'une entente avec la Russie ne devra être désormais que précaire. Avec le nouveau règne, le panslavisme se réveille comme avant le Congrès de Berlin et rencontre un souverain slavophile de cœur, plus éloigné de Guillaume que ne l'était son père par les liens de parenté et ceux de l'affection, hésitant et timoré et conseillé par l'aventureux Ignatieff. »

On peut voir d'après ce langage que la visite d'Alexandre III à François-Joseph, loin d'être accueillie en Allemagne comme une démarche rassurante, laissait intactes les défiances qui régnaient à Berlin contre la Russie. Néanmoins, dans l'entourage de Bismarck, on s'efforçait de les dissimuler;

les articles que la Wilhelmstrasse inspirait aux journaux officieux prouvaient que le mot d'ordre était de faire croire à l'entente des trois empires.

« Depuis dix ans, elle a conservé la paix à l'Europe, elle l'assurera également dans l'avenir et procurera aux nations assez de sécurité et de tranquillité pour qu'elles puissent consacrer toutes leurs forces aux travaux de la paix et au développement de leurs institutions économiques et sociales. L'entrevue de Dantzig ouvrirait les plus heureuses perspectives sous ce rapport s'il en était encore besoin. »

Sur cette appréciation bienveillante, d'autres journaux jetaient leur venin. D'après eux, l'entrevue de Dantzig constituait un triomphe pour l'Allemagne et pour l'Autriche-Hongrie et démontrait que, du côté russe, l'éventualité d'une entente avec la France était abandonnée.

Au cours de ces polémiques, on annon-

çait la visite du roi d'Italie à Vienne, événement sensationnel, interprété déjà comme le prologue de l'accession du gouvernement italien dans l'alliance austro-allemande; mais il est piquant de constater qu'à cette occasion, la presse officieuse de Berlin affectait pour les offres qui se présentaient plus de bienveillance dédaigneuse que de satisfaction et d'attirance. Elle déclarait que tous les États qui partageaient les intentions de Guillaume et de François-Joseph étaient assurés d'un bon accueil, mais que ces nouveaux adeptes ne devaient pas songer à pénétrer dans le sanctuaire d'amitié étroite et exclusive qui unissait les cabinets de Vienne et de Berlin; il leur serait seulement permis de s'associer de loin à leur entente pour travailler au triomphe des idées pacifiques.

C'était un avertissement pour l'Italie comme pour la Russie; il est même à remarquer que bientôt, vis-à-vis de l'Italie,

il s'accentua comme si Bismarck eût voulu saisir cette occasion de complaire au gouvernement français; il fit prévenir le cabinet de Rome que l'alliance souhaitée par celui-ci ne devrait avoir aucun caractère hostile à la France. « Sous cette réserve, nous accueillerons un allié, résolu avant tout à maintenir la paix sur la base des traités existants. »

En outre, on prévenait l'Italie que les relations établies entre l'Allemagne et la monarchie austro-hongroise étaient d'une nature tellement particulière qu'il ne pouvait être question d'admettre un tiers dans leur intimité. Mais quiconque serait décidé au maintien de la paix et des traités internationaux était certain d'être bien accueilli, « sans qu'il fût nécessaire de recourir à une alliance en règle ». Si l'Italie voulait sérieusement se conformer à ces idées, revenir à la politique de 1876, caractérisée par les visites des deux empereurs à Victor-

Emmanuel, elle n'avait qu'à en exprimer en termes précis la formelle intention. On répondrait sans retard à ce désir.

C'est à Vienne que ces choses étaient dites, mais elles l'étaient avec le consentement de Berlin qui, pour servir son alliée, les ratifiait en un langage encore plus précis. Oui, l'Italie pourrait trouver l'appui qu'elle recherchait, mais à la condition de renoncer à toute action irrédentiste, à toute pensée de conquête du côté de Trieste et du Trentin. Il fallait encore qu'elle s'abstînt de toute opposition à la politique de la France en Afrique. Le problème méditerranéen n'était pas encore résolu et elle ne pouvait espérer aucune promesse sur ce terrain ni de Berlin ni de Vienne.

L'Italie acceptait ces conditions et quelles que pussent être, lorsqu'elle y donnait son assentiment, les arrière-pensées de Bismarck, il déclarait que « les démarches du gouvernement italien étaient

un gage de paix pour l'Europe et assuraient le maintien des situations acquises. *La France n'a rien à y perdre.* »

Croyait-il si bien dire et se doutait-il qu'un jour viendrait où notre sœur latine tiendrait à honneur de prouver au monde que, quoique alliée à l'Allemagne, elle ne fermait pas l'oreille à la voix du sang et laissait cette voix évocatrice parler plus haut en elle que le souvenir de rivalités éteintes aujourd'hui ? En s'inféodant à l'alliance austro-allemande, elle avait poursuivi un but purement défensif, comme le fit, l'année suivante, la Roumanie, que le traité qu'en 1883 elle avait conclu avec Berlin n'empêcha pas, en 1914, de refuser de marcher avec les ennemis de la France et en 1916 de se ranger résolument parmi les défenseurs de la justice et du droit.

Au cours des incidents que nous rappelons, Alexandre III n'avait pas encore eu raison des hésitations qu'avait révélées sa

conduite au lendemain de son avènement. Mais, bientôt après, commencera à se poser devant lui un problème d'où dépendra l'avenir de son Empire et celui de l'Europe. L'heure approche où il aura à décider si la dynastie des Romanoff se laissera encore dominer par les relations de famille au point de se replacer sous le joug allemand ou si, au contraire, elle s'en libérera à jamais. La manière dont il a résolu la question en s'alliant à la France, la prévoyance et la sagesse dont il fit preuve appartiennent à l'histoire de ce grand événement. De ces souvenirs si cruellement assombris aujourd'hui nous ne voulons retenir que le fait qui les domine, à savoir qu'Alexandre, en entrant dans la voie où alors on le voit marcher, rendit vaines les tentatives faites pour reconstituer le faisceau des forces des trois cours du Nord et que, grâce à lui, ces tentatives se dénouèrent par un avortement.

CHAPITRE XVIII

A L'APPROCHE DE GAMBETTA

Tandis que notre ambassadeur essayait d'y voir clair dans les complications de la politique extérieure et se flattait avec raison d'avoir percé à jour les mobiles de la bienveillance dont son gouvernement ne cessait pas d'être l'objet de la part du chancelier, il suivait avec non moins d'attention, mais peut-être plus anxieusement encore, les événements qui se déroulaient à Paris et autorisaient à prévoir l'avènement de Gambetta. Tout portait à croire que ce n'était plus qu'une affaire de temps et que l'heure approchait où le célèbre tribun serait appelé à donner la mesure de ses

capacités de gouvernant, affirmées par ses partisans et niées par ses adversaires.

L'éventualité de son arrivée au pouvoir donnait lieu dans la presse étrangère à des polémiques révélatrices de la diversité des opinions : « Ce sera la guerre », disaient les uns ; « ce sera la consolidation de la paix », disaient les autres. Les élections qui eurent lieu en France, le 4 août, pour le renouvellement de la Chambre des députés parurent devoir donner raison aux optimistes. Ils alléguaient que si le nouveau parlement s'annonçait comme plus avancé que l'ancien dans ses aspirations et ses projets, c'est néanmoins aux modérés qu'appartenait la majorité.

A Berlin, et au moins en apparence, le résultat électoral n'était pas interprété avec moins d'optimisme. Sans doute Gambetta synthétisait l'idée de revanche et le désir de reprendre l'Alsace et la Lorraine ; mais il serait contenu par le président

Grévy qu'on savait résolu à répudier toute idée belliqueuse; il l'avait amplement prouvé depuis qu'il résidait à l'Élysée. Les journaux officieux inspirés par Bismarck déclaraient que l'Europe devait se réjouir des choix qu'avaient faits les électeurs français. Ces choix voulaient dire « à l'extérieur affermissement de la paix et à l'intérieur le développement paisible et continu des intérêts du pays ».

Mais ces déclarations ne dissimulaient qu'imparfaitement les inquiétudes des souverains qui formaient, disait l'un d'eux, le roi de Suède, une grande famille. Ces inquiétudes, Saint-Vallier les constata le 3 octobre à Carlsruhe où plusieurs princes et princesses se trouvaient réunis à l'occasion du mariage du prince royal de Suède avec la princesse Victoria de Bade; dans ce milieu, on lui tint le langage le plus pessimiste. Quelques jours avant, il s'était rendu de Berlin dans le grand-duché pour

souhaiter la fête de l'impératrice Augusta qui se trouvait chez sa fille. A la promenade, l'empereur Guillaume l'ayant aperçu vint à lui, le remercia de sa courtoise attention et lui dit qu'il voulait le revoir. Il le reçut le surlendemain, et après de nouveaux remerciements, il l'entretint des conséquences des dernières élections de France au point de vue ministériel. Il était moins rassuré que ne paraissait l'être Bismarck sur la nouvelle majorité parlementaire; il se demandait si le président Grévy ne serait pas entraîné à choisir ses ministres plus à gauche parmi des hommes moins sages et moins prudents que les gouvernants actuels, question que Saint-Vallier s'était posée maintes fois. Mais c'était son rôle et son devoir de n'en rien laisser paraître et il s'efforça de rassurer l'empereur :

« Sire, la nation française veut la paix, dit-il, et aucun député ne voudrait pousser

la France dans les voies belliqueuses. Même en supposant un changement de ministère, rien n'indique que le choix du président se porterait sur des hommes dont les tendances pourraient inquiéter. Les cabinets européens peuvent se tranquilliser; le président Grévy ne veut qu'une politique de paix.

— Je suis heureux de vous entendre, répondit l'empereur, et si vous dites vrai, la paix est assurée; je n'en doute pas, ayant acquis la certitude à Dantzig, par les affirmations d'Alexandre III, qu'il continuera la politique de son père. »

Il est difficile de croire que ce langage était absolument sincère, lorsqu'on voit, quelques jours plus tard, les journaux de Berlin modifier leur attitude antérieure, laisser entendre que leur confiance dans la sagesse d'un gouvernement gambettiste s'était affaiblie et que le comte de Saint-Vallier allait donner sa démission. Il venait

de partir pour Paris, et c'était à leurs yeux une preuve de son intention de se retirer. Ils devançaient ainsi les événements, car il n'avait pris encore aucune décision; il faisait démentir ces bruits tendancieux. Mais ses porte-parole avaient le tort d'ajouter au démenti l'assurance qu'il ne se démettrait pas même dans le cas où Gambetta arriverait au pouvoir. C'était beaucoup s'avancer alors qu'il était en proie à des incertitudes inspirées par les plus honorables scrupules et qu'afin de prendre un parti en connaissance de cause, il était venu en France.

A ce moment, l'opinion y était vivement surexcitée par la nouvelle mise en circulation depuis quelques jours, d'une entrevue de Bismarck avec le chef du futur ministère. Laissant volontairement de côté ce qui a été dit et écrit à cette occasion, nous rappellerons seulement que, d'une manière générale, la nouvelle était prise au sérieux

par des personnages considérables, tels que le général d'Abzac, ancien aide de camp du maréchal de Mac-Mahon, dont on connaissait les relations avec la cour de Berlin. Ces personnages étaient d'accord sur la réalité de l'entrevue, mais différaient d'avis sur le point de savoir si elle avait eu lieu ou n'était qu'en projet et si c'est à Varzin ou à Friedrichsruhe que les deux grands acteurs de cette comédie s'étaient rencontrés ou devaient se rencontrer. A ce propos, Saint-Vallier, dans une lettre que je tire comme les précédentes de sa correspondance privée, me mandait :

« Mes informations sont en complet désaccord avec l'assertion de d'Abzac. Bien vu à la cour et placé par ses alliances de famille dans le clan opposé au chancelier, le général me paraît avoir rapporté un des racontars qu'on fait fréquemment circuler dans cette fraction du monde berlinois qui est en hostilité avec la coterie

Bismarck. Je continue donc à ne pas croire à l'entrevue, bien que l'assertion de d'Abzac soit plus sérieuse que les autres qui ne sont que ridicules. Il faut ignorer la carte de l'Allemagne, la position de Varin et de Friedrichsruhe à deux extrémités de la Prusse, la difficulté de mouvement et de voyage du chancelier pour prendre au sérieux de tels bruits. En admettant, ce que je persiste à mettre en doute, qu'il y ait eu entrevue, elle n'aurait pu avoir lieu qu'à Varzin d'où le chancelier n'a pas bougé depuis deux mois. J'ignore si Gambetta a voyagé dans ces parages il n'y a pas longtemps, s'il est allé par exemple à Dantzig qui en est rapproché; s'il y est allé, l'invraisemblance diminue. Je saurai bientôt à quoi m'en tenir. »

Les renseignements ultérieurs ont justifié les doutes de Saint-Vallier; il n'y avait pas eu d'entrevue, et il n'y en eut pas. Elle fut contremandée par Gambetta,

en raison d'un deuil de famille, après avoir été effectivement décidée par l'entremise de personnages que, pour l'honneur de sa mémoire, on serait heureux de ne pas voir figurer dans cette intrigue.

Cependant, en France, la crise ministérielle, depuis longtemps prévue, avait éclaté; l'avènement de Gambetta ne faisait plus doute et dans la conscience de Saint-Vallier se posait plus impérieusement encore la question de savoir s'il devait conserver son poste. On se rappelle qu'une première fois déjà, lors de la chute de Waddington, il avait voulu se retirer et que s'il ne donna pas suite alors à la décision vers laquelle il était naturellement entraîné, c'est, d'une part, qu'il craignait, en se retirant, d'affaiblir les bons rapports qui s'étaient créés pendant sa mission entre le cabinet de Paris et celui de Berlin et que, d'autre part, il eût voulu n'être pas seul dans le corps diplomatique français, à

prendre un parti aussi radical. Il n'y a aucun inconvénient aujourd'hui à rappeler que s'il resta à son poste, ce fut à l'instigation du général Chanzy. Dans une lettre où il expose ses scrupules et développe ses raisons, il écrit :

« Le général Chanzy est dans d'autres idées ; il croit que nous devons rester *quand même* pour le moment et il m'a conjuré à son passage de ne pas céder au dégoût et à la fatigue dont je lui faisais part. »

Mais s'il avait alors cédé à des conseils amicaux, il était moins disposé maintenant à les écouter à la veille d'un changement ministériel qu'il considérait comme un danger. Néanmoins, il y avait encore beaucoup d'hésitation dans son esprit. Le 2 novembre, étant à Paris, il interrogeait à l'ambassade d'Allemagne le prince de Hohenlohe, afin de savoir si le gouvernement allemand continuerait à avoir confiance dans les intentions pacifiques du gouver-

nement français, lors même que Gambetta entrerait au ministère. Sur l'assurance qui lui fut donnée que le gouvernement allemand entretiendrait de bonnes relations avec le ministère Gambetta « qui s'imposait à la France comme une nécessité » et qu'à Berlin on serait heureux de voir le comte de Saint-Vallier demeurer à l'ambassade de France, il se déclara satisfait; « mais reste à savoir, observa-t-il, si Gambetta ne préférait pas se séparer de moi. »

Il est aisé de voir que sa satisfaction n'était qu'apparente. Malgré la réponse de Hohenlohe, ses indécisions conservaient toute leur vivacité. Le lendemain il rentrait à Berlin et prenant la plume au débotté, il me les confiait :

« J'attends ici demain matin mon ami le général Chanzy qui passera vingt-quatre heures chez moi avec sa famille en s'en retournant à Pétersbourg ; je verrai ce qu'il dit et pense et je partage votre idée sur

l'utilité d'un accord entre lui et moi. Quant à nos résolutions futures, je dois vous dire cependant qu'à moins d'un changement récent dans ses vues, il n'avait aucune pensée de retraite lors de ses dernières lettres assez récentes et qu'il me désapprouvait formellement d'en avoir ; mais cela a pu changer dans ces derniers jours. »

De ce qui se passa entre les deux ambassadeurs lorsque le lendemain ils se rencontrèrent, nous ne savons rien si ce n'est qu'après avoir examiné en commun la situation qui leur était faite, ils furent d'avis que si Saint-Vallier se retirait, Chanzy devait suivre son exemple. Nous ignorons les motifs qui modifièrent l'opinion antérieure de celui-ci. De même, nous ne saurions affirmer que la résolution des deux ambassadeurs eut ce jour-là un caractère définitif. Ce qui permet d'en douter, c'est que quelques jours plus tard, étant retourné à Paris, tandis que son collègue regagnait

Saint-Pétersbourg, Saint-Vallier évita de répondre aux questions qui lui furent posées par les gens qu'il rencontrait ; il semble donc évident que ses intentions restaient subordonnées à l'entretien qu'il devait avoir avec Gambetta aussitôt que le ministère serait officiellement constitué.

CHAPITRE XIX

LA FIN D'UNE MISSION

Ce fut le 17 novembre.

Quand on se rappelle les preuves de prudence et de modération que donna dès ses débuts le nouveau président du Conseil, on peut aisément en conclure que les propos qu'il tint à Saint-Vallier furent rassurants. Nous serions donc en droit de nous étonner que l'ambassadeur ait maintenu son dessein de se retirer si nous n'avions lieu de soupçonner qu'on ne fit rien pour le retenir. Gambetta le remercia de ses services, rendit justice à ses mérites, mais

laissa entendre qu'il trouvait naturel qu'on cédât à d'honorables scrupules.

Bien que la conversation eût été courtoise autant qu'elle devait l'être, Saint-Vallier, lorsqu'elle prit fin, était démissionnaire. On lui demandait seulement de retourner à Berlin, d'y rester jusqu'à la nomination de son successeur, en ajoutant, ce qui était d'ailleurs inutile, qu'on attendait de son patriotisme qu'il s'attacherait à convaincre le gouvernement allemand que son départ n'altérerait en rien les relations cordiales qui s'étaient établies entre la Wilhelmstrasse et le quai d'Orsay. « Affirmez, dit Gambetta, que ma politique se résumera comme suit : maintien avec fermeté de l'ordre au dedans, tout en respectant les libertés publiques et avec dignité de la paix au dehors. »

La formule était heureuse et rassurante pour tous les gouvernements ; elle ne différait en rien du langage qu'avaient succes-

sivement tenu tous les présidents de la République qui s'étaient succédé depuis 1871 et les ministres qu'ils avaient choisis; aussi n'est-il pas téméraire de supposer que Saint-Vallier regretta d'avoir parlé de démission durant les semaines précédentes avec trop d'insistance et entraîné le général Chanzy à prendre une résolution conforme à la sienne. Ce regret dut s'accroître lorsqu'il vit Gambetta demander leur collaboration à des hommes tels que le général de Miribel et le journaliste J.-J. Weiss appartenant à ce qu'on appelait alors le parti réactionnaire et nommer le comte de Chaudordy, membre de la droite, à l'ambassade de Saint-Pétersbourg. « Je prends les hommes là où je les trouve », répliquait-il aux personnes qui considéraient ces nominations comme des imprudences et presque comme un défi jeté aux partis avancés. On se rappelle qu'elles lui furent aussitôt imputées à grief par des hommes dont il avait

naguère excité les passions et les convoitises ; ils lui firent expier peu après leurs désillusions. Les partis avancés ne pardonnent pas aux politiciens qui parvenus au pouvoir tentent de réagir contre les opinions qu'ils flattaient quand ils étaient dans l'opposition. Si Saint-Vallier avait eu le regret de sa détermination, la chute prématurée de l'homme dont il s'était trop défié dut le consoler de s'être condamné à la retraite. Quant à Chanzy, démissionnaire lui aussi, Gambetta tint à honneur de lui rendre l'hommage que méritait le glorieux combattant de 1870. Le commandement de l'armée de l'Est lui fut confié.

En se séparant de Gambetta, le comte de Saint-Vallier avait pris l'engagement, nous l'avons dit, de lui envoyer de Berlin toutes les indications susceptibles de donner au gouvernement français l'impression la plus exacte des sentiments qu'inspirait à

l'Allemagne la formation du nouveau ministère. A peine rentré à l'ambassade où il devait résider encore durant quelques jours, il s'empressait de se mettre en état de répondre à ce qu'on attendait de lui. Ses premières informations lui furent fournies par les entretiens qu'il eut aussitôt avec les membres du corps diplomatique étranger parmi lesquels il ne comptait que des amis. Le langage que lui tint l'un d'eux résume admirablement celui que lui tinrent les autres.

« En apparence, on est satisfait; on a foi dans la sagesse de votre président du Conseil et dans son esprit politique. On se dit convaincu qu'il voudra et saura maintenir les relations sur un pied amical. Mais ce jugement est-il bien l'expression de la pensée intime en haut lieu? J'ai quelque peine à me le persuader et j'incline à penser qu'il y a dans ces propos sans réticence quelque chose de convenu. Sous

une apparence de complète confiance, il y a un sentiment vague mais réel d'incertitude et d'attente à l'égard du nouveau venu; on veille, on veut le voir à l'œuvre. Soyez certain que Bismarck redoublera d'activité et de vigilance pour jouer serré avec lui, parce qu'il sent qu'il faut compter avec lui. Je suis persuadé que le chancelier veut la paix et qu'il cherchera à vivre en bonne intelligence avec Gambetta. Mais il se peut qu'il s'inspire envers lui de la conduite qu'il tient en ce moment avec le général Ignatieff. Il considère le ministre russe comme capable de lui causer des surprises et de faire échec à la politique austro-allemande en Orient; et pourtant, sa presse en fait foi, il n'est pas d'homme qu'en apparence, il porte plus haut et apprécie davantage. Mais en même temps, il exploite le péril nihiliste pour neutraliser dans l'esprit du tsar ce qui, dans les conseils d'Ignatieff, pourrait

devenir dangereux pour l'Allemagne. »

Renseigné par cette confidence, l'ambassadeur démissionnaire provoqua des entretiens avec le chancelier, avec le secrétaire d'État Hatzfeld et avec divers personnages du monde politique et de la cour; ils confirmèrent les propos qu'il avait déjà recueillis. Il se préparait à envoyer ces renseignements à Paris lorsqu'une lettre de Gambetta vint lui rappeler la promesse qu'il lui avait faite de l'informer exactement et sincèrement de tout ce que le gouvernement français avait intérêt à connaître. « J'attache le plus grand prix à recevoir des agents de la République au dehors des renseignements positifs sur l'état vrai de nos relations avec les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités, sans souci de leur part si de telles informations peuvent plaire ou déplaire. L'optimisme en pareille matière serait la plus fatale des illusions.

J'irai plus loin, et, afin d'arriver à une précision plus grande encore, je vous demanderai personnellement d'écarter tous les ménagements de style et de reproduire autant que vous le pourrez dans leur littéralité même les réserves, les défiances, les suspicions fondées ou non que vous serez à même de recueillir de la bouche des nombreux personnages que vos relations de longue date vous permettent de sonder ou d'entretenir, votre caractère personnel vous mettant à l'abri de toute fausse interprétation de ma part. Ce sera d'ailleurs une ligne de conduite toute tracée pour votre successeur. »

En terminant cette lettre, le signataire s'étonnait que le chancelier, après avoir, dans un discours au Reichstag, protesté de ses vues amicales et de ses procédés conciliants, eût ensuite signalé à l'Allemagne comme un malheur pour la France et pour le peuple français la ruine d'une mo-

narchie héréditaire. « Je ne sais ce que vous en pensez, avait-il ajouté, mais moi je regarde cela comme un malheur. » Ce langage était en effet singulièrement étonnant dans la bouche de l'homme d'État qui, depuis dix ans, déclarait à tout propos que le rétablissement de la monarchie en France aurait pour conséquence de déchaîner la guerre. Il est vrai qu'ainsi que le faisait remarquer Saint-Vallier, cet éloge inattendu de la royauté n'avait été probablement qu'un argument de tribune. Ce n'en était pas moins envers la République un procédé dépourvu de courtoisie qui cachait peut-être des arrière-pensées, à moins qu'il ne fût l'expression du mécontentement causé à Bismarck par le résultat des élections qui venaient d'avoir lieu pour le Reichstag; elles lui avaient été nettement défavorables; la majorité qu'il comptait dans le nouveau parlement paraissait singulièrement diminuée quand on la com-

parait à celle dont il disposait dans l'ancien.

A la lettre que nous venons de résumer, Saint-Vallier répondait en décrivant les résultats de son enquête : « Les sentiments ici ne sont ni malveillants ni hostiles, mais empreints d'une défiance et d'une réserve marquées. Ce qui domine, dans le public, c'est la curiosité. L'empereur et la cour manifestent des appréhensions qui ne vont pas jusqu'au chancelier et au gouvernement. Là, c'est la réserve qui domine, attentive, soupçonneuse, dissimulée sous des dehors affectés de bon vouloir et d'assurances aimables, qu'Hohenlohe a pour mission d'exprimer à Paris. Je ne crois pas que ces assurances soient mensongères ; je les crois même sincères dans une certaine mesure et qu'on désire entretenir avec nous des relations pacifiques et amicales. Mais avec la défiance instinctive de l'esprit allemand, le chancelier veut prendre ses pré-

cautions afin, si un dissentiment surgissait, de pouvoir dire qu'il a accueilli avec confiance votre gouvernement et n'a pas été l'agresseur. Son but, en ce cas, serait de jouer le jeu qui lui a si bien réussi en 1870, où l'aveugle ignorance et l'imprudente maladresse des ministres de Napoléon III lui ont permis de prendre l'Europe à témoin qu'en se résignant à la guerre, l'Allemagne ne faisait que répondre à une provocation. »

Au moment où, par cette réponse, Saint-Vallier prouvait une fois de plus qu'il ne se laissait pas tromper par des apparences et dressait ce tableau suggestif de la situation qu'il léguait à son successeur, il était averti que celui-ci venait d'être désigné et on le chargeait de le faire agréer par la cour de Berlin. C'était le baron de Courcel, diplomate de carrière, dont les services antérieurs à la direction politique de la chancellerie avaient eu

assez d'éclat pour répondre du savoir-faire et de l'autorité qu'il apporterait dans l'exercice des fonctions qui lui étaient confiées.

L'agrément de l'empereur Guillaume ne se fit pas attendre; il fut immédiat et la courte négociation, à laquelle donna lieu le choix du nouvel ambassadeur de France à Berlin, fut la dernière dont Saint-Vallier eut à s'acquitter. Le 16 décembre, après s'être définitivement assuré que le baron de Courcel serait aussi bien accueilli qu'il l'avait été lui-même quatre ans avant, il fut reçu par l'empereur et lui présenta ses lettres de rappel. Guillaume Ier lui exprima le regret qu'il ressentait en le voyant partir. Peut-être y eut-il dans l'expression de ces sentiments quelque chose de plus qu'une formule de politesse et l'ambassadeur était dans son rôle en le supposant, car il pouvait se flatter de n'avoir rien négligé pour imprimer aux relations de la France avec

l'Allemagne un caractère de durée et de stabilité et qu'en fait, il y avait réussi. Les dernières paroles furent pour affirmer à l'empereur que sa retraite n'était nullement motivée par la crainte d'un changement dans la politique extérieure du gouvernement français, qu'il était, au contraire, assuré des vues pacifiques de celui-ci et de sa volonté de maintenir de bons rapports avec l'empire. « Cette assurance, Sire, sera répétée par mon successeur à Votre Majesté », dit-il en terminant. Quelques instants après, un messager de la cour lui apporta le grand cordon de l'Aigle-Noir et le buste de l'empereur qui avait voulu le lui offrir comme un souvenir de son séjour à Berlin. Enfin, le 27 décembre, il rentrait en France, en laissant, selon l'usage, à l'ambassade, un chargé d'affaires qui devait la gérer jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur.

Quinze jours plus tard, le général

Chanzy, qui rentrait en France, traversa Berlin et dîna chez le prince de Bismarck. On parla du baron de Courcel, et le général ne manqua pas de faire son éloge : « Qu'il sache bien, répondit le chancelier, que j'ai le désir de nouer avec lui les mêmes excellents rapports que j'entretenais avec son prédécesseur. » Ce témoignage anticipé d'intentions bienveillantes se renouvela, le 13 février, lorsque le nouvel ambassadeur présenta à Guillaume Ier ses lettres de créance :

« Veuillez croire, monsieur l'Ambassadeur, lui fut-il déclaré, que mon concours ne vous fera jamais défaut lorsqu'il s'agira de maintenir et de développer les relations de concorde et de bonne intelligence qui répondent aux besoins des deux peuples et à l'intérêt de la paix qui me tient à cœur. »

On mettait ainsi en confiance le baron de Courcel dès le début de sa mission, et il pouvait croire que l'âge d'or, dont par-

lait Saint-Vallier en arrivant à Berlin, allait se continuer. Il dut comprendre bientôt qu'il y avait quelque chose de changé et que la même bonne entente d'autrefois n'existerait plus au même degré. Huit mois après son installation, Bismarck se plaignait de ne pas trouver en lui la même souplesse que chez Saint-Vallier. C'est au prince de Hohenlohe qu'il faisait cette confidence. Le 7 novembre, étant en visite à Varzin, le diplomate allemand écrit dans ses souvenirs : « Bismarck s'exprime peu favorablement sur Courcel. Il le dit trop agressif et manquant de sang-froid. Si nous n'avions pas tous les égards du monde pour la France, son attitude aurait déjà donné lieu à des complications. »

Ces propos étaient inspirés au chancelier par le mécontentement et les déceptions qu'éveillaient en lui les difficultés auxquelles se heurtait ce qu'il appelait sa politique d'intérêt. Les résultats de cette

politique en Alsace-Lorraine, l'inutilité de ses efforts pour amener à la soumission les populations des deux provinces et pour faire renoncer la France à l'espoir de les reconquérir, lui causaient autant d'irritation que de soucis. En favorisant les entreprises du gouvernement français sur les rivages africains, il avait cru le détourner du Rhin; ce rêve ne s'étant pas réalisé, il en voulait à la France d'avoir ainsi trompé ses espoirs; les griefs qu'il nourrissait contre Courcel n'avaient pas d'autre cause. Sous l'empire de son ressentiment, il disait à Hohenlohe : « Ne manquez pas de faire savoir à Saint-Vallier que nous le regrettons. »

Nous ne nous dissimulons pas que ce regret exprimé par le plus ardent ennemi de notre pays et qui de sa part, équivaut à une louange pour le diplomate français, risquait, s'il avait été divulgué, d'attirer à celui-ci le blâme des patriotes, qui ne tien-

nent compte ni des circonstances ni des possibilités. Mais nous croyons avoir démontré que Saint-Vallier, au cours de sa mission, avait rempli tout son devoir et qu'il ne saurait être blâmé d'avoir joué serré avec un homme qu'il considérait comme un adversaire redoutable. En exploitant dans l'intérêt de la France un bon vouloir dont il avait d'ailleurs deviné les origines et les causes, il s'était révélé aussi bon serviteur de son pays et aussi bon patriote que les patriotes les plus exaltés. Si, d'une part, on peut lui reprocher d'avoir, au Congrès de Berlin, en compagnie de Waddington, favorisé la politique de l'Allemagne, il faut, d'autre part, le louer d'avoir ensuite contribué à assurer à la France la possession de l'empire colonial qu'elle détient aujourd'hui.

Qu'à l'époque où se déroulaient ces événements, les critiques dont cette politique était l'objet aient pu paraître fondées et

légitimes, cela n'est pas douteux. Mais qui oserait les formuler encore contre Saint-Vallier et contre les ministres dont il exécutait les ordres, alors qu'il est prouvé qu'il ne cessa jamais de les mettre en garde contre les illusions que pourraient leur suggérer les complaisances de Bismarck. Dans plusieurs des dépêches que nous avons reproduites, il leur laisse entendre que, dans la conduite du chancelier, la part de ruse est plus grande que la part de sincérité. A lire ces lignes prophétiques, on pourrait croire qu'il prévoyait déjà qu'un jour viendrait où l'Allemagne tenterait de s'emparer du domaine colonial que grâce à elle la France avait pu se constituer. Quand les Français auraient essuyé les plâtres, ce serait une proie bonne à saisir.

Du reste son successeur, s'il n'a pas toujours la même patience devant la contradiction qui existe si souvent entre les propos qu'on lui tient et le langage des ga-

zettes officieuses, ne sera pas moins clairvoyant que lui. Comme lui, il fera la part du mensonge et la part de la sincérité; comme lui, il saura discerner ce qu'il y a de factice dans les menaces et dans les assurances de bon vouloir et ce qu'il y a de sincère; il ne se laissera pas plus intimider par les unes qu'enguirlander par les autres et, s'il constate que « l'âge d'or » continue, il ne se dissimule ni les causes de sa continuation ni l'intérêt qu'a le chancelier à le continuer, tout en nous empêchant d'y prendre trop de confiance. En résumé, il ne pensera pas autrement que Saint-Vallier, et en attendant que nous puissions le démontrer par le récit de sa mission, nous en citerons pour finir une preuve.

Au mois de juin 1882, le colonel de Sesmaisons, attaché militaire de l'ambassade de France à Berlin, assistait aux manœuvres de printemps de l'armée allemande

que, cette année-là, présidait l'empereur Guillaume Ier. Or, au même moment, comme pour faire écho à cette manifestation de la puissance germanique, le prince de Bismarck prononçait au Reichstag un discours quasi belliqueux. Il y parlait des armées russe et française « qui avaient leurs baïonnettes dirigées sur l'Allemagne » et laissait entendre qu'une coalition était à craindre contre l'empire. Dans ce langage, dans sa coïncidence avec les manœuvres militaires, notre attaché discernait une manœuvre d'un autre ordre, pour faire peser sur l'Europe des alarmes qui la rendraient plus docile aux directions de la politique du chancelier. Par les ordres de Bismarck, les journaux revenaient à l'hypothèse d'une lutte contre la France et la Russie coalisées et disaient avec arrogance « que l'Allemagne avait assez de soldats pour supporter cet effort sans infériorité numérique ».

Malgré ces symptômes, Sesmaisons ne croyait pas à la guerre « au moins pour le moment ». Si l'armée allemande était prête comme toujours, rien ne faisait supposer qu'on fût à la veille d'un conflit. Mais il constatait qu'un effort était fait de nouveau pour isoler la France des autres nations européennes dans les questions auxquelles elle était intéressée :

« Ce résultat, ajoutait-il, inquiétant pour nous et affirmé par plus d'une circonstance, paraît répondre aux désirs de l'Allemagne, qui s'occupe d'ailleurs d'en obtenir également un semblable contre la Russie. »

En transmettant au ministre des affaires étrangères une copie du rapport que l'attaché militaire de l'ambassade avait envoyé au ministre de la guerre, et en le recommandant à son attention, le baron de Courcel y joignait le commentaire suivant :

« Peut-être contient-il des conclusions un peu pessimistes. Les symptômes qu'il relate n'en méritent pas moins d'être pris par nous en sérieuse considération. Ils contribuent à donner à la politique allemande, alors qu'elle annonce peut-être avec sincérité les tendances les plus pacifiques, l'apparence de ne travailler qu'à la prolongation d'une trêve. Il est difficile en tout cas pour les autres peuples de se rallier sans hésitation à la théorie favorite des publicistes de l'Allemagne contemporaine, d'après laquelle son armée, ce formidable engin de destruction et de conquête installé au centre de l'Europe, serait essentiellement vouée à une œuvre de conservation et de paix. »

Le comte de Saint-Vallier n'eût pas mieux dit et, en tenant ce langage, le baron de Courcel prouvait, dès le début de sa mission, qu'il était digne de lui succéder et qu'ils étaient d'accord pour recon-

naître la nécessité, maintes fois proclamée par le premier, de maintenir nos relations avec l'Allemagne « sans nous dissimuler l'intérêt qu'elle avait à nous isoler et à nous affaiblir ».

FIN

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
Préface		I
Chapitre Ier.	— Au lendemain du traité de Francfort	1
— II.	— Un retour vers 1870-1871	23
— III.	— Les débuts d'un ambassadeur	37
— IV.	— Les origines de la politique coloniale allemande	61
— V.	— L'attentat contre Guillaume Ier et ses suites	72
— VI.	— Tentatives de séduction	85
— VII.	— Autour de la démission du maréchal de Mac-Mahon	96
— VIII.	— Le général Chanzy chez Bismarck	107
— IX.	— L'Alsace-Lorraine et le maréchal de Manteuffel	117
— X.	— L'alliance austro-allemande	148

CHAPITRE XI. — La chute du ministère Waddington..... 175
— XII. — Les gouvernements et le socialisme..... 195
— XIII. — A travers la politique bismarckienne..... 209
— XIV. — Après l'assassinat d'Alexandre II..... 225
— XV. — En vue d'une Sainte-Alliance.. 242
— XVI. — De Berlin à Saint-Petersbourg.. 254
— XVII. — Entrevues de souverains..... 267
— XVIII. — A l'approche de Gambetta..... 278
— XIX. — La fin d'une mission..... 291

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 22917.

LA MISSION
DU BARON DE COURCEL

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1919.

DU MÊME AUTEUR

A LA LIBRAIRIE PLON

La Mission du comte de Saint-Vallier.
Une Vie d'ambassadrice au siècle dernier.
Louis XVIII et le duc Decazes (1815-1820).
La Conjuration de Pichegru.
La Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire.
Poussière du passé. (Notes et tableaux d'histoire.)
Le Duc d'Aumale (1822-1897).
Joseph de Maistre et Blacas.
L'Ambassade du duc Decazes en Angleterre (1820-1821).
La Police politique. *Chronique des temps de la Restauration.*
La Chronique de nos jours.

EN PRÉPARATION

La Diplomatie française et la guerre.

A LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

L'Exil et la Mort du général Moreau.
Le Roman d'un Conventionnel.
La Terreur blanche.
La Révolution de 1830 et le procès des ministres de Charles X.
Histoire de l'Émigration pendant la Révolution française. Trois volumes in-8°. (Grand prix Gobert.)
Récits des temps révolutionnaires.
Nouveaux Récits des temps révolutionnaires.
A travers trois siècles.
Tragédies et Comédies de l'Histoire.
Dans les palais des rois.
Soixante années du règne des Romanoff.

A LA LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

Les auteurs de la guerre. Bismarck, Guillaume II et François-Joseph.
Leurs complices. Ferdinand Ier, tsar des Bulgares.

EN PRÉPARATION

Constantin Ier, roi des Hellènes.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 23530.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE
APRÈS LE CONGRÈS DE BERLIN

**

LA MISSION
DU BARON
DE COURCEL

PAR

ERNEST DAUDET

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

Tous droits réservés

C
41
024
1.2

Droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

9 381-10

AVIS IMPORTANT

partir du 1er OCTOBRE 1919 les prix des ouvrages hés existant dans nos magasins seront les suivants :

1 fr.	2 fr. »	Vol. à 5 fr.	7 fr. »
1 fr. 50	3 fr. »	— 6 fr.	9 fr. »
2 fr.	3 fr. 50	— 7 fr.	10 fr. »
2 fr. 50	4 fr. »	— 7 fr. 50	10 fr. 50
3 fr.	5 fr. »	— 8 fr.	12 fr. »
3 fr. 50 in-16	5 fr. »	— 9 fr.	13 fr. »
3 fr. 50 in-8° écu.	5 fr. 50	— 10 fr.	15 fr. »
4 fr.	5 fr. 50	Au delà de 10 fr.	50 °/o

r les ***réimpressions*** et les ***nouveautés***, les ***prix forts*** établis d'après le prix de revient et ***marqués sur les volumes.*** ne façon générale, d'ailleurs, le prix de vente sera à l'avenir indiqué aque volume.

ute majoration est supprimée. P.-N. 24239.

sion du comte de Saint-Vallier à Berlin de 1877 à 1881, les lecteurs qui me sont fidèles ne s'étonneront pas que j'aie été conduit à faire de celle du baron de Courcel son successeur l'objet d'une étude analogue. Les deux ambassades se complètent l'une par l'autre. Les incidents qui les caractérisent s'étant déroulés durant la période où la politique du prince de Bismarck a pesé du poids le plus lourd sur le monde, ils éclairent sa physio-

nomie d'une vive lumière et ajoutent des pages révélatrices à l'histoire de sa dictature.

Durant cette période, il a beaucoup parlé et plus encore au baron de Courcel qu'au comte de Saint-Vallier. Dans le récit qui va suivre, ses palabres tiennent une place considérable et surtout à partir de 1884, année où se multiplient les événements. Bien que parfois il se contredise, on y saisit sur le vif sa disposition aux calculs à longue échéance en même temps que sa mobilité et son impulsivité. Quand il s'agit d'un homme de cette trempe, mélange singulier de ruse et de franchise, chez qui le comédien fait douter de sa valeur d'homme d'État, il est toujours du plus haut intérêt de suivre les combinaisons variées et variables que lui suggérait l'activité de son esprit.

Entre les deux ambassades, il existe des ressemblances, mais plus encore des diffé-

rences. Pendant la mission du comte de Saint-Vallier, c'est-à-dire au lendemain du congrès de Berlin, l'Europe a passé par une période d'accalmie et l'ambassadeur ne s'est pas trouvé dans la nécessité d'engager des débats avec le chancelier. Il n'en est pas de même lorsque le baron de Courcel vient représenter la France en Allemagne. Les questions litigieuses et les sujets de discussion naissent de toutes parts. La faillite du congrès, où les négociateurs ont eu la prétention d'orienter à leur gré les destinées de l'Europe, cette faillite est commencée; leurs prévisions reçoivent de la volonté des peuples et des événements de fréquents et sensationnels démentis, notamment dans les pays balkaniques. En Roumanie, en Italie, en Espagne, en Russie, en Angleterre, en Grèce, en Chine, l'agitation ira croissant sans cesse. Les pontifes de la politique auxquels on attribue le don de prophétie prévoient et

annoncent un avenir aussi troublé qu'est gros de menaces le présent. Tout est fait d'imprévu, et dans cette agitation le chancelier d'Allemagne cherche sa voie, s'orientant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en s'efforçant de passer sur tous les obstacles pour atteindre son but.

Si telle eût été la situation pendant l'ambassade du comte de Saint-Vallier, celui-ci eût-il été assez maître de soi pour conserver vis-à-vis de Bismarck la douceur dans les propos, la confiance apparente et pour tout dire la souplesse par lesquelles il s'est signalé dans ses rapports avec lui? Il n'est guère possible de répondre à cette question puisqu'il s'est retiré au moment où la situation allait s'aggraver. Mais il semble bien que le ministre allemand a éprouvé quelque déception en ne constatant plus chez le nouvel ambassadeur le caractère et le tempérament qui l'avaient séduit

chez l'ancien. Saint-Vallier n'avait pas rencontré l'occasion de lui tenir tête, tandis que le baron de Courcel s'y trouva maintes fois obligé. Presque dès le début de leurs relations, la surprise de Bismarck se traduisit par des agacements dont ses confidents recueillaient les échos. Quelques mois après l'arrivée de Courcel à Berlin, il se plaint au prince de Hohenlohe du caractère trop agressif de l'ambassadeur de France. Un peu plus tard, au moment où Hohenlohe va retourner à Paris, il lui dit : « Ne manquez pas de faire savoir à Saint-Vallier que nous le regrettons. » Il avait fait sans doute le même aveu au kronprinz Frédéric, car celui-ci, se trouvant à Madrid au mois de novembre 1883, déclarait au chargé d'affaires de France qu'à Berlin, on serait heureux de voir revenir Saint-Vallier.

Les propos révélateurs de cet état d'âme

n'apparaissent pas dans ses relations avec le baron de Courcel. Il n'avait pas encore perdu l'espoir de détourner les Français de toute pensée de revanche en facilitant leurs entreprises coloniales en Afrique et en Asie. Il avait encore trop à obtenir de la France en ce qui touche d'autres questions pour abandonner le rôle dans lequel il s'était montré si plein d'empressement pour la seconder dans ses aspirations au delà des mers.

De ces constatations, on peut conclure que, tout en jouant serré avec le contradicteur courtois, cordial, mais habile et résolu, qui représentait la République française auprès de lui, il entendait lui dissimuler ses véritables sentiments. Peu à peu cet état de choses se modifia et, ainsi qu'on le verra plus loin, ses rancunes d'un jour se dissipèrent lorsqu'il crut que dans l'accomplissement des mauvais desseins qu'il nourrissait contre l'Angleterre

le cabinet de Paris se ferait son complice. Il est aisé de voir par ces rapides détails le puissant intérêt que présente, comme terrain propice à l'étude de la politique bismarckienne, l'ambassade du successeur de Saint-Vallier.

LA MISSION

DU

BARON DE COURCEL

CHAPITRE PREMIER

AU DÉBUT D'UNE AMBASSADE

Après avoir accepté et peut-être même provoqué, dès son arrivée au pouvoir, la démission du comte de Saint-Vallier, Gambetta avait désigné pour lui succéder le baron de Courcel à qui sa carrière antérieure et les hautes fonctions qu'il avait remplies à la chancellerie avaient assuré une réputation large-

ment méritée de compétence et d'expérience. On ne pouvait faire un meilleur choix. Mais tandis que le nouvel ambassadeur procédait à ses préparatifs de départ après s'être fait accorder à cet effet un délai de plusieurs semaines, Gambetta fut renversé et M. de Freycinet revint au ministère où précédemment, lorsqu'il y résidait, il avait pu apprécier les mérites du baron de Courcel. Il maintint donc le choix très heureux fait par son prédécesseur et c'est de lui qu'avant de partir pour Berlin, le baron de Courcel reçut ses instructions.

Elles embrassaient naturellement les nombreux problèmes qui s'imposaient alors à l'attention des puissances européennes. Elles sont particulièrement intéressantes en ce qui touche les relations du gouvernement de la République avec l'Allemagne d'un côté et l'Angleterre de l'autre; elles révèlent avec une

précision incontestable le système politique auquel s'était rallié le cabinet de Paris :

« Ne perdez jamais de vue, mon cher ambassadeur, dit le ministre, que nous désirons vivre en bon accord avec l'Allemagne, mais que nous sommes non moins résolus à conserver toute notre indépendance. Nous avons entretenu jusqu'ici de bons rapports avec nos puissants voisins et nous désirons fermement les maintenir. C'est de ce double désir que vous devez vous inspirer dans toute votre conduite à Berlin. Nous attachons le même prix à ne pas nous brouiller avec l'Angleterre. Nous n'avons pas toujours eu à nous louer d'elle dans la question d'Égypte et il en est résulté bien des froissements; mais peut-être y a-t-il eu un peu de notre faute et notamment lorsque, par la volonté de la Chambre, nous avons refusé de participer avec la Grande-Bretagne à la protection et à la garde de

l'isthme de Suez. Mais ce souvenir ne doit pas nous faire oublier combien nous sommes intéressés à vivre en bon accord avec elle, car les points sont nombreux où nos vues sont identiques et où nous poursuivons le même but. »

C'est muni de ce programme clair, net et précis que le baron de Courcel était parti pour Berlin, au commencement de 1882, très au courant déjà des rapports de la France avec l'Allemagne et d'une situation avec laquelle il s'était familiarisé comme directeur de la politique à notre ministère des affaires étrangères. Quelle qu'eût été la cordialité des discours échangés entre lui et l'empereur Guillaume Ier lorsque, le 13 février, il lui avait présenté ses lettres de créance, il était sans illusions, quant aux causes cachées de la bienveillance impériale. Dans l'un de ses premiers rapports à son gouvernement, il n'admet pas que le formidable engin de destruction et de conquête

installé par Bismarck au centre de l'Europe puisse être considéré comme une œuvre de conservation et de paix. Cette pensée tiendra toujours la première place dans son esprit, même lorsqu'il exploite au profit de son pays la bienveillance intéressée dont le chancelier lui prodigue les témoignages. Plus ces témoignages, dont il sait tirer parti, s'affirment et se multiplient et plus il devient défiant, à l'exemple des deux ministres Freycinet et Jules Ferry sous lesquels il a servi.

Lorsqu'il prenait possession de son poste, l'Europe était encore sous l'impression angoissante qu'elle avait ressentie l'année précédente en apprenant la mort de l'empereur de Russie, Alexandre II, assassiné le 13 mars 1881. Indépendamment de l'effroi que ce trépas tragique avait déchaîné dans les maisons régnantes, on se demandait quelle marche suivrait le nouvel empereur. Nulle part la question ne se posait

avec autant de vivacité qu'à la cour de Berlin apparentée aux Romanoff et où depuis si longtemps on s'était accoutumé à voir dans la Russie une nation amie. Sans doute Alexandre III, après avoir proclamé qu'il régnerait autocratiquement, inclinait, ainsi que je l'ai raconté (1), à reconstituer l'ancienne alliance des trois empereurs, rompue au congrès de Berlin et, en y cherchant un secours efficace contre les menées anarchistes, qui menaçaient toutes les dynasties, à donner ainsi un gage éclatant de son désir de ne pas troubler la paix de l'Europe. De telles dispositions étaient rassurantes; mais y persévérerait-il?

Le 28 avril de cette même année 1882, le prince Orloff, revenant de Russie pour aller reprendre possession de l'ambassade russe à Paris, s'arrêta à Berlin. Il avait fait un long

(1) *Alexandre III*, Hachette et Cie, éditeurs, Paris.

séjour à Gatchina, assisté aux conseils présidés par le tsar et on le savait en état de donner les impressions les plus exactes. Il alla passer une journée à Friedrichsruhe, y conféra longtemps avec le prince de Bismarck et le lendemain, il vit l'empereur Guillaume Ier qui rentrait de Wiesbaden. Le langage que lui tint Orloff fut des plus pacifiques et quoiqu'il eût affirmé qu'il n'était chargé d'aucune communication, on fut rassuré en l'écoutant, car ses paroles corroboraient ce qu'avait dit à l'empereur peu de jours avant, le grand-duc Wladimir. Mais on remarqua qu'il s'abstenait de parler du général Ignatieff, dont l'entrée au pouvoir était considérée à Berlin comme un danger pour la paix. Or, on savait que c'était à Orloff qu'était due la nomination du diplomate de Giers à la haute direction des affaires extérieures de Russie en remplacement du prince Gortschakoff et on espérait qu'il aurait com-

plété son œuvre en faisant renvoyer Ignatieff dont le maintien laissait planer un nuage entre les deux empires. Son silence ne laissa pas de causer quelque désappointement, et bien que la situation se fût améliorée, la défiance ne fut qu'imparfaitement dissipée. La visite que de Giers fit à Berlin au mois de décembre n'y changea pas grand'chose. On supposait qu'il y était venu par ordre d'Alexandre III, afin de rompre les relations de l'Allemagne avec l'Autriche-Hongrie, ou tout au moins d'y jeter du trouble, mais on était résolu à ne pas seconder cette tentative. Un journal officieux le déclarait dans les termes les plus affirmatifs :

« L'alliance des deux empereurs de l'Europe centrale dont nous pouvons dire maintenant que c'est une alliance en règle, conclue en due forme et consignée dans des documents authentiques, fondée sur un besoin mutuel, cimentée par les intérêts des deux puissances,

forme la base durable de la situation politique de l'Europe centrale et le courant des événements de chaque jour ne saurait en ébranler aucune assise. »

Bientôt après, s'ouvrait la série des incidents bulgares qui devait, durant les années suivantes, faire éclater la fragilité des rapports qui existaient entre Saint-Pétersbourg et Berlin. En novembre 1883, de Giers réapparaissait dans la capitale allemande. Plus affirmatif qu'à sa première visite, il faisait montre de sentiments pacifiques et de dispositions amicales à l'égard de l'Allemagne. Mais un ami lui ayant dit que le meilleur moyen pour la Russie de prouver sa sincérité serait de demander à entrer dans l'alliance austro-allemande, il avait répondu ne pouvoir aller jusque-là en raison des intérêts divergents qui séparaient le cabinet de Saint-Pétersbourg de celui de Vienne.

« Les Russes ont toujours la bouche pleine de belles paroles, fulminait Bismarck en causant avec le prince de Hohenlohe, ce qui ne les empêche pas de continuer à armer et de se tenir à la frontière prêts pour la lutte. A quoi me servent tant de beaux discours si je sens le pistolet braqué sur ma poitrine? Cela ne peut se continuer sur ce pied. Ils prétendent qu'ils n'en veulent qu'à l'Autriche, mais nous ne pouvons laisser anéantir ni affaiblir l'Autriche. Si nous assistons impassibles à ces événements, nous nous exposons à voir se lever contre nous après la guerre une Triple-Alliance russo-austro-française. »

On ne laisse pas d'être déconcerté en entendant dans la bouche du chancelier ces propos comminatoires et cette allusion à une entente de la Russie, de l'Autriche et de la France, alors qu'il tenait déjà solidement l'Autriche par le traité d'alliance conclu en 1879 entre le

cabinet de Vienne et celui de Berlin, alliance dans laquelle venait d'être admise l'Italie et allait entrer la Roumanie. Ce qu'en réalité le chancelier était autorisé à prévoir, c'était un conflit qui aurait mis aux prises la Russie et l'Autriche à propos des affaires bulgares. Aussi le voit-on s'appliquer à conjurer ce danger en amenant la Russie à contracter avec l'Allemagne la convention secrète de 1883, de caractère purement défensif, dont l'existence ne fut divulguée qu'en 1896, alors que depuis l'avènement de Guillaume II et la chute de Bismarck, elle était rompue. Renouvelable tous les trois ans, elle eût permis au cabinet de Berlin, en cas de dissentiment entre la Russie et l'Autriche, de l'empêcher de dégénérer en conflagration et c'eût été pour l'Allemagne, si elle eût été attaquée par la France, la certitude de la neutralité de la Russie. Il n'en reste pas moins qu'en dépit de ces

mesures, la paix européenne restait exposée à de multiples risques. La presse allemande ne se lassait pas de le faire entendre en imputant à la France la responsabilité de cette situation.

Après la déroute en Égypte des troupes d'Arabi-Pacha par l'armée britannique, qui assurait la domination des Anglais sur le bord du Nil, elle interprétait l'abstention de la France dans ces événements comme une preuve de ses intentions belliqueuses : « Elle nourrit des visées de revendication sur nos frontières de l'Est », disaient les journaux de la Wilhelmstrasse. Ils s'étonnaient et regrettaient que la France ne profitât pas de sa puissante situation maritime pour développer son action dans la Méditerranée plutôt que de concentrer tous ses calculs, toutes ses forces vives à préparer une revanche qui ne serait que la continuation d'une rivalité de plusieurs siècles dont les deux pays avaient été tour à tour

déchirés et à laquelle il ne serait mis fin que par la ruine totale de l'un d'eux.

Ils ajoutaient que ces querelles tragiques avaient toujours été provoquées par nous et allaient jusqu'à se plaindre que les commandes de machines industrielles des grands usiniers de notre pays fussent faites dans les usines belges et non dans les usines allemandes. Mais tout en prenant acte de ces symptômes, ils rassuraient leurs lecteurs en leur rappelant que l'Allemagne et l'Autriche étaient maintenant alliées et les deux empires en état de faire face à toutes les entreprises de leurs ennemis.

En passant, ils admonestaient l'Autriche : « Fait-elle tout ce qu'elle doit faire? Elle détient les routes de la mer Adriatique et du Danube; elle occupe la Bosnie et l'Herzégovine; pourquoi ne tire-t-elle pas meilleur parti de cette situation et pourquoi n'agit-elle pas plus activement dans les Balkans? »

Les griefs et les inquiétudes plus ou moins sincères qui alimentaient les polémiques quotidiennes ne se retrouvaient pas dans les propos que le baron de Courcel recueillait à la Wilhelmstrasse. Il ne pouvait que se louer de ceux qu'on lui tenait. Ils attestaient toujours la volonté du gouvernement impérial de rester en bons rapports avec la France, rapports caractérisés de part et d'autre par des témoignages successifs de confiance et de courtoisie.

Au mois de mai, le prince Guillaume, le futur Guillaume II, eut un fils, son premier né, le kronprinz actuel. Le baron de Courcel fut chargé de féliciter le vieil empereur et le mois suivant, de renouveler ces félicitations à l'occasion du baptême de cet enfant. Toutes les grandes puissances en avaient fait autant et l'héritier de l'empire n'eut pas moins de trente-quatre parrains et marraines parmi les-

quels figuraient la reine d'Angleterre, les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi d'Italie et le roi des Belges, qui se firent représenter à la cérémonie.

Elle eut lieu à Potsdam le 11 juin; l'archiduc Rodolphe, le duc d'Aoste et le grand-duc Serge y assistaient. En aucun temps, un être humain n'était entré dans le monde sous de plus brillants auspices, comme si des fées bienfaisantes eussent voulu saluer sa naissance. Mais l'avenir a prouvé que parmi elles s'était glissée une intruse animée de mauvais desseins et qu'elle avait inscrit sur le berceau du nouveau-né : « Tu ne prendras pas Verdun. »

Les invités au baptême constatèrent avec quelque surprise que Guillaume Ier, qui s'était rendu à la gare pour recevoir l'archiduc Rodolphe et le duc d'Aoste, ne se dérangea pas pour le grand-duc Serge. A la descente du wagon, ce prince délégué par Alexandre III

ne trouva pour le recevoir que le personnel de l'ambassade de Russie.

Quelques mois plus tard, on apprit à Berlin la mort de Gambetta dont le passage au pouvoir avait été de courte durée, mais dont à l'étranger on prévoyait le prochain retour. On avait tant dit qu'il était l'homme de la revanche et que lorsqu'il serait le maître, il préparerait la guerre, que sa disparition fut un soulagement pour la cour de Berlin. On entendit l'empereur dire à plusieurs reprises : « Une tête turbulente n'est plus, c'est une promesse de paix pour l'année qui commence. » Il fut plus affirmatif encore le 1er janvier 1883, en recevant les délégués de l'armée. Il déclara aux officiers de cavalerie « qu'ils pouvaient desseller leurs chevaux ».

A la chancellerie, ce fut un autre son de cloche. Dans la mort de Gambetta, le chancelier voyait un affaiblissement fâcheux pour

le régime républicain et le regrettait, car il croyait la cause de la paix garantie par cette forme de gouvernement « qui ne permettrait pas à la France de trouver des alliés en Europe. Cette mort, disait-il, c'est deux yeux de moins pour la République. » Soit que ce regret fût sincère, soit que le chancelier eût voulu témoigner d'un respect chevaleresque pour la mémoire d'un adversaire disparu, des articles dithyrambiques célébrèrent le patriotisme et l'énergie héroïque du défunt. Mais ils eurent un résultat inattendu; ils surprirent et impressionnèrent, car ils constataient implicitement que le patriotisme français n'était pas près de mourir. Ce fut un réveil désagréable pour leurs lecteurs disposés à croire en ce moment à une période de paix, longue et fructueuse. Décrites en tous leurs détails par les correspondances de Paris, les manifestations qui eurent lieu à l'occasion

des obsèques aggravèrent ces inquiétudes :

« On voit que la plaie n'est pas cicatrisée, écrivait un diplomate accrédité à Berlin. Dès lors, les préoccupations qu'on croyait descendues dans la tombe avec Gambetta reparaissent; on désigne Brisson comme son continuateur. Donc sa mort ne fera disparaître ni les préoccupations ni les susceptibilités. »

C'était l'opinion du baron de Courcel et la cordialité de ses relations avec la Wilhelmstrasse ne l'empêchait pas de le constater, sans toutefois s'en alarmer, car ainsi qu'on l'avait fait envers Saint-Vallier, on évitait encore de l'entretenir des soupçons que pouvait faire concevoir l'attitude des populations françaises.

Au mois de mai, l'ancien ministre Waddington, allant à Moscou pour assister au couronnement d'Alexandre III, traversa Berlin et y demeura trois jours. Le 13, il vit l'empereur et le même jour le chancelier. Le lendemain,

il dîna au palais et fut ensuite reçu à Potsdam, chez le prince impérial. Partout il affirma qu'il n'avait rien à cacher dans les raisons qui le faisaient aller en Russie : « Sa présence, écrivait Courcel, a éteint tous les soupçons. » La situation, à cette date, restait donc sensiblement la même qu'au temps de Saint-Vallier, mais toujours avec l'Alsace-Lorraine comme point noir.

L'attention de l'ambassadeur était alors attirée par les difficultés que rencontrait, dans les deux provinces, l'œuvre d'assimilation entreprise sous l'autorité du maréchal de Manteuffel. Il enregistrait avec satisfaction les preuves de l'opposition sourde faite au statthalter par les fonctionnaires placés sous ses ordres. Ils lui reprochaient de ne pas aboutir avec éclat à des résultats assez positifs et assez rapides, critiquaient son système de désagréger par de bons procédés les groupes hostiles et

d'y employer les séductions de son esprit plein de franchise et une tendance excessive à l'impartialité. Le découragement, le désarroi et beaucoup d'irritation régnaient dans l'administration allemande :

« Désorientés par une tactique qu'ils ne comprennent pas et qui les voue à un rôle ingrat, mal à l'aise pour la plupart dans un pays dont les habitudes leur sont étrangères, dont le patriotisme les repousse et qui ne leur épargne pas les marques de sa réprobation, les fonctionnaires allemands se plaignent de n'être pas soutenus par leur chef naturel et l'accusent d'être un politique plus qu'un administrateur, de ressusciter les préfets de Napoléon III et de faire de la diplomatie avec les personnes au lieu de gérer froidement, impassiblement, les affaires du pays dont le gouvernement lui est confié. »

A l'appui de ces critiques, ceux qui les for-

mulaient dénonçaient à la charge du maréchal des faits qu'ils présentaient comme des preuves de son déplorable système de gouvernement. Un agent forestier de grade supérieur exerçant ses fonctions dans la région de Fenestrange avait dressé procès-verbal à deux grands propriétaires du pays à la suite d'une altercation. Ils réclamèrent auprès du maréchal; sur leur plainte, l'agent fut blâmé et déplacé. Il intenta contre eux une action judiciaire, prétendant qu'il avait été injurié et menacé. Les juges lui donnèrent raison; les délinquants furent condamnés à une amende. Au vu de cette sentence, considérée comme un blâme direct infligé au statthalter, ses adversaires triomphèrent bruyamment. Le bruit courut même qu'il allait être rappelé. L'incident n'eut pas d'autre suite, l'empereur professait pour le vieux soldat une considération toute particulière et n'était pas disposé à mettre fin

à la mission dont il l'avait investi. Bismarck lui-même partageait l'opinion de son souverain et déclara qu'il ne désapprouvait pas les formes courtoises employées par le maréchal. « Elles cachent, disait-il, beaucoup d'énergie et de volonté. »

Puis ce fut un autre incident : un député au Parlement impérial, fils du comte Zorn de Bulach, ancien chambellan de Napoléon III, qui avait été des premiers, en 1871, à accepter le régime de la conquête, se refusait maintenant à marcher dans la voie qu'avait suivie son père. Cette famille, universellement respectée, occupait une place considérable dans la noblesse alsacienne et autant la défection du père avait profondément attristé les cœurs français, autant les Allemands avaient été satisfaits d'avoir rattaché à leur cause un homme aussi influent. L'émotion n'en fut que plus vive lorsqu'on apprit que le fils, lors de

la dernière session de la délégation provinciale à Strasbourg, avait fait à Manteuffel une opposition véhémente. Les choses, du reste, en restèrent là. « Il n'en est pas moins vrai, écrivait le baron de Courcel, que l'Allemagne éprouve une amère déception de n'avoir pu conquérir les âmes comme elle a enchaîné les corps et cela explique tant de susceptibilités anxieuses dont nous sommes l'objet. »

Cependant ces incidents, en se multipliant, amenèrent le maréchal à en revenir peu à peu aux mesures draconiennes dont, une première fois, il n'avait usé qu'accidentellement et comme à regret contre les Alsaciens-Lorrains restés fidèles à la France. En août 1884, il décrète que les familles autorisées jusqu'à ce jour à rentrer dans leur pays, après avoir opté pour la France, seront mises en demeure de quitter le pays ou de laisser naturaliser Allemands leurs enfants arrivés à l'âge du service

militaire; il musèle les journaux qui souhaitent pour les provinces conquises un retour à leur glorieux passé. Il était de plus en plus visible que les partisans de la manière forte finiraient par avoir raison. Un journal rappelait qu'après 1814 et qu'après 1866, la Prusse s'était vainement efforcée de conquérir moralement les populations saxonnes et hanovriennes en affectant d'honorer leur fidélité à leurs anciens maîtres et que ces efforts ayant échoué, il avait fallu en revenir aux plus rigoureux procédés de gouvernement. Lorsque la mort vint mettre un terme à la mission de Manteuffel, la situation restait toujours la même; les conflits étaient permanents. Le prince de Hohenlohe fut chargé de faire prévaloir le point de vue prussien.

Ces événements n'échappaient pas à l'attention du baron de Courcel, bien qu'il lui fût interdit comme à son prédécesseur d'essayer

de les conjurer ou tout au moins d'en tirer parti dans l'intérêt du gouvernement qu'il représentait à Berlin. D'ailleurs il constatait à tout instant la volonté très accusée de Bismarck de ne pas se départir de sa longue bienveillance envers le cabinet de Paris et de ne rien faire qui pût entraver ses entreprises coloniales. Alors que naissaient nos premières difficultés à Madagascar, une députation malgache arriva à Berlin pour solliciter la protection du gouvernement impérial contre les exigences françaises; c'était en mai 1883. La Wilhelmstrasse profita de leur voyage pour jeter, d'accord avec ces envoyés, les bases d'un traité de commerce assurant aux Allemands, dans l'île, le traitement de la nation la plus favorisée. Mais le secrétaire d'État, Hatzfeld, déclara au baron de Courcel que l'Allemagne en resterait là : « Nous tenons à ménager vos susceptibilités et à ne pas nous

trouver en désaccord avec vous. » Comme preuve de sa sincérité, il fit valoir que pour obliger les députés malgaches à partir plus vite, on les avait laissés voyager et se loger à leurs frais.

Les difficultés qui s'étaient élevées entre la France et la Chine à propos du Tonkin donnèrent lieu, de la part du cabinet de Berlin, aux mêmes témoignages amicaux. Deux navires cuirassés étaient en construction pour le compte du gouvernement chinois sur les chantiers allemands. L'un d'eux étant en voie d'achèvement, le ministre de Chine en Allemagne demanda à la Wilhelmstrasse qu'il fût conduit à destination par un équipage de la marine impériale, ce à quoi l'amirauté consentit d'autant plus volontiers qu'elle se préparait à envoyer des matelots en Extrême-Orient, qui devaient y relever des camarades. Mais en donnant son adhésion à cet arrange-

ment, Bismarck stipula qu'il serait nul et non avenu si, au moment du départ, la guerre existait entre la Chine et une puissance européenne ou était en perspective. Le gouvernement français en fut averti à Berlin par une communication au baron de Courcel et à Paris par une démarche du prince de Hohenlohe au quai d'Orsay.

Au mois de mai, lorsque le ministre de Chine à Berlin se croyait à la veille de prendre livraison du cuirassé, l'amirauté consulta le chancelier. Il répondit qu'il ne prévoyait pas la guerre, la Chine ne commettrait pas cette folie et la lutte engagée au Tonkin resterait localisée. Néanmoins il voulut savoir si c'était l'avis du gouvernement français. Moins confiant que lui dans les dispositions du cabinet de Pékin, notre ministre des affaires étrangères, Challemel-Lacour, répondit à Hohenlohe qui l'interrogeait que la clause finale de

l'arrangement chino-allemand lui semblait applicable. Il chargeait en même temps le baron de Courcel d'en demander à Berlin l'application. Ce n'était en fait qu'une demande de principe, car il s'en fallait de beaucoup que le bâtiment fût en état de prendre la mer et à Paris, on ne l'ignorait pas. Le chancelier n'avait donc pas grand mérite à accéder à la demande de la France ainsi qu'il le fit. Mais sans examiner la question de droit, il déclara à notre ambassadeur que si elle se posait, il se réservait de la résoudre en refusant un équipage et en laissant à la Chine le soin d'en recruter un, ce qui équivaudrait à rendre impossible le départ.

La France n'avait pas espéré mieux. Mais en se félicitant du succès de ses démarches, Courcel ne pouvait se défendre de quelque inquiétude. Tant de complaisances n'avaient-

elles pas pour but de nous mettre en rivalité avec l'Angleterre?

Entre temps, le ministre de Chine à Berlin, s'étant présenté chez le secrétaire d'État Hatzfeldt, sollicitait de lui pour son pays la protection de l'Allemagne.

« Nous n'avons confiance qu'en elle », lui disait-il.

Hatzfeldt se flattait d'avoir répondu :

« Nous ne pouvons que vous conseiller de vous arranger avec la France. »

C'était évidemment un mot d'ordre donné par Bismarck, car, quelques semaines plus tard, en décembre, on retrouve une réponse analogue dans la bouche du prince de Hohenlohe s'adressant au marquis Tseng, représentant de la Chine à Paris. Les Chambres françaises venaient d'adopter à une majorité considérable un ordre du jour invitant le gouvernement « à déployer toute l'énergie néces-

saire pour défendre au Tonkin les droits et l'honneur de la France ». Très impressionné par ce vote, le marquis Tseng se rendit chez l'ambassadeur d'Allemagne.

« Que n'intervenez-vous comme médiateur entre la France et nous? interrogea-t-il. En cas de guerre, vos intérêts seraient lésés.

— C'est une erreur, s'écria Hohenlohe; je ne vois pas comment ils pourraient l'être. »

Et, conformément à ses instructions, il conseilla l'entente avec le gouvernement français.

A la même date nous trouvons dans nos documents un curieux entretien du baron de Courcel avec le chancelier. Celui-ci l'avait convoqué pour le féliciter sur le succès parlementaire que venait de remporter le ministère Jules Ferry sur cette question du Tonkin à propos de laquelle ses adversaires avaient espéré le mettre en minorité. Mais aux félicitations succédèrent les critiques.

« Votre gouvernement a eu tort d'envoyer, dès le début, des troupes insuffisantes et de procéder par des petites expéditions ; il a excité ainsi les susceptibilités de la Chine et ses prétentions. Il est également fâcheux que vous ayez entamé trop d'affaires en même temps et entrepris de mener ensemble à bonne fin les questions de Tunis, de Madagascar et de Cochinchine.

— Ce n'a pas été volontaire de notre part, mon prince, observa l'ambassadeur, ni l'effet d'un système : c'est le fâcheux résultat de l'instabilité des ministères. Les cabinets qui ne sentent pas leur avenir assuré cherchent plus volontiers à esquiver les questions qu'à les résoudre, préférant en laisser la responsabilité à leurs successeurs. C'est ainsi qu'on s'est trouvé acculé un jour à un tas de difficultés qui n'avaient pas été prises à temps et qui ont éclaté toutes à la fois. Mais, assuré-

ment, cela va changer, le ministère actuel ayant pris en main avec autant de fermeté que de prudence la solution des questions pendantes et le dernier vote de la Chambre ayant prouvé qu'il s'y trouve une majorité résolue à renoncer au système néfaste qui consiste à sacrifier la conduite des affaires à la satisfaction de renverser des ministres.

— Mais, reprit alors le chancelier, pourquoi vos ministres ont-ils reculé devant la crainte de soulever dans le Parlement une question impopulaire? A leur place, je n'aurais pas hésité à faire connaître aux Chambres beaucoup plus tôt qu'ils ne l'ont fait l'état réel des choses et mes vues personnelles sur la solution à adopter; si mes auditeurs ne m'avaient pas donné raison, j'aurais dégagé du moins ma responsabilité et je n'aurais pas considéré un vote défavorable comme une raison de me retirer. Dans une république, le

Parlement joue le rôle dévolu au souverain dans les monarchies; le devoir des ministres est de lui soumettre leurs observations, de tâcher de les lui faire agréer, mais de lui réserver en définitive la décision suprême pour ce qui concerne la direction à donner à la politique du pays.

Après avoir exposé cette théorie à laquelle on aurait pu répondre qu'elle était la négation du régime parlementaire et que lui-même, dans ses rapports avec l'empereur Guillaume, ne l'avait jamais appliquée, Bismarck esquissa en quelques phrases un plan de mesures militaires suscesptibles selon lui d'en finir avec l'affaire du Tonkin.

« Je voudrais bien vous aider, ajouta-t-il en terminant, mais je craindrais de vous compromettre en vous prêtant mon appui. Il est toujours délicat d'intervenir dans les affaires particulières d'un autre pays : les malentendus,

en pareille occurrence, naissent si facilement même quand la bonne volonté est égale de part et d'autre. Il n'est pas de nation qui ne soit portée à mal interpréter l'intervention et les conseils d'un gouvernement quel qu'il soit.

Le chancelier n'avait pas manifesté tant de scrupules lorsque au cours du Congrès de Berlin, il poussait la France en Tunisie et au Maroc. Cependant l'ambassadeur constatait que ce qu'il venait d'entendre lui avait été dit avec beaucoup de simplicité et de bonne grâce, bien que le chancelier eût évité de prononcer un mot désobligeant pour la Chine.

Il recueillait en même temps une autre preuve des attentions dont la France était l'objet. Une statue monumentale de la Germania devait être élevée sur le Niederwald dans la Forêt Noire pour commémorer les événements qui avaient abouti à l'unité germa-

nique. Il fut averti que des précautions étaient prises pour que les oreilles françaises ne fussent pas offensées par les discours, lors de l'inauguration. A la solennité, qui eut lieu le 4 octobre 1883, le nom de la France ne fut pas prononcé. Le comte d'Eulenbourg dans sa harangue à l'empereur et celui-ci dans sa réponse, affectèrent de célébrer plutôt un grand fait historique, marquant une période déterminée dans l'évolution intérieure de l'Allemagne que le souvenir d'une victoire remportée sur une nation ennemie. Malheureusement, les journaux ne suivirent pas cet exemple et les comptes rendus ne furent qu'un chant d'allégresse propre à nous rappeler nos malheurs et à nous en prédire de nouveaux :

« Cette Germania d'airain, écrivait-on, symbolise la nation toujours prête à s'élancer dans les chemins qu'elle a parcourus il y a treize ans. »

Cette phrase résumait le sentiment général de l'Allemagne, aussi bien celui des souverains que celui des populations toujours plus ou moins grisées de leur précédent triomphe. Nous ne pouvions nous faire aucune illusion à cet égard, car au même moment, le baron de Courcel signalait dans ses rapports la tendance de plus en plus marquée du gouvernement de Berlin à renforcer ses forces militaires et maritimes et à soustraire de plus en plus ces dépenses de guerre au contrôle du Reichstag. Cette politique belliqueuse plus ou moins dissimulée sous des apparences pacifiques, n'avait pas échappé au comte de Saint-Vallier et ne pouvait ne pas préoccuper au même degré que lui son successeur. En réalité, le devoir pour l'un et pour l'autre consista durant ces années lointaines à surprendre le jeu de l'ennemi à travers les efforts auxquels il se livrait pour le dissimuler.

Au moment de l'ambassade de Courcel, auquel nous sommes arrivés, il n'avait pas eu encore de négociations importantes à engager avec le cabinet de Berlin; mais bientôt il en sera tout autrement et il aura fort à faire pour défendre les intérêts de son pays contre un adversaire d'autant plus dangereux qu'il procède par la séduction et qu'il parle toujours le sourire sur les lèvres. Nous aurons alors à suivre notre ambassadeur sur ce terrain semé de pièges et d'embûches; ce n'est pas trop de toute son habileté pour ne pas se laisser duper et exécuter les instructions qu'on lui envoie de Paris.

CHAPITRE II

BISMARCK CONTRE L'ANGLETERRE

En ces premières semaines de l'année 1884, entre les diverses questions dont les gouvernements européens sont saisis et préoccupés, il semble que c'est la question d'Égypte qui tient la première place.

La France combat au Tonkin pour imposer à la Chine le respect des traités; elle est engagée dans l'expédition de Madagascar; elle négocie avec l'Allemagne pour la délimitation des territoires limitrophes que possèdent les deux pays dans l'Afrique occidentale; un conflit diplomatique vient d'éclater entre l'Allemagne d'un côté, l'Angleterre et le Por-

tugal de l'autre, à propos de régions africaines où celui-ci, avec l'assentiment des Anglais, a planté son drapeau et dont les Allemands lui disputent la possession.

A l'orient de l'Europe, l'agitation est à son comble; sous l'action des influences rivales de la Russie et de l'Autriche, les nations balkaniques se surveillent, se jalousent, se soupçonnent des pires desseins, tandis que les provinces restées sous le joug ottoman se préparent à la révolte. En Grèce, en Bulgarie, en Serbie, les cervelles sont en feu et la Roumanie prend ses mesures pour se protéger contre les suites de leurs agitations.

Mais quelque alarmant que soit ce spectacle, c'est vers l'Égypte que les yeux sont plus particulièrement tournés, parce que la politique du gouvernement français cahotée et désarmée par la fréquence des crises ministérielles, nous a mis en infériorité vis-à-vis de

l'Angleterre et nous a isolés du reste de l'Europe.

Au mois de mars, dans un entretien avec le comte de Hatzfeldt, l'ambassadeur de France lui demande quelle est son impression sur ce qui se dit des affaires d'Égypte.

« Vous savez que nous n'avons aucun intérêt dans la question, lui répond le secrétaire d'État; ce qui se passe là-bas nous touche si peu... Je ne doute pas que l'Angleterre ne finisse par se tirer d'affaire et n'arrive à tout ce qu'elle désirera. Peut-être ne sait-elle pas très bien ce qu'elle désire. Mais quand il s'agit d'un conflit entre une puissance européenne et des populations de civilisation inférieure, le résultat final n'est jamais douteux : la puissance européenne fait en définitive ce qu'elle veut faire, à la seule condition de n'être pas traversée dans son action par une autre puissance européenne. Toute la question est là.

Dans la lutte entre la civilisation et la barbarie, il ne s'agit pas de savoir ce que l'Europe veut laisser faire. Il en est pour l'Angleterre en Égypte comme pour vous au Tonkin. On avait raconté une quantité de choses extraordinaires au sujet de l'armement des Chinois, du grand nombre et du perfectionnement de leurs troupes, de leur volonté de s'opposer à votre marche en avant. Eh bien, vous avez pris Lang-Son; je vous en félicite; vous viendrez de même à bout de tous les obstacles; vous irez jusqu'où vous voudrez. La seule question, je le répète, c'est de savoir si une ou plusieurs puissances de l'Europe ne se mettront pas en travers d'entreprises de ce genre.

Il est impossible de mieux faire sentir que l'Allemagne, arbitre de l'Europe, entendait tenir toute opposition en échec, dispensait à la France le Tonkin, à l'Angleterre l'Égypte, empêchant que personne n'intervînt à l'en-

contre de sa volonté et était satisfaite de voir occupées à de grosses affaires loin du continent européen les deux seules puissances restées en dehors de la fameuse ligue de la paix.

Quelques jours plus tard, à la veille de son départ pour Paris, le baron de Courcel, dans une longue conversation avec le chancelier, véritable revision par celui-ci de la politique internationale, recueille, en ce qui touche l'Égypte, des propos analogues à ceux que lui a tenus Hatzfeldt.

« L'Angleterre a proposé une conférence pour régler les difficultés ; nous n'y mettrons pas obstacle, n'étant pas assez intéressés dans la question pour nous prononcer. D'ailleurs, il est assez difficile de refuser de discuter ; on peut bien ne pas consentir à certaines demandes déterminées, mais il n'en est pas de même quand on vous invite seulement à délibérer. Au reste, je le répète, nous avons très

peu d'intérêts en jeu, soit financiers, soit d'autre nature. Les puissances intéressées, c'est vous en première ligne, c'est l'Italie, c'est à un degré moindre l'Autriche, c'est enfin la Russie, non pour des raisons directes, mais par suite de ses préoccupations d'avenir au sujet de l'héritage ottoman; elle ne voudrait pas que quelqu'un prît l'Égypte, parce que cela diminuerait d'autant la masse qui sera un jour à partager et rendrait plus difficiles les compensations à établir. Ce genre de sollicitude ne peut pas être agréable à la Turquie.

Il continue sur ce ton afin d'établir qu'une conférence est l'unique moyen qui s'offre à l'Angleterre pour se tirer des difficultés dans lesquels l'a jetée la politique de Gladstone à qui, en passant, il ne manque pas de donner un coup de patte.

« Il a commis faute sur faute; c'est un

homme qui n'a pas l'intelligence des affaires, ni celle des intérêts de son pays. La première chose qu'il a faite en arrivant au pouvoir a été de se brouiller injurieusement avec les deux alliées traditionnelles de l'Angleterre, la Turquie et l'Autriche, deux puissances qui ne sont ni des voisins, ni en opposition d'intérêts avec elle sur aucun point du globe et dont la sagesse la plus élémentaire lui commandait de cultiver l'amitié avec sollicitude. La condition la plus utile à poser pour que l'Europe continuât sa confiance à l'Angleterre et lui permît de garder la gestion des affaires en Égypte, serait l'éloignement d'un gérant aussi incapable que M. Gladstone; mais cela on ne peut pas le dire. »

On ne peut pas le dire, mais il l'a dit tout de même et il en dit bien d'autres sur la politique du gouvernement anglais, sur son activité maritime, ses tentatives d'envahissement

dans les lointaines contrées d'outre-mer et la nécessité de protéger contre elle la liberté du commerce mondial, la sécurité de la navigation dans le canal de Suez, dans la mer Rouge, critiques amères à peine déguisées, où se trahit la jalousie qu'inspire à l'Allemagne la puissance d'autrui, jalousie qui plus tard, lorsque son commerce maritime se sera développé, se fera plus vive, plus active et plus vigilante.

« Il est loin de ma pensée, n'en doutez pas, de semer de la mauvaise herbe entre les Anglais et vous, car une brouille de la France et de l'Angleterre serait une calamité générale. Mais il me paraît que toutes les nations commerçantes auraient intérêt à s'entendre sur des règles communes à observer dans les pays dont aucune nation civilisée n'a encore pris possession. Vous vous rappelez peut-être qu'au dernier siècle, au cours d'une guerre

entre Français et Anglais, plusieurs puissances maritimes, sur l'initiative de la Russie, se sont concertées pour se défendre surtout contre les pratiques vexatoires de la marine anglaise; elles ont constitué ce qu'on a appelé alors la neutralité armée. Notre neutralité n'aurait pas besoin d'être armée, mais je crois qu'une sorte d'entente des neutres présenterait de grands avantages. »

Tout ceci était dit à propos du traité par lequel l'Angleterre avait reconnu la souveraineté du Portugal sur l'embouchure du Congo, traité fictif, prétendait le chancelier, le Portugal n'étant dans cette affaire que le prête-nom de la Grande-Bretagne et contre lequel l'Allemagne avait protesté. Après cette sortie contre les Anglais qui ne sera pas la dernière et s'être arrêté, en passant, à l'Italie qu'il loue d'être en bon accord avec la France, il parle longuement de la Russie.

« Depuis deux ans, je me suis donné beaucoup de mal pour gagner la confiance de l'empereur Alexandre et je me félicite d'y être parvenu. Une guerre contre la Russie serait une entreprise où nous n'aurions rien à gagner; nous avons déjà trop de territoires polonais pour penser à en prendre encore. Quant à une résurrection de la Pologne indépendante, elle pourrait convenir dans certaines hypothèses à l'Autriche, et moi-même j'aimerais mieux mettre une Pologne entre les Russes et nous que de voir les Russes à Berlin. Mais cette combinaison présenterait bien des inconvénients pour nous, quand ce ne serait que de créer un point d'attraction pour nos Polonais prussiens. Le malheur de la Russie c'est son parti militaire qui de temps en temps l'entraîne à des folies. En 1876 et dans les années suivantss, je n'aurais pas mieux demandé que de continuer avec la Russie

notre intimité traditionnelle; mais son parti militaire l'agitait et son gouvernement n'était pas assez ferme pour le contenir.

« Il fallait donc que la Russie marchât en guerre contre quelqu'un. Le choix était entre l'Autriche et la Turquie. On me fit demander si une guerre contre l'Autriche mettrait en péril les relations de la Russie avec nous et si nous soutiendrions l'Autriche : je répondis que nous ne pourrions pas faire autrement et c'est alors que la Russie s'est décidée à attaquer la Turquie. J'espérais qu'elle serait satisfaite et victorieuse sans prendre de territoire.

— De quoi avez-vous besoin? disais-je aux Russes; de vous battre et non de troubler l'Europe. Faites une campagne; cueillez beaucoup de lauriers et rentrez chez vous tranquillisés.

« Malheureusement les choses ne se sont pas passées comme je l'avais souhaité et con-

seillé. Quant à l'Autriche, je ne pouvais pas la laisser tailler en pièces. Si l'Autriche disparaissait, que pourrait-on mettre à la place? L'Autriche ne peut pas se remplacer. C'est cette considération qui m'a guidé en 1866.

« Certainement j'ai cru la guerre de 1866 nécessaire et j'ai eu bien des fois du dépit quand, après avoir mis tout en œuvre pour la faire éclater, je voyais tout à coup mon ouvrage crouler et que tout était à recommencer. Mais après la victoire, je n'ai pas voulu détruire l'Autriche; j'ai eu alors à lutter moi aussi contre un parti militaire et surtout contre mon souverain qui a mis à une bien forte épreuve mon dévouement royaliste. Je lui disais :

« — Sans doute, Sire, nous pouvons entrer à Vienne, soulever la Hongrie, aller jusqu'où nous voudrons, au Bosphore même; mais cela ne mène à rien. Si nous prenons la Bohême,

que ferons-nous de quatre millions de Tchèques absolument réfractaires ? »

« J'ai été bien malheureux à cette époque ; c'est de là que datent les atteintes qu'a subies ma santé ; j'étais seul, sans soutien, sans conseil. J'aurais donné beaucoup pour avoir quelqu'un auprès de moi sur qui je puisse m'appuyer ; le prince royal seul m'a un peu aidé. Enfin le roi m'a écrit un papier que je garde soigneusement dans mes archives de famille et qui témoignera pour moi : *Puisque je ne suis pas soutenu par mon ministre des Affaires étrangères et qu'à la distance où je suis, je ne peux pas en changer, je me décide à signer ce traité honteux (Dresen Schmahlschen Vertrag)* » .

C'est ainsi que Guillaume Ier qualifiait le traité de Prague, qui détruisait la puissance de l'Autriche en Allemagne, y substituait la Prusse et annexait à celle-ci le Hanovre, la Hesse électorale, Francfort, le duché de Nas-

sau. Mais il ne trouvait pas que ce fût assez; il eût voulu marcher sur Vienne et s'emparer de la Bohême.

Il ne nourrissait pas d'aussi vastes espoirs en 1864 lorsqu'il résistait aux excitations de son ministre. Il considérait comme insensés les projets de celui-ci sur les duchés de l'Elbe et même après y avoir donné son assentiment, n'osait croire à leur réalisation.

« Savez-vous où nous allons tous deux? s'écria-t-il. Eh bien! nous marchons à la place de l'Opéra où, devant mon palais, se dressera l'échafaud. Vous y passerez le premier et moi après vous. Je finirai comme Louis XVI.

— C'est possible, Sire, répliquait Bismarck. Mais je ne vois pas là ce qui pourrait nous détourner de notre chemin. Tous deux nous devons mourir un jour et il me semble que nous ne pourrions souhaiter une plus belle mort. Quelle plus belle fin que de tomber dans la

lutte pour votre droit, dans l'accomplissement de votre devoir envers votre couronne et ce que votre conscience vous montre comme le bien du pays. Et moi même puis-je être mieux honoré qu'en succombant au service de mon roi ; c'est la mort du champ de bataille. »

En terminant le récit de ce piquant épisode, Bismarck ajoutait : « Jamais plus le roi n'a fait opposition aux mesures que je lui proposais pour vaincre la résistance du Parlement. »

Guillaume Ier s'était en effet laissé convaincre. Mais, du rapprochement qu'on peut faire entre le billet écrit en 1866, au moment de signer le traité de Prague et les craintes qu'il exprimait en 1864, il est aisé de conclure que l'appétit lui était venu en mangeant, ce qui chez un Hohenzollern n'a pas lieu d'étonner.

Dans un second entretien, le chancelier, qui semblait disposé à se désintéresser des affaires

d'Égypte, laisse voir qu'il lui a suffi de peu de jours pour changer d'avis. Il revient au projet de conférence proposé par le gouvernement anglais; il le déclare très opportun parce qu'une conférence « mettra en lumière l'imprévoyance de la Grande-Bretagne et de la politique de Gladstone ». Il insiste auprès de l'ambassadeur de la République pour que la France se fasse représenter dans cette réunion. Mais ce n'est pas seulement sous cette forme que se trahit son désir de nuire autant qu'il le pourra à la puissance maritime de l'Angleterre dans laquelle il voit un obstacle au développement des entreprises coloniales de l'Allemagne.

« Vous savez, dit-il au baron de Courcel, que nous avons protesté contre le traité conclu entre l'Angleterre et le Portugal concernant le Congo. Nous avons sur la côte occidentale d'Afrique des intérêts considérables que nous sommes décidés à défendre à tout prix contre

tout acte qui serait de nature à les compromettre. Nous ne pouvons admettre qu'une convention signée entre deux puissances étrangères nous soit opposable et puisse modifier la situation légalement acquise des sujets allemands. Sous ce rapport, notre situation est semblable à celle des autres nations qui ont des rapports commerciaux dans les mêmes parages. Je serais donc bien aise que nous puissions arriver à une entente générale sur les principes qui doivent régler la conduite des gouvernements à l'égard des parties du globe qui ne sont encore occupées par aucune puissance reconnue. Nous ne voulons pour notre part nous saisir d'aucun territoire; nous n'avons pas l'ambition de fonder des colonies, mais nos établissements de commerce fondés par des particuliers ne sauraient être privés arbitrairement des avantages dont ils jouissent. Nous nous entendrons donc volontiers avec les

pays qui ont des intérêts analogues, tels que les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie ; nous croyons que la France est dans le même cas. Ce serait une espèce d'union des neutres que nous devrions constituer pour notre protection mutuelle et à laquelle tout le monde pourrait adhérer, même le Portugal, s'il le voulait, quoique son attitude récente et les mauvaises traditions de son administration coloniale l'éloignent beaucoup du but que nous proposons. Du reste, nous reconnaissons pleinement son autorité dans les contrées dont il est régulièrement le maître de l'aveu de tous ; ce à quoi nous objectons, c'est l'extension non justifiée de sa souveraineté sur des territoires où des maisons allemandes se sont librement établies et ont vaqué sans entraves jusqu'à ce jour aux soins de leur commerce. Des échanges d'explications et des arrangements tels que je viens de dire aboutiraient à une sorte de pacte de

neutralité entre les nations adonnées au commerce d'outre-mer, je ne parle pas des Anglais parce que leurs principes exclusifs en matière coloniale les tiennent à part. »

C'est, on le voit, une coalition plus ou moins dissimulée qu'il se propose de former contre l'Angleterre. Qu'elle eût osé traiter avec le Portugal pour lui céder un territoire qui n'appartenait encore à personne, c'est là ce qui l'irritait. Il fait part de son indignation aux Chambres de commerce de l'empire et sous son inspiration, la presse allemande déclare que sa lettre a porté au traité le coup de la mort. Le Portugal effrayé se déclare prêt à toutes les concessions qui lui seront imposées par une conférence.

Il est certain que le chancelier était devenu extrêmement chatouilleux depuis qu'il s'était lancé dans la politique d'expansion au delà des mers. On l'a vu reprocher à la France d'avoir

commencé trop d'entreprises à la fois, et lui-même en faisait autant. Il pressait le gouvernement français de se mettre d'accord avec le gouvernement allemand sur le principe de la liberté de commerce dans les territoires non occupés sur les côtes de l'Afrique occidentale. Si ce principe était accepté, on s'entendrait pour le faire reconnaître par les autres puissances. Plus que jamais, il était tout en douceur pour nous rendre favorables à son projet.

A la même époque, il décida de créer une légation d'Allemagne à Téhéran, où il n'y en avait pas; il prétendait que l'empire devait marquer son existence partout où étaient engagés directement ou indirectement des intérêts européens. Son représentant en Perse aurait pour mission d'étudier la politique russe au nord des possessions britanniques de l'Inde et voir dans quelle mesure les excursions de la Russie sur les territoires de l'Asie centrale

pouvaient l'affaiblir du côté de l'Allemagne ou de l'Autriche, auquel cas il la pousserait plus vivement à s'engager dans des entreprises lointaines, comme il nous avait poussés à nous engager en Afrique. Toute cette politique, dont il n'était que trop aisé de deviner les mobiles, ne laissait pas de nous inquiéter, et maintes fois, il s'étonnait que nous hésitassions à marcher d'accord avec lui et aussi vite qu'il l'eût voulu.

On voit son étonnement ou, pour mieux dire, son dépit se trahir après l'échec de la Conférence de Londres. Le 26 août, à Varzin, où il avait appelé l'ambassadeur de France afin de le catéchiser et dans l'espoir de le convertir, il aborde, après dîner, en dépouillant son courrier, la question d'Égypte. Il regrette que le gouvernement français se laisse décourager par l'échec de la Conférence et que les puissances ne se soient pas réunies de nou-

veau dans une autre ville, avec ou sans l'Angleterre, pour délibérer sur leurs intérêts en Égypte. Aux raisons que donne Courcel pour justifier l'attitude réservée du cabinet de Paris, il répond qu'en tout cas les questions qu'avait à résoudre la Conférence n'ayant pas été résolues restent intactes.

Elles étaient nombreuses; le bombardement d'Alexandrie par les puissances, auquel la France avait refusé de participer; les indemnités dues aux habitants dont les propriétés avaient été détruites; le régime sanitaire à établir en Égypte, celui sous lequel devait être placé le canal de Suez pour assurer sa neutralité, sans en confier la garde à une seule puissance, ce qui la rendrait illusoire, autant de sujets sur lesquels, durant cette soirée, le chancelier parla presque seul et pérora abondamment, discutant l'attitude expectante à laquelle la France semblait se résigner.

L'heure était avancée quand il leva la séance.

« Demain, nous causerons de la côte occidentale d'Afrique, dit-il à son hôte, et je puis vous déclarer d'avance que nous nous trouverons parfaitement d'accord sur ce terrain. »

« L'impression que j'ai emportée de cet entretien, écrivait Courcel, c'est que le chancelier d'Allemagne éprouvait quelque surprise, peut-être même un certain mécompte, de nous trouver aussi tièdes sur l'ensemble des affaires d'Égypte. Il m'a semblé qu'il commençait à prendre à ces affaires un intérêt plus vif que par le passé, qu'il était disposé à y entrer maintenant dans une certaine mesure et à se départir de cette indifférence en quelque sorte olympienne contre laquelle nous nous heurtions depuis plus de deux ans. Si cette supposition est juste, il devait compter sur nous, à raison de nos gros intérêts, comme sur les plus fermes soutiens, je dirai même les

instruments les plus actifs de sa politique plus prononcée en Égypte, et il était assez naturel que la politique présente du gouvernement français lui causât une déception. Notre conversation, quoique très courtoise dans la forme et malgré la bonne entente établie au fond sur tous les points que nous avons traités, est restée empreinte d'une certaine froideur. »

Elle reprit le lendemain, dès le matin, dans la bibliothèque du château, où l'ambassadeur était descendu muni de documents et de cartes. Sur l'invitation du chancelier, il lui exposa et lui expliqua les intérêts et les vues de la France et les concessions auxquelles elle pourrait consentir pour seconder les projets de l'Allemagne sur la côte ouest de l'Afrique et dans le bassin du Congo. L'objet de notre étude n'étant pas d'entrer dans le détail de tant de négociations laborieuses qui ont dé-

frayé la mission du baron de Courcel, nous nous contenterons de constater que l'accord auquel aspiraient les deux interlocuteurs se fit sur la base du principe de la liberté de navigation sur les grands cours d'eau de l'Afrique occidentale, Congo et Niger, et de la liberté commerciale dans les territoires appartenant au bassin du Congo, c'est-à-dire l'interdiction de toute perception purement fiscale.

« Mon intention, déclara le chancelier, est d'inviter le prince de Hohenlohe à se concerter avec votre gouvernement sur les bases qui viennent d'être arrêtées entre nous. Je pourrais prendre pour point de départ le voyage du docteur Nachtigall dès que ses opérations l'ont mis en contact avec les établissements français de la côte d'Afrique et nous ont amenés à constater l'opportunité d'un échange de vues avec le gouvernement de la République, touchant certains principes com-

muns qu'il conviendrait d'adopter pour régler nos relations dans cette partie du monde. Je chargerais donc le prince de Hohenlohe de proposer à M. Jules Ferry une entente basée sur la reconnaissance des occupations effectives, lorsque les deux gouvernements se seraient mis d'accord pour convoquer à une conférence entre les grandes puissances la Hollande, l'Espagne, le Portugal et les États d'Amérique. »

Il semble qu'après un tel entretien où s'était révélée une confiance réciproque, un désir de rapprochement plus actif avec la France sur la politique continentale, eût été à sa place. Bientôt après, un article hostile à tout accord et publié par un journal français, arracha à Bismarck une plainte à laquelle l'ambassadeur répondit qu'il était nécessaire de ménager les susceptibilités françaises, de ne pas les brusquer, d'éviter dans les pourparlers les

déclarations générales et les formules trop ambitieuses et de borner nos accords à des points spéciaux concernant des intérêts positifs et concrets, afin de ne pas affaiblir l'autorité du cabinet avec lequel l'Allemagne voulait conclure et le rendre impopulaire. Mais loin d'affaiblir la volonté du chancelier de ne pas nous déplaire, du moins jusqu'au jour où l'Allemagne n'aurait plus besoin de notre concours, notre résistance semblait l'encourager à redoubler à notre égard de bons procédés.

D'une manière générale, son désir de plus en plus visible dans ses paroles et dans ses actes avait promptement raison des accès de mauvaise humeur qui parfois s'emparaient de lui lorsqu'il se trouvait en désaccord avec l'ambassadeur de la République dans leurs entretiens sur l'Afrique occidentale ou sur la ligue des neutres qu'il cherchait à former contre la Grande-Bretagne. Alors il redevenait

cordial, aimable, prodigue de flatteries, évitant de faire sentir à notre pays qu'il restait armé contre lui et s'appliquant avec plus d'ardeur à lui montrer son bon vouloir.

Au mois de mars, avait eu lieu à Berlin la pose de la première pierre du nouveau Parlement de l'empire. Le cérémonial avait été arrêté entre l'empereur et le chancelier; le corps diplomatique était invité. La cérémonie ne fut pas agréable à tout le monde et surtout aux États du sud de l'Allemagne qui ne constataient que trop qu'ils ne jouissaient plus de la même indépendance qu'autrefois. Mais les discours avaient été rédigés de manière à ne rappeler à personne de cuisants souvenirs. C'était un appel au maintien de l'unité allemande et au développement pacifique des bienfaits de cette unité sous le règne des Hohenzollern. A travers les phrases plus ou moins éloquentes des orateurs, passait un souffle de

mysticisme religieux tendant à présenter l'histoire de l'Allemagne dans les vingt dernières années comme l'accomplissement d'une mission providentielle. Ce n'est pas la seule circonstance où l'on voit se trahir la préoccupation du chancelier si curieuse à étudier comme trait de caractère et mobile toujours présent à son esprit d'une politique qui s'est donné pour but de nous détourner du Rhin. Un discours prononcé au Reichstag le 26 juin est à cet égard singulièrement révélateur.

A propos d'un traité conclu par l'Allemagne avec la Corée, le Parlement avait été amené ce jour-là à discuter la question coloniale. Le chancelier assistait à la séance et avait pris la parole à plusieurs reprises pour reproduire devant l'Assemblée les propos qu'il avait tenus devant la Commission parlementaire. Un orateur de l'opposition lui rappelant qu'il avait dit qu'en cas de difficultés avec la France dans

les contrées d'outre-mer, l'armée allemande n'aurait qu'à sortir des portes de Metz pour obtenir satisfaction, il répliqua qu'on ne parviendrait pas à dénaturer le sens de ses paroles ni à compromettre ses rapports avec le gouvernement français.

« Après le conflit de 1870, on considérait généralement comme inévitable dans un bref délai une seconde guerre avec la France. Cependant seize ans se sont écoulés et nous ne voyons autour de nous que des perspectives de paix. Nous avons entretenu sans interruption avec le cabinet français, tant l'actuel que le précédent, des relations si confiantes que ma parole a suffi pour le rassurer sur nos intentions pour l'avenir. Étant donnée la situation historique qui s'est développée depuis 1870, c'est un résultat très considérable de rencontrer, à travers plusieurs changements de personnes, une confiance aussi grande et aussi

durable dans notre politique et je puis vous donner l'assurance que cette confiance reste entière aujourd'hui et le restera dans l'avenir. Elle est fondée sur le bon vouloir avec lequel nous envisageons toute action des Français pourvu qu'elle ne tende pas au rétablissement de l'état de choses contre nature qui datait de Louis XIV et je me félicite qu'on m'ait fourni l'occasion de tranquilliser non seulement le Parlement impérial, mais notre population entière quant à la possibilité d'une guerre avec la France, soit maintenant, soit dans l'avenir, dans la limite des prévisions humaines. »

Le morceau ne manque ni d'à-propos, ni de grandeur, mais les affirmations du chancelier reposent sur un mensonge. C'est toujours le politique impudent et astucieux qui, en 1870, faisait au ministre wurtembergeois, le baron de Varnbuller, cette déclaration cynique :

« Rappelez-vous qu'il ne faut pas prendre mes discours au Reichstag comme parole d'Évangile. Regardez comme sincères ceux que je vous fais à vous, ici où personne ne nous entend; mais là-bas, à la tribune, il n'en est pas de même et il me faut varier plus ou moins selon les exigences parlementaires. »

Il était certain que dans la commission, il avait parlé de la France, de ses tendances et de ses arrière-pensées avec acrimonie et dureté. Mais dans la séance que nous rappelons personne n'entreprit de le lui prouver. Quant à lui, ce qui le préoccupait surtout, nous le répétons, c'était d'endormir à force de bonne grâce les défiances du gouvernement français et de l'entretenir dans l'illusion de cet âge d'or dont en d'autres temps le comte de Saint-Vallier vantait ironiquement l'existence et la douceur dans un entretien avec le secrétaire d'État Bülow. Non seulement il poursuivait

cette œuvre, mais encore il y associait les personnages de la cour qu'il savait disposés à le seconder et entre autres le prince Guillaume, l'empereur actuel, qui, dans un dîner officiel, assis non loin du baron de Courcel, tendait vers lui son verre en disant qu'il portait un toast aux officiers français du corps expéditionnaire de Chine. Ainsi en toute occasion éclatait ce besoin d'enguirlander la France que le chancelier avait élevé vis-à-vis d'elle à la hauteur d'un système et d'un moyen de gouvernement.

CHAPITRE III

A TRAVERS UN FLOT D'INTRIGUES

Depuis l'arrivée du comte de Saint-Vallier à Berlin, le chancelier avait usé de ce procédé et il continuait à en user vis-à-vis du baron de Courcel. Ayant beaucoup à nous demander, il se montrait en toutes circonstances disposé à nous servir, même quand nous ne faisions pas appel à ses services, et s'appliquait à nous offrir sa protection contre nos rivaux.

Parlant du Maroc, il dit : « Je ne sais quelles sont vos vues sur ce pays; mais quelques incidents récents causent de grandes appréhensions à plusieurs puissances. Vous n'ignorez pas l'intérêt passionné que les Espa-

gnols attachent à tout ce qui se passe au Maroc. Au lieu d'avoir des difficultés avec eux, ne serait-il pas plus simple de vous arranger ensemble? Si je pouvais vous être utile, je vous prêterais bien volontiers mes bons offices à Madrid. Ce n'est pas un partage du Maroc que je vous propose comme on a fait autrefois le partage de la Pologne. Mais l'état de cet empire est, paraît-il, bien précaire; un ébranlement imprudent pourrait le faire crouler et mettre en question bien des choses. Si vous vous en mêliez sans précaution, vous rencontreriez la rivalité, l'hostilité implacable de l'Espagne. Mieux vaudrait une entente amiable. On pourrait convenir à l'avance non pas assurément de territoires à prendre, mais de sphères d'action à délimiter de manière à ne pas se jalouser, à ne pas se heurter. »

Et il ajoute que ce qu'il dit n'est pas provoqué par des réclamations de l'Espagne contre

notre action à Tanger, mais ses renseignements lui donnent à penser que nous voulons entamer quelque chose de ce côté.

« J'ai voulu vous prévenir, en vous aidant au besoin à sortir des difficultés que vous pourriez avoir à Madrid. Je ne sache pas non plus que le gouvernement espagnol ait dès aujourd'hui l'intention de tenter quelque chose au Maroc. La seule circonstance qui pourrait l'y pousser serait le danger d'un ébranlement dynastique qui engagerait le jeune roi à raffermir son trône par une expédition militaire et à s'entourer aux yeux de la nation espagnole du prestige de quelque glorieuse conquête. Mais, je vous le répète, je ne vois rien de semblable quant à présent si, de votre côté, vous ne mettez pas les choses en mouvement. »

Tant de sollicitude ne pouvait que surprendre Courcel s'il n'eût compris que le

chancelier avait plaidé le faux pour savoir le vrai : il le lui servit.

« Nous ne souhaitons actuellement autre chose au Maroc que le maintien du *statu quo*. Nous n'avons aucune jalousie contre les Espagnols; mais s'ils devaient entrer au Maroc, nous ne les croyons pas capables de maintenir le pays dans un état régulier; il en résulterait pour nous, à cause du voisinage de l'Algérie, un contre-coup inévitable qui nous occasionnerait de grosses difficultés et nous imposerait une tâche que nous n'avons nulle envie d'aborder. La situation ne serait pas simplifiée par une entente préalable ou un traité de partage avec l'Espagne; nous nous trouverions seulement rapprochés de tribus ingouvernables dans une contrée sauvage presque inabordable à l'intérieur pour des Européens et grevés sans profit aucun de l'obligation de garantir, au prix d'efforts militaires et de

dépenses considérables, notre sécurité vis-à-vis d'un pays avec lequel nous entretenons aujourd'hui des relations parfaitement amicales et dont l'état actuel nous donne une satisfaction suffisante. »

Après avoir parlé de nos relations avec l'Espagne, c'est dans le même esprit que le chancelier s'exprime sur nos différends avec la Chine :

« Je ne vous parle pas de la Chine, je ne veux pas vous en parler. Vous faites de ce côté ce qui vous convient. On a prétendu que j'étais enchanté que vous eussiez des complications dans l'Extrême-Orient. C'est absurde, je ne puis désirer que les boulets se croisent en Chine, car en se croisant ils peuvent atteindre les intérêts allemands. Je désire donc bien sincèrement que vous ayez le moins de difficultés possible avec les Chinois et que vous vous en tiriez bientôt à votre avantage.

Soyez sûr que je ne ferai rien pour y ajouter. Quant à une médiation dont parlent les journaux, vous ne pouvez ni la demander ni l'accepter; cela ne correspondrait pas à votre situation. Ce n'est pas que les Chinois ne m'aient maintes fois sollicité de m'entremettre et même d'exercer sur vous une pression. Mais je leur ai toujours répondu que, malgré mon désir de leur être agréable, la préservation de mes rapports avec la France m'importait plus encore en raison directe des distances. Je n'autoriserai pas nos officiers à passer au service de la Chine tant que durera le conflit ni à laisser partir les bâtiments, ce qui serait contraire à la neutralité. »

Tandis qu'à travers les incidents que nous avons racontés s'était achevée l'année 1883 et ouverte l'année 1884, on commençait à parler vaguement encore, sans pouvoir dire si l'événement était accompli ou allait s'accomplir,

des tentatives faites par le gouvernement roumain pour contracter avec l'Allemagne une alliance de même nature que celle de l'Italie. Le roi Carol était venu à Berlin et s'était montré disposé, disait-on, à se rallier à la Ligue de la paix dont l'entente austro-allemande formait l'armature. Puis on avait vu son premier ministre Jean Bratiano accourir à Gastein où le prince de Bismarck faisait une cure. De leurs pourparlers, rien n'avait transpiré et même aujourd'hui, nous ne pourrions préciser l'objet de leurs entretiens si le prince de Hohenlohe, dans ses mémoires publiés bien des années après, ne laissait entendre qu'il était question d'alliance. Il est donc certain que, quel que fût le but des négociations, on tenait à les envelopper de mystère. Les rumeurs voulues et confuses auxquelles elles donnaient lieu étant parvenues aux oreilles de l'ambassadeur de France, il ne pouvait ne pas

chercher à savoir dans quelle mesure elles exprimaient la vérité.

La Roumanie était alors représentée à Berlin par le ministre Liteano, l'un des membres les plus en vue de la diplomatie roumaine. S'étant rencontré avec lui au mois de décembre, le baron de Courcel l'interrogea. La réponse de Liteano ne dissipa pas les incertitudes de son interlocuteur. Mais elle fut rassurante. Il avoue que le cabinet de Bucarest avait eu accidentellement avec la Russie des relations de caractère amical dont le cabinet de Vienne s'était ému au point de prendre une attitude quasi menaçante; l'intervention du prince de Bismarck sollicitée par la Roumanie ayant tout arrangé, avait eu pour conséquence un accord entre le cabinet de Bucarest d'un côté, l'empire autrichien et l'empire allemand de l'autre, de nature à lier sa cause à la leur en cas de conflit entre eux et la Russie. C'est

sous cette forme que la Roumanie s'était déclarée prête à se rallier à la Ligue de la paix, mais en se réservant expressément de garder une attitude neutre entre les belligérants, n'ayant en vue que de se protéger contre l'Autriche sans s'inféoder à la Russie. On devait conclure de ces explications que tout était prêt pour l'admission de la Roumanie dans l'alliance austro-allemande, mais que le traité n'était pas encore signé. Était-ce vrai? Nous ne saurions l'affirmer. En tout cas, il est certain que la convention souhaitée par la Roumanie ne tarda pas à lier les parties.

C'est du reste le moment où l'Allemagne se précautionne même contre ses alliés et notamment en contractant avec la Russie, à l'insu de l'Autriche, un traité secret qui n'a été révélé qu'en 1896 et par lequel Berlin et Saint-Pétersbourg se garantissaient mutuellement, en cas d'attaque sans provocation par une

tierce puissance, une neutralité bienveillante. On sait que ce traité prit fin en 1890, après la chute de Bismarck.

C'est également en 1884, alors que le chancelier se livrait à tant d'intrigues mystérieuses, que le prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, fut désigné par son gouvernement pour aller le représenter à Berlin. On croyait alors que ce transfert, qui fut vivement commenté, avait eu pour but de faciliter les négociations engagées entre le gouvernement russe et le gouvernement germanique; mais on peut se demander si elles n'avaient pas déjà abouti. L'ambassadeur avait quitté Paris très en hâte non sans laisser derrière soi non seulement des regrets, mais encore des inquiétudes suggérées par son déplacement. Le 21 mars, il prenait possession de ses nouvelles fonctions avec une aisance remarquable, en homme familiarisé de longue date avec le person-

nel et les habitudes de la cour de Berlin.

« Il y a de part et d'autre excès de bonne grâce, écrivait-on; tout conspire pour faire débuter sous les plus heureux auspices la mission du nouvel ambassadeur, favori de deux cours, chargé de rétablir dans sa ferveur ancienne l'intimité de deux familles impériales qu'a séparées un moment la politique mais qu'unissent les liens durables du sang. »

A peine arrivé, il alla voir le baron de Courcel, et comme s'il était chargé de le rassurer, il fit valoir les avantages que présentait pour l'Europe et la France en particulier la reprise des rapports amicaux entre la Russie et l'Allemagne. Sans dire que l'alliance des trois empereurs était rétablie avec la même force qu'avant la dernière guerre d'Orient, sans rappeler en termes explicites le service que l'intervention du cabinet de Saint-Pétersbourg avait rendu à la France en 1875, il laissa

entendre que la situation était la même qu'à cette époque ; il insista sur le caractère permanent de l'amitié qui, en dépit de certaines apparences passagères, reliait l'une à l'autre les cours d'Allemagne et de Russie. Faisant allusion à l'isolement de la France, aux suspicions auxquelles elle pouvait être en butte, aux défiances qu'elle éprouvait elle-même, il affirma que la Russie, pas plus d'ailleurs que l'Autriche, ne partageait les ressentiments ni les préventions qui paraissaient animer contre le gouvernement de la République une troisième puissance.

« Dans les conseils communs aux trois cours impériales, déclara-t-il à l'ambassadeur français, deux voix au moins seront acquises à une politique de modération et de conciliation à l'égard de votre pays. Il y a là une garantie d'équilibre qui doit vous être profitable. »

Le baron de Courcel ne pouvait qu'approuver; il était en effet convaincu que le rapprochement des trois cours était pour l'Europe un gage de paix. Il avait maintes fois constaté que lorsque leurs relations s'étaient refroidies, nous avions toujours subi le contre-coup des inquiétudes causées au cabinet de Berlin par l'instabilité de ses rapports avec le puissant empire du Nord.

Quant aux préventions de l'Allemagne contre la France, personne plus que le prince Orloff n'était en état d'en faire justice. « Il a longtemps vécu en France et, au besoin, il serait notre témoin. » On ne pouvait donc douter que sa mission était une mission de paix, qu'il était particulièrement qualifié pour la remplir avec succès et que son incontestable influence était acquise à cette grande cause.

« La mission n'en demeure pas moins très

difficile, ajoutait le rédacteur de ce rapport, parce que, malgré la courtoisie des relations des deux cours, malgré le langage amical des deux gouvernements, malgré l'exubérance de la presse officieuse et le silence de commande observé dans l'un et l'autre pays par le reste des journaux, de profondes défiances et des susceptibilités toujours faciles à réveiller continuent à séparer les deux nations. On peut prévoir que sous les formes de l'amitié et dans l'intimité même des relations officielles, la lutte diplomatique des intérêts se poursuivra, chacun s'appliquant à tirer à soi les avantages de ce qu'on peut appeler plutôt une trêve qu'une alliance, les Russes s'efforçant de gagner du temps sans perdre trop de terrain, les Allemands cherchant à prendre de l'avance pour eux ou pour leur allié l'Autriche, grâce à l'immobilité dans laquelle ils se flattent de contenir la Russie. Du reste, il semblerait que

la soumission de celle-ci a été obtenue par une politique d'intimidation qui, dans le mystère des chancelleries, a été poussée jusqu'aux dernières limites, mais sans avoir été peut-être aussi sincère ni aussi absolue qu'on l'avait cru. »

Voilà un langage sous lequel on peut entrevoir un singulier déploiement d'intrigues réciproques qui, vraisemblablement, échapperont toujours à l'Histoire et qu'on ne peut soupçonner qu'en se rappelant que les menées et les armements de la Russie sur le Danube étaient alors les deux questions litigieuses entre elle et l'Allemagne. Pour que l'accord fût définitif, il aurait fallu qu'elles fussent résolues. Or rien n'avait été fait à cet égard. La plus brûlante, c'est-à-dire la concentration des forces russes sur le Danube, ne paraissait avoir été traitée ni à Friedrichsruhe, quand de Giers et Orloff y étaient allés, ni ailleurs ; les

troupes n'avaient pas été déplacées et ce qu'il y a de particulier, c'est que ni la presse officieuse ni les organes de la diplomatie allemande ne manifestaient plus des susceptibilités ou des méfiances.

Il est vrai que quelques mois plus tard le général russe Dolgorouki, détaché d'une façon permanente auprès de l'empereur d'Allemagne, fut envoyé en Pologne pour aplanir toutes les difficultés. On apprit alors que c'est par lui qu'avait été préparé chez Bismarck le rapprochement de Guillaume Ier et d'Alexandre III et que la nomination du prince Orloff à Berlin était due à ces circonstances, dont la fameuse entrevue de Skierniewice fut le résultat décisif.

Mais avant d'aborder cette partie de notre récit, nous devons rappeler qu'au mois de juin, était arrivée à Berlin une délégation de la république du Transvaal, venue en Europe

ayant à sa tête le président Krüger. Elle reçut un accueil exceptionnel et le gouvernement affecta de lui faire les honneurs de la capitale. C'était une réponse aux protestations de dévouement que, dès son arrivée, Krüger avait fait entendre dans son allocution à l'empereur. Bien loin de se douter que trente ans plus tard, le Transvaal et le sud de l'Afrique prendraient parti contre l'Allemagne, il avait déclaré que les populations de ces pays étaient de race allemande : « Cette déclaration, écrivait l'ambassadeur de France, flatte l'orgueil allemand et emprunte un caractère particulier d'opportunité à la politique actuelle de l'Allemagne dans l'Afrique méridionale. Le prince de Bismarck était présent à l'audience impériale et Krüger a été placé à son côté au dîner qui a suivi la remise de la Toison d'or au prince Henri de Prusse. » Ces honneurs n'étaient pas seulement un témoignage d'ad-

miration pour l'énergie avec laquelle le Transvaal avait lutté pour son indépendance, c'était aussi une conséquence de l'orientation que Bismarck imprimait à sa politique coloniale et qui déjà visait l'Angleterre.

CHAPITRE IV

L'ENTREVUE DE SKIERNIEWICE ET SON LENDEMAIN

Au commencement de septembre, il était officiel qu'à une date prochaine, une entrevue aurait lieu entre l'empereur François-Joseph et l'empereur Alexandre, le premier invité par le second en vue de cette rencontre jugée nécessaire pour sceller leur accord et à en donner une preuve publique. Bismarck souhaitait vivement que la santé souvent chancelante de Guillaume Ier permît au vieux souverain d'assister à cette réunion. Sa présence y serait d'autant mieux accueillie et justifiée qu'il devait rendre au tsar la visite

que celui-ci lui avait faite à Dantzig en 1881.

« Le lieu où se rencontreront l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche n'est pas encore fixé, disait le chancelier, mais ce sera probablement à Alexandrowo ou dans une localité voisine de Varsovie. Il vaut mieux, étant tous deux peu expansifs, qu'ils ne soient pas laissés seuls, mais qu'il y ait un tiers qui mettra dans leurs rapports du liant et de la cordialité. En tout cas, si l'entrevue a lieu, il n'y sera rien fait de nouveau ; elle aura pour résultat la consolidation du *statu quo* et le maintien des bonnes relations. Peut-être y parlera-t-on d'un arrangement pour l'extradition des malfaiteurs qui couvrent leurs crimes d'un prétexte politique. Je suis prêt à y souscrire, car je n'admets pas l'allégation d'un mobile politique en faveur des assassins. Je ne sais si l'Autriche acceptera, à cause des Hongrois. Mais nous n'avons pas l'intention

de nous adresser à d'autres puissances pour qu'elles nous imitent. »

Ceci était dit le 12 septembre. On apprenait le lendemain le départ de Guillaume Ier pour Skierniewice, petite localité polonaise, qui avait été définitivement désignée pour cette solennelle entrevue. Bismarck accompagnait son maître afin de pouvoir conférer avec le comte Kalnocky, ministre autrichien, et le ministre russe de Giers qui devaient être aussi du voyage.

Rentré à Berlin le 21 mars, le chancelier se faisait annoncer chez l'ambassadeur de France. Celui-ci lui ayant demandé des nouvelles de sa santé, il répondait :

« Je n'ai pas trop à me plaindre sous ce rapport et cependant, j'avoue que je ne me suis pas senti aussi dispos en revenant que notre vieil empereur, qui a encore des trésors de jeunesse. Il est immédiatement reparti

pour le Rhin. Quant à moi, j'ai dû décliner l'invitation qui m'avait été faite de l'accompagner et je me suis dérobé aux fêtes et aux empressements dont on m'aurait accablé là-bas.

« A Skierniewice, les choses se sont passées de la manière que nous pouvions désirer : tout a été rose. Je vous ai dit que j'avais tenu beaucoup à ne pas laisser les deux empereurs d'Autriche et de Russie en tête à tête. Ils sont froids tous les deux et n'aiment pas à faire des avances. Il était à craindre que leurs natures ne se convinssent pas, qu'il leur manquât du liant et qu'après l'entrevue, ils ne se quittassent d'une manière moins favorable que celle qui les avait amenés. Notre empereur les a mis à l'aise l'un avec l'autre; il y a eu beaucoup de cordialité. En somme, l'entrevue a parfaitement réussi. Quant à moi, comme j'étais le metteur en œuvre de la réunion et

en quelque sorte l'impresario de toute l'affaire, on m'a comblé d'attentions et de prévenances. On n'avait plus rien à me donner; cela a profité à mes deux fils que j'avais amenés avec moi et qui ont reçu une pluie de décorations et de faveurs. Du reste, tout s'est borné à des démonstrations de courtoisie, d'amitié, de satisfaction mutuelle de s'être rencontrés et vus les uns et les autres en bon accord. Étant venus de loin pour une rencontre solennelle, il a bien fallu nous donner l'apparence d'avoir des affaires à traiter et de faire quelque chose. Nous nous sommes donc enfermés, le comte Kalnocky, M. de Giers et moi, pour avoir des conversations ensemble. Nous n'avons pu que nous confirmer ce que nous savions déjà de nos bonnes dispositions réciproques. Mais il n'y a rien eu d'écrit, rien de nouveau, rien qui puisse donner ombrage à personne. Je suis bien persuadé que cette manifestation

devra produire en Europe une impression pacifique. Les trois empereurs ont des intérêts trop divergents pour qu'on imagine une entreprise commune quelconque en vue de laquelle ils pourraient s'unir, et d'autre part cette union même est le gage qu'aucun des trois ne poursuivra une entreprise individuelle inquiétante. On peut donc appliquer ici le raisonnement que j'ai fait souvent au sujet de la France et de l'Angleterre. Leur accord est désirable, car tant qu'elles seront alliées on est sûr qu'aucune des deux ne permettra à l'autre de troubler le monde.

« Nous nous sommes occupés aussi du traité d'extradition dont je vous ai parlé et je pense qu'il aboutira, je veux dire entre la Russie et le royaume de Prusse. Nous avons choisi cette forme parce que mon empereur comme roi de Prusse a le droit d'expulser de ses États des étrangers sans en référer à un autre pou-

voir, tandis qu'il ne peut imposer une mesure semblable aux autres États de l'Allemagne sans une loi d'empire. Le principe, c'est que l'assassinat n'est jamais politique, c'est toujours un crime. » Il semble bien que ces déclarations étaient conformes à la vérité et qu'aucune résolution dont la France eût à prendre ombrage n'avait été envisagée par les empereurs. C'est du moins la conclusion qu'il faut tirer de l'attitude de Guillaume Ier après cette entrevue.

En quittant Skierniewice, il était parti pour Dusseldorf où s'achevaient les grandes manœuvres. Son séjour parmi ses troupes fut caractérisé par l'accueil exceptionnellement amical qu'il fit à la mission française que commandait le général Henrion. Les deux années précédentes, aux mêmes grandes manœuvres, il avait paru qu'il prenait soin de ne donner à ses rapports avec les représen-

tants de la France qu'une durée limitée sans caractère spécial d'affabilité et qu'il s'était appliqué surtout à dépenser une même somme de courtoisie entre la France, l'Angleterre et l'Italie, réservant toutes ses bonnes grâces pour l'Autriche son alliée et pour la Russie qu'il envoloppait de toutes ses attentions. Mais cette fois le tableau changea. Il était arrivé de Pologne accompagné du général de Richter, chef du quartier général de l'empereur de Russie, qui, bien que désigné comme commandant de la mission militaire des manœuvres, était resté trois jours auprès des empereurs pendant que les plus intéressantes avaient lieu sur le Rhin et n'était arrivé à Dusseldorf qu'avec Guillaume pour les parades. C'est alors que le souverain se montre vis-à-vis de la mission française plus assidu que de coutume. Dès la première soirée du château de Berath il se plaît à entretenir le général

Henrion ; par deux fois il le fait revenir auprès de lui comme s'il voulait afficher aux yeux de tous ses invités une sympathie particulière pour le représentant de la France. L'impératrice fait de même soit à table, soit pendant les cercles de cour ; c'est au général français qu'est réservée la meilleure part des attentions souveraines.

Vis-à-vis de l'Italie, l'attitude impériale est plutôt froide, bien que les Italiens soient représentés par le général de Vecchi, lequel, cinq ans avant, a été chef de mission aux manœuvres allemandes et qui souffre d'autant plus de ce refroidissement qu'il a été reçu alors d'une façon toute différente. La mission anglaise est tenue toute à l'écart et ne trouve de compensation à cette froideur que dans l'amitié que lui témoignent le prince impérial et sa femme. Cependant, en recevant les officiers anglais, l'empereur leur dit : « Messieurs,

j'arrive de Pologne où j'ai vu l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie. Nous avons travaillé ensemble durant de longues heures et nous avons préparé la paix pour de nombreuses et nombreuses années. »

Mais ce langage pacifique, loin de rassurer l'Angleterre, ne laissera pas de l'inquiéter. Le chef de la mission, le colonel Elphinstone, aide de camp de la reine Victoria, en passant à Berlin, en fait l'aveu à l'ambassadeur de France. Il croit qu'une paix assurée de la sorte ne peut être qu'une paix confirmée par un texte écrit : il redoute que le laisser-courre de la Russie vers l'Inde n'en soit une des clauses principales. Il le redoute d'autant plus que, d'après lui, la Russie est fatiguée de l'occupation polonaise, occupation dispendieuse s'il en fut, et qu'elle préférerait sans doute tôt ou tard tourner ses regards vers l'Inde où il y a plus d'argent à gagner. Il ajoute avec amer-

tume et non sans quelque irritation que Bismarck s'applique à exclure l'Angleterre des négociations européennes : « Il nous place au second plan, s'écrie-t-il, et presque en dehors des puissances de l'Europe, parce que nous ne pouvons débarquer sur le continent que cinquante mille hommes. Mais il oublie que notre flotte nous permet de dominer tout le commerce du monde et que si nous nous trouvons en présence d'une coalition maritime, le canal de Suez peut nous fournir quarante mille marins et qu'enfin avec nos milices, nous disposons de trois cent mille hommes pour défendre les côtes anglaises. »

Bien qu'il y eût peut-être à ce moment quelque exagération dans les craintes du colonel Elphinstone, l'attitude de l'empereur envers la mission anglaise ne laissait pas de les justifier et d'ailleurs on verra bientôt que les soupçons du colonel n'étaient pas sans fondement.

Ce qu'il faut retenir de ces incidents, c'est que la France bénéficiait en ce moment d'un excès d'amabilité de la part de l'Allemagne. L'Autriche seule pouvait se flatter d'avoir été l'objet d'un accueil aussi favorable, le chef de la mission autrichienne ayant été choisi tout spécialement pour être agréable à Guillaume Ier. C'était le prince Vendisch-Gratz, commandant une division d'infanterie à Vienne, personnage cosmopolite marié depuis vingt ans à la célèbre danseuse Taglioni. Très connu du vieil empereur qui lui-même aimait beaucoup le théâtre, le prince avait été traité par le ménage impérial comme un ami intime. Lorsqu'il avait présenté à Guillaume les officiers de sa mission, celui-ci se laissant aller vis-à-vis d'eux à une expansion particulière leur avait dit comme aux Anglais que l'entrevue de Skierniewice assurait la paix du monde.

C'était beaucoup s'avancer, car elle restait encore exposée à de multiples risques, mais c'était déjà un immense avantage qu'elle fût maintenue et en apparence consolidée par le rapprochement des trois cours du Nord. Ce rapprochement était l'œuvre de Bismarck et dans toutes les chancelleries comme dans la presse, on lui rendait cet hommage parfois même sous une forme ironique.

Peu de jour après sa rentrée à Berlin, on parlait de lui chez l'impératrice à l'heure du thé en profitant de son absence pour s'exprimer assez librement. Tout à coup la conversation tomba à plat; on eut alors recours à la lecture des journaux, puis brusquement on en vit un passer de main en main; c'était la feuille anglaise satirique le *Punch*. Sur la première page on voyait le prince de Bismarck jouer avec trois pantins figurant les trois empereurs et les faisant mouvoir à sa fantaisie.

La caricature circula de la sorte dans le plus profond silence et une impression très significative de gêne et de contrainte se manifesta dans la noble assemblée.

Mais en dépit des railleries de cette sorte, voire des critiques souvent malveillantes de la presse européenne, il n'en reste pas moins qu'à cette heure, le chancelier d'Allemagne traversait l'une des plus brillantes périodes de sa carrière. Poursuivant avec persévérance sous toutes les formes et en toute occasion son entreprise d'hégémonie, il en assurait la durée et la solidité. La ligue de la paix existait et fonctionnait et aux puissances qui y avaient été admises venait s'ajouter la Turquie. Alors qu'on prétendait que cette ligue avait en vue le maintien de la tranquillité européenne, on désignait le maréchal turc Mouktar-Pacha, ambassadeur du sultan à Berlin, comme appelé à commander l'armée ottomane en cas de

guerre avec la Russie. C'était donc toujours le même jeu de la part du chancelier. Il parlait de paix, le revolver au poing, dirigé contre l'un ou contre l'autre, ce revolver dont il s'était armé en 1864 et depuis ne s'était jamais dessaisi.

A l'époque où cette étude a conduit nos lecteurs, on en trouvait une preuve significative dans ses fameuses confidences à Moritz Busch, qui venaient d'être livrées à la publicité. Elles causaient de tous côtés autant de surprise que d'émotion. On était surtout stupéfait d'y lire qu'en 1866, peu de jours avant la guerre entre la Prusse et l'Autriche, le cabinet de Berlin avait proposé à celui de Vienne de s'unir contre la France en vue d'une conquête de l'Alsace. Il était donc démontré que les mobiles de la guerre de 1870 agitaient l'âme du ministre allemand bien avant que la fatale maladresse du cabinet de Paris eût fourni à la

Prusse l'occasion de réaliser ses projets ambitieux.

Le lendemain du jour où le chancelier était venu voir l'ambassadeur de France pour lui parler de l'entrevue de Skierniewice, celui-ci se trouvait à la Wilhelmstrasse dans le cabinet du secrétaire d'État lorsqu'il fut averti que le prince le priait d'entrer chez lui en s'en allant.

C'est l'Afrique occidentale qui fit l'objet de cet entretien inattendu, la délimitation des zones de partage au Congo et la nécessité, pour créer un équilibre des forces et des influences respectives, de recourir à des concessions réciproques. Mais l'entretien dévia promptement, le chancelier revenant à son thème favori, la formation d'une ligue maritime contre l'Angleterre.

« Les Anglais sont portés à croire que toutes les parties du globe terrestre qni n'ont pas été occupées déjà par une autre nation leur

appartiennent et que c'est leur faire tort d'y prendre place à leur côté, soit sur les continents libres, soit sur les mers. Il est d'un intérêt commun de faire cesser cette illusion et je crois qu'on peut y parvenir sans mesures violentes. Je ne vous conseille pas une rupture avec l'Angleterre; rien n'est plus loin de ma pensée. On prétend quelquefois que je veux vous brouiller avec les Anglais en faisant semblant de vous soutenir, puis que je me raccommoderai moi-même avec eux pour tomber sur la France quand elle sera isolée. Je n'aurais aucun intérêt à agir ainsi. Je n'ai pas de territoire à vous prendre; nous en avons assez, l'Allemagne a des conquêtes à revendre. Quel avantage trouverais-je à vous faire la guerre? Briser vos forces et vous mettre hors d'état de nous résister! Mais en admettant que vous fussiez victorieux, rien n'est plus éloigné du caractère allemand que cette espèce de chauvinisme qui

consiste à vouloir l'anéantissement de son ennemi. Ce que je cherche, c'est d'établir sur mer une sorte d'équilibre et la France a un grand rôle à jouer de ce côté si elle veut entrer dans nos vues. On parlait beaucoup autrefois de l'équilibre européen, c'est un mot du dix-huitième siècle. Mais je pense qu'il n'est pas suranné de parler de l'équilibre des mers. Je vous le répète, je ne désire pas la guerre contre l'Angleterre, mais je désire qu'elle comprenne que si les marines des autres nations s'unissent, elles lui feront contrepoids sur l'Océan et l'obligeront à compter avec les intérêts d'autrui. Pour cela, il faut qu'elle s'habitue à l'idée qu'une alliance franco-allemande n'est pas une chose impossible. Au bout du compte, cette coopération des marines secondaires groupées autour de la France pour résister à la prépondérance de la marine anglaise est dans les traditions de votre politique. C'était

l'idée de Napoléon le Grand et il l'a poursuivie pendant tout son règne. Il est vrai qu'il usait d'une telle rudesse avec ceux dont il prétendait faire ses alliés qu'on se défendait d'entrer dans ses combinaisons. C'était aussi l'idée de votre dernier empereur. Il me l'a développée dès 1857 quand nous avons eu pour la première fois des entretiens ensemble. Il désirait que la Prusse devînt une puissance maritime et pût acquérir des ports sur la mer du Nord, dans le Holstein, le Hanovre. Mais il voulait réserver la Méditerranée à l'influence française et c'est une des raisons pour lesquelles il avait jugé nécessaire de s'opposer à l'envahissement de la Turquie par la Russie. »

Il est piquant de constater que dans ce récit du passé, le chancelier s'attarde complaisamment sur ses relations avec Napoléon III. C'est à croire qu'entre ces deux esprits doués de qualités si dissemblables, il s'était établi un

lien de sympathie, on dirait presque de fascination mutuelle et quoique ce lien se soit rompu plus tard sous le poids des événements et par la divergence des intérêts, la parole du chancelier permettait de constater l'étude profonde qu'il avait faite du caractère du souverain français et l'attention qu'il avait dû dépenser pour s'approprier une partie de ses idées et de ses procédés tout en se réservant de les appliquer d'après une autre méthode, avec des tendances diamétralement opposées.

Au cours de la conversation, il lui est échappé de dire, en mettant, il est vrai, cet aphorisme dans la bouche de Napoléon III, « que les hommes se piquent toujours de faire le mieux la chose pour laquelle ils ont le moins d'aptitude véritable ; que les plus médiocres cavaliers sont ceux qui aiment le plus à être vus à cheval et qu'ainsi la France est particulièrement flattée des entreprises coloniales et maritimes et des

succès lointains » quoiqu'elle n'ait « pas le pied marin ». Bismarck, on l'a déjà vu, était coutumier de ces critiques infligées à autrui en passant. Remarquons toutefois que ce jour-là, pour corriger l'effet de celle-ci, il ajoute : « Il est plus avantageux pour la France de voir comme à présent la Prusse et les autres puissances venir à elle, que d'avoir à rechercher elle-même leur concours comme c'était souvent le cas autrefois. »

Trop familiarisé avec les palabres du personnage pour se tromper à ces avances, le baron de Courcel les juge en ce commentaire qui révèle sa perspicacité :

« L'Allemagne, qui vise à avoir le premier rang partout et à exercer la domination du monde, après être devenue une puissance militaire sans rivale, aspire à conquérir la prépondérance industrielle et commerciale ; par conséquent elle a besoin d'être un jour aussi forte

sur mer que sur terre et pour obtenir ce résultat, elle a besoin de l'appui de la France. Il est probable qu'elle ne le considère que comme transitoire. »

Il est cependant visible que le chancelier s'impatientait des lenteurs, des réserves, voire des exigences que le cabinet de Paris présidé par Jules Ferry opposait à ses propositions ayant pour but de résoudre les difficultés créées par la question d'Égypte. Il ne comprenait pas que la France persistât à vouloir ménager l'Angleterre. Un matin, ayant convoqué l'ambassadeur de la République, il l'interpelle en ces termes : « Voudriez-vous que nous nous entendions pour presser à Londres le paiement des indemnités d'Alexandrie? Voici plus de deux ans que le droit des résidents étrangers qui ont souffert du bombardement est reconnu. Par suite de ces délais, leur situation est pénible. Les indemnitaires alle-

mands témoignent de beaucoup d'impatience et agissent auprès de moi pour obtenir satisfaction, et ils ne sont pas les plus intéressés. Il m'est d'autant plus difficile de ne pas tenir compte de leurs plaintes que l'Angleterre s'est conduite d'une manière peu obligeante pour l'Allemagne dans les questions coloniales et qu'en conséquence, l'impopularité dont cette nation est l'objet parmi nous rend mes compatriotes particulièrement susceptibles. »

Courcel répond que sans doute l'Angleterre objectera qu'elle a déjà fait des offres aux puissances pour le règlement de ces indemnités lorsqu'elle a présenté ses propositions pour l'arrangement général des finances égyptiennes, et qu'on a mis tant de temps à lui répondre qu'elle a bien le droit elle aussi de prendre son temps pour arrêter ses propositions.

Bismarck estime que ce serait là un faux-

fuyant, que la responsabilité du bombardement auquel il avait plu aux Anglais de recourir leur incombait, une responsabilité personnelle indépendante des autres embarras du budget égyptien, et qu'on ne saurait admettre qu'ils fissent peser sur le pays les frais de cette expédition. « On pourra discuter plus tard la question générale qui se trouve ainsi posée, mais il n'est pas juste que les sujets des autres puissances pâtissent indéfiniment des conséquences désastreuses des opérations entreprises par les Anglais. Demandez donc à M. Ferry s'il est disposé à s'unir à moi pour insister à Londres sur la prise en considération immédiate des réclamations des indemnitaires. »

A force de parler, Bismarck s'était soulagé; il redevenait cordial et la conversation se continua par des paroles exprimant la satisfaction que, quels que fussent les risques qui subsis-

taient entre nos deux pays, les circonstances les eussent rapprochés en leur montrant dans certaines directions une communauté d'intérêts.

« C'est le meilleur argument pour triompher de préventions mutuelles, observa son interlocuteur; il est bon d'accoutumer les deux peuples à marcher ensemble. Il est des passions qui ne peuvent disparaître immédiatement, mais en cherchant les points de contact dans chaque affaire qui se présentera, on peut arriver à multiplier les occasions d'accord, créer une habitude. »

C'était donc l'entente réduite à chaque cas individuel que prônait l'ambassadeur. Était-ce ainsi que la comprenait le chancelier? L'ambassadeur ne le croyait pas.

« Assoupir nos souvenirs, détourner nos regards du passé vers un avenir indéterminé, afin de mieux nous accoutumer aux conditions

rigoureuses du présent, nous amener ainsi d'une façon presque insensible à l'acceptation définitive des faits accomplis en 1815 et 1871, de manière que la France, résignée à ses démembrements successifs et prenant une bonne fois son parti de l'hégémonie politique et militaire de la Prusse, gravite désormais dans l'orbite du nouvel empire allemand, tel est le programme qu'il suit à notre égard. Pour triompher de ce qu'il appelle nos défiances, il ne néglige aucun soin; aucune prévenance ne lui coûte. Aujourd'hui que la politique anglaise est en opposition avec les intérêts traditionnels de la France en Égypte, il s'applique à nous prouver qu'il a embrassé notre parti sans réserve, qu'il ne nous abandonnera pas en route. Il s'engage à fond sur l'Angleterre contre laquelle il ne cesse de fulminer, allant jusqu'à prétendre qu'elle court les plus grands périls en Asie centrale du fait de la Russie

et menacée d'une révolte des Hindous aussi grave que celle de 1857. »

C'est au cours de ces entretiens qu'il exprime à l'improviste le regret de ne pas connaître Jules Ferry. « La manière dont il dirige votre politique et la solidité qu'il me paraît avoir acquise me donnent confiance dans l'avenir. Je serais heureux de nouer des rapports personnels avec lui. Une connaissance des personnes aide beaucoup à la bonne entente sur la direction des affaires; on s'apprécie mieux. Je ne peux offrir d'aller à Paris; ce serait un embarras pour votre gouvernement, un défi jeté aux éléments turbulents et provocateurs. Mais, ailleurs, à Saint-Dié, à Nice, à Monaco, nous pourrions nous rencontrer. »

Il n'est pas téméraire de supposer que le ministre français partageait le désir du chancelier et qu'il se fût volontiers prêté à une entrevue avec lui. L'appui que donnait celui-ci aux

entreprises coloniales de la France l'avait complètement grisé en sa faveur ou tout au moins affectait-il de l'être; il saluait en lui « le champion puissant, loyal et résolu de la politique pacifique », sans voir qu'elle était une arme à deux tranchants et qu'en fait la politique pacifique de Bismarck consistait à préparer au profit de l'Allemagne la destruction de la puissance maritime de l'Angleterre.

CHAPITRE V

DERNIÈRES COLÈRES ALLEMANDES CONTRE LES ANGLAIS

Au début de l'année 1885, les négociations engagées entre les puissances en vue d'une conférence où seraient réglées les affaires d'Égypte, battaient leur plein. Bien que la difficulté de s'entendre et l'intransigeance des Anglais eussent fait échouer piteusement celle qui l'année précédente s'était tenue à Londres, le prince de Bismarck insistait sur l'utilité d'une nouvelle tentative. Il préférait ce procédé à des négociations isolées sur les conditions auxquelles l'Allemagne pourrait s'associer à la garantie financière que la France demandait

aux puissances pour liquider les dettes du Khédive et remettre sur pied le budget égyptien.

Une conférence, c'était son idée fixe. Mais il se heurtait à des résistances. Le cabinet de Paris restait hésitant, craignait de blesser l'Angleterre, de la pousser à un coup de tête. On ne s'entendait même pas pour fixer la ville où les plénipotentiaires se réuniraient. Ce ne pouvait être à Londres à cause de l'échec précédent; l'Allemagne ne voulait pas que ce fût à Berlin, la France que ce fût à Paris. Mêmes difficultés pour assurer la neutralité du canal de Suez. Bismarck, qui prétendait si peu de temps avant que la question égyptienne était sans intérêt pour l'Allemagne, s'y intéressait maintenant de plus en plus; il s'irritait de ces pourparlers qui se prolongeaient sans résultat. Il en voulait un peu à tout le monde, à la France à laquelle il repro-

chait les hésitations et les contradictions de sa politique, mais qu'il continuait néanmoins à ménager, ayant encore besoin d'elle pour la solution des affaires de l'Afrique occidentale, à l'Angleterre qui ne se rendait pas assez vite à ses raisons en ce qui concernait la politique égyptienne et de laquelle, bien qu'il en parlât avec amertume, il souhaitait se rapprocher, et enfin à l'Italie. Il critiquait soi-disant l'attitude soupçonneuse et hautaine qu'elle avait prise dans les pourparlers préparatoires de la conférence. « Elle cherche à ménager la chèvre et le chou. » Il enveloppait dans son ressentiment le ministre Mancini, « sa personnalité agitée, la malveillance à peine dissimulée de la presse italienne contre l'Allemagne et l'Autriche ». Il se plaignait d'avoir été obligé d'expulser de Berlin le correspondant du *Diritto*. Pour trouver grâce auprès de lui il eût fallu que le cabinet de Rome ne se permît

« aucune licence de parole ». Il laissait entendre qu'à ce prix seulement les Italiens s'assureraient la bienveillance de leurs puissants alliés.

A cette époque, ils venaient d'entreprendre une expédition dans la mer Rouge, approuvée par l'Autriche et désapprouvée par la Russie qui se préparait même à protester lorsque, sur le conseil de Bismarck, elle y renonça. Le chancelier disait à ce propos :

« C'est sur mon conseil qu'elle n'a pas donné suite à son projet. Quant à l'Autriche, si elle a promis son appui à cette expédition, c'est qu'elle est trop heureuse de voir dériver vers des parages lointains l'humeur des irrédentistes et l'Italie s'attaquer à l'Abyssinie plutôt que regarder vers le Trentin, Trieste ou la Dalmatie. »

Il avait donc engagé la Russie à ne pas protester et à agir ailleurs suivant ses conve-

nances sans tenir des traités internationaux plus de compte que les Italiens.

« C'est ce que je répondis à Benedetti en 1867, raconte-t-il à l'ambassadeur de la République, lorsqu'il me demandait ce que nous ferions si l'armée de Napoléon III entrait en Belgique. — Voudriez-vous nous en empêcher? — Je prendrais les ordres du roi. — Mais que lui conseilleriez-vous? — De ne pas se mettre en travers de la France et de prendre sa Belgique ailleurs.

« Benedetti crut que je visais la Hollande. Il se trompait. Je ne songeais qu'aux États de l'Allemagne du Sud. »

La forme même de ces confidences indique clairement la persévérante volonté de plaire à notre pays. Elle se trahit au même moment dans d'autres circonstances et plus particulièrement lorsque les Chinois sollicitent du gouvernement germanique l'autorisation d'en-

rôler dans leur armée des officiers allemands. Le cabinet de Berlin s'empresse d'avertir celui de Paris du caractère de sa réponse.

« La demande chinoise s'explique par les brillants avantages attachés à ces enrôlements, déclare le chancelier. Je ne peux les empêcher s'il s'agit d'officiers retraités; mais je les empêcherai pour les officiers de l'armée active, dont la démission, s'ils veulent la donner pour passer au service de la Chine, ne sera pas acceptée. C'est ce que j'ai répondu. » Sur la demande de la République, cette réponse est publiée par les journaux de Berlin.

Ainsi le bon vouloir envers la France s'accuse en raison directe du mécontentement que cause à la Wilhelmstrasse l'attitude du gouvernement britannique. En intervenant dans les affaires d'Égypte, Bismarck avait cherché vainement, et surtout en 1882 et en 1884, des moyens d'entente avec le cabinet de Londres,

se disant prêt à des accords qui, dans sa pensée, eussent été le prix du consentement donné par les Anglais à ses entreprises au delà des mers. Ils s'étaient toujours dérobés et telle était la cause de la maussaderie grandissante du chancelier à leur égard. Mais, en ces premiers mois de l'année 1885, ils semblaient comprendre la gravité du péril que leur faisaient courir les appétits de l'Allemagne.

A la rudesse de certains propos, ils entrevoyaient qu'il ne ferait pas bon se trouver en travers du chemin d'une puissance aussi robuste et le poids dont pourrait peser sur eux l'inimitié de la France s'ils la provoquaient imprudemment à propos des affaires d'Égypte. En ces circonstances, on était autorisé à interpréter comme une tentative nouvelle faite en termes plus impérieux, un discours prononcé au Reichstag par le chancelier dans les premiers jours de mars. On eût dit qu'en offrant à

l'Angleterre des avantages en Égypte, il offrait le prix de la soumission qu'il exigeait pour sa politique coloniale. D'autre part il en démontrait la nécessité au peuple allemand, l'intérêt qu'il avait à l'adopter prudemment mais résolument; il ne lui en dissimulait ni les charges, ni les difficultés, ni les devoirs.

« Elle ne consiste pas à cueillir sans peine des fruits faciles à récolter, mais à s'engager dans cette grande entreprise avec la volonté d'y persévérer, d'y réussir et dans ce but d'accorder au gouvernement une confiance absolue et toute sa liberté d'action, car cette entreprise ne pourrait réussir, si à chaque petite difficulté journalière, il était contrarié par les attaques des partis. Si l'Allemagne ne veut pas souscrire à ces conditions, qu'elle renonce aux entreprises coloniales, qu'elle se résigne à laisser d'autres puissances s'y tailler une large part, à déposer elle-même les armes, à croupir

dans la médiocrité, car aussitôt qu'elle les aura déposées, les autres puissances qui se disputent la possession du monde trouveront incommode une puissance agglomérée située au centre de l'Europe ne faisant autre chose que les observer et la mettront en tutelle. Telle est l'importante question, la plus importante que le peuple allemand devra trancher de sa propre main en vue de son avenir. »

Dans le même discours, il signalait la malveillance de l'étranger pour les ambitions germaniques et en imputait la responsabilité au Parlement qui, par ses débats passionnés sur ces graves questions où il était en désaccord avec les États confédérés, avait favorisé les oppositions et la jalousie du dehors, lesquelles seraient désarmées s'il se montrait uni, enthousiaste et résolu. C'est par de telles paroles que le chancelier s'efforçait d'en imposer aux rivaux de l'Allemagne et de réduire à l'impuis-

sance ses adversaires de l'intérieur en ameutant contre eux les partisans de la politique d'expansion. La presse officieuse, sous son inspiration, dressait le tableau des périls que pourrait faire courir à la puissance anglaise la marche des armées russes dans l'Asie centrale et laissait entendre que cette marche, l'Allemagne, par suite de ses bons rapports avec la Russie, pourrait à son gré la ralentir ou l'activer. Enfin la *Gazette de Cologne* complétait cette vaste manœuvre en indiquant très nettement que s'il y avait lieu de contenir la France d'un côté et la Russie de l'autre, l'entente entre Londres et Berlin serait facile dès que les deux gouvernements se seraient mis d'accord sur les questions coloniales.

Cette campagne n'allait pas sans que quelques coups fussent portés à la France. Mais, en les signalant à Paris, l'ambassadeur de la République ne s'en inquiétait pas. Tout en

reconnaissant que la politique de l'Allemagne envers l'Angleterre n'avait pas cessé d'être tortueuse, il constatait que, quoi qu'on pensât à Berlin, ce qui dominait c'était le souci de ne pas exciter les défiances de la France.

« Entre nous, des motifs de défiance n'existent pas », lui avait dit le chancelier.

Il n'en eût pas dit autant de l'Angleterre, surtout en ce moment où un incident inattendu lui fournissait à l'improviste un nouveau grief contre le cabinet de Londres. Celui-ci venait de publier un recueil de pièces diplomatiques. En parcourant ce *Blue-Books*, le chancelier y découvrit une dépêche de sir Edward Malet, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Berlin, dans laquelle était reproduite une conversation confidentielle qu'il avait eue avec Bismarck avant que ne se fussent améliorés les rapports de la France avec l'Allemagne et au cours de laquelle le

prince de Bismarck s'était prodigué en offres de bonne entente sans parvenir à les faire accepter. Cette publication le jeta dans une violente colère. Il la considérait comme contraire aux convenances et aux usages, comme une manœuvre destinée à semer entre Paris et Berlin de nouveaux germes de défiance. La presse se fit l'écho de sa rancune et dénonça ce qu'elle appelait la déloyauté de l'Angleterre, accusation d'ailleurs sans fondement, car à aucun moment de cette suggestive conversation, il n'avait été stipulé qu'elle devait rester secrète. Sa première colère tombée, le chancelier, utilitaire au plus haut degré, ne songea plus qu'à tirer parti de l'incident pour amener l'Angleterre à composition.

Depuis quelque temps, son fils aîné, le comte Herbert de Bismarck, siégeait à la Wilhelmstrasse comme candidat à la succession du comte de Hatzfeld, secrétaire d'État,

que l'état de sa santé obligeait à prendre un long repos et qui préparait son départ. Le chancelier se décida à envoyer Herbert en Angleterre pour y dire de vive voix ce qu'il préférait ne pas écrire. Herbert débarquait à Londres le 6 mars et, le même jour, il se présentait chez l'ambassadeur de France Waddington auquel il avait ordre d'expliquer préalablement l'objet de sa mission.

« Je suis chargé, lui confiait-il, de déclarer ici que l'état actuel des relations entre l'Angleterre et l'Allemagne est devenu intolérable et que s'il n'y a pas un changement immédiat, nous sommes décidés à nous refuser à tout arrangement pour l'Égypte et même à exiger l'évacuation. »

Il ne dissimulait pas d'ailleurs que cette pression d'un nouveau genre avait surtout pour but d'enlever la solution de difficultés

d'ordre secondaire qui restaient pendantes entre Londres et Berlin :

« Nous sommes d'accord avec vous, ajoutait-il, sur l'arrangement égyptien, puisque vous l'acceptez et que nous ne voulons pas être plus Français que les Français, mais mon père est résolu à user de tous les moyens pour peser sur l'Angleterre. »

Nous ignorons ce qui passa entre le comte Herbert et les ministres anglais, mais un discours prononcé peu de jours avant à la Chambre des Lords par lord Granville, où il avait exprimé le regret de paroles agressives prononcées précédemment, permet de supposer que l'entretien conserva une forme courtoise, voire amicale, et que les bases du rapprochement qui devait bientôt se produire furent entrevues par les interlocuteurs. Cependant Jules Ferry, tenu par Waddington au courant de l'incident, écrivait au baron de Courcel :

« En fait je ne doute pas que le cabinet anglais ne passe sous les fourches caudines. Le comte Herbert repart ce soir porteur de l'arrangement exigé. »

Le baron de Courcel ne croyait pas que les choses fussent aussi avancées. Mais il ne doutait pas du consentement des Anglais à certaines concessions dans les questions coloniales et qu'il en résulterait une détente dans l'affaire égyptienne. Cet accord cependant ne serait pas d'après lui assez général et assez décisif pour conduire l'Allemagne à se dessaisir des moyens d'action que lui fournissaient la question d'Égypte et l'entente avec la France. Rien dans l'attitude du chancelier ne trahissait un désir de changement; il semblait disposé à s'accommoder pour l'Égypte de solutions variables selon la tournure que prendraient d'autres affaires auxquelles il portait un intérêt plus direct.

Il y avait alors près de deux ans que Jules Ferry dirigeait la politique extérieure de la France. Président du Conseil depuis le 22 février 1882 avec le portefeuille de l'Instruction publique, il s'était attribué, le 21 novembre suivant, celui des Affaires étrangères que Challemel-Lacour venait d'abandonner. Depuis, il portait le fardeau des difficultés que faisait naître à tout instant l'expansion de l'influence française dans les pays d'outre-mer. A ce titre. il suivait avec une attention particulière les affaires de Chine qui, parmi celles dont il devait poursuivre la solution, étaient assurément les plus graves, d'autant plus graves que sa politique au Tonkin provoquait de plus en plus d'amères critiques parmi les membres du Parlement français qui convoitaient sa succession. Cependant, bien que les hostilités fussent engagées avec la Chine, il ne désespérait pas de la contraindre à lui faire des propositions

de paix. Sa confiance à cet égard était justifiée par ce qui s'était passé à Berlin au mois de février 1885. Les Chinois ayant voulu contracter un emprunt en Allemagne, les banquiers auxquels ils s'étaient adressés avaient été invités à répondre par un refus, le chancelier étant résolu à ne rien faire qui pût être considéré comme une atteinte à la neutralité. Il poussa la rigueur jusqu'à faire refuser une avance de 10 millions aux agents de la Chine, avance qu'ils eussent remboursée sur un emprunt qu'ils espéraient obtenir de l'Angleterre; il leur fut consenti en effet, mais aux conditions les plus onéreuses et servit surtout à payer les dettes que le gouvernement de Pékin avait contractées à Londres. Les industriels allemands trouvèrent mauvais que le chancelier eût détourné de leurs usines les commandes chinoises, mais il répondit qu'étant neutre, il n'avait pu faire mieux.

Ces détails suffisent pour faire comprendre combien le gouvernement chinois était obéré et avait besoin de la paix. Le colonel Tcheng Ki Tong, attaché militaire à la légation de Chine à Berlin, ne le dissimulait pas et tout en déclarant qu'il agissait à l'insu de son gouvernement, il s'efforçait de créer un terrain d'entente sur lequel auraient été étudiées et discutées les bases d'un accord. Dans une entrevue avec le commandant de Sancy, attaché militaire de l'ambassade de France, qu'il avait provoquée en demandant le secret et qui eut lieu chez le colonel de Malborg, leur collègue de Suède, il exprima le désir de voir finir promptement le différend et les malentendus qui avaient amené une lutte regrettable entre deux pays si visiblement intéressés à vivre en bonne intelligence.

— Est-ce au nom de votre gouvernement

que vous parlez ou en votre nom personnel? lui demanda son interlocuteur.

— Je ne peux parler qu'en mon nom personnel, répondit-il, mais je peux affirmer que mon gouvernement aspire à la paix sous la condition que les termes dans lesquels le traité serait conclu fussent conçus de manière à ne pas froisser l'honneur du peuple chinois.

L'entretien s'engagea alors sur les bases d'une entente, mais ne put aboutir, le diplomate chinois n'offrant rien de plus que ce que la France avait déjà trouvé insuffisant. Il n'admettait pas que la Chine dût payer une indemnité de guerre. Elle se laisserait détruire plutôt que de signer un traité où ce mot figurerait, et un diplomate qui se laisserait entamer sur ce point jouerait sa tête. Mais peut-être pourrait-on s'entendre pour une convention commerciale qui accorderait à la France le traitement de la nation la plus favorisée. Du

reste, si l'on commençait à négocier, on arriverait sûrement à une entente. On tournait autour de conditions antérieurement repoussées par le gouvernement français et qu'il persistait à écarter. On se sépara donc sans avoir rien décidé, et deux entrevues qui suivirent ne donnèrent pas meilleur résultat. Cependant le diplomate chinois se déclarait prêt à télégraphier à Pékin pour savoir sur quelles bases son gouvernement désirait que des ouvertures officieuses fussent faites à la France. Jules Ferry était donc autorisé à prévoir à une date prochaine des propositions de paix acceptables.

Comme d'autre part, depuis le début du conflit jusqu'à ce jour, le corps expéditionnaire au Tonkin n'avait eu que des succès, le président du Conseil, malgré la violence des attaques dont il était l'objet, devait se croire en état d'y résister.

Entre temps et à propos de la Corée, on parlait d'une attaque préparée par le Japon contre la Chine. A l'improviste, le comte de Hatzfeldt demanda à l'ambassadeur de France ce que ferait le gouvernement de la République si la Chine sollicitait l'intervention de l'Allemagne pour conjurer les suites de ce différend et s'il conviendrait au cabinet de Paris que celui de Berlin consentît à intervenir. L'ambassadeur, quoique sans instruction de son ministre, prit sur lui de répondre négativement. Tant que les hostilités se prolongeraient entre la Chine et la France, celle-ci ne saurait voir d'un mauvais œil l'entrée en scène du Japon qui, dans ses rapports avec la Corée, représentait un principe favorable à tous les pays, tandis que le gouvernement chinois voulait fermer la Corée aux étrangers.

« J'approuve le langage que vous avez tenu à M. de Hatzfeldt, écrivait Jules Ferry le

29 mars. Il est certain qu'une intervention de l'Allemagne en faveur de la Chine et contre le Japon à l'heure actuelle nous enlèverait une de nos meilleures chances de paix. Si, au contraire, l'Allemagne profitait de l'occasion qui lui est offerte pour donner à la Chine un conseil autorisé, nos affaires pourraient se régler rapidement. Sous cette forme, le concours de l'Allemagne nous serait précieux et n'aurait rien que de conforme aux intérêts allemands et aux vues du chancelier, qui doivent être pacifiques en Chine comme en Europe.

« *Très confidentielle*, et pour votre gouverne, je suis en rapports directs avec Pékin par sir Robert Hart, qui a seul les pouvoirs du Tsing Li Yamen et qui montre le plus grand zèle pour la paix. J'ai déclaré à la Chine, comme je l'ai fait hier à la tribune, que nous ne poursuivons pas d'autre but que l'exécution pleine, entière et loyale du traité de Tientsin. J'espère

que cet embryon de négociation ne sera pas compromis par le petit échec arrivé à Négrier, qui s'est aventuré un peu trop au delà de la frontière chinoise, mais qui tient fortement Lang-Son. »

Jules Ferry se trompait. Le 15 février, il avait pu annoncer à la Chambre que Lang-Son était en notre pouvoir et l'armée chinoise en pleine déroute. Mais maintenant la fortune des armes menaçait notre drapeau; le 30 mars, tout changeait, et du haut de cette tribune où, jusqu'à ce jour, il avait eu raison de la ligue des partis, Jules Ferry était obligé d'avouer que Lang-Son avait dû être évacué et que le général de Négrier était grièvement blessé.

Parmi les contemporains de cette séance, qui ne se rappelle son caractère tragique, les foudroyantes apostrophes de MM. Clemenceau et Ribot, l'ordre du jour présenté par ce dernier et par Mézières, que votèrent 306 députés

contre 146, et enfin l'opinion si violemment surexcitée contre le ministre renversé, qu'il dut quitter le Palais-Bourbon par une porte dérobée? Qui oserait prétendre aujourd'hui que ces violences n'étaient dues qu'à un patriotisme exaspéré par les imprudences d'une politique coloniale qui nous mettait, au Tonkin, dans une posture humiliante? N'était-ce pas plutôt la revanche, contre un ministère qui durait depuis trois ans, d'une majorité lasse d'être dominée et qui se vengeait de sa trop longue servitude en renversant son tyran? Elle lui reprochait de l'avoir entraînée sans lui dire où il la conduisait. Mais le lui avait-elle jamais demandé et ne l'avait-elle pas toujours applaudi?

Du reste, dès le lendemain de sa chute, il était démontré que les nouvelles communiquées à la Chambre avaient été sinon dénaturées, du moins singulièrement exagérées. La

situation, loin d'être aussi compromise qu'on l'avait prétendu, restait telle que, comptant pour rien le succès de Lang-Son, la Chine persistait dans son désir de paix et venait de signer des préliminaires que Jules Ferry, encore au pouvoir quoique démissionnaire, n'hésita pas à faire accepter par le président de la République, afin de faciliter la tâche de ses successeurs.

Sa chute fut considérée à Berlin comme un malheur pour la France et pour l'Allemagne. On redoutait que l'événement n'eût pour conséquence une altération des bons rapports qui existaient entre les deux pays. Notre ambassadeur constatait ces inquiétudes : « Cette impression, si elle se prolongeait, profiterait à l'Angleterre, qui cherche à se rapprocher de l'Allemagne. » Mais ce malaise fut passager; il se dissipa le 6 avril lorsqu'on apprit à Berlin que, chargé par le président Grévy de for-

mer un ministère, Brisson, le président de la Chambre, était parvenu à le constituer et avait obtenu de M. de Freycinet qu'il prît le portefeuille des Affaires étrangères.

M. de Freycinet rentrait donc dans ce palais du quai d'Orsay d'où il avait antérieurement dirigé la politique extérieure de la France et avait laissé d'honorables souvenirs. C'est de lui, on s'en souvient, que le baron de Courcel, à son départ pour Berlin, avait reçu ses instructions ; l'ambassadeur ne pouvait donc que se réjouir de se trouver de nouveau sous ses ordres et d'autant que le prince de Bismarck s'associa à sa satisfaction en le chargeant de transmettre au nouveau ministre des félicitations cordiales et chaleureuses.

Si notre étude avait pour objet un examen approfondi de la politique française depuis que foisonnaient en Europe les questions litigieuses, c'est-à-dire depuis le Congrès de Ber-

lin et au moment où M. de Freycinet revenait au pouvoir, nous aurions beau jeu à mettre en lumière les fautes commises par les ministères qui s'étaient succédé et les périls qu'avaient fait courir à l'influence française dans le monde leur imprévoyance, leurs hésitations, leurs contradictions et la fréquence des crises ministérielles. Mais tel n'est point le but de ce travail, qui se flatte de n'être autre chose qu'un essai d'histoire dans lequel nous nous abstenons volontairement de toute critique où l'on pourrait voir un manquement à l'impartialité. Des incidents que nous évoquons, nous n'avons voulu retenir que ce qui est nécessaire pour faire comprendre ce qu'a été l'attitude du gouvernement de la République en face des difficultés suscitées de tous côtés par les événements qui ont agité les nations en ces temps lointains, vieux de plus de trente ans.

La tâche qui s'offrait alors à l'activité de M. de Freycinet était considérable, car les points étaient nombreux où il avait à surveiller les intérêts de la France, l'Égypte, le Tonkin, l'Afrique occidentale, Madagascar, la Turquie, les Balkans. Mais ce qui importait le plus en ce moment, c'était d'en finir avec le conflit franco-chinois, et c'est à hâter cette solution qu'il consacra dès ce moment son effort. Le 4 avril, avant même qu'il ne fût investi des fonctions ministérielles, la convention préliminaire entre la France et la Chine était signée ; au mois de juin, la convention définitive et, au mois de juillet, le ministre de Chine à Berlin venait avertir le baron de Courcel que, par ordre de son gouvernement, il allait partir pour Paris afin d'y rétablir les relations diplomatiques officielles. C'en était fait du conflit franco-chinois dont, durant de longs mois, les chancelleries s'étaient alar-

mées. Mais il s'en fallait qu'elles fussent au bout de leurs craintes.

A Zanzibar, le sultan Saïd Bargache était en désaccord avec les Allemands installés dans une partie de ses États où ils prétendaient indûment agir en maîtres et établir leur protectorat. La France et l'Angleterre se trouvaient d'accord pour étayer sa résistance, tout en lui conseillant d'en maintenir modérés la forme et les témoignages. On croyait en général que ce qui était en jeu entre l'Allemagne et lui c'était une question de tarifs douaniers, ceux qu'il avait établis aux frontières de son royaume semblant trop élevés au commerce germanique, qui prétendait lui en imposer la réduction. En réalité, il ne s'agissait pas seulement de droits de douane, mais aussi de territoires que le Sultan déclarait lui appartenir et sur lesquels l'Allemagne avait mis la main. Il persistait à les revendiquer, et

se demandait comment, si elle s'obstinait à vouloir les conserver, on pourrait l'obliger à céder sans recourir à la force. Cependant, comme elle venait de découvrir et d'occuper un vaste et nouveau territoire mieux arrosé et plus riche que ceux qu'elle possédait déjà sur la côte de Zanzibar, on espérait qu'elle s'y développerait promptement et attacherait moins de prix à ceux que le Sultan ne voulait pas lui laisser prendre. Rappelons, pour n'y pas revenir, que ce dissentiment prit fin au mois de décembre suivant, un traité d'amitié, de commerce et de navigation ayant été signé à cette date entre l'Allemagne et le Sultan.

Un événement d'une plus grande importance que l'affaire de Zanzibar menaçait alors le repos de l'Europe. Russes et Anglais allaient se rencontrer aux portes de l'Afghanistan, les uns ambitieux de posséder cette province, les autres résolus à la défendre contre ces con-

voitises. Le colonel Dwayhe, attaché militaire de l'ambassade anglaise à Berlin, familier de l'ambassade de France, voyait dans l'événement un péril pour la Grande-Bretagne, mais il était assuré qu'elle le conjurerait.

« Nous n'avons en ce moment dans les Indes que vingt mille hommes rassemblés à une distance telle que nous ne pouvons arriver à Hérat avant les Russes. Or, l'occupation d'Hérat sera pour nous le signal de la guerre. Nous l'avons toujours dit et le sentiment de la nation anglaise sera difficile à contenir, si difficile que M. Gladstone, quoiqu'il n'aime pas la guerre, sera obligé de plaider pour elle devant le Parlement. Le programme de conciliation présenté à la Russie par l'Angleterre renferme en effet le dernier mot des concessions que peut faire notre amour-propre national. D'ailleurs, nous aurons rarement un meilleur moment pour tenir tête aux Russes.

Nos caisses regorgent d'argent tandis que la Russie est exposée à échouer dans les moindres tentatives d'emprunt. Les vice-rois indiens sont mieux disposés pour nous qu'ils ne le furent jamais; leurs contingents réunis nous donneraient deux cent mille hommes, les Russes, en moins bonnes conditions que nous au point de vue effectifs, transports, marche et ravitaillement. Tous nos efforts pour régler le différend ont échoué. D'ici vingt jours, tout sera décidé; ce sera la paix ou la guerre. »

Ce langage n'était pas précisément rassurant puisqu'il laissait prévoir un conflit entre deux des grandes puissances européennes dont l'une se flattait d'entamer aux Indes l'empire britannique. Peut-être l'intervention du prince de Bismarck pourrait-elle conjurer le choc. Mais il était peu disposé à offrir sa médiation, alléguant que son rôle « d'honnête courtier » dans la guerre russo-

turque ne lui avait valu que des désagréments.

Dans les premiers jours du mois de mai, le baron de Courcel, prêt à partir pour Paris, alla le voir :

— J'ai cru utile, lui dit-il, de me mettre à même de rendre compte avec exactitude, à mon gouvernement, de votre manière de voir sur les questions pendantes.

— Non seulement utile, mais très désirable, répondit Bismarck; il semble se produire en effet, depuis quelque temps, dans l'allure de votre gouvernement, certaines hésitations qui nous donnent à penser. Je crois qu'il serait bon que vous exposiez à Paris les raisons qui recommandent la continuation du système qne nous avons pratiqué depuis douze mois et dont nos deux pays se sont bien trouvés jusqu'ici. Je serais très fâché qu'après avoir adopté d'un commun accord une certaine manière de procéder, nous fussions amenés, par

le désir de conciliation qui peut animer votre gouvernement envers l'Angleterre, à suivre la tactique qui me paraît la plus fâcheuse à l'égard de ceux avec qui on discute, de faire des concessions qui encouragent l'adversaire à demander davantage. Je me suis toujours bien trouvé en affaires de ne présenter que des demandes modérées, de m'abstenir de réclamer tout ce qui pouvait paraître désirable et de me borner à n'exiger que le nécessaire, après avoir bien pesé ce qui était en effet nécessaire. Mais céder à ceux en face de qui on se trouve une partie de ce que l'on a commencé par demander, c'est leur donner la confiance qu'en continuant d'insister, ils obtiendront de plus en plus et c'est se placer dans une très fausse situation. Je demande à la France de ne pas me mettre avec elle dans une position semblable. Je vois que votre gouvernement, après avoir présenté un projet pour

l'institution d'une commission internationale sur le canal de Suez, est disposé à le retirer ou à le modifier foncièrement, parce qu'il déplaît à l'Angleterre.

« Vous nous avez communiqué un amendement que nous aurions pu sans doute accepter dès le principe s'il vous convenait, mais qui aujourd'hui constitue l'abandon en faveur des Anglais d'une position primitivement adoptée après entente entre nous. Si l'on doit être arrêté chaque fois qu'on se trouve en désaccord avec l'Angleterre seule, il est évident qu'au lieu de discuter avec elle pour faiblir après discussion, il vaut mieux se ranger tout de suite à son point de vue et s'abstenir de toute controverse. Dans ce cas, une délibération internationale est inutile. Je préfère, pour mon compte, ne pas m'en mêler, notre dignité s'en trouvera mieux. »

Le chancelier se répand en critiques sur le

projet transactionnel touchant le canal de Suez présenté par le gouvernement français, qu'il accuse de ne tenir compte que des convenances de l'Angleterre dont l'influence s'est fait sentir par l'organe de de Lesseps. A son sens, rien ne justifie les prétentions de l'Angleterre de ne pas tolérer d'ingérence en Égypte et ce n'est pas parce qu'elle a eu des déboires en Afghanistan qu'elle est fondée à vouloir en faire payer les frais aux autres puissances. Il entre ensuite dans des développements sur la politique qu'il suit en Égypte. Après l'Angleterre, c'est la France qui a le plus d'intérêts engagés dans ce pays; il est disposé à les soutenir, à nous assurer, avec son appui, celui de l'Allemagne et de la Russie.

« Mais il faut pour cela que nous sachions bien ce que vous voulez et qu'après être convenus d'une chose, nous ne nous retirions pas

devant une apparence de mauvais vouloir ou de mauvaise humeur de l'Angleterre. Je ne puis pas, après avoir sollicité les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg de se prononcer dans un certain sens parce que la France le désire, intervenir ensuite auprès des mêmes cours pour les inviter à adopter un avis différent, parce que la France a changé sur les sollicitations de l'Angleterre. Ce n'est pas à moi à défendre votre premier avis contre vous-même et à montrer plus de fermeté que vous dans votre propre sens. Je ne peux pas être plus Français que les Français en Égypte. Quant à l'Allemagne, elle n'a pas d'intérêts sur les bords du Nil qui ne puissent se bien trouver d'un accommodement avec l'Angleterre. Une entente avec les Anglais garantira toujours ce dont nous avons à nous préoccuper par là. Il s'agit donc de savoir si nous devons marcher d'accord avec la France

et compter sur sa persévérance ou nous arranger avec les Anglais.

— Mais rien n'indique que la France veuille changer de politique, objecte l'ambassadeur. M. de Freycinet peut avoir sur certains points de détail des vues personnelles, différentes de M. Jules Ferry, désirer modifier la rédaction, se montrer plus disposé à s'inspirer des conseils de Lesseps, mais ce n'est pas la preuve d'un désir de modifier nos rapports avec vous. Il faut tenir compte aussi des sentiments du Parlement, des courants de l'opinion dans les Chambres. On nous dit que votre politique consiste à opposer en Égypte l'Angleterre à la France et trop de députés restent encore sous l'influence de cette idée pour que M. de Freycinet puisse ne pas user de ménagements envers eux.

— Oui, je sais, on m'accuse de vouloir semer la division tantôt entre l'Angleterre

et la France, tantôt entre l'Angleterre et la Russie. Qu'aurais-je à y gagner? L'Allemagne, par suite de ses rapports avec les deux empires limitrophes, est plus forte que jamais; elle ne demande qu'à vivre en paix avec tous ses voisins. Il n'est aucun d'eux à qui elle ait intérêt à prendre quelque chose. Du côté de la Russie, nous n'avons que trop de Polonais et nous ne voudrions certes pas en acquérir davantage. Du côté de l'Autriche, pourrions-nous songer à nous annexer les Tchèques de Bohême ou les Viennois? Ils nous causeraient bien des embarras. Du côté de la France? Vous savez que, dans mon opinion, nous avons déjà pris trop de territoire français. Pourrions-nous espérer conquérir quelque chose sur la France, la Belgique, la Hollande? Nous trouverions là des nations récalcitrantes. Ce sont des éléments dont nous n'avons que faire. De quelque côté que nous tournions autour de

nos frontières, tout gain serait une perte, tout accroissement une cause de faiblesse. Ce n'est donc pas l'ambition de conquêtes nouvelles qui nous dirige, mais le souci de nos relations avec les grandes puissances. A l'égard de l'Angleterre, nous avons le choix entre deux façons de nous conduire. Nous pouvons marcher d'accord avec elle, car nos intérêts ne sont divergents sur aucun point, si ce n'est dans les questions coloniales pour lesquelles elle a eu la maladresse de se mettre en antagonisme avec nous, mais qu'il serait facile en définitive de régler à l'amiable, ou bien nous pouvons chercher à contre-balancer sa prépondérance maritime par une union des puissances continentales. C'est ce que nous nous efforçons de faire en ce moment à propos des affaires d'Égypte, mais le concours de la France est nécessaire. Si la France s'entend avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et

la Russie n'ont pas à se mettre à la traverse pour résoudre les questions égyptiennes, autrement qu'il ne plaît à ces deux puissances. Du reste, si vous recherchez les bonnes grâces de l'Angleterre et que vous vouliez établir une émulation avec nous à ce sujet, nous pourrons vous disputer l'avantage. En effet, la France ne pourrait offrir à l'Angleterre que ce que celle-ci possède déjà surabondamment : un contingent de puissance maritime et coloniale, tandis que l'Allemagne est en mesure de lui fournir le point d'appui continental dont elle a besoin. Quoi qu'il en soit, en attendant que nous soyons fixés avec plus de certitude sur la ligne de conduite de votre gouvernement, il ne pourra être surpris que nous gardions de notre côté un peu plus de réserve.

A cette sortie, le baron de Courcel se borna à répéter ce qu'il avait déjà dit et à promettre

d'apporter en revenant de Paris des explications satisfaisantes. Il pressentait d'ailleurs qu'il y avait en tout cela un peu de comédie. Il savait que l'Angleterre faisait les plus grands efforts pour se rapprocher de l'Allemagne et régler à l'amiable les questions litigieuses, en lui accordant toutes les satisfactions dans les affaires d'outre-mer. Par conséquent le langage du chancelier ne répondait plus à la situation des choses, qui tendait à revêtir une physionomie conciliante et pacifique.

CHAPITRE VI

LONDRES ET BERLIN RÉCONCILIÉS

En se pénétrant des propos que le chancelier tenait à l'ambassadeur de France et de l'exposé de ses vues sur la Grande-Bretagne, nos lecteurs auront été frappés par les contradictions qui caractérisent ces confidences et par la tendance à l'apaisement qui s'y manifeste de plus en plus au fur et à mesure que le temps s'écoule. On a vu d'abord le chancelier parler du cabinet de Londres que préside Gladstone d'un accent amer, railleur, irrité, essayer de former contre l'Angleterre une ligue maritime des neutres, surveiller dans ses actes, à l'extérieur, le gouvernement britannique, se

flatter d'amoindrir sa puissance sur les mers et lui souhaiter un peu partout des embarras. Puis l'accent a changé; ce que Bismarck, dans ses plans, présentait comme des propositions fermes est devenu conditionnel et tout démontre que, prétextant des irrésolutions et des résistances du gouvernement français, il a été conduit à adopter, à travers beaucoup d'impulsivités que révèle son langage, un système de conciliation envers les Anglais. C'est que, dans l'intervalle, le ministère Gladstone a été renversé. Lord Salisbury est revenu au pouvoir. Entre Londres et Berlin, la confiance a commencé à se rétablir. Les pourparlers ont été plus faciles et un système de concessions réciproques a remplacé la politique de résistance et de mauvaise humeur.

Le chancelier a renoncé du même coup, en ce qui touche l'Égypte, à ce qu'il appelait le Grand Jeu, lequel consistait à tenir en suspens

les questions posées dans l'État égyptien jusqu'au moment où l'Angleterre serait réduite soit à tenter isolément une action illégale et à se mettre en opposition violente avec l'Europe entière, soit à implorer le concours amical des puissances aux conditions fixées par celles-ci. Du reste, pour réaliser ce plan avec succès, il eût fallu une action très serrée, combinée entre la France et l'Allemagne et fondée sur une confiance mutuelle que les deux gouvernements, en dépit des apparences, n'étaient pas parvenus à s'inspirer et que les circonstances ne comportaient pas. Il n'avait donc plus qu'à suivre les préférences du gouvernement français et, puisqu'il se rapprochait des Anglais, qu'à conseiller à la France d'user envers eux de modération et de ménagement. C'est à croire qu'il voulait se donner un mérite, car si jamais conseil fut inutile, c'était bien celui-là, le cabinet de Paris ne s'étant jamais départi

envers nos voisins d'outre-Manche d'une attitude amicale. Maintes fois, on se le rappelle, le chancelier s'en était plaint. On a vu cependant qu'à la date du 10 mai, il cachait encore son jeu, ne semblait pas désarmer, tout en déclarant à notre ambassadeur que si la France « s'arrangeait avec les Anglais, il se réservait de suivre son exemple ».

Ce n'était encore pour elle qu'un avertissement. Mais, le 28, il se décide à faire entendre un langage nouveau, à marquer avec netteté que l'orientation de sa politique s'est modifiée, en raison de circonstances inattendues, qu'on va le voir exposer en des termes amicaux où se trahit le désir de donner au gouvernement français un témoignage de sympathie et d'intérêt et de le mettre en garde contre les périls que pourrait lui faire courir la continuation d'une attitude hostile à l'Angleterre. On va l'entendre parler comme s'il n'avait pas été

lui-même l'inspirateur de cette politique et comme si le cabinet de Paris n'avait toujours refusé de s'y associer. Dans cette matinée du 28, il vient à l'ambassade de France. Sa physionomie respire l'émotion et la tristesse.

« J'ai à vous parler de choses d'une nature confidentielle et intime que je désire confier à votre discrétion intelligente, dit-il à l'ambassadeur. Vous jugerez vous-même par la nature de ce que j'ai à vous dire de la réserve que je dois vous demander.

« L'empereur est malade. Le dimanche de la semaine dernière, le 17 mai, la grande-duchesse de Bade a voulu le mener à l'église pour l'y montrer entouré de son affection filiale. Il n'y était pas allé depuis plusieurs semaines. Ce jour-là, la température était mauvaise, l'empereur a pris froid. C'est encore la grande-duchesse qui l'a fait aller le lendemain au dîner que lui offrait le comte de Hatzfeldt,

quoiqu'il fût encore enroué et indisposé. Depuis ce temps, il garde la chambre. Mais avant-hier, des troubles sont survenus à la vessie, et l'empereur a rendu du sang. Ce n'est pas la première fois qu'il a des atteintes de ce genre; mais nous étions habitués à voir de tels accidents survenir seulement lorsque l'empereur s'était exposé à quelque fatigue trop forte pour son âge, par exemple après qu'il avait passé plusieurs heures à cheval pour inspecter ses troupes. Ce qui est inquiétant cette fois-ci, c'est que ce mal soit arrivé en pleine période de repos et sans que l'empereur ait fait aucune imprudence, ni faute de régime. Nous nous réjouissions même qu'un léger refroidissement l'eût empêché d'assister comme d'habitude aux deux grandes revues de la semaine dernière et eût servi de prétexte pour lui épargner cette fatigue. Il est couché depuis deux jours. Hier, il a souffert assez vivement et l'on

m'a dit qu'il était mal le soir. La nuit a été meilleure ; il a un peu dormi, mais c'est par suite de l'emploi de la morphine à laquelle on a eu recours plusieurs fois. Il est très affaibli ; il est donc possible que nous perdions prochainement notre vieux monarque et que nous devions nous préparer à un changement de règne. Les mauvaises nouvelles d'hier soir ont fort dérangé la tranquillité de ma nuit par toutes les réflexions qu'elles m'ont fait faire.

« Vous êtes assez au courant de la situation pour vous rendre compte du changement profond qu'entraînerait l'avènement d'un autre empereur. Je ne sais pas s'il me conviendrait de conserver la direction des affaires dans des conditions nouvelles, et en admettant que je le voulusse, je ne sais pas si je le pourrais. Le prince impérial a le désir d'innover. Vous connaissez sa disposition particulière. C'est un esprit de critique joint à l'ignorance de la

réalité des choses. Il est de ceux qui aiment à dire : *J'avais bien prévu que les choses iraient mal, qu'elles tourneraient de telle ou telle façon.* Il n'a pas beaucoup d'idées personnelles. La princesse, qui a une grande influence sur lui, ne craint rien tant que de se mettre en opposition avec les idées de sa mère au moins tant que le testament de la reine Victoria n'est pas exécuté. Je ne crois pas que le tempérament de la reine soit particulièrement autoritaire, mais elle a un souvenir très vif de ceux qui lui manquent et il ne fait pas bon affronter sa rancune. On dit qu'elle a amassé une fortune particulière considérable. Je ne veux pas dire que ses enfants y comptent. Mais je sais que ses gendres et ses petits-gendres font leurs calculs en conséquence.

« Nous devons nous attendre à une ère des Cobourg, leur influence est destinée à grandir en Europe dans des temps prochains, je veux

dire par exemple celle du roi des Belges; on m'assure de bonne source que le prince impérial d'Autriche est soumis de plus en plus aux conseils de sa femme. Quant à notre princesse impériale, elle est Cobourg elle-même. La reine Victoria l'est par son mariage et à ce qu'il y a déjà dans la famille, elle ajoute le Battenberg. Je pense bien que je pourrais rester aux affaires comme chancelier, avec la direction de la politique extérieure, notre constitution permettrait un arrangement de ce genre, mais il arriverait alors que contre mon gré, on m'imputerait la responsabilité de mesures désapprouvées par moi. Le public ne voudrait pas croire que sur des questions autres que celles dont je resterais spécialement chargé, je pourrais être mis en minorité sous un ministère quelconque. Je devrais donc couvrir par ma présence et par mon assentiment apparent des actes que je croirais funestes

à l'Empire. Si j'avais vingt ans de moins, je n'hésiterais pas à entreprendre la tâche d'amener graduellement un nouveau souverain à la connaissance du véritable intérêt de sa couronne et de son pays. Mais il faut du temps pour cela. Je l'ai fait avec notre vieux roi qui, lui aussi dans les commencements, a voulu essayer d'un ministère libéral. Mais il a bien vite reconnu quelles étaient les véritables conditions du gouvernement; il est devenu et est resté depuis lors aussi réactionnaire que les circonstances le lui ont permis. Recommencer ce que j'ai fait avec lui, je ne le pourrais pas aujourd'hui. Pendant des années, je ne l'ai pas perdu de vue un moment sur les vingt-quatre heures de chaque jour. Je le suivais partout, à la chasse, aux manœuvres, au spectacle, en voyage, à la campagne comme à la ville. Mes forces n'y suffiraient plus maintenant, je n'en ai plus la santé. Je me sens donc sensiblement

déchiré entre le désir que je dois avoir de ne pas priver mon pays du capital amassé de mon expérience et de mon savoir-faire et le doute où je suis de la possibilité pour moi de persévérer.

« Ce qui est à prévoir dans le cas d'un changement de règne, c'est certainement une tendance de la nouvelle cour à complaire à l'Angleterre et à favoriser tout ce qui tient à ce pays; on y sera d'autant mieux vu qu'on y parlera plus anglais. Cela influera nécessairerement sur notre politique. Ce n'est pas qu'elle soit aujourd'hui hostile à l'Angleterre. Nous ne sommes ni bien ni mal avec elle et nous cherchons à contre-balancer avec votre aide l'excès de la prépondérance maritime des Anglais. De votre côté, vous soutenez vos intérêts contre eux dans la mesure où vous pouvez compter sur l'appui des puissances continentales en ayant soin de ne pas marcher

trop avant afin de ne pas vous trouver seuls et brouillés avec l'Angleterre. Ce système pourra être un peu modifié. Je vous en avertis confidentiellement pour que vous vous y prépariez au besoin et que vous évitiez de trop compromettre vos propres relations à l'égard des Anglais. Si je suis amené à quitter les affaires, je ne souhaite pas de laisser à mon remplaçant une succession qui serait rendue plus difficile par des malentendus entre l'Allemagne et la France et je crains qu'un changement de direction de notre côté tenant aux circonstances dont je viens de vous parler, ne produise chez vous un mquvement de surprise et d'irritation. Cela serait contraire au but que je poursuis depuis quatorze ans, qui est de cicatriser les blessures qui séparent nos deux pays. Il est désirable pour l'Allemagne que de pareils sentiments ne surgissent pas chez vous.

« Je ne sais pas jusqu'où l'on voudra aller

dans la prédilection qu'on voudra marquer à l'Angleterre. Je ne puis croire cependant que l'on fasse aux Anglais le plaisir de se charger pour eux de faire la guerre à la Russie et de détourner sur l'Allemagne le péril qui les menace du côté de l'Inde. Ce serait une folie et j'espère bien qu'on ne la commettra pas. Mais la Russie pour sa part, dans le pressentiment d'un changement de règne et de système chez nous, sera nécessairement moins ferme pour résister aux exigences de l'Angleterre; elle craindra d'être moins soutenue qu'à présent, de pouvoir moins compter sur l'Allemagne; son attitude ne peut tarder à s'en ressentir.

« Si notre vieil empereur nous était conservé et que nous puissions envisager la continuation du système actuel de gouvernement, il n'y aurait rien de changé. Je vous garantirais la même politique que nous avons pratiquée

jusqu'ici. Mais je désire, comme je l'ai toujours désiré jusqu'ici, qu'il n'y ait point de méprise entre nous et que vous puissiez avoir confiance en ma parole. Je tiens à ce que vous soyez prévenu parce que j'ai considéré comme loyal et nécessaire de vous indiquer toujours jusqu'à quel point et jusqu'à quel moment, nous pouvions marcher ensemble. Je vous conseille donc de prendre en considération ce qui peut arriver afin d'avoir peut-être certains ménagements envers l'Angleterre. Je pense qu'il n'en coûtera pas à M. de Freycinet de tenir compte de cet avis. Depuis qu'il est au ministère, il m'a paru que l'action de votre gouvernement est plus molle à l'égard des Anglais. A plusieurs reprises, vous avez fait patte de velours; il n'y avait pas de griffes. Quoi qu'il en soit, je crois que vous agirez prudemment en usant de modération aujourd'hui. Ne dites pas tout cela comme venant de moi. La situation vous

est assez connue. Si vous faites votre rapport, présentez ces conditions comme de vous-même et comme inspirées par ce que vous voyez ici de l'état de choses.

« Du reste, l'Angleterre et vous avez le même intérêt à vous entendre sur les affaires d'Égypte et j'ai conseillé cette entente à lord Rosebery. Lorsque vous serez d'accord, vous tiendrez la Turquie, à qui, à la condition de les payer, vous pourrez demander des troupes. La Russie souscrira sans peine à ces arrangements; elle estime que l'Égypte ne doit pas être séparée du bloc de la future succession ottomane. La France et l'Angleterre peuvent donc s'arranger au moyen des Turcs dont les armées sont excellentes quand elles sont commandées par des officiers musulmans. »

Durant cette longue palabre, le baron de Courcel avait dû se faire violence pour dissimuler la surprise qu'il éprouvait en entendant

des conseils si différents de ceux qui lui étaient donnés si peu de temps avant. Avec son ordinaire sagacité et le don de pénétration dont nous l'avons vu fournir tant de preuves, il essayait de découvrir la véritable pensée du chancelier. Il le croyait sincère dans l'expression de la douleur qu'il ressentirait s'il perdait son vieux maître. Mais il savait déjà par le comte de Haztfeldt que l'état de l'empereur ne présentait pas autant de gravité que le disait Bismarck. « Il est ancien, il n'y a pas lieu de s'en alarmer aujourd'hui plus qu'hier. C'est la gravelle avec ses hauts et ses bas. » Cet état devait se prolonger longtemps encore. Guillaume Ier ne mourut qu'en 1888 et déjà en 1886 son entourage était péniblement impressionné par les ravages qu'occasionnait la vieillesse dans cet homme jadis si robuste. Le correspondant berlinois d'un journal de Vienne écrivait à cette époque :

« Rencontré l'empereur Guillaume dans le parc de Charlottembourg où se trouve le mausolée de Frédéric-Guillaume III et de la reine Louise et qu'il fréquente assez souvent. Il n'y avait personne et j'ai pu, grâce à l'arrêt de l'équipage et à la descente lente de Sa Majesté, la considérer de près. Comme il a changé depuis deux ou trois ans! On dit que c'est grâce à lui que la paix se maintient et on se demande à Berlin ce qui arrivera à sa mort. Il a quatre-vingt-neuf ans. »

Il faut conclure de ce souvenir que les craintes confiées par Bismarck à l'ambassadeur de France étaient volontairement exagérées, bien que sa sincérité ne pût être mise en doute lorsqu'il s'écriait devant son interlocuteur, les lèvres frémissantes et des larmes dans les yeux : « Ce serait un coup foudroyant pour moi si je le perdais; le monde ne serait plus le même pour moi. »

En répétant ce cri dans le compte rendu de l'entretien, l'ambassadeur écrivait : « Ils ont fait ensemble de si grandes choses ! » Mais tout de même, il soupçonnait une part de comédie dans cette communication tragique.

« En fait, c'est une évolution de la politique allemande qu'il s'efforce de justifier en dissimulant la véritable cause, laquelle est que sa tentative de former contre l'Angleterre et le ministère Gladstone une vaste coalition d'intérêts a échoué et détourné de l'Angleterre le péril qui la menaçait en Égypte et dans l'Inde. Ni la France, ni la Russie ne se sont laissé entraîner à des résolutions extrêmes. Guillaume vieillissant n'a pas voulu se jeter dans une aventure et la princesse impériale a conjuré très habilement le conflit anglo-russe et montré par cette paix des Dames ce que deviendrait l'orientation de la politique allemande le jour où son mari régnerait. C'est

ainsi que le chancelier a été conduit à revenir à sa politique de 1882 et à se donner un prétexte pour expliquer cette transformation. Il prévoit l'ère des Cobourg, le triomphe des idées du feu roi Léopold et du feu prince Albert et il se tourne vers le soleil levant, les contradictions de notre politique intérieure et ses agitations ne lui permettant pas d'espérer trouver en France assez de fermeté et de résolution ni assez de docilité à ses vues pour étayer sa résistance. »

On voit par l'évocation de ce souvenir que le chancelier ne redoute pas de faire machine en arrière, dût-il s'infliger à lui-même d'humiliants démentis, trouvant pour les justifier des raisons tirées d'un plus ou moins habile opportunisme, et qui parfois ne manquaient ni de grandeur, ni de prévoyance. Ne s'était-il pas déjà distingué dans ce rôle lorsque après son entreprise brutale et calomnieuse contre

le catholicisme, comprenant la nécessité de mettre un terme au Culturkampf, il se réconciliait avec la papauté et pour exprimer sa volte-face au Reichstag, s'écriait :

« Un homme politique ne peut et ne doit pas vouloir supprimer ce qu'on ne peut supprimer; il faut prendre les institutions comme elles sont et surtout l'Église catholique telle qu'elle est avec ses dogmes, sa discipline, son histoire, ses institutions. Là est la vérité politique, le grand réalisme fécond et infaillible; là est surtout le salut quand ce qui est en cause n'est pas l'intérêt d'un jour ou d'une nation, mais la liberté du monde chrétien avec l'avenir d'un pays privilégié entre tous et la dignité du premier principat moral de l'univers. »

Quel désaveu du passé! Comme il eût mieux fait de s'inspirer de ces considérations sages et éloquentes avant de se jeter dans la bataille

antireligieuse d'où il sortit vaincu et qui déshonorerait sa mémoire si elle n'était déjà irrémédiablement atteinte par tant d'actes révélateurs de sa mauvaise foi. C'est le même homme que nous retrouvons sur un terrain purement politique dans ses confidences à l'ambassadeur de France et pour les rendre plus vraisemblables, se plaisant à faire répandre que la vie de l'empereur est gravement menacée.

Au mois de juillet, ces rumeurs avaient pris une telle consistance que l'attention publique se portait avec plus de suite et de fixité sur l'héritier Frédéric, prince de la Couronne, sur ses actes et sur ses paroles. On constatait qu'il semblait déployer plus de sollicitude et d'empressement envers l'armée. C'était chez lui chose imprévue, car jusqu'alors on l'avait considéré comme moins imbu des traditions militaires des Hohenzollern que pénétré des aspirations pacifiques et libérales, communes aux

admirateurs des institutions anglaises. Mais deux discours prononcés l'un à Kœnigsberg devant une assemblée d'étudiants, l'autre à Aix-la-Chapelle sur le front d'un régiment dont on fêtait le jubilé venaient de le montrer sous un jour tout nouveau. A Kœnigsberg, il avait insisté sur la nécessité pour l'Allemagne de rester forte par les armes et de ne pas se decourager si tous les buts n'étaient pas encore atteints; il avait exprimé la confiance que la jeunesse allemande compléterait l'œuvre. A Aix-la-Chapelle, il avait été plus explicite encore. Évoquant le souvenir des grands faits d'armes de 1870 et 1871, il avait dit : « Je félicite le régiment de tenir garnison dans la capitale de l'ancienne France carlovingienne où sont déposés les restes de Charlemagne dont la couronne appartient maintenant à ma maison. »

En dépit du caractère belliqueux de ces propos, on ne croyait pas que les bonnes rela-

tions de la France avec l'Allemagne dussent être compromises à l'avènement de Frédéric. Nulle cause de dissentiment n'existait en apparence entre les deux pays. Le cabinet de Berlin semblait se désintéresser de la politique suivie par la France en Égypte; les négociations relatives à l'Afrique occidentale allaient se terminer heureusement par la convention qui fut signée à la fin de l'année, et si en Grèce et en Bulgarie, l'horizon s'assombrissait, on espérait qu'il n'en résulterait aucun conflit entre Paris et Berlin.

Voici cependant, qu'au commencement du mois d'août, cette quiétude relative était troublée à l'improviste par une campagne aussi violente qu'inattendue de la presse officieuse allemande contre la France, ouverte à propos d'un article du *Temps*. Dans cet article publié le 24 juillet, le journal parisien, étudiant les groupements des cavaleries française et allemande

sur notre frontière de l'Est, établissait excellemment la supériorité de l'armée impériale sur celle de la France durant les premiers jours de la mobilisation. Pour parer au danger qui résultait de cette inégalité de forces, il conseillait l'envoi vers l'Est ou vers le Nord, du corps de cavalerie indépendante dont le quartier général était à Paris. Mais il y n'avait rien dans ces propos qui dépassât les bornes d'une appréciation en quelque sorte théorique, justifiée par ce qui se passait au même moment en Allemagne. Outre que le grand état-major allemand avait renforcé à une date récente l'effectif du 15e corps d'armée, et pour le renforcer davantage réclamait la création d'une nouvelle brigade de cavalerie qui y serait affectée, il proposait maintenant d'entretenir sur le pied de guerre toutes les batteries d'artillerie stationnées sur la frontière française. D'autre part, la loi du septennat militaire voté en 1880 devant être

renouvelée en cette année 1885, le ministre de la guerre Bronsart de Schellendorf voulait profiter de cette circonstance pour apporter à cette organisation militaire des modifications qui en augmenteraient la puissance. Mais pour faire face aux dépenses qu'exigeraient ces mesures, il fallait obtenir du Reichstag de nouveaux crédits, ce qui devenait difficile et ne pouvait se réaliser qu'en agitant devant lui le spectre d'une France de plus en plus agressive, de plus en plus menaçante.

L'article du *Temps* arrivait à propos pour servir ce dessein et le chancelier n'hésita pas à s'en emparer dans le but d'impressionner le Parlement. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* le commente en termes irrités; elle y voit la preuve que la France poursuit une politique belliqueuse et que la bourgeoisie française médite une guerre de revanche. La *Gazette de Cologne* déclare que cet article a produit une

impression profonde dans les cercles militaires allemands et que les suites peuvent en être graves. Quand on relit aujourd'hui les pièces de ce procès accidentel, on ne parviendrait pas à s'expliquer ces attaques frappées au coin de la déloyauté coutumière de leurs inspirateurs s'il n'était démontré par ce qui précède qu'elles n'étaient autre chose qu'une manœuvre parlementaire.

Peut-être aussi faut-il y voir un témoignage du désir de Bismarck de démontrer au cabinet Salisbury qui avait succédé au cabinet Gladstone la sincérité du rapprochement provoqué par lui et d'effacer les traces des récents dissentiments. A mentionner encore qu'il résulte des propos qu'il tint ou qu'on lui prêtait que dans sa pensée il importait de mettre un terme « aux revendications chauvines françaises » dont les propagateurs, à la veille des élections, recherchaient, disait-il, des succès de mauvais

aloi. Reprocher au gouvernement français, ainsi qu'ils le faisaient, de persévérer dans sa politique coloniale, d'employer dans des expéditions lointaines les forces nationales qu'il eût été nécessaire de concentrer sur la frontière de l'Est et de faire ainsi le jeu de l'Allemagne, — tel était leur grief, — n'était-ce pas ameuter contre celle-ci, sous forme de réclame électorale, l'opinion française. Il fallait couper court à ces velléités dangereuses pour les relations des deux États.

« C'est rendre service au gouvernement de la République, déclare-t-il au baron de Courcel, et nous n'avons pas voulu autre chose.

— On peut s'y méprendre vu la forme qu'ont revêtue ces intentions bienveillantes, objecte l'ambassadeur.

Le chancelier proteste :

« On aurait tort de croire en France que notre bon vouloir a disparu; une admonesta-

tion dans laquelle chacun ne prendra que la part qu'il se sentira mériter ne prouve rien au fond contre le désir de faciliter sa tâche au cabinet de Paris. » Le vrai, c'est qu'il ne croyait plus à la possibilité d'un rapprochement franco-allemand durable et avoué. « Au cours des pourparlers sur l'Égypte, disait-il encore, la France n'a cessé d'hésiter entre l'amitié anglaise et l'amitié allemande, ce qui, sans nous faire renoncer à une coopération à établir le cas échéant, a ébranlé notre foi dans l'espérance que nous avions d'abord conçue. »

Cette espérance allait devenir de plus en plus fragile et deux ans plus tard, l'affaire Schnœbelé sera le résultat des dispositions nouvelles du chancelier à l'égard de la France.

CHAPITRE VII

LA FRANCE DE NOUVEAU BÊTE NOIRE

La question qui préoccupait à cette date, — juillet 1885, — les États allemands était celle du remplacement comme statthalter en Alsace-Lorraine de feu le maréchal de Manteuffel. Nos lecteurs se souviendront qu'on le rendait responsable de la non-assimilation des provinces conquises. On cherchait un homme capable de les gouverner avec plus de fermeté sans toutefois renoncer, au moins en apparence, au système de tolérance et de bienveillance relatives qu'il avait pratiqué et qui, s'il n'était pas sans inconvénients, présentait cependant de sérieux avantages à la condition

de se borner à des mesures de faveur et non d'être appliqué comme une règle.

On apprenait tout à coup que le choix du gouvernement impérial s'était porté sur le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Le chancelier lui avait dit : « Il faut que vous soyez nommé, car je n'ai personne autre que vous. » Hohenlohe s'était décidé à accepter. Comment refuser une mission considérée comme créant à celui qui en était investi une position presque royale? Son caractère personnel, son tact, son aménité naturelle, ses allures de grand seigneur, son tempérament d'Allemand du Sud ne le prédisposaient pas à exécuter dans leur rigueur les ordres de Berlin; mais sans doute il en tiendrait plus de compte que ne l'avait fait Manteuffel et le chancelier avait dû s'en assurer. On en pouvait conclure que le nouveau gouvernement, tout en laissant aux Alsa-

ciens-Lorrains la satisfaction de conserver leur autonomie, serait exercé dans un autre esprit.

Nommé définitivement dans la seconde quinzaine de septembre, le prince de Hohenlohe, à la veille de quitter Paris, alla prendre congé de M. de Freycinet. Il lui exprima d'abord le profond chagrin que ressentait sa famille en s'éloignant de la France. Quant à lui, il partait pour Strasbourg avec appréhension, car il comprenait bien qu'on se faisait en Allemagne sur la manière de gouverner l'Alsace-Lorraine des idées qu'il répugnait à mettre en pratique.

« J'aurais voulu gouverner tranquillement et avec douceur. Mais on me poussera à des mesures rigoureuses parce que l'on croit que les populations sont devenues plus hostiles et que tout est à craindre des excitations qu'elles reçoivent d'ici par suite de la recrudescence des pensées de revanche.

— Mais où en est la preuve? s'écria M. de Freycinet. Quels sont vos griefs?

— La ligue des patriotes, ses manifestations, le langage de vos journaux...

— Eh bien! allons au fond des choses et je vous prouverai qu'en tout cela, il n'y a rien ou presque rien. On a ergoté sur la présence de Paul Déroulède à Berne : l'ambassadeur Arago l'aurait présenté aux autorités helvétiques... C'est faux... Nous avons décoré un Alsacien, oui, à la suite d'une exposition agricole, sur la proposition du ministre de l'agriculture, avec d'autres exposants... Il est vraiment inouï que le prince de Bismarck, avec les moyens d'information dont il dispose, soit si mal informé de ce qui se passe chez nous.

— Il y a votre guerre de plume.

— Mais ce sont vos journaux qui la font. Un article du *Temps* suffit pour que vous preniez feu.

— C'est que chez nous on croit que vous voulez recommencer la guerre.

Ce suggestif entretien occupe une trop grande place dans nos documents pour pouvoir être reproduit ici dans sa totalité. Mais ce qu'il y a lieu d'en retenir, c'est que le ministre français ayant insisté pour prouver que le gouvernement français était sans reproche, le prince de Hohenlohe promit de s'efforcer de dissiper à Berlin les malentendus sur lesquels on venait de s'expliquer. Il serait heureux de rendre ce service à notre pays où, depuis qu'il y résidait, il n'avait rencontré que des sympathies.

Le lendemain M. de Freycinet envoyait au baron de Courcel un compte rendu de cette conversation et le chargeait confidentiellement de s'assurer de l'effet qu'elle aurait produit. La réponse ne se fit pas attendre. Après avoir causé avec le prince de Bismarck, l'am-

bassadeur croyait les malentendus aussi dissipés qu'ils pouvaient l'être. Mais la situation restait toujours délicate. Il y avait trop de griefs anciens et durables entre les deux nations, surtout depuis que les États allemands avaient confondu leur cause avec celle de la Prusse, pour qu'on pût se flatter de voir disparaître les sujets de récrimination.

« Le danger de cet état de choses gît dans l'ardeur naturelle du fondateur de l'unité allemande, qui voudrait dominer l'avenir comme il domine le présent et tout en conservant à l'Allemagne et à la Prusse le bénéfice intégral des événements de 1814, 1815 et 1871, rêve d'obtenir de la France une adhésion morale définitive à la position que lui ont faite trois démembrements successifs. Chaque symptôme qui vient contrarier ses espérances éveille en lui des accès d'impatience dont les relations entre les deux pays subissent le contre-coup. »

A l'appui de cette appréciation, l'ambassadeur reproduisait les propos que lui avait tenus le chancelier en commentant la conversation du prince de Hohenlohe avec M. de Freycinet.

« Aucun de vos partis dans ses programmes électoraux n'a osé désavouer le principe de vos revendications et se déclarer partisan d'une acceptation finale des faits accomplis. J'en dois conclure qu'il existe une pensée commune à la nation tout entière... Je suis frappé en constatant chez vous, après un espace de quinze ans, la persistance d'idées et de sentiments qui, à d'autres époques, s'étaient effacés bien plus vite. Ainsi, quinze ans après les événements de 1815, vers 1830, la France envisageait avec beaucoup plus de calme la situation où l'avaient placée les traités de Vienne. Et pourtant, il y avait une bien grande différence entre la France de 1812 et celle de 1815

ou 1816 qu'entre celle de 1868 et celle de 1871. La perte de territoire a été bien plus forte la première fois et la différence dans la situation internationale beaucoup plus sensible... »

De quel extraordinaire oubli de l'Histoire témoignait ce langage!... Bismarck oubliait les longues protestations de la France, sa constance à saisir toutes les occasions de laisser entendre qu'à son jour et à son heure, elle ferait valoir ses droits sur les frontières du Rhin; il oubliait que les pays dont les traités de Vienne l'avaient dépossédée représentaient des conquêtes récentes, les conquêtes de Napoléon, et que contrainte de les abandonner, elle s'y résignait comme à une restitution. En évoquant ce souvenir, l'ambassadeur aurait ruiné le raisonnement de son interlocuteur. Mais il n'y fit qu'une brève allusion; il eût été inopportun de se montrer agressif. Le chancelier continuait :

— Je ne peux avoir la sécurité que la France ne cherchera pas à profiter de la première secousse qui se produira en Europe, des difficultés qui viendraient à surgir entre l'Allemagne et une autre nation pour nous attaquer et compromettre l'œuvre du traité de Francfort. Malgré vos protestations c'est un danger sur lequel je ne suis pas rassuré.

« A qui la faute » ? aurait pu répondre le baron de Courcel. Il y renonça, mais profitant de ce que la conversation était restée familière et courtoise, il fit en riant :

— Mon Dieu, si vous aviez à faire face à une coalition de l'Europe entière, je ne dis pas que nous resterions tranquilles et qu'il n'y aurait personne parmi nous pour faire comme York en 1812 (1). Mais l'Allemagne n'est pas

(1) Pendant la campagne de 1812, commandant le contingent prussien dans l'armée de Napoléon, il passa à l'ennemi avec ses troupes.

près d'une situation pareille et vous êtes là pour y veiller.

— York était porté et poussé par le sentiment de la nation tout entière, s'écria le chancelier.

L'ambassadeur contint l'argument qui montait à ses lèvres : « Il en serait de même en France. » Mais le terrain était singulièrement glissant et il préféra ne pas insister.

Cherchant à expliquer le violent accès d'humeur du chancelier, il l'attribuait à plusieurs causes : l'opposition irréductible de l'Alsace-Lorraine, mise en lumière par la mort de Manteuffel et que Bismarck déclarait trouver des encouragements à Paris, les événements de Bulgarie qui se dramatisaient et compromettaient la paix, son incertitude sur l'attitude de la France en cas de guerre générale et enfin l'échec de ses tentatives pour la détourner du Rhin. Dans ce but, il l'avait

aidée à se constituer un empire colonial dont l'importance grandissait de jour en jour ; mais, le but n'ayant pas été atteint, la compensation lui échappait, ce qui menaçait de faire de lui un dupeur dupé. Peut-être entrevoyait-il déjà que ce serait un jour une proie bonne à saisir et lorsqu'on se rappelle que ce fut le plan de Guillaume II de mettre la main sur les colonies françaises, ne peut-on soupçonner le chancelier de le lui avoir suggéré? Ce qui est certain, c'est qu'à la fin de décembre de cette année 1885, le développement de la politique coloniale de l'Allemagne semble devenir la principale préoccupation du tout-puissant ministre. On l'entend à maintes reprises en entretenir le Reichstag. Un jour, il lui expose sa théorie en la matière :

« La protection et la surveillance de l'Empire doivent suivre les entreprises coloniales allemandes dans les pays d'outre-mer, mais

ne doivent s'exercer que lorsque la nécessité pratique s'en fait sentir. Pas de colonies à la française, point de recherche de la domination pour la domination, point de champ d'expériences, consacré aux tentatives des théoriciens administratifs, point de provinces envahies pour flatter l'ambition des chefs militaires et retenues pour employer de nombreux fonctionnaires et soldats; pas de considérations politiques, mais des considérations économiques. Je vous livre des régions abritées par le drapeau allemand; à vous de les conquérir par le travail, le commerce et les capitaux. Il est nécessaire de réduire le rôle et les charges de l'État, d'utiliser les organisations locales, d'en créer, dues à l'initiative privée. Les indigènes, dont on respectera ainsi les habitudes et la liberté dans la plus large limite, se prêteront avec moins de résistance au joug étranger et on évitera d'avoir à les ramener plus ou

moins violemment à l'obéissance. En résumé, ni bureaucratie ni armée; liberté et responsabilité dévolues aux intéressés, protection souveraine et contrôle général exercés par l'État. »

Voilà un tableau qui, s'il devenait une réalité, ferait des colonies allemandes un véritable paradis. Mais la phrase finale, — le contrôle général et cette protection exercés par l'État, — l'assombrit singulièrement : c'est le régime de l'omnipotence gouvernementale, de la faveur et du caprice, ce régime que plus tard Guillaume II, partout où il a pu établir sa domination, se vantera de pratiquer avec une main gantée de fer.

Dans une autre circonstance, le chancelier, interrogé par un membre du Parlement sur le point de savoir si les missions religieuses catholiques françaises, et notamment les Jésuites, seront admises dans les colonies allemandes, répond négativement : « Introduire chez nous

les Jésuites, les Jésuites français, serait trahir l'intérêt national et faciliter l'action de la France. Comme Jésuites et comme Français les missionnaires dont il s'agit obéiront aux prescriptions de leur ordre dont la direction est à Paris et leurs protestations d'amitié pour l'Allemagne ne méritent pas créance. Nous devons au contraire nous préparer à les voir exploiter dans un esprit antiallemand l'influence qu'ils gagneraient dans nos colonies. La paix de l'Empire allemand est aujourd'hui encore malheureusement plus menacée par le sentiment de tous les partis que dans n'importe quel pays. »

Il reprend alors sa vieille chanson : « Nous avons eu le bonheur de vivre constamment en paix et en bonne entente avec le gouvernement français. Nous ne pouvons en dire autant des partis français. Des incidents tels qu'il s'en est produit à l'occasion des circons-

tances excitantes, survenues en Espagne et dans plusieurs autres cas, alors que l'opinion publique, pendant que la sagesse du gouvernement n'exerçait pas sur elle son contrôle, son frein et son influence, éclatait dans un premier mouvement, ces incidents m'ont fait voir, à mon regret, que les organes dirigeants de tous les partis considèrent comme la meilleure base de leurs efforts pour conquérir la faveur publique dans les élections et auprès de l'opinion, l'hostilité contre l'Allemagne, la possibilité que le moment arrive un jour de prendre une revanche. Ce phénomène, je dois l'avouer, m'a fait impression. Personne ne saurait en rendre responsable le gouvernement français, car, ainsi que je l'ai dit, tous les gouvernements auxquels nous avons eu affaire depuis 1870, ont nourri comme nous la conviction qu'il était utile et salutaire pour les deux nations de conserver la paix et ont fait

loyalement ce qui dépendait d'eux pour réaliser cette conviction. Mais, vu l'influence qu'a le sentiment public en France, vu la vive impressionnabilité de la nation, nous ne pouvons pas compter seulement avec le gouvernement du moment, nous devons compter sur la sensibilité des cordes qui trouvent écho dans la population et que font vibrer avec prédilection tous ceux, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui désirent la gagner à leur cause. Il est en conséquence nécessaire et je le regrette, en prévision d'éventualités qui, je l'espère, ne se produiront pas, mais qui sont possibles, d'observer une grande prudence dans l'organisation de nos colonies, plus que partout ailleurs, parce que ce sont des points exposés. Nous ne pouvons laisser prendre racine dans nos possessions à des ressortissants de l'État qui, au cas où l'opportunité s'en offrirait, est le

plus prêt à se présenter à l'Allemagne en ennemi. »

Dans ce discours, on vient d'entendre le chancelier faire allusion à des incidents survenus en Espagne. C'est à l'occasion de la main-mise par le gouvernement germanique sur un groupe d'îles, — les Carolines, — situé dans le voisinage des Philippines, qu'ils s'étaient produits. Quoique le gouvernement espagnol eût toujours considéré ces territoires comme relevant de la couronne en vertu de titres séculaires, il avait négligé, semble-t-il, de les placer sous son autorité. Il n'y avait songé que lorsque, au cours de l'année 1885, son ambassadeur à Berlin lui fit part des soupçons que lui suggéraient les convoitises de l'Allemagne sur des îles qu'on ne désignait pas, mais qu'il croyait être les Carolines. Deux navires y furent alors envoyés, chargés d'y conduire un lieutenant du gouverneur; mais

bientôt le bruit se répandit que lorsqu'ils étaient arrivés à destination, la prise de possession par les Allemands était déjà un fait accompli et bien qu'on ne connût pas encore les circonstances précises de l'événement, la population madrilène en fut émue au point de protester bruyamment contre cette violation des droits du royaume. La presse se fit sans retenue l'organe de l'opinion publique, des scènes de violence eurent lieu devant l'ambassade d'Allemagne, des généraux, bien qu'ils fussent hostiles à la dynastie, vinrent offrir leurs services au ministre de la guerre.

Cette explosion du patriotisme espagnol prenait au dépourvu le prince de Bismarck et le jetait dans un embarras d'autant plus grand qu'elle trouvait en France des échos et des encouragements. Mais son parti fut vite pris, il déploya ses efforts pour mettre un terme à l'incident et ramener le calme en Espagne, où

il voulait éviter à tout prix une révolution. « C'est assez d'une grande république en Europe », avait-il déclaré maintes fois sans perdre aucune occasion de donner à la maison régnante des témoignages d'intérêt et d'amitié. Sur le désir qui lui fut exprimé, le gouvernement français empêcha des manifestations qui se préparaient à Paris et en province. Enfin le chancelier ayant appris que le parti carliste, à la faveur des événements, recommençait à s'agiter, dépêcha son fils, le comte Herbert, au baron de Courcel afin d'obtenir que le cabinet de Paris ne favorisât pas les entreprises de don Carlos en le laissant s'approvisionner d'armes et d'argent sur notre territoire.

« Mais cette demande est inutile, objecta l'ambassadeur. Nous n'avons jamais cessé de prouver au gouvernement de la reine régente notre amical bon vouloir. »

Enfin, pour compléter ces démarches, Bismarck émit une proposition d'arbitrage, destinée à éviter un conflit qui eût mis en péril la couronne du petit roi, fils encore mineur d'Alphonse XII. On sait que cet arbitrage, déféré au pape Léon XIII, dénoua la crise et que l'illustre pontifie, tout en donnant raison au gouvernement royal, trouva le moyen d'éviter que sa sentence affectât le caractère d'une condamnation de l'Allemagne. Néanmoins, l'épisode ne s'était pas déroulé sans exciter l'humeur du chancelier et c'est sur la France qu'il la déversa, devant le Parlement, sans tenir aucun compte du service que nous lui avions rendu.

J'ai dit plus haut qu'il s'inquiétait déjà des troubles dont la Roumélie orientale était le théâtre. On sait que le Congrès de Berlin, en constituant l'État bulgare, avait, au mépris de toute justice et de toute prudence, laissé cette

province au pouvoir des Turcs, séparant ainsi des frères de même race et qui logiquement auraient dû être réunis sous le même sceptre et jouir des mêmes droits, des mêmes avantages et des mêmes libertés. Depuis ce jour, les Rouméliotes, encouragés sous main par le gouvernement bulgare, n'avaient cessé de s'agiter en vue de conquérir leur indépendance et de se libérer du joug ottoman, en infligeant un désaveu aux décisions du Congrès, au risque de déplaire à la Russie et d'attirer sur eux les vengeances des Turcs. Les puissances avaient suivi ces agitations sans essayer d'y mettre un terme, ne pouvant s'accorder sur la conduite à tenir pour en conjurer les effets. La Russie menaçait les révoltés, mais de la parole seulement; l'Autriche et l'Angleterre, pour faire tête au gouvernement russe, leur prodiguaient en secret des encouragements tout en feignant de les désavouer. L'Alle-

magne semblait se désintéresser de cette crise, la France suivait son exemple et la Turquie gardait le silence.

Les circonstances étaient trop favorables aux ambitions des Rouméliotes pour qu'ils hésitassent à les assouvir en proclamant leur union avec la patrie bulgare. Ce coup d'État était devenu pour eux comme pour leur prince Alexandre de Battemberg, une nécessité nationale. Les organisateurs du complot avaient trouvé par toute la Roumélie des adhérents dans toutes les classes sociales; les garnisons de Philippopoli, de Roustchouk leur étaient acquises grâce à des officiers énergiques et résolus qui, durant la guerre contre les Turcs, n'avaient pas toujours reculé devant le crime. La révolution ainsi préparée ne pouvait pas ne pas réussir. Elle éclata le 18 septembre et sa victoire fut immédiate et décisive.

Le même jour, l'union avec la Bulgarie,

ratifiée par le prince Alexandre, était un fait accompli. Ayant raconté ces événements en détail dans mon livre sur Ferdinand de Bulgarie (1), je ne peux qu'y renvoyer le lecteur et rappeler que l'Europe fut longtemps troublée par l'événement et par ses suites. C'est d'abord la rupture diplomatique et militaire de la Russie avec le prince bulgare à qui elle ne pardonne pas d'avoir agi sans la consulter, mais qu'elle renonce à châtier par les armes. Alexandre III en donne l'assurance à Guillaume Ier : « Je n'engagerai, lui écrit-il, ni un de mes régiments, ni une de mes caisses dans les affaires des Balkans. » La vengeance qu'il tirera de l'audacieux qui a osé braver sa volonté consistera à provoquer sa chute.

C'est ensuite l'entrée en scène de Milan, roi de Serbie, qui n'admet pas que la Bulgarie

(1) Paris, Attinger frères, éditeurs.

s'agrandisse sans que lui-même soit dédommagé, marche sur Sofia, est vaincu et va voir sa capitale envahie lorsque l'intervention de l'Autriche le sauve des suites de sa défaite en s'opposant à la marche d'Alexandre sur Belgrade. Enfin, ce sera l'abdication forcée de celui-ci et les troubles balkaniques dénoués ultérieurement par l'élection de Ferdinand de Cobourg.

Au cours de cette crise qui menace de mettre le monde en feu, le chancelier s'en explique avec l'ambassadeur de France et ne peut se défendre de trahir la satisfaction que lui causent les embarras de la Russie et son impuissance à faire prévaloir dans les Balkans sa politique de domination.

« La Russie, dit-il, voit partir au moment où elle s'y attend le moins des torpilles et des mines qu'elle a posées elle-même. Peut-être le gouvernement russe fait-il la réflexion que s'il

a trouvé la principauté bulgare insuffisamment docile à ses directions quand elle ne comprenait qu'une seule province, il a peu de chances d'être plus satisfait de sa condescendance quand elle sera doublée par l'adjonction de la Roumélie orientale. »

Il n'y a dans ce langage aucune apparence de blâme contre le souverain bulgare; c'est que, sans méconnaître la gravité de la situation, Bismarck estime que seule la politique du laisser-faire pourra prévenir une conflagration générale et que passer l'éponge sur les torts du prince Alexandre, suffira pour maintenir la paix européenne. Une fois de plus, l'œuvre du Congrès de Berlin sera atteinte sans qu'aucune des puissances signataires du traité ose tenter de le défendre et d'en empêcher la violation. A ceux qui redoutent que la crise bulgare déchaîne la guerre entre l'Autriche et la Russie, le chancelier répond :

« Il n'y aura pas de guerre, car il faudrait que quelqu'un la commençât. Or la Russie ne la commencera pas, car elle devine qu'étant données nos relations avec la cour de Vienne, elle trouverait l'Allemagne derrière l'Autriche, et l'Autriche ne commencera pas non plus parce qu'elle sait que si elle prenait le rôle d'agresseur, ce serait à ses risques et périls. »

L'année suivante, lorsqu'en automne Jules Herbette vient remplacer à Berlin le baron de Courcel comme ambassadeur de France, Bismarck est moins confiant dans la durée de la paix. Il déplore qu'à Vienne et à Saint-Pétersbourg on s'obstine à ne pas suivre ses conseils; il accuse le cabinet de Londres de brouiller les cartes en excitant l'Autriche contre la Russie afin de modifier à l'avantage de la Grande-Bretagne l'influence des équilibres dans la presqu'île des Balkans. Néanmoins, il ne désespère pas de parvenir à conjurer un conflit « qui équi-

vaudrait pour l'Allemagne à une demi-guerre ou à un quart de guerre. « Tous mes efforts tendront au maintien de la paix, je ne dirai pas seulement par sentiment chrétien, — c'est là quelque chose d'élastique, — mais par intérêt. Mon vieux roi et son vieux serviteur veulent finir tranquillement leur existence. C'est à la politique pacifique que je me consacrerai tant que je conserverai la confiance de l'empereur ».

Que valait cette déclaration rassurante, alors que depuis plusieurs années, sous les apparences d'une politique de paix, il pratiquait une politique de guerre?

CHAPITRE VIII

A L'INTÉRIEUR DE L'EMPIRE

La révolution de Philippopoli ne laissa pas de peser sur les derniers mois de l'année 1885, moins encore par la perspective des périls que faisait courir à la paix générale cette violation du traité de Berlin que par l'agitation à laquelle elle donnait lieu dans les chancelleries. A mentionner toutefois que cette agitation vue à distance ne semble pas avoir été bien sérieuse; des cris, des gestes, pas d'actes, personne ne voulait pousser jusqu'à la guerre la défense du traité foulé aux pieds par les Bulgares.

En fait la grande politique chôme. Les négociations qui s'étaient déroulées entre Paris et

Berlin et dont le baron de Courcel avait été l'intermédiaire touchaient à leur terme. Les questions de politique coloniale étaient à peu près résolues et les embarras du gouvernement de la République au Tonkin, à Madagascar, voire en Égypte, tendaient de plus en plus à se dissiper ou tout au moins ne menaçaient-ils plus d'élever des nuages entre Paris et Berlin. La mission de notre ambassadeur semblait avoir singulièrement perdu de son importance et le vouer pour un certain temps à un rôle d'observateur. C'est dans ce rôle qu'on le voit alors se renfermer. Il ne nous reste qu'à suivre son exemple et qu'à l'accompagner dans ses explorations à travers les affaires intérieures de l'Allemagne.

Il en était une qui préoccupait alors l'opinion dans toute l'étendue de l'empire, réveillant parmi les gouvernements confédérés des préoccupations et des passions qui semblaient

éteintes depuis le traité de Prague. En 1867, ce traité avait mis fin aux dissentiments de la Prusse avec l'Autriche en dépossédant celle-ci au profit de celle-là de son influence séculaire dans les pays allemands. On sait que la principale victime des victoires prussiennes avait été Georges V, roi de Hanovre. Coupable, aux yeux de la Prusse, d'avoir pris parti pour l'Autriche dans la guerre qui venait de finir, il avait subi, dans toute sa rigueur, le sort du vaincu. Expulsé de son royaume, il n'avait pu, malgré ses protestations, malgré le vœu de ses sujets, les empêcher de tomber sous la domination du vainqueur, Guillaume Ier. Comme la Hesse électorale, comme le duché de Nassau, comme la ville libre de Francfort, le Hanovre était devenu province prussienne et Georges V aurait perdu jusqu'à sa qualité de prince allemand si la Prusse eût osé le dépouiller dès ce moment de ses droits sur le duché de Brunswick

dont, comme chef de la branche cadette de cette maison, il devait hériter à la mort du prince régnant le duc Guillaume, dernier représentant de la branche aînée. L'attitude réservée et prudente dans laquelle celui-ci s'était confiné pendant la guerre austro-prussienne l'avait préservé de la confiscation. Resté en possession de sa couronne de 1866 à 1884, époque de sa mort, il avait continué à régner et à figurer parmi les princes confédérés de l'Allemagne sans que les droits de son successeur fussent officiellement contestés. Mais le 18 octobre de cette même année 1884, il rendait l'âme, le trône devenait vacant et l'héritier légitime, le duc de Cumberland, fils de Georges V, s'étant présenté pour y accéder en vertu de ses droits, l'accès lui en était refusé par une décision du Conseil fédéral de l'empire allemand obéissant aux ordres de l'empereur.

Si dans la pensée du souverain son opposition à l'exercice d'un droit incontestable eût été définitive, on eût appelé un autre prince allemand à succéder au duc Guillaume. Mais il n'en fut rien. La décision affectait un caractère provisoire. L'empereur voulait laisser la porte ouverte à une réconciliation. Nul n'ignore qu'elle s'opéra en 1913, lorsque le duc de Cumberland ayant renoncé en faveur de son fils à ses droits sur le duché, le jeune duc de Brunswick consentit à les exercer aux conditions qui lui étaient imposées, c'est-à-dire en renonçant, comme petit-fils de Georges V, à ses prétentions sur le Hanovre et en souscrivant à l'annexion contre laquelle son grand-père et son père n'avaient cessé de protester. Il est vrai que Guillaume II le dédommageait de cette renonciation en lui donnant en mariage sa fille unique, la princesse Victoria, à laquelle il assurait par cette alliance le riche

héritage des Guelfes et le rang de princesse régnante. L'opération était donc doublement avantageuse pour les Hohenzollern, sans compter qu'elle mettait fin à la seule résistance qui eût survécu aux événements de 1866.

Mais en 1884, on n'en était pas encore là et pour pourvoir à la vacance du trône, on avait fait voter par la Diète de Brunswick la nomination d'un régent qui gouvernerait la principauté jusqu'à ce qu'il en fût décidé autrement. Cette création d'une régence, c'est-à-dire d'une fonction qui donnerait rang de souverain à celui qui en serait investi, devait déchaîner et déchaîna de très vives ambitions. Il fut d'abord question d'appeler à ce poste le prince Henri VII de Reuss. C'était un très grand seigneur; il avait été ambassadeur d'Allemagne à Vienne et par son mariage avec une fille du grand-duc régnant de Saxe-Weimar, il était le neveu de l'impératrice Augusta.

Mais cette candidature fut éphémère ; à l'improviste, il s'en dressa une de plus vaste envergure, celle d'un Hohenzollern, le prince Albert de Prusse, fils du frère cadet de Guillaume Ier. Elle l'emporta haut la main, car elle ajoutait deux voix à celles dont disposait la Prusse dans le Conseil fédéral de l'Empire.

Cette lutte d'influence donna lieu à un incident qni marqua combien était fausse la position des princes de la famille britannique à qui leur qualité de membres de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha donnait en Allemagne le même rang princier qu'en Angleterre ils tenaient de leur naissance. Parmi les documents communiqués à la Diète de Brunswick, tandis qu'elle discutait la question de la régence, on trouva une lettre du duc de Cambridge, frère du duc de Cumberland et commandant en chef de l'armée anglaise, lequel, comme appartenant à la maison guelfe, reven-

diquait le droit d'être nommé régent si son aîné n'était pas admis à régner. En outre, il laissait entendre qu'il ne renoncerait ni à sa position de prince anglais, ni à son commandement, ni à sa résidence en Angleterre et qu'il se réservait d'exercer ses fonctions à distance, sauf quelques voyages en Allemagne. Cette lettre, qui d'ailleurs n'avait plus, quand elle fut rendue publique, qu'un intérêt rétrospectif, provoqua en Allemagne une violente indignation. Les journaux déclarèrent qu'il était inadmissible qu'un étranger, quelle que fût sa naissance, fût appelé à monter sur un trône allemand quand, pour les fonctions les plus modestes, la nationalité allemande était indispensable.

Cette théorie, contraire aux traditions de la légitimité, tombait en plein sur le duc d'Edimbourg, second fils de la reine Victoria, héritier présomptif des duchés de Cobourg-Gotha.

On lui faisait un grief de ne pas vivre en Allemagne, de regarder l'Angleterre comme sa patrie propre, d'avoir accepté la charge d'amiral anglais et même d'avoir épousé une princesse russe. On demandait que la Constitution impériale fût complétée par une loi qui priverait les étrangers du droit de succéder sur un trône d'Allemagne.

Cette campagne, bien qu'accidentelle, était une atteinte aux idées et aux préjugés des vieilles dynasties germaniques, si fières jusqu'à ce jour de leur antiquité et qui, sous la forme d'une confédération volontaire, présidée par un empereur, avaient réussi à se donner l'apparence d'une souveraineté effective, la quelle en réalité n'était que nominale. Maintenant battues en brèche par le flot démocratique, elles semblaient destinées à succomber sous le sentiment populaire, affolé d'unité et de concentration. C'était l'œuvre de la Prusse,

qui commençait à porter ses fruits et tendait à frapper au cœur le particularisme des États confédérés.

Ce particularisme, Bismarck n'avait cessé de le combattre lorsqu'il le considérait comme nuisible à l'influence prussienne et à l'unité de l'empire constitué sous le sceptre des Hohenzollern. Mais c'était un outil de gouvernement auquel il n'attacha plus aucun prix quand il cessa de gouverner. En 1889, après sa disgrâce, dans les rares circonstances où il cherche à mesurer l'influence qu'il a conservée sur l'opinion, il change de langage, vante la doctrine qu'il combattait quand il était maître et pour accentuer sa haine contre le souverain auquel il ne pardonnera jamais de l'avoir renvoyé comme un laquais, il affecte d'adorer ce que jadis il a brûlé.

« Tenez la main à ce que vos représentants à Berlin ne laissent pas porter atteinte aux

droits des confédérés », dit-il en juillet 1893 aux délégations du Mecklembourg et du Brunswick.

C'est ainsi qu'il se vengera de Guillaume II, dont la princesse de Bismarck, encore plus irritée que son mari, reléguera le portrait dans les écuries de Friedrichsruhe.

Mais qui pouvait prévoir en 1886 que trois ans plus tard, dans cet empire d'Allemagne qui lui devait d'exister et où, sous le sceptre de Guillaume Ier, il avait pendant si longtemps exercé une véritable dictature, il ne serait plus rien qu'une épave glorieuse, rappelant de grands souvenirs, mais ayant perdu toute autorité et ne pouvant plus se flatter de la reconquérir. Jamais il ne fut plus puissant que dans ces dernières années du règne de Guillaume Ier. Tandis que ses adversaires prédisaient qu'après la mort du vieil empereur, sa dictature prendrait fin, il recevait du futur

Frédéric III l'assurance que celui-ci ne se priverait pas de ses services. Le prince de la Couronne avait fait cette promesse avec la volonté de la tenir et lorsqu'il sera appelé au trône, elle s'imposera d'autant plus à lui qu'il sera atteint aux sources de la vie et se saura condamné. Si son règne ne doit être qu'un interrègne, ne sera-t-il pas intéressé à s'assurer la collaboration de l'homme d'État considéré par toute l'Allemagne comme le créateur de la grandeur nationale et, grâce aux faveurs du destin, comme l'arbitre des destinées de l'univers? C'est à cette réputation, auréole de son nom, que le chancelier doit l'accroissement de sa puissance. Acclamée par les uns, supportée avec dépit par les autres, elle n'est ni contestable ni contestée. Elle a grandi en raison de la vieillesse de l'empereur. Guillaume Ier de plus en plus s'abandonne à son ministre, s'en remet à lui du soin de diriger les affaires de

l'empire, fortifié dans sa confiance en Bismarck par les dispositions de son petit-fils en lequel il salue déjà son héritier, comptant pour rien le kronprinz Frédéric dont il croit la mort plus prochaine que la sienne. En 1885, et jusqu'en 1888, le chancelier est donc le maître, et comme il se flatte de tenir dans sa main le futur Guillaume II qui joue vis-à-vis de lui le rôle d'un élève respectueux, soumis et pénétré d'admiration pour les enseignements qu'il en reçoit, il reste convaincu qu'il dispose et disposera toujours d'un pouvoir sans bornes.

Cette conviction n'aura pas pour effet de le rendre plus bienveillant envers la France. Dans ses rapports personnels avec l'ambassadeur de la République, rien n'est changé. Il y a toujours assaut de procédés courtois, échange de propos aimables, un effort réciproque pour éviter les chocs; les rapports entre Paris et Berlin gardent leur caractère amical. Mais

quand il regarde aux dessous de la politique allemande, le baron de Courcel y constate l'existence d'éléments de défiance et d'inimitié, révélateurs de desseins secrets qui ne lui permettent pas de croire à la sincérité des assurances pacifiques qu'on lui donne.

C''est ainsi qu'au printemps de 1886, il découvrira que la Wilhelmstrasse nourrit sur le Maroc des projets menaçants pour la sécurité de notre occupation. De ce temple de la diplomatie prussienne où, depuis 1864, tant de comédies se sont jouées, avec le chancelier pour metteur en scène, s'abattent sur Constantinople et Madrid des nuages chargés d'intrigues, à travers lesquels se trahit une double tentative pour faire du Maroc en Turquie d'une part et de l'autre en Espagne, un sujet de conflits entre ces pays et la République française. Des émissaires allemands opèrent sur les rives du Bosphore, invitent secrètement la Sublime

Porte à faire valoir ses droits sur les pays marocains en instituant une légation à Tanger. Un effort analogue est fait à Madrid. La mort récente d'Alphonse XII, le discrédit de la politique dynastique, le refroidissement de l'enthousiasme qui a caractérisé les rapports de Madrid avec Berlin, refroidissement qui a eu pour cause l'affaire des Carolines, ont privé l'Allemagne de ses moyens d'action sur le peuple espagnol. La chancellerie teutonne cherche à les recouvrer en faisant du Maroc une pomme de discorde entre l'Espagne et la France. Ainsi se trouvent légitimées les craintes de ceux qui, lorsque le chancelier poussait la France à se constituer un empire colonial, le soupçonnaient de songer déjà à s'en emparer un jour, lorsqu'il aurait atteint son plein degré d'organisation. Quand on se rappelle qu'à la veille de la présente guerre, Guillaume II osa proposer à la Grande-Bre-

tagne une alliance qui aurait eu pour objet de mettre la main sur les colonies françaises, il est permis de supposer que l'empereur s'inspirait en cette circonstance d'un vieux plan qui, en d'autres temps, lui aurait été suggéré par Bismarck.

CHAPITRE IV

BISMARCK DÉCHAÎNÉ

Le 28 décembre 1885, le président Grévy, dont le Septennat venait d'expirer, était porté pour la seconde fois à la présidence de la République et selon l'usage le ministère Brisson, qui occupait le pouvoir quand le mandat présidentiel avait pris fin, donna sa démission. Grévy commença par la refuser, n'ayant aucun motif pour se priver du concours de ministres avec lesquels il s'était toujours entendu; mais Brisson la maintint. Sa résolution fut attribuée au dépit qu'il avait éprouvé lorsque, décidé à poser sa candidature à la présidence, il s'était vu contraint de se retirer devant l'intention

exprimée par Grévy de se présenter de nouveau aux suffrages du Congrès. Peut-être serait-il plus juste de dire que le ministre démissionnaire se laissa impressionner par les difficultés qu'il aurait à résoudre s'il conservait le pouvoir après le changement qu'avaient apporté dans la représentation nationale les élections du 4 octobre. Les républicains, au premier tour, s'y trouvaient en minorité, cent vingt-neuf contre cent soixante-dix-sept conservateurs. Le 18, les élections de ballottages avaient amélioré quelque peu cette situation et reconstitué en partie l'ancienne majorité. Mais composée de toutes les fractions du parti républicain et toujours prête à se diviser, elle avait devant elle une minorité compacte de deux cent deux membres monarchistes, qui se transformerait en majorité si cent voix seulement se détachaient des groupes de gauche. Pour maintenir l'union de ceux-ci,

il était nécessaire qu'ils fussent tous représensentés dans le ministère en exercice et c'est la difficulté de le former tel qu'il devait être pour gouverner utilement, qui avait surtout contribué à décider Brisson à se retirer. Ceux qui l'ont connu savent que son intransigeance coutumière ne le disposait pas aux concessions et aux sacrifices qu'eût exigés la situation politique créée par les dernières élections.

En fait il ne semblait y avoir qu'un homme dans le parti républicain qui fût en état de répondre aux nécessités du moment. C'était M. de Freycinet. Dans le ministère Brisson, il avait dirigé les affaires étrangères ; il était prêt à continuer à les diriger dans le cabinet nouveau, mais elles exigeaient trop d'attentions et de soins par suite des complications des affaires coloniales pour qu'il n'hésitât pas à se charger de la présidence du Conseil, laquelle lui fut offerte après le refus de Brisson. Fina-

lement, il se résigna à subir cette double charge et, le 7 janvier, était constitué sous sa présidence le ministère dans lequel il conservait le même portefeuille que dans le ministère Brisson.

Ce nouveau cabinet, dont nous n'avons à parler ici qu'au point de vue de la politique extérieure, ne valait ni mieux ni moins que ceux qui l'avaient précédé sous la présidence Grévy. Mais il présentait cet avantage que la direction de cette politique ne changeait pas de mains et sous ce rapport, il serait bien accueilli dans tous les pays. Le pape Léon XIII donnait à cet égard un exemple qui résume ce qu'a été à ce moment l'impression de l'Europe. Le 7 janvier, le comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France au Vatican, étant venu annoncer au Pape la formation du nouveau ministère, était salué par cette réponse :

« Pour la France, c'est un avantage que

M. de Freycinet conserve le pouvoir, car sa finesse, son honorabilité, son élévation de caractère offrent beaucoup de garanties. Sans doute les conjectures présentes sont fort graves pour vous au dehors comme à l'intérieur. Il y a la question religieuse qui me cause de si pénibles inquiétudes; il y a la question d'Orient engagée sur bien des points en Grèce, sur le Danube, en Égypte; il y a le Tonkin. Mais M. de Freycinet semble avoir triomphé heureusement à Madagascar; peut-être réussira-t-il aussi bien au Tonkin. Je souhaite pour la République qu'il réussisse dans la tâche immense qu'il a acceptée. »

Il n'y avait aucune raison pour que le chancelier d'Allemagne n'exprimât pas les mêmes vœux que Léon XIII en faveur du nouveau ministère; il avait vu M. de Freycinet à l'œuvre et s'il n'avait pas eu à s'en louer en tant que réserve, condescendance et désir de plaire au

même degré qu'au temps de Jules Ferry, du moins les dissentiments avaient-ils été toujours atténués par une cordialité qui en arrondissait les angles. Mais le chancelier, que nous avons vu si prompt à prendre ombrage lorsque hommes ou choses lui déplaisaient, s'était offusqué de voir figurer sur la liste des nouveaux ministres le nom du général Boulanger. Il n'est dit nulle part dans nos documents qu'il se soit plaint au baron de Courcel de la présence dans le cabinet français de ce général, qui du reste n'avait fait encore parler de lui que par quelques mesures plus bruyantes que prudentes lors de son commandement en Tunisie et n'était pas encore devenu compromettant.

Il est néanmoins évident que la campagne ouverte par la presse allemande contre la France, à dater du mois de mars, a suivi de près l'entrée de Boulanger dans le gouverne-

ment et a pris pour prétexte « les progrès du chauvinisme en France, attestés par le ton agressif de la presse française, par les démonstrations de la Ligue des patriotes et par la popularité des idées de revanche ». Sur ces bases les journaux aux gages du chancelier dressent un échafaudage d'accusations. Ils rappellent que ces idées, pendant les dix années qui suivirent la guerre, avaient été cultivées avec ferveur. « Ce n'était pas toutefois avec l'intensité actuelle, pour l'excellente raison que l'impression produite par la défaite si récemment subie se faisait encore vivement sentir parmi les masses. De plus le rétablissement des forces offensives et défensives de la France n'avait pas fait encore d'assez grands progrès pour que l'on pût désirer voir « la guerre sainte » éclater promptement. La campagne tunisienne était encore trop fertile en expériences déprimantes pour ne pas

modérer une explosion trop rapide du chauvinisme. Mais Gambetta à la présidence du Conseil, tout change et le système de la Défense nationale soutenu par le général Campenon, ministre de la guerre, et par Miribel, chef d'état-major général, le perfectionnement de l'armée et du système défensif du pays, la Ligue des patriotes, les sociétés de tir, de gymnastique et autres associations patriotiques et une présomption considérable excitent la confiance dans l'espoir du succès.

« L'accord des trois puissances impériales en 1884 fut une douche sur ces têtes échauffées, ainsi que les complications de la politique coloniale au Tonkin et à Madagascar. M. Ferry, malgré tout, ne parvint pas à faire paraître acceptable aux Français l'établissement de bons rapports avec l'Allemagne. Le régime Ferry fut combattu et vaincu par monarchistes et radicaux. La devise chauviniste « traiter

avec l'Allemagne, c'est trahir la France », devient nationale et Ferry est qualifié Prussien. »

C'est la *Gazette de Cologne* qui parle ainsi. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la *Gazette nationale*, la *Gazette de Voss* lui donnent la réplique. Celle-ci dénonce la folie des armements qui sévit en France, à la faveur de l'idée de revanche et qui tarit les sources de sa prospérité. A propos des fiançailles d'Amélie d'Orléans avec le prince royal de Portugal, le même journal fait remarquer que dans l'état démocratique de la France, une restauration monarchique ne pourrait se maintenir qu'en inscrivant la revanche dans son programme. La *Gazette nationale* accentue son langage jusqu'à la menace :

« Si le ministère Freycinet maintient à leur taux actuel les exagérations des dépenses militaires écrasantes en l'état économique présent du pays, ce sera une preuve décisive que l'idée

de revanche ne cesse pas de dominer les cercles français. Le jour viendra où il faudra vérifier si les espérances qui inspirent ces sacrifices valent le prix dont on les paie. »

Durant la période qui nous fournit ces documents, il n'est guère de jour où la presse allemande ne s'attache à nous provoquer par le caractère calomnieux des attaques qu'elle nous prodigue et des hypothèses sur lesquelles elle base ses accusations sans tenir aucun compte des démentis que nous lui opposons. Le mensonge reste toujours l'arme préférée des journaux officieux et de leurs inspirateurs ; ils en usent avec leur perfidie habituelle. Au mois de juin 1886, cette campagne, commencée au mois de mars, n'est pas close et les menaces continuent, enveloppées d'hypocrisie et surtout remarquables par la persistance avec laquelle les Allemands dénaturent la vérité en nous imputant leurs propres méfaits.

Le 18 juin, la *Gazette de Cologne*, qui se fait toujours remarquer par son acharnement à surveiller nos actes et à en tirer des conclusions malveillantes, écrit :

« Il y a dans ces derniers temps différents indices qui montrent que les dispositions de l'Allemagne avec la France se mettent de plus en plus en harmonie avec celles de la France à l'égard de l'Allemagne.

« Le jour viendra peut-être où les Français reconnaîtront qu'ils n'ont nui qu'à eux-mêmes par les excitations que, depuis seize ans, ils dirigent contre tout ce qui est allemand et auxquelles, de notre côté, il a été opposé une longanimité dont l'Histoire n'offre peut-être pas d'exemple. »

Huit jours plus tard, la *Post* reprend l'accusation et la précise :

« En France, monarchistes et républicains s'efforcent à l'envi de nuire à l'Allemagne.

Il suffit qu'en France, à l'inauguration d'un cercle ou à un banquet, le mot Alsace-Lorraine soit prononcé ou que son image reste voilée d'un crêpe pour que les susceptibilités ou les colères s'éveillent.

« C'est d'ailleurs l'effet de la présence de Boulanger aux affaires. Le projet de loi militaire qu'il a élaboré est une menace qui doit nous ouvrir les yeux. Il met l'armée française dans des conditions d'aptitude à la guerre qui dépassent la mesure jusqu'à présent réputée nécessaire pour une nation vivant au milieu d'États amis ou avec qui elle entretient tout au moins des rapports pacifiques. »

La déloyauté de ces dernières attaques résulte surtout de ce fait que, dès le début de la campagne ordonnée par la Wilhelmstrasse, une explication avait eu lieu entre le baron de Courcel et le comte Herbert de Bismarck, fils du chancelier, propre à y mettre un terme et

à dissiper les malentendus. L'ambassadeur, résolu à crever ce nouveau ballon, était venu trouver le jeune secrétaire d'État et l'avait interpellé avec vivacité :

« Si vous lisez quelquefois vos journaux, avait dit le diplomate français, vous avez pu vous apercevoir de tout ce qu'ils contiennent de désagréable pour mon pays. Je ne m'explique pas cette campagne. Si vous poursuivez par cette voie quelque chose de désagréable pour nous, quelque but détourné, intéressant soit votre politique intérieure, soit votre politique extérieure, ne croyez pas que je veuille vous demander vos secrets. Il est possible que pour des motifs de tactique parlementaire ou autres analogues, vous teniez à attirer l'attention du peuple allemand sur certaines questions internationales présentées sous un certain aspect; il est possible qu'il vous convienne encore pour des raisons particulières d'accen-

tuer aux yeux de l'Europe les causes de division qui existent entre la France et l'Allemagne. Si cela est, je ne prétends pas pénétrer et encore moins discuter vos mobiles, quoiqu'il soit un peu pénible pour la France d'être choisie comme un tremplin. »

Le comte Herbert protesta. « Le mot n'est pas de mise alors que c'est le droit de l'Allemagne d'énoncer ses griefs déjà formulés par le chancelier et de se plaindre de la recrudescence du chauvinisme en France :

— Alors, si cette campagne ne s'explique pas par des vues secrètes, si elle a pour unique objet d'agir sur l'opinion, je vous déclare qu'elle manque entièrement son but, car l'opinion française ne comprend rien à ce que vous voulez; on se le demande, on le cherche et comme on ne trouve rien, on hoche la tête et l'on passe; mais si l'impression est fugitive, elle n'est pas bonne. Tout en s'effaçant vite,

elle laisse derrière elle de mauvais germes, une amertume latente, une défiance vague qui peut devenir dangereuse un jour. Ce n'est pas là, je suppose, ce que vous voulez, mais c'est ce que vous produisez.

— Est-ce notre faute, s'écrie le comte Herbert, si dans votre pays le désir de revanche contre l'Allemagne se ranime, devient commun à toutes les classes, à tous les partis pourtant si profondément divisés?

Et il invoquait la popularité de Déroulède, son succès relatif aux dernières élections, l'influence d'un Paul Bert, les opinions de personnages touchant de près au gouvernement, les idées connues du ministre de la guerre, le général Boulanger, son patriotisme militant, son ambition, ses facultés d'initiative :

— Que d'exagérations dans ce tableau, répondit l'ambassadeur. Mais serait-il vrai, faudrait-il s'en étonner? La Prusse nous a fait

en 1870 beaucoup de mal. Le démembrement a laissé des regrets et des aspirations qu'il serait vain de nier et qu'on ne peut étouffer. Moi-même je me considérerais comme un mauvais Français si je ne les partageais pas. Est-ce à dire que nous songeons à la guerre? Et si cela était, à qui la faute? Ce que vous nous reprochez, c'est une situation que vous avez voulue et créée.

Raisonnement logique et juste qui aurait pu se résumer ainsi : il ne fallait pas nous prendre l'Alsace et la Lorraine et, la guerre finie, des relations cordiales auraient pu se rétablir qui malheureusement n'existent pas.

— S'ensuit-il qu'en France on veuille la guerre, que le désir presque universel de paix n'y forme pas un contrepoids aux ressentiments légitimes qui peuvent s'apaiser mais non s'éteindre? Nous conduiront-ils, dans un avenir plus ou moins éloigné, à une guerre

nouvelle? Qui le sait? Efforçons-nous de jeter un pont entre le présent et cet avenir incertain et si grâce à nous, notre génération arrive sans catastrophe à l'âge qui suivra le nôtre, nous aurons rempli notre tâche.

Herbert en revient alors à la distinction déjà faite par son père entre la nation française, sage et prudente dans sa généralité, et les Parisiens, « foule présomptueuse et ignorante, agitée, indifférente aux conséquences de ses actes et capable par son effervescence d'entraîner dans une aventure la masse qui est modérée, voire un gouvernement qui ne serait pas au même degré que le cabinet Freycinet maître de la situation et résolu à maintenir la paix. »

Poursuivie sur ce ton, la conversation s'épuisait et s'arrêta en laissant au baron de Courcel l'impression qu'il n'était pas en son pouvoir de convaincre son interlocuteur, lequel ne voulait pas être convaincu.

Cependant, il ne lui suffisait pas d'avoir discuté pied à pied les griefs imputés à la France; il tenait pour un devoir de sa charge de découvrir les raisons des violentes attaques de la presse que la chancellerie allemande ne niait pas avoir inspirées. Il avait remarqué lors d'attaques précédentes qu'elles s'étaient produites lorsque le chancelier cherchait à obtenir du Reichstag un voté important ou lorsqu'un refroidissement se produisait dans les relations du cabinet de Berlin avec celui de Saint-Pétersbourg. Mais cette fois, aucune de ces deux causes n'avait assez de force pour expliquer la prise d'armes des journaux.

Le banquier Bleishrœder, qui voyait souvent Bismarck, apporte à l'ambassadeur une autre explication. Selon lui, le chancelier considérait les institutions républicaines comme condamnées. Pressentant leur effondrement, il chercherait des garanties contre la création d'une

dictature au profit d'un général entreprenant porté par son origine à flatter la passion militaire du pays ou contre l'établissement d'une monarchie orléaniste, facilité par le résultat des dernières élections générales. Le banquier assurait que le chancelier avait voulu, par cette campagne de presse, agir au profit d'une république modérée, sur le corps électoral français en lui montrant les dangers qu'une dynastie orléaniste ferait courir à la paix. Mais Courcel n'admettait pas cette raison. Il savait que les d'Orléans n'avaient aucune chance et que la République n'était pas menacée. Tout au plus supposait-il que Bismarck redoutait un retour au pouvoir des anciens ministres de Mac-Mahon, partisans d'une alliance franco-russe, son cauchemar et celui du feld maréchal de Moltke. Il fallait donc, pour expliquer la campagne agressive des journaux, trouver une autre cause.

Le 22 mars, le hasard la révéla à l'ambassadeur. Il assistait à un dîner donné par le chancelier pour fêter l'anniversaire de l'empereur. Assis à côté du maître de la maison, ils causent familièrement. Il est alors question d'établir le monopole des spiritueux et le baron de Courcel demande à Bismarck s'il compte présenter bientôt aux chambres prussiennes son projet d'impôt sur les licences des débitants de boissons, qui en est le préliminaire.

« Pas encore, je dois d'abord épuiser la procédure devant le Reichstag qui est saisi du projet de monopole. Il le rejettera et je lui proposerai alors le projet d'impôt sur les licences qui se réaliserait mieux par la voie de la législation impériale que par la législation particulière de la Prusse. Quand le Reichstag se sera mis dans son tort en refusant l'impôt sur les licences comme le monopole, je serai plus libre pour saisir le Parlement prussien, où je

ne rencontre pas les mêmes oppositions, et l'Allemagne se rendra compte ainsi que l'opposition systématique que me fait la majorité du Reichstag n'a rien de commun avec le bien de la nation et la consolidation de l'empire. Elle comprendra qu'il faut un changement de système. Nous marchons ainsi à notre Brumaire. Il y faudra de l'énergie et de la décision, mais tout peut s'accomplir légalement avec d'autant plus de facilité que nous avons une bonne armée. La Constitution allemande est simplement l'annexe d'un traité entre les princes et les gouvernements de l'Allemagne. L'empire État fédératif est aussi une fédération d'États. Ce traité, ce pacte fédéral peut être modifié par ceux qui l'ont conclu. Ils n'ont qu'à le déclarer rompu ; l'annexe tombe du même coup, c'est-à-dire la constitution, et un quart d'heure après, séance tenante, ils peuvent substituer au pacte ancien un pacte

nouveau, soit une constitution modifiée suivant les nécessités nationales. Cela est parfaitement correct, il n'y a rien à y redire. Le besoin de préserver l'unité de l'Empire qui répond au sentiment public et le dévouement de l'armée garantissent l'issue pacifique de cette procédure. »

Ainsi, pour briser l'opposition du Reichstag, le chancelier n'aurait pas reculé devant un coup d'État et ne le dissimulait pas. Il rappelait à l'ambassadeur qu'un jour où il avait du mal avec le Parlement, Manteuffel lui offrit d'entrer avec lui dans le ministère pour faire un coup d'État.

« Je répondis que le jour où le coup d'État serait nécessaire, je le ferais tout seul. »

Et continuant sa démonstration, il expose le peu que valent les difficultés qu'on pourrait lui susciter alors qu'il a le dépôt de la signature royale et qu'il est assuré de le conserver

tant que vivra Guillaume Ier et qu'il peut changer les ministres.

« Dans un pays où le pouvoir s'exerce de haut en bas et non de bas en haut, les ministres d'ailleurs comptent si peu que personne ne convoite leur place. En Prusse, le roi seul compte : c'est une grande institution. »

Il fallait conclure de ce langage que si le chancelier songeait à un coup d'État, c'était en prévision d'un changement de règne et afin de mettre son œuvre à l'abri des risques et des vicissitudes que pourrait lui faire subir l'influence de la princesse impériale devenue impératrice, pour substituer dans l'empire le régime parlementaire au régime autoritaire.

« Mais, écrivait l'ambassadeur, pour que ce plan puisse être mis à exécution, il faut un puissant mouvement de l'opinion publique, car de telles entreprises ne peuvent passer qu'à la faveur d'une forte émotion populaire.

Et quel meilleur moyen d'imprimer à l'Allemagne la secousse morale nécessaire que la vieille et infaillible recette de l'évocation du péril français? »

Est-ce à ce besoin que devaient être attribuées les attaques de la presse? En ce cas il fallait s'attendre à pire. Un jour, parlant avec l'ambassadeur des difficultés d'ordre intérieur qui existaient en Allemagne comme en France, Bismarck avait dit :

« Il y aurait un moyen de mettre tout le monde d'accord chez vous comme chez nous et de rétablir l'harmonie dans chaque nation, ce serait de nous faire la guerre. »

Le mot n'était-il qu'une boutade? Exprimait-il un désir intime, plus ou moins contenu jusque-là, et lorsque l'homme d'État prussien le laissait tomber de ses lèvres, en dépit de ce que lui commandaient la prudence et la réserve auxquelles il était tenu, cédait-il à une

hantise qui révélait ses dispositions d'esprit? Nous sommes ici une fois de plus en présence d'un problème qui s'est déjà posé pour le lecteur comme pour nous.

A quel moment, dans ses rapports avec les représentants de la République française, le chancelier a-t-il été sincère? Est-ce quand il menace? Est-ce quand il flatte? Était-il sincère lorsqu'il manifestait l'espoir que la France se résignerait éternellement à la perte de l'Alsace et de la Lorraine et lorsqu'il affectait de croire à l'efficacité des efforts auxquels il se livrait pour la détourner de toute idée de revanche? Sans doute, en 1866, l'Autriche dans des conditions analogues s'était résignée jusqu'à laisser s'éteindre en elle la flamme sacrée du patriotisme et jusqu'à payer sa sécurité du prix de sa servitude. Mais un homme aussi averti que le prince de Bismarck a-t-il pu sérieusement attendre de la France dont la

nationalité avait été formée librement par l'adhésion spontanée et volontaire des peuples qui s'étaient unis à elle ce qu'il avait obtenu de l'empire autrichien fait de pièces et de morceaux, de races diverses sans cohésion entre elles et déloyalement maintenues sous le joug par la force et par leur impuissance à le briser?

Il ne suffit pas de poser ces questions pour les résoudre; plus on y regarde et plus on arrive à cette conclusion que jamais la France n'a été autre chose pour le chancelier qu'un ennemi qui ne cesserait d'être dangereux que lorsqu'il serait abattu. C'est cette conviction que révèle toute sa politique à partir de 1864. S'il en était autrement, sa conduite ne se comprendrait plus.

Il est vrai que si telle est la vérité, il faudrait reconnaître qu'il s'est lourdement trompé dans sa marche vers le but qu'il poursuivait.

Non seulement il ne l'a pas atteint, bien que pour l'atteindre, il n'ait reculé devant aucun moyen, mais ceux qu'il a employés pour donner à son pays l'empire du monde ne le lui ont pas assuré et retombent sur ses successeurs et ses héritiers de tout le poids des scélératesses qu'il avait mises en œuvre pour fonder son œuvre sur des bases solides et durables. Quoi qu'il ait fait, il n'a pu remédier à leur fragilité.

On pourrait croire qu'à l'approche de la fin de sa dictature il prévoyait cet avenir et que c'est afin de le conjurer qu'il renonçait à son système de bienveillance et de flatterie envers notre pays pour recourir à des procédés aigres, acrimonieux, menaçants, qu'il se gardait de pratiquer dans ses relations officielles avec le gouvernement français mais dont sa presse se faisait l'organe.

M. de Freycinet à Paris le prenait de haut et non sans dignité avec ces attaques. Dans

ses entretiens avec le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, il l'obligeait à reconnaître qu'elles n'étaient pas fondées. « Tant que je serai au pouvoir, lui disait-il, la paix ne sera pas troublée par le fait de la France pourvu que sa dignité soit respectée. » Il répétait ces propos au baron de Courcel en l'invitant à ne rien négliger pour dissiper les malentendus. « Je sais que vous y avez beaucoup travaillé, ne vous rebutez pas. La France ne menace personne. Elle est sincère dans ses protestations. Elle demande seulement qu'on respecte ses droits et qu'on ménage sa juste fierté. Pourvu que cette règle élémentaire des rapports entre nations civilisées soit observée, on n'aura pas à se plaindre de nous. Notre politique se fait au grand jour; elle n'a ni dessous, ni arrière-pensées. Voilà ce dont il serait bien désirable qu'on fût convaincu une bonne fois à Berlin. »

Ceci était écrit le 10 mai. Le 19, un journal

français, *le Gaulois*, publiait un télégramme daté d'Allemagne dans lequel il était dit que le baron de Courcel se rendait en France en vue d'un rapprochement entre les deux cabinets. La *Gazette de Cologne* en le reproduisant le commentait en ces termes : « Les gouvernements de France et d'Allemagne entretiennent de bonnes relations officielles et n'ont jamais été séparés par aucun malentendu. Il ne saurait donc être question de rapprochement. Mais les progrès du chauvinisme en France rendent impossibles les rapports amicaux des deux peuples. Le voyage du baron de Courcel, dont *le Gaulois* se promet de si grands résultats, ne saurait rien changer à cette situation, ni en bien, ni en mal. »

Cette fois, la rancune du chancelier ne se dissimule plus. Il l'accentue en déclarant, par la plume de ses organes officieux, qu'il n'est pas de rapports amicaux possibles entre les deux

peuples. Ainsi le masque est tombé. Constatons cependant que cinq mois plus tard, une parole venue de haut infligera un démenti à ce langage. Le 24 octobre 1886, lorsque Jules Herbette, nommé ambassadeur de France à Berlin en remplacement du baron de Courcel, présente à l'empereur ses lettres de créance, celui-ci, en réponse à son discours, lui dit : « Vous avez exprimé ma pensée en disant que l'Allemagne et la France ont de nombreux intérêts communs et qu'elles pourraient y trouver un terrain d'entente profitable aux deux nations. »

Mais que valait la parole du souverain courbé et affaibli par l'âge et dans quelle mesure pourrait-il imposer sa volonté à son tout-puissant chancelier? N'avait-il pas avoué jadis qu'il craignait d'être entraîné à la guerre malgré lui et la suite ne devait-elle pas prouver, — l'affaire Schnœbelé, — qu'il s'en était fallu de bien peu que cette crainte se réalisât? Ne nous étonnons

donc pas qu'à l'époque où nous a conduit ce récit, on ne soit disposé en France et même en Europe à voir la main de Bismarck dans les incidents où se révèle une hostilité persistante contre notre pays, tel par exemple, celui-ci :

Au mois de janvier 1885, un sieur Georges Dunn était arrivé à Rome porteur d'une lettre de l'empereur de la Chine adressée au pape Léon XIII et dans laquelle était exprimé le désir de voir des relations directes s'établir entre le Vatican et le gouvernement chinois. Reçu le 3 février par le Souverain Pontife, l'émissaire impérial lui exposait l'objet de la mission dont il disait avoir été chargé par l'impératrice elle-même. Le mystère qui enveloppe encore aujourd'hui ce qui fut dit dans cette audience ne permet pas de le préciser et nous ne pouvons que nous en tenir aux rapports diplomatiques qui s'en font l'écho sans prétendre affirmer l'entière authenticité des

détails qu'ils contiennent, encore qu'ils aient tout au moins pour eux l'autorité de la vraisemblance. Georges Dunn, d'après ces rapports, aurait déclaré au Souverain Pontife qu'avec ou sans son concours, le gouvernement chinois désirait en finir avec l'ingérence de la France dans les affaires des missionnaires, c'est-à-dire dans les difficultés qui, à tout instant, s'élèvent à leur sujet entre Paris et Pékin. Il en est une notamment que la Chine voulait voir se résoudre sans délai. Dans l'enceinte du palais impérial existait un sanctuaire catholique désigné sous le nom de Pétang dont l'empereur demandait la restitution que les missionnaires s'obstinaient à lui refuser. Si le Pape voulait intervenir, ils seraient obligés de céder et, outre ce résultat, l'intervention pontificale aurait pour effet d'inaugurer entre Rome et Pékin des relations diplomatiques qui équivaudraient à la destruc-

tion du protectorat religieux que la France exerçait en Chine et que celle-ci ne voulait plus tolérer. Le marquis Tseng, ministre de Chine à Londres, serait en même temps accrédité au Vatican qui, de son côté, enverrait un légat à Pékin et dès lors la solution des questions religieuses deviendrait facile.

Léon XIII ne pouvait qu'être flatté par une proposition qui était un témoignage de respect et de confiance et accroîtrait le prestige du catholicisme dans l'Extrême-Orient. Mais il était incontestable qu'elle eût contribué à amoindrir l'influence française. Aussi objecta-t-il qu'en ce qui touchait la restitution du Pétang, sa réponse serait subordonnée à l'opinion des cardinaux compétents. Ils auraient à décider si ce ne serait pas un très grave danger pour les missionnaires de renoncer au protectorat français. Le cardinal Jacobini, secrétaire d'État à la chancellerie romaine, et le préfet

de la Propagande exprimèrent le même avis. Pas plus que Léon XIII, ils ne voulaient rompre avec les traditions qui conféraient à la France en Chine le protectorat des missions catholiques. Ce protectorat, le Saint-Siège ne pouvait le demander ni à la Russie, ni à l'Angleterre et pas davantage à l'Italie.

On voit ce que durent être les négociations qui s'étaient engagées entre Rome et Paris d'une part et de l'autre entre le Vatican et l'envoyé de Chine. La France invoquait les actes pontificaux qui lui conféraient le protectorat des chrétiens en Orient et le cardinal Jacobini lui déclarait qu'il ne laisserait rien sacrifier de nos droits et de nos intérêts. Il s'étonnait du reste de l'insistance du gouvernement chinois et s'en inquiétait. Il inclinait à croire que le cabinet de Pékin était poussé à susciter des embarras à la France. Il disait à l'ambassadeur Lefebvre de Béhaine :

— Veillez, veillez! Je n'oserais assurer qu'un danger ne vous menace pas.

— Quel danger?

Le cardinal soupirait, levait les bras et les yeux au ciel, comme un homme empêché de dire tout ce qu'il sait et son silence était gros d'inquiétudes. Léon XIII ne les partageait pas. Il ne cessait de répéter que la France n'avait pas à craindre qu'il se prêtât à de mauvais desseins contre elle.

« Elle sera contente de nous. »

Du reste, Georges Dunn lui tenait maintenant un langage plus modéré qu'au début de la négociation. Il se bornait à se plaindre de la durée de ces pourparlers avec lesquels l'intérêt général commandait d'en finir. Mais le Pape ne se hâtait pas de prendre une résolution. Entre l'insistance de la Chine et les démarches du gouvernement français qui le pressait de répondre par un refus aux offres chinoises, il demeurait

hésitant. Assurément il attachait quelque prix à recevoir à sa cour un représentant de l'empire chinois et à faire représenter le Saint-Siège à Pékin, mais il était résolu à ne pas déplaire à la France, bien qu'elle eût des torts envers lui, alors surtout qu'elle s'efforçait de les lui faire oublier en lui promettant que le sénateur français Constans, qui venait d'être nommé ambassadeur à Constantinople, exercerait avec le plus grand zèle le protectorat des chrétiens.

« En France, disait-on au Saint-Siège, nos hommes d'État ont toujours fait une profonde distinction au point de vue des missions religieuses entre leurs opinions à l'intérieur et leur attitude à l'extérieur. »

La formule n'était pas heureuse et révélait l'inconséquence du rédacteur. Protéger le catholicisme au dehors, mais le persécuter au dedans, n'était-ce pas affaiblir la protection dont on voulait se faire un titre à la gratitude du

Saint-Siège et que pouvaient penser de cette contradiction les peuples orientaux? Mais le Pape était bien tenu de se contenter de ce langage quelque illogique qu'il fût et tout compte fait, il considéra que mieux valait se déclarer satisfait que s'exposer à irriter la République française en faisant le jeu de ses ennemis.

De plus en plus l'influence allemande perçait sous cette intrigue. A la fin de juillet, on télégraphiait de Berlin à la *Gazette de Cologne :* « Tant que subsistera en Chine pour les catholiques le protectorat français, le catholicisme pâtira et ira sans cesse en décroissant. » Ce n'était pas précisément un langage bienveillant et, dans un journal officieux, il était significatif. A la même date, le diplomate chinois marquis Tseng était arrivé d'Angleterre en Allemagne où lui avaient été prodiguées des attentions exceptionnelles. Reçu à Kissingen par le chancelier, il avait trouvé à Berlin un

accueil tel qu'on le réservait aux plus hauts personnages. Félicité à la gare par un délégué de l'office impérial des Affaires étrangères, il avait été conduit au Kaiserhof et installé dans les appartements de gala. L'empereur absent de Berlin n'avait pu le recevoir, mais il avait dîné à Potsdam chez le prince impérial. Comment interpréter cette réception?

« Il est ministre de Chine en Angleterre, écrivait le baron de Courcel; il n'avait donc rien à faire à Berlin. Quel est l'objet de son voyage? D'après les uns, sa visite se rattacherait à l'institution d'une représentation pontificale à Pékin afin d'arriver à déposséder la France de la protection de tous les catholiques en Chine et du droit exclusif de leur délivrer des passeports, quelle que soit leur nationalité. D'autre part, il s'agirait d'assurer aux usines allemandes les commandes de la Chine lorsqu'elle voudra développer sa flotte militaire.

La nation européenne chargée de construire le matériel chinois, les navires, les chemins de fer, serait durant de longues années à l'abri de crises industrielles. Qu'a promis Tseng en échange de ces politesses? Pour ce qui est du protectorat des chrétiens, il semble que ce n'est qu'une menace éventuelle; on a voulu flatter les rancunes de Tseng contre la France pour s'assurer les commandes. »

Le 26 août, le diplomate chinois allait visiter les usines d'Essen. Rentré à Berlin, il voyait de nouveau le prince de Bismarck et au moment de quitter la capitale, il prédisait que « désormais les relations de la Chine et de l'Allemagne seraient plus intimes ».

Au cours de ces incidents la malveillance des gazettes allemandes contre la France n'avait pas désarmé. Au mois de juin, le parlement français ayant voté une loi contre l'espionnage, elles y voyaient un procédé déso-

bligeant pour l'Allemagne; elles raillaient les journaux parisiens qui prétendaient qu'à Paris les garçons d'hôtel, les fleuristes, les agents d'assurances étaient des espions; elles détournaient leurs compatriotes de venir en France s'ils voulaient échapper au danger d'être mis en suspicion. D'autre part, les attaques contre le général Boulanger devenaient plus vives de jour en jour. On accusait ce ministre de vouloir la guerre; les mesures légitimes qu'il prenait pour fortifier l'armée étaient présentées comme des provocations volontaires qui ne méritaient que mépris. L'extrait suivant de la *Gazette de la Bourse* donne le ton de ces commentaires :

« Jusqu'au moment où la France aura commencé à mettre effectivement sur pied six cent mille hommes, l'Allemagne peut considérer très froidement ces expériences militaires et si, ce dont nous ne doutons pas, la France

doit arriver à des armements aussi menaçants, l'Allemagne ne manquera pas non plus de moyens pour rendre inoffensives de semblables menaces. » Ces polémiques avaient leur écho à Rome où le germanisme réconcilié avec le Saint-Siège se plaisait à affirmer l'existence « entre Sa Sainteté et Bismarck d'une douce « et précieuse harmonie » qui aurait pour lendemain une entente entre le Quirinal et le Vatican. La prélature de carrière et la presse germanophile ajoutaient foi à ces rumeurs. Mais le secrétaire d'État Jacobini et les membres les plus autorisés du Sacré-Collège ne les accueillaient qu'avec incrédulité.

Quant à Léon XIII, il semble de plus en plus décidé à conserver une attitude expectante. Il avait ajourné déjà l'envoi d'un légat en Chine et déclaré qu'il ne savait à quel moment les circonstances lui permettraient une autre décision. Au mois d'août 1886, il

était plus explicite encore et annonçait à Lefebvre de Béhaine que « rien ne serait fait avant l'hiver prochain ni rien qui pourrait déplaire à la France ». C'était en somme l'ajournement *sine die* des négociations, ajournement inspiré par le sincère désir de ne pas porter ombrage à notre pays.

Quelques semaines avant, en procédant à une promotion de cardinaux, Léon XIII avait élevé à sept le nombre de prélats français figurant dans le Sacré-Collège, ce qui donnait à la République une incontestable supériorité sur les autres États catholiques. Quelle noble réponse à la politique sectaire que pratiquait alors contre le catholicisme le Cabinet de Paris et dont ce grand pape se plaignait amèrement dans ses entretiens avec le représentant de la France accrédité au Vatican !

CHAPITRE X

FIN DE MISSION

Dès le début de l'été, notre ambassadeur s'était rendu en France; il en revint à la fin de juillet et l'on apprenait que durant son séjour à Paris, il avait présenté à M. de Freycinet et fait accepter sa démission en alléguant la nécessité de prendre un repos qu'exigeait sa santé. Cette allégation n'était pas un prétexte, mais un motif très légitime qu'à son grand regret, le ministre des Affaires étrangères avait dû admettre. Il savait mieux que personne, et nos lecteurs en sont assurément aussi convaincus qu'il l'était lui-même, combien durant les trois années et demie qui s'étaient écoulées

depuis l'arrivée du baron de Courcel à Berlin sa mission avait été laborieuse et au prix de quels incessants et lourds efforts il l'avait menée à bonne fin. La gravité des questions qui s'étaient posées entre le gouvernement républicain et le gouvernement impérial, l'espèce de brutalité avec laquelle le chancelier, en soutenant un débat, cherchait à y faire prévaloir son opinion, l'irritation que lui causait une résistance prolongée à ses vues et la surveillance que, dans toute négociation difficile, ses contradicteurs devaient exercer sur eux-mêmes et sur lui pour éviter les pièges où il ne craignait pas de les attirer, autant d'éléments de fatigue et de tension d'esprit qui exigeaient de leur part une vigueur intellectuelle et physique qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder. Elle constituait l'un des privilèges du chancelier et, indépendamment de l'autorité qu'il devait à sa haute situation,

à son passé, à sa renommée d'homme d'État consacrée par des succès retentissants, contribuait à faire de lui un adversaire redoutable.

Le comte de Saint-Vallier n'avait pas eu à souffrir de cet avantage, sa mission ayant toujours conservé un caractère essentiellement pacifique et aucun conflit de paroles ne s'étant jamais élevé entre lui et le chancelier. S'il en eût été autrement, sa force d'âme lui aurait permis de braver toutes les tempêtes, mais il se fût exposé, en raison de l'état précaire de sa santé, à payer de sa vie une résistance soutenue et prolongée.

Le baron de Courcel était physiquement mieux taillé pour la lutte, mais il n'avait pas eu au même degré que son prédécesseur l'art de plaire au chancelier. Les négociations qui s'étaient engagées entre eux avaient été fertiles en disputes, l'ambassadeur ne s'étant jamais prêté à paraître dupe et défendant son opinion

avec une vivacité qui maintes fois déconcerta son contradicteur et lui faisait dire qu'il regrettait Saint-Vallier. Dans ces débats, le baron de Courcel se livrait tout entier, sans ménager ses forces, peut-être même plus passionné que prudent, attaché surtout à ne pas se laisser entraîner dans le labyrinthe des perfidies de son adversaire, alors qu'il était contraint par ses instructions de défendre une politique presque toujours contraire à celle que Bismarck cherchait à faire prévaloir. A ce jeu, lorsqu'il faut être tous les jours sur la brèche, éventer incessamment des pièges, tenir tête à des attaques souterraines et en démontrer l'injustice, les forces s'épuisent vite et si au terme de l'épreuve, elles ne sont pas détruites, est-il tout au moins nécessaire qu'elles soient réparées et reconstituées par une période de repos. Ainsi le brillant ambassadeur, qui si longtemps et si souvent avait tenu tête à Bismarck, s'était vu dans la né-

cessité de donner sa démission et M. de Freycinet obligé de l'accepter.

Le moment était d'autant plus opportun pour faciliter un changement diplomatique dans la représentation de la France en Allemagne que tout en Europe était à la paix. Sans doute les questions susceptibles de la troubler restaient en suspens. Les affaires rou méliotes n'étaient qu'assoupies. En Angleterre, le cabinet Salisbury en train de se consolider ne contenait qu'imparfaitement ses rivalités contre la Russie, sur le Bosphore, dans les Balkans et en Asie centrale. Mais Bismarck ne voulait pas d'agitations; il était tout aux questions économiques et la paix lui était nécessaire. A cette heure même, il favorisait la formation d'un consortium allemand dans lequel entraient les usines Krupp et les grandes banques et destiné à la construction d'un chemin de fer en Chine. A la même date, les

empereurs Guillaume Ier et François-Joseph se rencontraient à Gastein; leur entrevue était considérée comme une preuve de la solidité et de l'intimité de leur alliance. Mais l'absence d'Alexandre III faisait craindre qu'on n'eût voulu prouver à la Russie que dans cette alliance devenue intangible, elle ne figurait que comme amie du second degré.

On savait d'autre part que le chancelier d'Allemagne avait invité le secrétaire d'État russe, de Giers, à se trouver sous peu de jours à Egra en Bohême où ils auraient un entretien amical. Bismarck, à la veille de ces rendez-vous, avouait que c'était une preuve de courtoisie que l'Allemagne avait voulu donner à la Russie. « Nous tenons à la ménager et à la détourner amicalement d'envoyer des troupes en Bulgarie, ce que ne toléreraient pas l'Angleterre et l'Autriche. » La rencontre des deux personnages eut lieu finalement à Franzensbad. On

pouvait dire dès ce moment qu'Alexandre de Battemberg, prince de Bulgarie, était sacrifié à l'intérêt de la paix. Une apparition du ministre russe à Berlin ne modifia pas ce dénouement de la crise balkanique, prévu et voulu, depuis l'entrevue de Gastein. Nous avons rappelé plus haut qu'Alexandre III avait alors écrit à Guillaume Ier pour lui donner l'assurance que la paix ne serait pas troublée.

« Une conséquence de cet apaisement dont le bénéfice nous reste acquis jusqu'à nouvel ordre, écrivait le baron de Courcel, c'est l'atténuation des récriminations bruyantes et des défiances injurieuses à l'égard de la France. Par un phénomène d'une régularité en quelque sorte mathématique, l'amertume de langage des organes de la chancellerie allemande à l'égard de notre pays croît en raison de la crainte qu'on éprouve à Berlin d'une brouille avec la Russie; elle décroît à mesure que cette crainte dispa-

raît. Aujourd'hui qu'on a ramené la Russie, on cesse d'être inquiet de notre côté; on n'a plus besoin de nous contenir en nous intimidant. On renonce, je veux dire on sursoit à prendre contre nous les devants dans un conflit que l'on considère comme inévitable à l'ouest le jour où il viendrait à éclater à l'est. Enfin, dans les conjonctures actuelles, on serait peut-être bien aise d'acquérir notre suffrage dans les délibérations européennes par l'aumône de quelques menus bons procédés. En tout cas, on nous laissera tranquilles pour quelque temps. »

Ces prévisions devaient se réaliser durant plusieurs semaines et en fait c'est seulement au mois de décembre, lorsque le ministère Freycinet fut renversé et remplacé par le cabinet Goblet avec M. Flourens comme ministre des Affaires étrangères et le maintien du général Boulanger dans la nouvelle administration comme détenteur du portefeuille de la guerre,

que se rouvrit la période des orages, succédant à une période de calme et d'apaisement. Dans l'espoir d'obtenir du Reichstag le renouvellement de la loi militaire et le vote des crédits nécessaires à son exécution, le chancelier agita de nouveau le spectre français devant cette assemblée. Mais, à cette époque, la mission du baron de Courcel avait pris fin et ces incidents appartiennent à celle de son successeur Jules Herbette. Nous n'avons pas à en parler dans cette étude dont sa démission, telle que nous venons de la raconter, forme le dernier chapitre.

Elle avait été donnée dans le courant de juillet et le 24 août, au château de Babelsberg, l'ambassadeur démissionnaire fut admis à présenter à l'empereur ses lettres de rappel. Il y fut de la part des souverains, dit-il, l'objet des attentions les plus courtoises. La veille il avait reçu le grand cordon de l'Aigle noir. Le 30, il dîna chez le prince de Bismarck pour

prendre congé. Avant de se séparer de lui, il lui recommanda son successeur, lequel n'était pas encore officiellement désigné.

« A quelque parti qu'il appartienne, répondit le chancelier, je l'accueillerai bien, parce qu'il représentera pour moi non un parti, mais la France. »

Paroles pompeuses et sensationnelles, toutes de convention et qui ne répondaient pas à la réalité. Si dans ses rapports avec la France le chancelier avait toujours affecté de ne pas confondre le gouvernement de la République avec les partis français, il les confondait dans ses projets agressifs, ne pouvant ignorer qu'au pouvoir et hors du pouvoir, ils souffraient également dans leur patriotisme et que, divisés sur l'opportunité d'une guerre de revanche, ils nourrissaient les mêmes espérances dans un avenir réparateur, plus ou moins lointain. Le baron de Courcel ne pouvait donc se laisser

tromper par un langage qu'il avait maintes fois entendu sinon dans sa forme actuelle du moins dans son esprit.

Il en sera de même de son successeur Jules Herbette qui, à la direction politique de la chancellerie du quai d'Orsay où se sont affirmés ses mérites, a percé à jour les perfidies et les ruses de Bismarck et a acquis assez d'expérience de la comédie jouée par ce dernier pour n'en être pas la dupe lorsqu'il lui sera donné de la serrer de plus près.

La période de l'histoire de l'Allemagne contemporaine que j'ai voulu raconter dans cette étude et qui comprend les onze années écoulées entre le Congrès de Berlin et la disgrâce du chancelier ne se termine pas avec le départ du baron de Courcel. Pour que ce récit fût complet, il faudrait le continuer jusqu'à la disgrâce du dictateur, laquelle ne le frappa qu'en 1889 lorsque Jules Herbette était

encore ambassadeur de France à Berlin. Mais ayant décrit ailleurs les péripéties de cet événement, je ne peux ici que recommander la lecture des pages que j'y ai consacrées (1).

Dans cette partie du drame bismarckien où pour la dernière fois le chancelier si peu de temps avant de disparaître mit en péril la paix du monde, on le voit jeter le masque et justifier toutes les craintes suggérées à ses contemporains, amis ou ennemis, par ses ambitions, son orgueil et ses prétentions à la suprématie universelle. La crise qui coupe court à sa vie d'homme d'État et le relègue à l'improviste parmi les épaves de son temps ne laisse pas d'être pathétique. Sur les deux tombes de Guillaume Ier et de Frédéric III, elle fait se dresser un nouveau personnage, l'empereur Guillaume II, presque inconnu jusque-là, dont

(1) *Les auteurs de la guerre de 1914.* — I. *Bismarck*, par Ernest Daudet, Attinger frères éditeurs, 1916.

Bismarck se flatte d'avoir préparé l'avènement en l'initiant à l'art de gouverner, qu'il regarde comme son élève et sous le nom duquel il espère continuer à gouverner en dictateur l'empire d'Allemagne.

Mais il se trouve qu'en fait de ruse et de duplicité, l'élève se révèle bientôt plus fort que le maître. Après avoir joué envers lui la comédie de la déférence et de la résignation, de la soumission et de la gratitude pour tant de services rendus à l'État, il déclare que désormais il entend gouverner seul et en un tour de main, il brise la volonté qui voulait s'imposer à lui; il la brise en usant des armes déloyales dont Bismarck lui avait appris à se servir.

Ce spectacle fut donné à l'Europe en mars 1889, neuvième mois du règne de Guillaume II. Il marque la fin du pouvoir de l'ex-chancelier qui survivra pendant neuf ans à sa disgrâce, mais réduit à l'impuissance de jouer aucun

rôle. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre dans l'histoire du jeune empire germanique et où l'on commence à saisir sur le vif les premiers effets de la prussification exercée par le tout-puissant ministre sur ses compatriotes, au cours de sa dictature, et continuée par le nouvel empereur. En se séparant de son maître, l'élève n'avait pas renoncé à atteindre le but poursuivi par celui-ci et pas davantage à gouverner d'après ses procédés et ses méthodes; on les retrouve à tout instant dans la conduite de Guillaume II, quoique moins habilement utilisés qu'au temps de Bismarck, et c'est par là que la dictature du chancelier peut être considérée comme le prologue de la guerre de 1914.

FIN